

# Rapport annuel 2011



Assemblée Générale Mixte du 17 avril 2012



*La route avance*

<b>1</b>	<b>RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>
<b>63</b>	<b>ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DU GROUPE COLAS</b>
<b>104</b>	<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS</b>
<b>105</b>	<b>COMPTES SOCIAUX DE COLAS</b>
<b>119</b>	<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX</b>
<b>125</b>	<b>RÉSOLUTIONS</b>

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**au 17 avril 2012<sup>(1)</sup>**

**Hervé Le Bouc**  
Président-Directeur Général

**Christian Balmes**  
Administrateur

**François Bertière**  
Administrateur

**Olivier Bouygues**  
Administrateur

**Louis Gabanna**  
Administrateur

**Thierry Genestar**  
Administrateur

**Jean-François Guillemin**  
Administrateur

**Jacques Leost**  
Administrateur

**Colette Lewiner**  
Administrateur

**Philippe Marien**  
Représentant permanent  
de la société Bouygues

**Thierry Montouché**  
Administrateur

**Jean-Claude Tostivin**  
Administrateur

**Gilles Zancanaro**  
Administrateur

## **COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**KPMG SA**  
Titulaire

**Mazars**  
Titulaire

**François Caubrière**  
Suppléant

**Thierry Colin**  
Suppléant

(1) Sous réserve de l'approbation par  
l'Assemblée Générale du 17 avril 2012.

# Rapport du Conseil d'administration

à l'Assemblée Générale Mixte du 17 avril 2012

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte, conformément à la loi et aux statuts, pour :

- dans la partie ordinaire, vous rendre compte de notre gestion durant l'exercice écoulé, vous exposer la situation de la société et son évolution, soumettre à votre approbation les comptes annuels de l'exercice 2011 et l'affectation du résultat de l'exercice, les conventions et opérations visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, renouveler le mandat de quatre Administrateurs, renouveler l'autorisation donnée à votre Conseil en vue de permettre à la société d'intervenir sur ses propres actions;
- dans la partie extraordinaire, soumettre à votre approbation le renouvellement de délégations à donner au Conseil d'administration, à l'effet :
  - de réduire le capital social par annulation d'actions propres détenues par la société,
  - d'émettre toutes valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créances autres que des obligations visées à l'article L. 228-40 du Code de commerce.

## PARTIE ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

### L'exercice 2011

Dans un environnement mondial pourtant dominé par la crise économique et financière, Colas a réalisé un exercice solide avec un chiffre d'affaires à fin décembre 2011 de 12,4 milliards d'euros, supérieur de 6,4% à celui de 2010 (5,1% à périmètre et taux de change comparables), et un résultat net (part du Groupe) qui atteint 336 millions d'euros, en forte progression de 50% par rapport à celui de fin décembre 2010 (224 millions d'euros). Le résultat opérationnel courant de 466 millions d'euros est en hausse de 28% (365 millions à fin décembre 2010) et récompense une stratégie volontariste qui a privilégié les marges au volume, les multiples actions d'adaptation ou de progrès menées tout particulièrement en Europe centrale mais aussi dans toutes les autres implantations du Groupe, et la poursuite de quelques acquisitions ciblées. Grâce à l'absence de charges non courantes, le résultat opérationnel augmente de 49% à 466 millions d'euros, contre 313 millions à fin décembre 2010. L'exercice a aussi bénéficié de conditions climatiques exceptionnellement favorables en métropole.

L'évolution du chiffre d'affaires est contrastée selon les zones géographiques : la France métropolitaine, l'Amérique du Nord et l'Asie/Australie bénéficient d'une croissance de leurs activités, l'Europe du Nord est en légère progression (hors vente de produits raffinés), l'Afrique, l'Océan Indien et le Maghreb sont en légère baisse, ainsi que les départements d'outre-mer. L'Europe centrale baisse plus fortement, comme anticipé.

La répartition du chiffre d'affaires est inchangée par rapport à l'an passé : la part réalisée en France (incluant les DOM) s'élève à 7,2 milliards d'euros, soit 58% du total, et la part réalisée à l'international (incluant les TOM) s'établit à 5,2 milliards d'euros, soit 42% du total. L'Europe (France incluse), avec 9,1 milliards d'euros, et l'Amérique du Nord, avec 2,4 milliards d'euros, additionnées, représentent 11,5 milliards d'euros, soit 92% du chiffre d'affaires total.

Les investissements ont été maîtrisés, puisque le montant total d'investissements, nets de cessions, s'est élevé à 496 millions d'euros, peu différent du montant de 500 millions investi en 2010. Les investissements consacrés à la croissance externe (titres et actifs) s'élèvent à 100 millions d'euros (63 millions en 2010). Les investissements nets en actifs corporels et incorporels, pour une forte part de renouvellement, avec une proportion importante consacrée aux investissements de production industrielle, s'élèvent à 401 millions d'euros, à comparer à un montant de 437 millions en 2010. Le cash-flow libre (capacité d'autofinancement diminuée du coût de l'endettement financier net, de la charge de l'impôt et des investissements d'exploitation nets) s'élève à 327 millions d'euros (225 millions en 2010).

Les efforts de maîtrise de la trésorerie se sont poursuivis et, malgré une nouvelle réduction en France des délais de règlement fournisseurs, qui a participé à une augmentation des besoins en fonds de roulement, la trésorerie nette à fin décembre 2011 s'établit à 28 millions d'euros, à comparer à un endettement net de 57 millions à fin décembre 2010, soit une amélioration dans l'exercice de 85 millions d'euros.

Au 31 décembre 2011, Colas bénéficie d'une situation financière solide avec des capitaux propres (part du Groupe) avant distribution des dividendes de l'exercice qui s'élèvent à 2 494 millions d'euros, contre 2 345 millions d'euros fin 2010, et un ratio de couverture des actifs non courants par les capitaux propres et les provisions non courantes de 84 %, identique à celui de fin 2010.

## L'activité

### En France

Le chiffre d'affaires réalisé en France (métropole plus départements d'outre-mer) s'est élevé à 7,2 milliards d'euros, contre 6,7 milliards d'euros en 2010, en hausse de 8,0 %.

### En France métropolitaine

Le chiffre d'affaires réalisé en France métropolitaine s'élève à 6,8 milliards d'euros, en hausse de 8,7 % par rapport à 2010 (7,1 % à périmètre identique).

Il se décompose en :

#### UNE ACTIVITÉ ROUTES (72 % du total métropole)

L'activité **Routes** est très diversifiée et couvre les grands projets mais aussi les chantiers de taille modeste, et bénéficie d'une large gamme de métiers

et de savoir-faire. Elle consiste en la réalisation annuelle d'environ 60 000 chantiers de construction ou d'entretien d'infrastructures de transport – autoroutes, routes nationales, départementales, communales, aéroports, ports, plateformes pour réseaux ferrés ou transports en commun urbains en site propre –, de plateformes industrielles ou commerciales, de voirie et réseaux divers pour des ensembles de logements individuels ou collectifs, d'aménagements urbains (zones piétonnières, places), de loisirs (équipements sportifs, circuits automobiles, pistes cyclables) ou environnementaux (bassins de rétention, aménagements paysagers, parcs éoliens). Elle inclut des activités de petit génie civil et d'assainissement souvent liées à la route et est complétée en amont par des activités de production et de recyclage de granulats et de fabrication de matériaux routiers (enrobés, liants, émulsions, béton prêt à l'emploi) autoconsommés ou vendus à tiers.

L'activité Routes est réalisée à travers un réseau de 16 filiales régionales réparties sur l'ensemble du territoire métropolitain.

#### DES ACTIVITÉS DE SPÉCIALITÉS (28 % du total métropole)

- Le **Bâtiment** comprend une activité classique de construction de bâtiments exercée uniquement en région Île-de-France et une activité de démolition-déconstruction de bâtiments anciens en Île-de-France et en province, souvent liée aux activités de recyclage de matériaux.

- La **Sécurité signalisation routière** consiste en la fabrication, la pose et la maintenance d'équipements de sécurité (glissières de sécurité, balisage), de signalisation horizontale (production de peinture routière et travaux de marquage au sol) et verticale (panneaux), et d'équipements lumineux et de gestion de trafic ou d'accès (feux tricolores, équipements de barrières de péage, de parkings, de contrôles d'accès). Ces activités sont réalisées par Aximum et ses filiales.

- Les **Pipelines, canalisations** regroupent la pose et l'entretien de pipelines et canalisations de gros diamètre ou de plus petit diamètre pour le transport des fluides (pétrole, gaz, eau), y compris la construction de stations de compression de gaz, et, pour les réseaux secs (électricité, chauffage, télécommunications), des travaux de petit génie civil et des services industriels. Ces activités sont réalisées par Spac et ses filiales.

- L'**Étanchéité** comprend :
  - la production et la commercialisation de membranes d'étanchéité (incluant une offre de membranes photovoltaïques) en France et à l'exportation, d'appareils d'éclairage et de désenfumage, la pose et l'entretien d'asservissements ;
  - la réalisation de travaux d'étanchéité de voirie (à base d'asphalte) et de bâtiment, d'enveloppe de bâtiment (bureaux, installations industrielles, salles de spectacle, musées), avec en particulier des travaux complexes sur des ouvrages à forte inten-

sité architecturale : couverture et bardage en aluminium ou en acier, réalisation de charpentes métalliques, pose de toitures photovoltaïques.

Ces activités sont réalisées par Smac et ses filiales.

- Le **Ferroviaire** comprend la conception et l'ingénierie de grands projets complexes, la construction, le renouvellement et l'entretien des réseaux ferroviaires (lignes à grande vitesse - LGV -, voies traditionnelles, tramways, métros), au niveau tant des installations fixes que des infrastructures, avec la pose et la maintenance de voies, l'électrification (sous-stations, systèmes caténaires), la signalisation et les systèmes de sécurité, la réalisation de travaux spécifiques (ponts roulants, embranchements spéciaux, tunnels), la fabrication de traverses, ainsi qu'une activité de fret ferroviaire (transport de granulats pour les filiales du Groupe, mais aussi d'autres marchandises pour des clients privés). Ces activités sont réalisées par Colas Rail et ses filiales.

- **Production et vente de produits issus du raffinage de pétrole**

La Société de la Raffinerie de Dunkerque (SRD), acquise en 2010, fabrique, à partir du pétrole, une gamme de produits pour Colas (60%) et Total (40%) dans le cadre d'un contrat de « processing » en vigueur jusqu'à fin 2012. Ces produits (bitume, huiles, cires, paraffines et fuels spéciaux) sont cédés par SRD à Colas et Total qui les commercialisent. Une division bitume spécialisée est chargée de vendre le bitume qu'elle fait produire à SRD (contrat de processing) aux différentes filiales routières du Groupe et de vendre à des clients tiers les autres produits (huiles, paraffines et fuels spéciaux).

Sur les marchés qui comprennent la Route et l'ensemble des activités de travaux publics, les filiales sont en concurrence avec les sociétés Eurovia (groupe Vinci), Eiffage TP (groupe Eiffage), le groupe NGE, de grandes entreprises régionales comme Ramery, Charrier, Pigeon, et un réseau très dense de l'ordre de 1 600 petites ou moyennes entreprises régionales ou locales. Sur le marché des granulats et du béton prêt à l'emploi, il faut ajouter les groupes cimentiers comme Lafarge, Cemex ou Ciments Français et un réseau régional ou local de producteurs de granulats qui, pour certains, possèdent également une activité de travaux publics. Les filiales opérant dans les activités de spécialités sont également en concurrence avec des filiales spécialisées de groupes de BTP français déjà cités ou internationaux, auxquelles viennent s'ajouter de nombreuses petites, moyennes ou grandes entreprises spécialisées, nationales ou régionales ou étrangères, comme :

- pour la signalisation : les sociétés Signature (groupes Burelle et Eurovia), Girod, Lacroix ;
- pour le ferroviaire : les sociétés ETF (Eurovia), TSO (NGE), Alstom (TGS), Eiffage Rail et de nombreuses entreprises moyennes indépendantes.

Colas se situe à la première place dans le classement des entreprises routières et ferroviaires, à la deuxième pour l'étanchéité et à la troisième pour la production de granulats. Pour le reste des activités, un classement n'a pas de signification.

## Routes

Avec de fortes disparités en matière d'investissements des collectivités locales (notamment entre zones rurales et zones urbaines, petites communes et grandes agglomérations), et grâce aux travaux routiers liés aux nombreux projets urbains de transports en commun en site propre, le marché routier est resté stable en volume par rapport à celui de 2010. L'ensemble constitué par les 16 filiales routières régionales a enregistré un chiffre d'affaires Routes de 4,9 milliards d'euros, en hausse de 9% par rapport à 2010 (de l'ordre de 5% liés à la hausse des coûts de construction, notamment de l'énergie - bitume et autres matières premières). L'activité a été favorisée par d'excellentes conditions météorologiques tout au long de l'année. Plusieurs succès ont été obtenus dans les offres complexes (concession de l'autoroute A63 dans les Landes, PPP du contournement routier de Vichy, PPP de la voirie et de l'éclairage public du Plessis-Robinson). Le niveau des prix lié à une forte pression concurrentielle semble avoir atteint un point bas en 2011. Les filiales et les établissements ont poursuivi leurs efforts d'adaptation, de rationalisation et de recherche d'économies afin d'améliorer leur compétitivité et de s'adapter aux conditions de leurs marchés régionaux et locaux. L'ensemble des techniques, produits et procédés développés pour favoriser le développement responsable est en progression de 7% en 2010 à 9% en 2011 pour les enrobés recyclés et stable à 4% pour les enrobés tièdes. La production de granulats est équivalente à celle de 2010.

## Activités de spécialités

Le chiffre d'affaires des activités de spécialités, dont la majeure partie est réalisée par des filiales dédiées, s'est élevé à 1,9 milliard d'euros, en hausse de 8% principalement due à l'activité de vente de produits raffinés exercée en 2011 en année pleine (contre six mois seulement en 2010). Hors activité vente de produits raffinés, la hausse du chiffre d'affaires est de 5%.

## SÉCURITÉ SIGNALISATION ROUTIÈRE

**Aximum et ses filiales** ont enregistré un chiffre d'affaires supérieur de 7% à celui de 2010, grâce à la consolidation en année pleine du fonds de commerce de l'activité signalisation lumineuse de Sagemcom acquise l'exercice précédent. Le marché a été marqué par une tendance légèrement baissière en volumes et par la hausse du prix des matières premières (notamment celles nécessaires à la production des peintures routières). Le marché

à performance énergétique (MPE) de l'éclairage public et de la signalisation tricolore lumineuse de la ville de Paris a été signé pour une durée de dix ans par le groupement Evesa, dont Aximum est membre à hauteur de 15% : il comprend un engagement d'économie d'énergie de 30% sur dix ans et porte sur l'assistance à maîtrise d'ouvrage, l'exploitation et la maintenance de 180 000 points lumineux et 1 700 carrefours. La restructuration de l'activité conception, fabrication et vente de produits électroniques dans un marché en récession est bien avancée. En association, un fonds d'investissement (65%) et Aximum (35%) ont acquis les actifs de fabrication de signalisation verticale de l'ancienne société SES, en liquidation.

### PIPELINES, CANALISATIONS

**Spac et ses filiales** : la baisse de 5% du chiffre d'affaires réalisé en 2011 par rapport à 2010 traduit un recul de l'activité traditionnelle de pose de pipeline en métropole. Un chantier de pose de pipeline d'une longueur de 85 km en Belgique a été achevé dans des conditions contractuelles et financières difficiles. La filiale a continué à élargir ses capacités techniques multimétiers et les projets complexes en cours d'exécution (stations de compression ou de stockage de gaz), comme celui de Hauterives (26), se sont poursuivis.

### ÉTANCHÉITÉ

**Smac et ses filiales** ont enregistré une progression de 13% du chiffre d'affaires, grâce à une certaine reprise du marché de la construction au premier semestre, à des conditions météorologiques particulièrement favorables en début d'année pondérées par un tassement du marché au dernier trimestre et par la forte réduction des activités liées aux installations photovoltaïques. Les activités industrielles (fabrication de membranes d'étanchéité et de résines) réalisent également un exercice satisfaisant, avec un développement sensible à l'export, malgré l'impact important des hausses des prix des matières premières. Grâce à une bonne résistance de ses fonds de commerce, Smac réalise un exercice de bonne facture.

### FERROVIAIRE

Avec un chiffre d'affaires 2011 en hausse de 6% par rapport à 2010, l'activité de **Colas Rail** s'est exercée dans un marché français dynamique mais très concurrentiel, soutenu par la construction de nouvelles lignes de tramway (Tours, Dijon, Besançon, Paris) et la rénovation ou la maintenance des lignes du réseau ferré national (Suite rapide et contrats en ligne fermée). L'activité fret s'élargit avec la signature d'un contrat avec un constructeur automobile pour la traction de wagons transportant des véhicules.

### Vente de produits issus du raffinage de pétrole

Le chiffre d'affaires des ventes de produits raffinés (hors bitume) s'élève à 0,2 milliard d'euros, contre 0,14 milliard d'euros en 2010, compte tenu d'une activité en année pleine (six mois seulement en 2010).

Au total, 84 000 chantiers ont été réalisés en France métropolitaine en 2011. Les exemples suivants traduisent la **grande diversité des activités du Groupe en France métropolitaine**.

#### Construction ou entretien du réseau autoroutier :

A11 : réfection de chaussée sur une section de 35 km entre Thivars et Brou (28), avec mise en œuvre d'enrobés recyclés ; A23 : entretien préventif des chaussées entre Sars-et-Rosières et Saint-Amand-les-Eaux (59), avec recyclage des agrégats d'enrobés issus du fraisage ; A29 : abaissement d'une section de 1,2 km dans la Somme (80) pour permettre le passage du futur canal Seine-Nord Europe et réalisation d'une section autoroutière provisoire ; A36 : réfection de chaussée entre Fontaine (90) et Burnhaupt (68), avec mise en œuvre d'agrégats d'enrobés recyclés sur place ; A46 : réfection de chaussée à Saint-Priest (69) ; A48 : élargissement et renforcement de chaussée sur la section Voreppe - Saint-Égrève (38), avec mise en œuvre d'enrobés recyclés à 30% ; A71 : réfection de chaussée à Bourges (18).

#### Construction, entretien, rénovation du réseau rou-

**tier** : construction des contournements de Montluçon (03), Fleuré (86) et Chanos-Curson (26), avec mise en œuvre à basse température d'agrégats d'enrobés recyclés à un taux de 30% ; réfection de chaussée sur la RN 191 reliant l'A10 à l'A11 ; réfection d'une section de la RD 338 de la ligne droite des Hunaudières, section du circuit des 24 Heures du Mans (72), avec mise en œuvre d'enrobés tièdes et de revêtements rugueux au liant Colflex® ; réfection de chaussées sur la rocade de La Rochelle (17), sur la RD 28 entre Soultz-sous-Forêts et Seltz (67), sur la RD 928 à La Loupe (28) avec un taux de recyclage d'enrobés de 50%, sur la RD 763 à Belleville-sur-Vie (85) avec réemploi de 30% d'enrobés recyclés, sur la RD 934 entre Chailly-en-Brie et La Ferté-Gaucher (77) avec un taux d'agrégats d'enrobés recyclés de 20% à 30% ; entretien de routes départementales dans les Landes (40), avec mise en œuvre d'enrobés tièdes, en Charente (16) ; entretien de la voirie de la commune de Longué-Jumelles (49), avec la technique environnementale à froid Compomac®.

**Aéroports et ports** : renforcement des aires de stationnement d'avions, avec mise en œuvre d'enrobés anti-kérosène à l'aéroport d'Ajaccio (2A) ; aménagement d'une cale à bateaux dans le port de Saint-Martin-de-Ré (17).

**Aménagements urbains** : requalification de l'entrée est de Lyon (69) par la transformation d'une section autoroutière en boulevard urbain ; réaménagement de l'entrée nord de la ville de Marseille (13) et

de l'entrée principale de la ville de Saint-Brieuc (22), avec retraitement en place de la chaussée et mise en œuvre d'enrobés tièdes, de revêtements silencieux et esthétiques; réalisation des chaussées du tunnel de Toulon (83); aménagement des accès au futur Grand Stade de Lille (59), avec mise en œuvre d'enrobés tièdes recyclés 3E®+R, de revêtements silencieux Nanosoft® et à haute adhérence Rugosoft®, et incluant 25 000 heures d'insertion sociale; aménagement des centres-villes de Seclin (59) et de Château-Thierry (02), avec mise en œuvre de l'enrobé phonique nouvelle génération Microville® HP, et de la place Leclerc à Poitiers (86).

**Transports en commun :** construction du tramway de Tours (37), avec embauche de collaborateurs en contrat de professionnalisation; construction de la ligne est du tramway de Dijon (21); poursuite de la construction des lignes de tramway T1, T2, T3, T5, T6 à Paris et en Île-de-France, incluant l'embauche de personnes bénéficiant d'actions d'insertion professionnelle et la mise en œuvre d'enrobés tièdes et recyclés.

**Plateformes logistiques ou autres :** réalisation d'une zone industrielle à Neuves-Maisons (54); réalisation des voiries, réseaux divers (VRD) et des parkings d'une plateforme commerciale à Clairac (66); réalisation d'une plateforme et des voiries d'un centre commercial à La Chapelle-Saint-Luc (10), avec la réalisation de bassins de rétention.

**Équipements sportifs ou de loisirs :** aménagement d'un véloroute sur les berges de la Somme sur 17 km entre Cappy et Amiens (80), avec mise en œuvre d'enrobés au liant translucide Végéclair®; réalisation d'une piste en enrobés drainants sur l'hippodrome de Chantilly (60); réfection de la piste de l'hippodrome de Vincennes (94).

**Environnement :** réalisation des terrassements, de l'étanchéité et des VRD de l'extension du centre d'enfouissement technique de Grenay (38); réalisation d'une station d'épuration Ecostep® à filtres plantés de roseaux à Saint-Jean-de-Marcel (81); réalisation des VRD et espaces verts d'une centrale photovoltaïque pour EDF à Crucey-Villages (28); réfection et création du réseau de canalisations du centre thermal de Salins-les-Bains (39).

**Équipements de sécurité et de signalisation :** rénovation et modernisation de la barrière de péage de Veauchette (42) sur l'A 72; pose d'écrans acoustiques sur l'A 31; battage de 30 000 pieux métalliques pour la pose de 2 500 châssis métalliques et 300 000 panneaux photovoltaïques sur la centrale solaire de Toul (54).

**Pipelines, canalisations :** construction en EPCC (Engineering, Procurement, Construction and Commissioning) des stations de stockage de gaz de Hauterives (26) et de Beynes (78); réhabilitation du réseau de chauffage urbain entre les portes de Vincennes et de Bagnolet dans le cadre de l'extension du tramway T3 de Paris (75); construction de la voie arrière d'un portique pour le chargement/déchargement de containers dans le Grand Port maritime de Marseille à Fos (13).

**Étanchéité :** réfection de nuit en asphalte basse température des quais des lignes 1 et 13 du métro de Paris (75), avec des mesures particulières de protection des collaborateurs et de l'environnement (transport des matériaux par engins téléguidés et absence de fumée); réalisation de l'enveloppe des bâtiments du lycée Georges-Frêche à Montpellier (34), avec pose de 4 000 cassettes triangulaires en Alucobond®; fourniture de 90 000 m<sup>2</sup> de membranes d'étanchéité Coletanche® pour un chantier minier à Toro Mucho, au Chili.

**Ferroviaire :** travaux de modernisation en ligne fermée de type clés en main des deux lignes ferroviaires Siorac-Sarlat (25 km de voies) et Bergerac-Sauveboeuf (23 km de voies) dans le département de la Dordogne; pose de voies sur 7,1 km de la ligne de tramway de Dijon (21) et sur 9 km de la ligne T2 du tramway de Lyon (69).

**Bâtiment, déconstruction/démolition :** construction et réhabilitation du lycée Marcel-Sembat à Sotteville (76); démolition par vérinage d'un immeuble HLM de 315 logements et 140 mètres de longueur à Asnières-sur-Seine (92).

## Concessions et PPP

### COFIROUTE : CONCESSION RÉSEAU AUTOROUTIER NORD-OUEST

Société concessionnaire d'autoroutes dont Colas détient 16,67% du capital, **Cofiroute** exploite à ce jour un réseau interurbain de 1 100 km dans le quart nord-ouest de la France et le Duplex A 86 (à l'Ouest de Paris). Le réseau interurbain a enregistré en 2011 une croissance du trafic de 0,8% par rapport à 2010, qui se décompose en une hausse de trafic des véhicules légers de 1,0% et un léger tassement du trafic poids lourds de 0,4% par rapport à l'exercice 2010. L'amélioration du réseau interurbain s'est poursuivie avec les investissements réalisés dans le cadre du « Paquet vert autoroutier » (traitement des rejets d'eau, enrobés phoniques, écrans anti-bruit, amélioration des aires de stationnement et aménagement de sites d'intérêt écologique pour préserver la biodiversité).

### ADELAC : CONCESSION AUTOROUTE A 41 NORD

Société concessionnaire dont Colas détient 6,9% pour une durée de cinquante-cinq ans (2060), **Adelac** exploite une section de 19,7 km (entre Saint-Julien-en-Genevois et Villy-le-Pelloux - 74) de l'autoroute A 41 Nord reliant Annecy à Genève. Malgré une fréquentation de l'autoroute en hausse de 14% par rapport à 2010 pour sa troisième année d'exploitation, le trafic moyen, de l'ordre de 21 000 véhicules par jour, reste inférieur aux prévisions en raison principalement d'un trafic poids lourds décevant et de l'impact de la crise économique.

## ATLANDES : CONCESSION AUTOROUTE A63 DANS LES LANDES

La société concessionnaire **Atlandes**, dont Colas est actionnaire à 15,57%, a pour mission le financement, la conception, l'aménagement et l'élargissement à 2x3 voies, l'entretien, l'exploitation et la maintenance d'une section de 105 km de l'autoroute A63 entre Salles (33) et Saint-Geours-de-Maremne (40) pour une durée de quarante ans. Après la publication du décret de concession le 23 janvier 2011, le transfert de la gestion de l'infrastructure existante incluant la reprise des agents de l'État a pris effet le 23 mai 2011. Comme prévu au contrat, Atlandes s'est acquittée auprès de l'État d'un droit d'entrée de 400 millions d'euros correspondant à la reprise de l'infrastructure existante. D'un montant de l'ordre de 500 millions d'euros, les travaux ont été confiés à un groupement constructeur composé notamment de Colas Sud-Ouest, mandataire, et Screg Sud-Ouest, qui détiennent à elles deux 51% des parts; ils ont démarré fin septembre après l'obtention de toutes les autorisations administratives nécessaires. La mise à péage interviendra en juin 2013, à l'issue de la première phase de travaux portant sur la mise aux normes autoroutières et environnementales. La mise en service totale de la section est prévue pour juin 2014.

## MARS : CONCESSION TRAMWAY DE REIMS ET RÉSEAU D'AUTOBUS

La société concessionnaire **Mars**, dont Colas est actionnaire à 8,5%, a achevé en 2011 sa mission de conception, réalisation et financement du tramway de Reims (51). Dans le cadre du contrat de concession, elle assure l'exploitation et la gestion du réseau des transports urbains de Reims pour une durée de trente ans, depuis 2008 pour le réseau d'autobus (environ 160 véhicules) et depuis 2011 pour le tramway, dont la ligne, d'une longueur de 11,2 km, a été mise en service en avril.

## EVESA : MPE ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE PARIS

La société **Evesa**, dont la filiale Aximum détient 15%, est titulaire depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011, et pour une durée de dix ans, du marché à performance énergétique (MPE) relatif à l'éclairage public et à la signalisation lumineuse tricolore de la ville de Paris. Ce marché comprend l'assistance à maîtrise d'ouvrage et l'exploitation/maintenance de 180 000 sources lumineuses d'éclairage public et 140 000 points lumineux de signalisation lumineuse tricolore, avec un engagement d'économie d'énergie de 30% sur dix ans.

## Dans les départements d'outre-mer

Le chiffre d'affaires réalisé dans les départements d'outre-mer s'élève à 419 millions d'euros, en baisse de 3% par rapport à 2010.

À **la Réunion**, le chiffre d'affaires est stable après deux années de baisse consécutives. L'activité bâtiment a bénéficié en fin d'année d'un marché en légère reprise, tiré par les investissements privés et les programmes de logements sociaux et de rénovation de bâtiments publics (établissements scolaires, etc.). L'activité routes reste en attente de projets futurs importants. Le marché des matériaux (granulats, blocs et poutrelles béton) s'est stabilisé. Parmi les chantiers réalisés, on peut citer la construction de l'hôpital neuf de Saint-Benoît et de la station d'épuration des eaux usées de Saint-André.

À **Mayotte**, l'activité a été fortement pénalisée par le mouvement de grèves qui a paralysé l'île en octobre et novembre. Le chantier d'extension et de réhabilitation de la maison d'arrêt de Majicavo réalisé en conception-construction a démarré, et la construction de l'installation de stockage de déchets de Dzoumogné est en cours de réalisation. La technique des enrobés tièdes est désormais généralisée dans la majorité des chantiers d'enrobés.

Aux **Antilles (Martinique et Guadeloupe)**, le marché des travaux publics et du bâtiment est resté atone, même si l'on peut noter une légère reprise des investissements publics en matière d'entretien routier en Martinique et le lancement au second semestre de plusieurs projets d'aménagement et de VRD liés à des opérations de logements en Guadeloupe. Un chantier important d'adduction d'eau a été réalisé pour le conseil général de Guadeloupe. Les actions d'adaptation ont été poursuivies.

La **Guyane** a enregistré une baisse de son chiffre d'affaires après l'achèvement de chantiers importants comme la route Apatou - Saint-Laurent ou celle reliant Saint-Georges au pont de l'Oyapock. L'extension des parkings pour avions de l'aéroport militaire Rochambeau a été achevée.



## À l'international et dans les territoires d'outre-mer

Le chiffre d'affaires réalisé à l'international et dans les territoires d'outre-mer s'élève à 5,2 milliards d'euros, en hausse de 4,3% par rapport à 2010 (3,3% à taux de change et structure comparables). Il se décompose géographiquement entre l'Amérique du Nord : 46% (45% en 2010), l'Europe (hors France) : 36% (37% en 2010), et l'Afrique/Océan Indien/Asie/Océanie/Autres pays : 18% (18% en 2010).

La nature de l'activité routière à l'international et dans les territoires d'outre-mer est comparable à celle exercée en France métropolitaine. La taille des chantiers réalisés est en moyenne plus importante en Amérique du Nord, en Europe centrale ou dans l'Océan Indien. L'activité routière englobe dans certains pays des travaux de génie civil complexes (ouvrages d'art) nécessaires pour répondre à des appels d'offres d'ouvrages routiers ou autoroutiers tout corps d'état. L'activité travaux est complétée également par des activités de production et de recyclage de matériaux en amont (granulats, enrobés, émulsion, béton prêt à l'emploi). La part de ces productions vendues à tiers peut être plus importante, comme en Amérique du Nord. Les activités de spécialités exercées à l'international sont essentiellement celles de pipelines canalisations, génie civil, ferroviaire, signalisation et étanchéité en Europe, bâtiment, génie civil, signalisation et étanchéité dans l'Océan Indien, génie civil en Amérique du Nord, marquage routier au Canada et en Alaska, étanchéité au Québec, génie civil, ferroviaire, signalisation et étanchéité au Maroc, ferroviaire au Venezuela, en Égypte, etc. En Asie et en Australie, l'essentiel de l'activité est centré sur la production, le stockage, la transformation et la commercialisation de produits routiers issus du pétrole (bitume, émulsions), mis à part un développement récent du ferroviaire en Malaisie.

Dans l'ensemble des pays ou des régions (aux États-Unis ou au Canada, il n'existe pas de marché national dans les métiers exercés), Colas occupe, dans le domaine routier, des positions de premier rang et est en compétition, dans chaque pays, avec des entreprises nationales ou des filiales de grands groupes internationaux (BTP, cimentiers, producteurs de matériaux).

## En Europe

Le chiffre d'affaires en Europe (hors France) s'élève à 1,9 milliard d'euros, stable par rapport à 2010.

L'**Europe du Nord** enregistre une légère progression de chiffre d'affaires de 1% (+10% vente de produits raffinés incluse), l'activité en Belgique et en Suisse compensant la baisse des budgets d'investissement de l'Irlande et de la Grande-Bretagne.

En **Grande-Bretagne**, dans un environnement économique difficile (gel des investissements des collectivités locales lié au plan d'austérité), la filiale routière Colas Ltd a réalisé un chiffre d'affaires élevé, même s'il est en légère baisse par rapport à celui de 2010, grâce à un « mix » d'activités combinant des contrats de long terme MAC (Managing Agent Contractor) de gestion et d'entretien des réseaux routier et autoroutier britanniques (quatre contrats couvrant les Areas 14, 10, 7, 12, soit 3 500 km, incluant les ouvrages d'art), une forte activité industrielle et le développement de l'activité de maintenance de pistes aéroportuaires. Le contrat PFI de réhabilitation et d'entretien de la voirie de la ville de Portsmouth s'est poursuivi, à la satisfaction du client et des usagers.

En **Irlande**, malgré un contexte économique encore très difficile (plan d'austérité), le chiffre d'affaires est équivalent à celui de 2010.

En **Belgique**, le chiffre d'affaires de l'activité routière est en hausse sensible grâce au bon niveau d'investissements publics orientés vers la remise en état d'un réseau routier fortement dégradé par les intempéries des hivers 2009 et 2010.

En **Suisse**, le chiffre d'affaires est resté quasiment identique à un niveau élevé grâce à la poursuite de nombreux travaux d'infrastructures routières, autoroutières et ferroviaires (tramways, lignes régionales).

Au **Danemark**, grâce aux investissements de l'État dans les travaux routiers et à de bonnes conditions météorologiques, le chiffre d'affaires progresse.

Le chiffre d'affaires de l'**Europe centrale** est en recul de 17% par rapport à 2010.

Cette nouvelle baisse d'activité (recul de 57% en trois ans) résulte de la contraction générale des investissements publics, principalement en **Hongrie**, en **République tchèque** et en **Slovaquie**, à l'exception de la **Pologne**, qui bénéficie de l'effet de l'Euro 2012 de football, mais aussi de la volonté de privilégier la rentabilité aux volumes dans un contexte de très forte pression concurrentielle affectant le niveau des prix. Les filiales poursuivent leurs actions

d'adaptation aux marchés et à cette stratégie. En **Roumanie**, Colas a pris la décision de résilier le contrat de l'autoroute A2 entre Cernavoda et Constanta compte tenu des problèmes contractuels (notamment le bouleversement du tracé sur 15 km et les retards de mise à disposition des terrains) qui ne permettaient plus d'exécuter ce contrat dans des conditions normales. La cession de la filiale SCCF Iasi (travaux routiers et génie civil) dans l'est du pays signée fin 2011 devrait être effective au début de l'année 2012, dès l'obtention de l'agrément par l'autorité autorisant les concentrations. À l'issue de la cession, le recentrage sur des activités industrielles (carrières) et de distribution de bitume sera achevé. En **Croatie**, Colas a acquis le complément du capital de la filiale Cesta Varazdin pour en détenir l'intégralité.

Parmi les réalisations de l'année, on peut citer : la réfection de la piste principale de l'aéroport de Manchester, et l'extension et la réfection de la piste principale de l'aéroport de Londres-Southend (Grande-Bretagne); la réfection de la route de Saint-Maurice avec mise en œuvre d'enrobés silencieux Nanosoft® et la construction de 1,3 km de la nouvelle ligne du tramway de Genève (Suisse); la réfection de l'autoroute E 34 dans la province d'Anvers et la construction des stations d'eaux usées de Hollain-Péronnes (Belgique); l'élargissement d'une section autoroutière de 12 km dans le sud du Jutland et la réfection d'une section autoroutière de 4 km près de Copenhague, avec mise en œuvre d'enrobés silencieux (Danemark); la construction, le renforcement et l'élargissement de chaussées sur les autoroutes M3 et M0 (Hongrie); la construction d'une section de l'autoroute D3 (République tchèque); la construction des contournements autoroutiers est et ouest de Poznań (Pologne).

Les techniques de développement responsable progressent : plusieurs chantiers d'enrobés aux liants végétaux ont été réalisés en Belgique, en Suisse et en Grande-Bretagne; les revêtements silencieux marquent une forte avancée en Suisse, au Danemark, en Pologne; les techniques de recyclage à froid progressent en Suisse.

### CONCESSIONS, PFI, PPP

#### Ensign : PFI voirie et éclairage public de la ville de Portsmouth (Grande-Bretagne)

Premier partenariat public-privé de réhabilitation et d'entretien de voirie urbaine signé en 2004 pour une durée de vingt-cinq ans, le PFI de Portsmouth se déroule à la satisfaction du client et des usagers,

comme en attestent les enquêtes indépendantes du NHT (National Highways & Transport Network). Deux ans après l'achèvement de la phase de réhabilitation, les équipes assurent l'entretien courant et la gestion complète du réseau, qui comprend 480 km de voies, 84 ponts et ouvrages, et 19 000 points d'éclairage.

#### MAK : PPP de l'autoroute M6-M60 (Hongrie)

Société concessionnaire détenue à 30% par Colas, MAK est titulaire pour trente ans d'un contrat en PPP pour la construction et l'exploitation de deux sections neuves d'une longueur totale de 80 km des autoroutes M6 (50 km) et M60 (30 km), dans le sud-ouest de la Hongrie. La période d'exploitation et de maintenance des deux sections autoroutières, par la société d'exploitation dédiée MAÜ, dont Colas détient 25%, qui a débuté fin mars 2010 pour une durée de 28 ans, s'est poursuivie avec des niveaux de service à la satisfaction de l'État hongrois.

## En Amérique du Nord

Le chiffre d'affaires s'élève à 2,4 milliards d'euros. Il est en hausse de 6,6% par rapport à 2010 (8,5% à parité de change et périmètre identiques).

### AUX ÉTATS-UNIS

Les filiales, qui opèrent dans 29 États, ont, dans un environnement plus difficile depuis la fin des plans de relance, réalisé un chiffre d'affaires supérieur à celui de l'an passé, en partie grâce à la consolidation en année pleine des deux filiales Baker et Ballou, acquises en 2010. Le retard d'activité pris au premier semestre du fait de conditions météorologiques particulièrement défavorables a été rattrapé au second semestre. Le programme de soutien pluriannuel fédéral (loi SAFETEA-LU), reconduit en 2010 pour un an, a été renouvelé en 2011 pour le premier trimestre 2012. Les plans d'actions des filiales visant à l'amélioration de l'organisation (échange des meilleures pratiques) et la poursuite de la maîtrise des coûts d'exploitation, alliés aux efforts de promotion des techniques économiques d'entretien du réseau routier, à la diversification des activités (renforcement des activités de génie civil et d'entretien d'ouvrages d'art), à la poursuite de la stratégie visant à mieux contrôler l'approvisionnement en bitume par un réseau de dépôts et de terminaux, à la diversification de la clientèle menée depuis trois ans, au renforcement du maillage ou à l'entrée dans de nouveaux États, et à la mise en place d'une structure dédiée aux offres alternatives

de type conception-construction ou partenariat public-privé, ont permis à l'ensemble des filiales d'enregistrer de bonnes performances, ce qui démontre leur solidité et leur résistance dans le marché concurrentiel de 2011.

## AU CANADA

Malgré des conditions climatiques défavorables au premier semestre, le chiffre d'affaires de Colas-Canada progresse fortement, grâce à la poursuite du programme de mise à niveau des infrastructures du Québec, à la reprise des investissements privés dans l'Ouest (secteur minier, énergie en Alberta) et aux acquisitions réalisées au Québec et en Colombie-Britannique. La qualité du large réseau de filiales et le modèle d'intégration verticale décliné (stockage de bitume; production d'agrégats, liants, enrobés, béton prêt à l'emploi, peinture routière; travaux routiers) ont permis de réaliser à nouveau un bon exercice dans une économie dynamique.

Parmi les chantiers significatifs réalisés en 2011 en Amérique du Nord, on peut citer :

- aux États-Unis : l'élargissement de chaussée et la construction de deux ouvrages d'art à hauteur de l'échangeur Blue Mountain, dans le comté de Franklin, en Pennsylvanie; la réalisation d'une voie verte reliant l'université et la ville de Syracuse, dans l'État de New York; la réhabilitation d'une section autoroutière à Blytheville, dans le comté du Mississippi, en Arkansas; la réfection d'une section de l'Interstate 90 à Sheridan, dans le Wyoming; la réfection de chaussées sur une section de 26 km de l'Interstate 26 dans le comté de Spartanburg, en Caroline du Sud; la construction d'une section autoroutière incluant six ouvrages d'art à Savannah, en Géorgie; la mise en œuvre d'enrobés silencieux sur des sections des routes 199 et 288 en Virginie; la réalisation de travaux aéroportuaires à Burbank, en Californie; la réfection et l'extension d'une piste de l'aéroport international d'Anchorage, en Alaska;
- au Canada : l'aménagement de la route 185 en autoroute 85 sur la Transcanadienne dans le comté de Témiscouata, la construction des prolongements de l'autoroute 73 dans la région de la Beauce et de l'autoroute 410 à Sherbrooke en prévision des jeux du Canada 2013, au Québec; l'extension et la réfection des installations aéroportuaires de Fort McMurray, la construction d'une plateforme logistique ferroviaire intermodale à Calgary, la réfection de chaussées sur l'autoroute 88, en Alberta; la fourniture de béton prêt à l'emploi pour la construction du nouveau barrage de Waneta, en Colombie-Britannique; l'élargissement d'une section autoroutière à North Battleford, au Saskatchewan.

Aux États-Unis, les enrobés tièdes ont représenté 32% de la production d'enrobés en 2011 (14% en 2010), plaçant l'entreprise au premier rang pour l'utilisation de cette technique, et les agrégats d'enrobés recyclés (RAP) 22% (18% en 2010). Au Canada, le développement des enrobés tièdes se poursuit, de même que le recyclage d'agrégats d'enrobés en place à froid.

## Dans le reste du monde

### AU MAROC

Dans un contexte de baisse du niveau d'activité et de forte concurrence, le chiffre d'affaires des filiales routières est en léger retrait par rapport à 2010. Parmi les chantiers significatifs de l'année 2011, on peut citer les travaux de terrassement de la ligne à grande vitesse (LGV) Tanger-Kénitra avec la mise en œuvre de 5 200 000 m<sup>3</sup> de déblais et 1 000 000 de tonnes de remblais, et la construction de la plateforme et des aménagements d'une section de 9 km du tramway de Casablanca.

### EN AFRIQUE DE L'OUEST

Au **Bénin**, où le niveau d'activité reste très bas et où la concurrence chinoise impacte fortement les prix, les travaux de construction de la route Djougou-Ouaké de 37 km, incluant un volet social et environnemental, se poursuivent.

Au **Togo**, le chiffre d'affaires est en forte baisse; les travaux importants de génie civil réalisés dans le port de Lomé sont en cours d'achèvement.

Au **Gabon**, l'activité reste en croissance, avec notamment la réalisation de travaux de construction et de réfection de voirie à Libreville dans le cadre de la Coupe d'Afrique des nations 2012 et l'extension de la piste de l'aéroport de Port-Gentil.

La **Côte d'Ivoire** est dans l'attente de grands projets de réhabilitation d'infrastructures routières financés par les bailleurs de fonds internationaux. Des travaux de réfection de chaussée à Abidjan sont en cours de réalisation.

### DANS L'OCÉAN INDIEN ET EN AFRIQUE AUSTRALE

À **Maurice**, où le marché reste bien orienté, 50% du capital de la société Gamma Materials Ltd, spécialisée dans la production et la vente de matériaux de construction dans l'île, ont été acquis. Parmi les chantiers importants en cours de réalisation ou

d'achèvement, on peut citer : la construction du contournement autoroutier de Port-Louis, d'un axe autoroutier de 16 km entre Terre Rouge et Verdun, l'extension et la réhabilitation de la piste et la construction d'un nouveau taxiway à l'aéroport.

À **Djibouti**, l'activité cumule la route et le bâtiment avec des chantiers diversifiés : assainissement de la ville de Djibouti sur financements internationaux et réalisation des aires de stationnement d'une base militaire japonaise.

À **Madagascar**, où la crise politique perdure, l'activité reste réduite dans l'attente du redémarrage de nouveaux projets. Le chantier d'aménagement routier sur le site de l'usine de nickel de Tamatave a été poursuivi, un ouvrage d'art franchissant la Mahajamba est en cours de réalisation et la construction d'un immeuble de bureaux d'une hauteur de 30 étages à Antananarivo a été achevée.

Aux **Comores**, où la stabilisation de la situation politique a permis le retour des investisseurs et des bailleurs de fonds internationaux, l'activité de la filiale a repris après plus de huit ans d'absence. Des chantiers routiers d'une longueur totale de 43 km sont en cours de réalisation sur les trois îles de l'archipel.

En **Afrique australe**, dans des marchés soutenus par la hausse du prix des matières premières, l'activité s'est maintenue à un bon niveau dans l'ensemble de la zone, notamment en Afrique du Sud (où des travaux d'entretien se substituent aux chantiers de renforcement d'infrastructures réalisés dans le cadre de la Coupe du monde de football 2010), en Zambie, en Namibie et au Kenya.

## EN ASIE ET OCÉANIE

En **Nouvelle-Calédonie**, l'activité routière continue de bénéficier du dynamisme de la province Nord avec la réalisation de terrassements liés à la construction de l'usine métallurgique (nickel) de Koniambo et de travaux d'infrastructures. Une plateforme industrielle à Vavouto et un bâtiment administratif de quatre étages à Nouméa sont en cours de construction.

En **Australie**, Colas Australie et ses filiales, qui exercent une activité de dépôt et vente de bitume, et de fabrication et distribution de liants bitumineux, à partir de dépôts et d'usines situés à Sydney, Brisbane, Perth et Melbourne, ont connu une activité en forte croissance.

En **Asie**, où Colas est présent dans huit pays avec pour activité principale la production, la distribution et la vente de produits bitumineux, l'ensemble des implantations a connu une activité en hausse par rapport à celle de 2010 dans un marché du bitume globalement en récession. Les ventes de bitume de Tipco ont enregistré une baisse (800 000 tonnes comparé à 1 million de tonnes en 2010). En **Thaïlande**, l'activité a été pénalisée par la réduction des investissements publics et par de fortes intempéries. En **Malaisie**, la production de la raffinerie de bitume de Kemaman a été perturbée au premier semestre par des difficultés d'approvisionnement en brut à des conditions de prix satisfaisantes. En **Inde**, où une huitième usine d'émulsion a été construite à Haldia, Hincol a maintenu une activité comparable à celle de 2010 dans un marché impacté par de nombreux retards dans les projets. En **Indonésie**, l'activité de commercialisation de bitume a connu une forte augmentation malgré un marché du bitume en baisse, et un cinquième dépôt de bitume a été ouvert à Medan, dans le nord-est de Sumatra; l'activité de construction routière est en hausse et des contrats d'entretien de routes minières ont été renouvelés sur l'île de Bornéo. Au **Vietnam**, dans un marché du bitume en baisse du fait d'un environnement économique très difficile, et en raison également de conditions météorologiques défavorables au second semestre, l'activité a été ralentie.

## FERROVIAIRE À L'INTERNATIONAL

L'activité de Colas Rail Ltd a été soutenue en Grande-Bretagne, avec la réalisation de travaux de renouvellement de voies ferrées, notamment dans le cadre de contrats pluriannuels MAC et d'un contrat-cadre de maintenance MAFA pour la région sud-ouest remporté en 2011. Colas Rail Ltd confirme sa place de leader dans le domaine des contrats pluriannuels de renouvellement de voies ferrées.

Dans le reste du monde, des succès commerciaux importants ont été remportés, en particulier la nouvelle ligne du métro de Los Teques, au Venezuela, et l'extension sur 17,7 km du métro léger de Kelana Jaya, à Kuala Lumpur, en Malaisie, dont la phase d'études a démarré. Au Maroc, la construction sur 9 km des voies du tramway de Casablanca s'ajoute aux travaux récurrents d'entretien et de modernisation de voies ferrées réalisés par la filiale locale dédiée à cette activité. Les travaux liés à la construction de la phase 2 de la ligne 3 du métro du Caire, en Égypte, ont pu se poursuivre.

# Technique, Recherche et Développement

La recherche est un axe stratégique majeur pour Colas depuis sa création.

Doté d'un portefeuille de plus de 130 brevets, déposés en France et à l'international, et avec des produits diffusés dans l'ensemble des implantations à travers le monde, le Groupe reste pionnier dans la mise au point de nouvelles techniques répondant aux besoins des infrastructures de transport, différenciés selon les marchés nationaux (en particulier, selon leur évolution et selon leurs conditions climatiques, y compris les plus extrêmes, des températures glacées de l'Alaska aux fortes chaleurs du continent africain ou asiatique).

En 2011, les dépenses de R&D ont représenté un budget de 69 millions d'euros, stable par rapport à 2010, dont 60 % en France (cf. définition de l'OCDE, incluant recherche pure, développement expérimental et activités techniques des laboratoires, informatique).

La politique de Colas en matière de Recherche et Développement a pour objectif d'anticiper et de répondre aux exigences des clients, publics ou privés, des usagers et des riverains d'infrastructures de transport, en termes de qualité, de sécurité, de confort, de respect de l'environnement (en particulier dans les domaines des économies de matériaux et d'énergie, de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, de la réduction du bruit et de l'intégration esthétique), et ce à un coût maîtrisé. Elle vise à améliorer les techniques existantes, concevoir de nouveaux produits et élargir l'offre de services. L'évolution des compétences et des connaissances techniques du Groupe en matière de R&D reflète également le développement de nouvelles activités et de nouvelles offres, telles que l'activité bitume ou les projets complexes de type PPP, pour lesquels la maintenance et l'amélioration du niveau de service nécessitent une analyse technique des réseaux d'infrastructures de transport existants. L'enrichissement permanent des compétences s'applique tout particulièrement dans les domaines de la chimie minérale, organique et végétale, du dimensionnement des infrastructures routières et ferroviaires, et de la physique appliquée.

En 2011, l'effort de recherche du Groupe s'est adapté, comme les années précédentes, à l'évolution rapide des marchés, observée notamment en France dans le cadre de la suite donnée au Grenelle de l'environnement ou liée à l'encadrement renforcé

des produits bitumineux par les normes européennes en application du règlement REACH portant sur les substances chimiques. L'État français poursuit sa politique de soutien à l'innovation routière, relancée en 2007.

## Une organisation technique en réseau

Le Groupe dispose d'un large réseau technique interne de dimension internationale, qui ne cesse de se renforcer au fur et à mesure de l'entrée dans le Groupe de nouvelles sociétés. Force de proposition, ce réseau travaille en synergie étroite avec la filière exploitation et travaux.

Au cœur de ce maillage, le Campus Scientifique et Technique (CST) de Magny-les-Hameaux (78), premier centre de recherche privé dans le domaine de la route, composé de huit laboratoires, est le fer de lance de la politique d'innovation du Groupe. Ses équipes mettent leurs compétences et leurs capacités de recherche au service des filiales, pour des chantiers traditionnels mais aussi pour de grands chantiers ou des opérations plus complexes comme la construction de plateformes de tramways ou les PPP, PFI, concessions. Le CST réunit plus de 90 collaborateurs, ingénieurs et techniciens supérieurs, physiciens, chimistes, spécialistes des matériaux et des mesures.

En liaison permanente avec le Campus, une cinquantaine de laboratoires décentralisés et une centaine de bureaux d'études, spécialisés dans les domaines de la route, du génie civil, des infrastructures, du bâtiment, de la déconstruction, se sont développés en France et à l'international. Ils contribuent à l'effort de recherche du Groupe et apportent aux chantiers un soutien technique, adapté au contexte local.

Chaque ensemble est doté d'équipements de laboratoire et d'outils informatiques de pointe, régulièrement renouvelés pour faire face aux évolutions technologiques, normatives ainsi qu'aux demandes et besoins des maîtres d'ouvrage : instruments d'analyse des matériaux, logiciels de simulation et d'estimation des risques, appareils d'auscultation récemment acquis. Grâce à ces matériels, les équipes sont en mesure d'apporter des solutions aux besoins des clients et d'optimiser les offres en élaborant des variantes techniques.

Au total, le réseau technique de Colas rassemble environ 2 000 personnes, ingénieurs et techniciens, réparties dans tous les pays d'implantation au sein de laboratoires (1 000 personnes) et de bureaux d'études (1 000 personnes), dont environ 45 % en France.

## Une orientation générale : les enjeux de développement responsable

**Afin de réaliser des économies d'énergie, de matériaux, et de réduire l'impact carbone**, les équipes de R&D et les équipes techniques de Colas sont focalisées en particulier, pour l'activité routes, sur :

- l'abaissement de la température de fabrication, permettant de produire des enrobés tièdes, semi-tièdes ou froids (enrobés économes en énergie 3E® pour la marque Colas, Compomac® pour la marque Screg, Ecofalt® pour la marque Sacer) ou des asphaltes à basse température (Neophalte® BT de Smac);
- le remplacement progressif de produits chimiques de synthèse ou de pétrochimie par des produits d'origine végétale, comme le fluxant Végéflux® ou le liant Végéclair® à carbone négatif lancé en 2010 et appliqué en 2011 notamment sur l'aire d'accueil des visiteurs du Mont-Saint-Michel (50) et le véloroute d'Amiens (80);
- l'absorption, par des revêtements innovants, de composés azotés rejetés par les véhicules (Colclean®);
- le recyclage des matériaux usagés, avec notamment l'utilisation d'agrégats d'enrobés issus du raboutage de chaussées existantes dans la fabrication des enrobés (enrobés 3E®+R, récompensés par une certification décernée par le ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement dans le cadre des chantiers innovation; techniques de retraitement en place des chaussées Novacol® ou Valorcol® pour la marque Colas ou Recycold® V pour la marque Screg);
- la réduction de l'épaisseur des couches de chaussée (revêtement Colgrill® R composé d'une grille de fibres de verre associée à un enrobé, récompensé par le prix innovation développement durable 2010, et mis en œuvre sur un chantier pour le conseil général de l'Aude).

**L'écocomparateur de la profession, SEVE®**, à la mise au point duquel les équipes de Colas ont fortement contribué dans le cadre de l'Usirf, permet de remporter des marchés grâce aux écovariantes (au regard des consommations d'énergie et des émissions de carbone) proposées dans les offres.

**La réduction des nuisances sonores** liées à la circulation constitue une priorité déjà ancienne de Colas, qui améliore sans cesse ses revêtements acoustiques visant à réduire le bruit de roulement des véhicules : enrobés silencieux de dernière génération Nanosoft® et Rugosoft®, développés par la marque Colas, Microville® HP (premier chantier en 2011) et Picoville®, par la marque Screg, et Miniphone® S O/4, par la marque Sacer. La filiale de sécurité signalisation Aximum propose, dans ce domaine, des écrans acoustiques performants.

**La qualité du cadre de vie revêt également une dimension esthétique** : les équipes de Recherche et Développement mettent en particulier l'accent sur des revêtements valorisant naturellement les granulats, sans bitume, grâce à des liants végétaux translucides. Le procédé de rénovation et de nettoyage de revêtements minéraux poreux Sacerlift® a remporté en 2011 le prix de l'Innovation du Salon des maires et des collectivités locales.

**Dans le domaine de la sécurité sur la route et de l'information aux usagers**, outre les revêtements ultra-adhérents qui réduisent la vitesse de freinage des véhicules, les équipes sont mobilisées autour de la création d'outils de prélèvement d'informations, d'analyse et de restitution automatiques, énergétiquement autonomes, ainsi que de la mise au point de nouveaux marquages de sécurité sans émanation de composés organiques volatils, incluant des composés végétaux dans leur formulation (par exemple, la gamme de peinture routière à l'eau Végemark® à base de liant végétal développée par Aximum).

Enfin, les difficultés budgétaires des collectivités territoriales conduisent à mettre au point et **développer des produits et procédés plus économiques à performances égales** ou améliorées, tels que, pour l'entretien routier par exemple, les techniques d'enduit superficiel les plus récentes développées par les trois marques, ou, dans le domaine de la sécurité, les revêtements à adhérence élevée et durable dans le temps (cf. Optigrip®, développé en 2011 par la marque Sacer).

Ces orientations et ces programmes de recherche sont en phase avec les engagements pris en France par la Fédération nationale des travaux publics (FNTP) au travers de la Convention d'engagement volontaire signée le 25 mars 2009.

## La diffusion des techniques et produits spéciaux à l'international et en outre-mer

En 2011, de nombreux chantiers réalisés par les filiales à l'international et en outre-mer ont mis en œuvre des produits ou des procédés spéciaux du Groupe :

- en **Belgique**, réalisation de deux chantiers d'enrobés à chaud au liant végétal Végéclair®;
- en **Suisse**, fort développement du revêtement silencieux de dernière génération Nanosoft®, de la technique de recyclage à froid Valorcol® et du liant végétal Végéclair®;
- au **Royaume-Uni**, poursuite du développement des bétons bitumineux aéronautiques (BBA) français pour le renforcement et la rénovation des pistes aéroportuaires, et réalisation d'un premier chantier conforme à la norme française pour l'entretien de la piste principale de l'aéroport de Manchester; réalisation d'enduits superficiels au liant Végécol® dans le cadre des travaux réalisés pour les Jeux olympiques de Londres en 2012;
- au **Danemark**, réalisation d'un premier chantier d'enrobés au liant végétal Végécol® et poursuite du développement des enrobés silencieux;
- en **Pologne**, premier chantier de Joint Actif® et poursuite du développement des enrobés silencieux Rugosoft®;
- en **Amérique du Nord (États-Unis et Canada)**, poursuite de la forte progression du procédé anti-fissures FiberMat, utilisation du fluxant végétal Végéflux®, développement d'un écomparateur nord-américain avec le Campus Scientifique et Technique de Magny-les-Hameaux; plus spécifiquement, aux États-Unis : fort développement des enrobés tièdes Ecomat® avec un tonnage global multiplié par près de dix par rapport à 2009, soit 32% de la production d'enrobés bitumineux, et progression des agrégats d'enrobés recyclés (RAP) (22% de la production d'enrobés), ouverture en juin 2011 de Colas Solutions Technology Center (CSTC), centre de développement et de formation aux techniques d'entretien, lancement d'un primaire sans fluxant volatil EcoPrime™, d'un capteur de poussières DustGrip™ et d'émulsion pour béton bitumineux à hautes performances TuffBond™, et poursuite des travaux en collaboration avec le Campus Scientifique et Technique sur les émulsions dédiées au recyclage, ECF et autres applications de traitement

de surface; au Canada, poursuite du développement des enrobés tièdes avec additifs et par moussage du bitume, forte progression du recyclage d'agrégats d'enrobés, en particulier en place à froid, et des techniques à l'émulsion, premières applications au Québec de revêtements au liant clair Colclair®, de l'enrobé acoustique à haute adhérence Rugosoft®, et poursuite des essais d'homologation de peinture à l'eau pour le marquage routier, développement de traitements de surface à haute adhérence pour des applications esthétiques ou pour la sécurité routière dans l'ouest canadien, ouverture d'un Laboratoire Central à Edmonton (Alberta) et déploiement de solutions marketing via « ColasSolutions »;

- en **Martinique**, mise en œuvre d'enrobés ouverts percolés Rodal® et de grave bitume à base d'agrégats d'enrobés recyclés à hauteur de 25%;
- en **Guyane**, mise en œuvre des premiers enrobés tièdes à base d'additif liquide CWM® pour le Cnes;
- au **Bénin** et au **Togo**, travaux de plateformes portuaires obtenus grâce à des variantes techniques;
- au **Maroc**, mise en œuvre de la technique d'enrobé phonique Nanosoft® sur un ouvrage d'art support du tramway de Rabat et du procédé générateur d'économies de bitume Emulfix®;
- dans l'**Océan Indien** et le **Pacifique**, mise en œuvre d'enrobés tièdes à base de CWM® dans la majorité des chantiers d'enrobés à Mayotte; succès des enrobés à module élevé et au bitume modifié Bétoflex® à l'aéroport de Maurice; développement des agrégats d'enrobés recyclés, des enrobés tièdes au CWM®, y compris pour des liants modifiés de type Ruflex® à la Réunion; mise au point de bétons spécifiques par le Laboratoire Central de Madagascar pour la construction de la Tour 786, d'une hauteur de 100 m à Antananarivo; fabrication des premiers bitumes modifiés Ruflex® et Bétoflex® et utilisation de CWM® pour le transport d'enrobés sur de longues distances en Nouvelle-Calédonie;
- en **Asie**, mise au point de bitumes spéciaux pour des marchés aéroportuaires en Thaïlande, au Cambodge et au Vietnam; développement important des enrobés coulés à froid (ECF) dans le cadre de chantiers réalisés sous fort trafic, mise en œuvre d'ECF colorés dans le parc national de Khao Yai et d'enrobés acoustiques en Thaïlande; mise en place du procédé Emulfix® dans deux usines en Inde; enrobés à l'émulsion et enrobés Novachip® au Vietnam; enrobés Aquaquick® en Corée du Sud.

# Développement responsable

## La démarche

La démarche de développement responsable de Colas (cf. [www.colas.com](http://www.colas.com)) repose sur la conviction que la contribution de ses métiers à la satisfaction de besoins et d'aspirations essentiels peut et doit être responsable. Elle doit savoir intégrer les interrogations et les contradictions contemporaines : cohésion sociale, changement climatique, besoins de déplacement, amélioration du cadre de vie, etc.

Pour asseoir cette démarche, Colas a réalisé une cartographie des interactions de ses parties prenantes :

	Clients	Ressources humaines	Société civile	Environnement et organismes de contrôle	Fournisseurs	Actionnaires
Clients						
Ressources humaines						
Société civile						
Environnement et organismes de contrôle						
Fournisseurs						
Actionnaires						

■ Enjeu stratégique 
 ■ Impact majeur 
 ■ Impact important 
 ■ Risque moyen 
 ■ Risque faible 
  Non significatif

Trois enseignements principaux s'en dégagent :

- les équipes de terrain jouent un rôle clé pour l'image sociétale de Colas ;
- l'environnement est au cœur de cette réputation sociétale ;
- les clients constituent un relais d'opinion local majeur pour le dialogue de Colas avec la société civile.

En croisant cette cartographie des parties prenantes avec une analyse des risques, Colas a retenu, dans son approche du développement responsable, trois enjeux stratégiques et cinq grands enjeux additionnels.

Les trois enjeux stratégiques conditionnent le développement et la pérennité des activités de Colas, qui dispose, pour chacun, d'un réel pouvoir d'action : il s'agit du renouvellement et de l'enrichissement des ressources humaines, de l'acceptation sociétale des sites de production, et de l'éthique. Les cinq grands enjeux additionnels, pour lesquels Colas peut disposer de marges de manœuvre plus réduites, même si certains sont aussi importants (l'énergie par exemple), sont : la sécurité ; l'action citoyenne dans les pays dits du Sud ; l'énergie et les émissions de gaz à effet de serre ; le recyclage ; le risque chimique.

Pour chacun des enjeux, une politique de progrès est définie et coordonnée à chaque niveau de l'entreprise. Pour la majorité, indicateurs et objectifs sont déterminés au niveau mondial. Cette politique vise à inscrire l'amélioration dans la durée et sur le terrain, au cœur de son réseau de 800 établissements travaux et 1 400 sites de production de matériaux. Cette politique s'est vu attribuer la note AA+ en 2010 par l'agence de notation extrafinancière BMJ, spécialisée dans l'évaluation du développement durable et de la responsabilité sociétale de l'entreprise. Au-delà, les établissements mènent des actions locales, dont la grande richesse démontre la motivation des équipes.

C'est donc toute la vision des activités de Colas qui s'enrichit et se transforme par cette appropriation collective de la RSE<sup>(1)</sup>.

Dans le dialogue avec les parties prenantes non contractuelles, peu de sujets justifient une démarche au niveau global, alors que les échanges sont multiples au niveau local avec les riverains, les administrations, les établissements d'enseignement, le secteur social, etc. : Colas maintient un ancrage local au plus près du terrain dans son réseau mondial et y entretient un dialogue local avec ses parties prenantes<sup>(2)</sup>. Au niveau global, il est encore

(1) Responsabilité sociétale des entreprises.

(2) Cf. rubrique « Acceptation sociétale des sites de production ».



difficile d'identifier des thèmes structurants et généraux qui justifieraient l'organisation d'un dialogue avec des parties prenantes globales, c'est-à-dire internationales. À ce jour, seule la question des fumées de bitume est apparue pertinente à ce niveau, et Colas a fortement contribué aux échanges avec les clients, les scientifiques, les collaborateurs, les administrations du travail et organismes de santé au travail<sup>(1)</sup>. Afin d'approfondir la réflexion, Colas participe à des collèges, commissions ou comités stratégiques rassemblant les parties prenantes dans d'autres institutions, telles que la Core de l'Ineris<sup>(2)</sup>, le COS de la FRB<sup>(3)</sup> ou le COS environnement et responsabilité sociétale de l'Afnor<sup>(4)</sup>, et cherche à donner toujours plus de sens à ses actions de mécénat.

### **ORGANISATION MISE EN PLACE POUR LE PILOTAGE DU DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE**

En 2011, la Direction Environnement de Colas est en charge d'une mission plus transverse de développement responsable. Elle dialogue ainsi avec les autres directions fonctionnelles ou opérationnelles pour analyser et vérifier les résultats de reporting, restituer une synthèse détaillée aux responsables opérationnels des 67 entités de tête (filiales ou directions pays), renouveler et actualiser les plans d'actions. Des objectifs spécifiques et des retours plus ciblés sont établis avec certaines d'entre elles. Les directeurs opérationnels s'appuient sur leurs responsables sécurité au travail, énergie, environnement, qualité, santé, diversité, sécurité routière, etc., selon les principes d'organisation décentralisée de Colas. L'enjeu organisationnel est de bien équilibrer les contributions *bottom up* avec la cohérence *top down*. En 2011, une réflexion a été engagée sur le dynamisme et le renouvellement des systèmes formalisés de management de la qualité.

Après le déploiement mondial en 2010 d'un logiciel de reporting pour unifier l'ensemble des indicateurs à travers les 770 entités juridiques de Colas, l'année 2011 a été dominée par l'amélioration de l'usage de cet outil, qui définit les indicateurs avec précision<sup>(5)</sup> :

- prise en compte des participations minoritaires ;
- amélioration de la fiabilité des chiffres en vue de leur certification ultérieure ;
- ajout de nouveaux indicateurs, en cours de fiabilisation : transport alternatif, biodiversité, etc.



*L'Ineris est un institut sous tutelle du ministère chargé de l'Écologie spécialisé dans les expertises et recherches en matière de prévention des risques technologiques et pollutions industrielles. Pour reprendre l'approche du professeur Ortwin Renn, de l'université de Stuttgart, certains risques peuvent être qualifiés d'indirects ; c'est-à-dire que l'appréciation qu'un individu va se faire d'un risque dépend non pas de son vécu (chacun a malheureusement déjà vu un incendie ou un accident de voiture) mais de la confiance qu'il accorde à la personne qui va lui en parler ou lui expliquer.*

*La confiance dans l'expert est donc indissociable de la qualité scientifique et technique des travaux d'expertise lorsque l'on s'intéresse aux risques. C'est pourquoi l'Ineris a récemment renforcé sa gouvernance en créant auprès du Conseil scientifique une Commission d'orientation de la recherche et de l'expertise (Core). Cette commission rassemble élus, syndicats, ONG, industriels et représentants du monde académique et de l'État ; elle contribue à la définition des programmes de travail de l'Ineris. J'apprécie particulièrement l'engagement et l'assiduité de Colas à ses travaux. Grâce à la Core, l'Ineris peut mieux partager les questions en amont. Cela nous donne l'assurance d'être en phase avec les attentes de la société et favorise un climat de confiance et d'écoute lors de la présentation de nos résultats.*

*Cette implication de Colas est également l'occasion pour des élus ou ONG de mieux connaître - et pour certains de découvrir - les points de vue, les questions et les attentes de représentants du monde industriel... et réciproquement. Base du développement de relations de confiance indispensables dans le domaine des risques. »*

**Vincent Laflèche,**  
Directeur Général de l'Ineris<sup>(1)</sup>

(1) Institut national de l'environnement industriel et des risques (France).

(1) Cf. rubriques « Risque chimique » et « Risques opérationnels ».

(2) Commission d'orientation de la recherche et de l'expertise de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (France).

(3) Comité d'orientation stratégique de la fondation pour la recherche sur la biodiversité (France).

(4) Organisme français de normalisation.

(5) Guide méthodologique du reporting extrafinancier disponible sur le site de Colas.

## Trois enjeux stratégiques

### Renouvellement et enrichissement des ressources humaines

Colas doit assurer le renouvellement des générations. Son capital humain et l'enrichissement de celui-ci sont la clé du développement et de sa pérennité. Les enjeux identifiés sont le recrutement, la diversité, la fidélisation et la formation.

#### RECRUTEMENT

Recrutement en 2011 par zone géographique

Zone	Encadrement	Compagnons	Total
France métropolitaine	1 217	1 671	2 888
International	886	1 937	2 823
dont Europe	253	283	536
Amérique du Nord	309	1 171	1 480
Afrique/Océan Indien/Asie	324	483	807
<b>Total</b>	<b>2 103</b>	<b>3 608</b>	<b>5 711</b>

En 2011, Colas a maintenu une politique active de recrutement : plus de 5 700 collaborateurs ont été embauchés (4 500 en 2010), dont près de 3 000 en France métropolitaine. La politique de recrutement s'organise autour de campagnes de communication, de contacts suivis avec les organismes d'enseignement de tous niveaux dans les pays d'implantation et d'outils de suivi en cours de déploiement dans le Sirh<sup>(1)</sup>. L'entrée chez Colas s'effectue souvent dans la proximité, à l'occasion de stages (2 136, dont 488 à l'international; respectivement 2 260 et 275 en 2010), de contrats d'apprentissage et de professionnalisation en alternance à tous les niveaux de qualification (559; 380 en 2010) et de missions d'intérim, ce qui permet à l'entreprise et au candidat potentiel de faire connaissance et de s'évaluer avant une embauche effective.

#### EFFECTIFS

Effectifs moyens en 2011 (12 mois glissants)

Pays	Cadres			Etam			Compagnons			Total		
	2010	2011	%	2010	2011	%	2010	2011	%	2010	2011	%
France : métropole et DOM-TOM	5 740	5 689	-0,89	9 629	9 624	-0,05	22 998	22 579	-1,82	38 367	37 892	-1,24
Europe (hors France)	961	949	-1,25	3 215	3 033	-5,66	8 478	7 728	-8,85	12 654	11 710	-7,46
Total Europe	6 701	6 638	-0,94	12 844	12 657	-1,46	31 476	30 307	-3,71	51 021	49 602	-2,78
Amérique du Nord	553	566	2,35	1 776	1 909	7,49	5 118	5 359	4,71	7 447	7 834	5,20
Afrique/Asie	367	379	3,27	927	957	3,24	3 805	3 317	-12,83	5 099	4 653	-8,75
Océan Indien	163	114	-30,06	552	437	-20,83	4 613	3 562	-22,78	5 328	4 113	-22,80
<b>Total</b>	<b>7 784</b>	<b>7 697</b>	<b>-1,12</b>	<b>16 099</b>	<b>15 960</b>	<b>-0,86</b>	<b>45 012</b>	<b>42 545</b>	<b>-5,48</b>	<b>68 895</b>	<b>66 202</b>	<b>-3,91</b>

Les effectifs globaux ont baissé de 3,9% cette année. La mobilité des collaborateurs et les synergies mises en œuvre depuis plusieurs années ainsi que l'obtention de plusieurs grands contrats permettent une bonne adaptation des structures pour éviter au maximum les réductions d'effectifs.

En France, un plan de sauvegarde pour l'emploi est en cours chez Aximum dans la branche produits électroniques (suite au transfert de 37 emplois d'un site à un autre, 7 collaborateurs ont accepté de suivre leur emploi, et des reclassements au sein du Groupe ont été proposés aux autres collaborateurs). En Europe centrale, la poursuite de l'adaptation des organisations, en raison d'un nouveau recul d'activité, s'est traduite par 997 licenciements économiques (131 en Croatie, 211 en Hongrie, 30 en République tchèque, 606 en Roumanie, 19 en Slovaquie); en Roumanie, 80 collaborateurs ont été reclassés au sein du Groupe et, par ailleurs, la cession en cours de la filiale SCCF Iasi à une entreprise locale signée fin 2011 s'est faite avec la garantie d'une reprise du personnel. Au Bénin et au Togo, suite à une forte baisse d'activité, Colas a engagé des mesures d'accompagnement d'un plan social (42 collaborateurs concernés) au-delà des dispositions légales.

(1) Système d'Information Ressources Humaines.

## DIVERSITÉ

La diversité est un axe prioritaire de progression. Le plan d'actions lancé en 2010 a été poursuivi et approfondi : plaquettes, campagnes d'affichettes, désignation de Relais Diversité en filiales, formation des cadres, etc.

**Insertion sociale** : en France, le partenariat avec l'Epide<sup>(1)</sup> et les contrats d'insertion avec des structures locales (sur les chantiers de tramway, par exemple) se sont poursuivis en métropole et dans les DOM. À l'international, de nombreuses filiales développent le recrutement en zone d'emploi difficile ou l'insertion de chômeurs de longue durée (Australie, Belgique, Bénin, Djibouti, États-Unis, Madagascar, Suisse).

**Handicap** : suite à un protocole d'accord avec l'Agefiph<sup>(2)</sup> en 2009 visant l'objectif d'un taux d'emploi (direct et indirect) de travailleurs handicapés de 3,5% début 2013, et après une première phase de diagnostic-conseil et d'élaboration de plans d'actions des filiales métropolitaines, une convention a été signée avec ce même organisme en mai 2011 pour une durée de deux ans, prévoyant des actions en matière de sensibilisation, de maintien dans l'emploi, d'intégration et de développement de contrats passés avec le secteur protégé, etc.

### Mixité hommes-femmes

Répartition hommes/femmes en 2011

Zone		Encadrement	Compagnons	Total
Métropole	Hommes	81,2%	99,5%	91,7%
	Femmes	18,8%	0,5%	8,3%
International	Hommes	77,2%	93,9%	89,4%
	Femmes	22,8%	6,1%	10,6%

En 2011, les femmes représentent 8,3% des effectifs en France métropolitaine (8,1% en 2010), dont 18,8% dans l'encadrement (18,7% en 2010), et 10,6% à l'international (10,2% en 2010), dont 22,8% dans

l'encadrement (23,1% en 2010). À partir d'une étude sur l'évolution de carrière des femmes au sein des filiales françaises, des axes d'amélioration ont été définis tandis que la Direction Générale s'est mobilisée pour demander que la présence des femmes augmente effectivement, même dans des métiers traditionnellement masculins, et que des réflexions soient concrétisées sur l'organisation du travail, l'égalité de traitement et de promotion, etc.

**Seniors** : les filiales métropolitaines de Colas ont engagé des actions en faveur de l'emploi des seniors suite à un accord signé fin 2009 avec les partenaires sociaux et fixant un objectif de maintien à 9% du taux minimum d'emploi des salariés âgés de 55 ans et plus.

## FIDÉLISATION

En France comme à l'international, les rémunérations se situent au-dessus des salaires minima légaux. Il s'y ajoute des avantages supplémentaires selon les législations locales dans les domaines de la retraite, de la prévoyance, de la santé, de l'épargne salariale, etc. La politique salariale repose sur l'individualisation des salaires, avec une partie fixe et une partie variable liées aux entretiens professionnels. Les établissements sont autonomes pour appliquer cette politique dans le cadre de l'adaptation à leur marché, avec cependant un suivi centralisé. En France, les accords d'intéressement associent les collaborateurs à la réussite de Colas et du Groupe. À l'international, une politique d'harmonisation des avantages sociaux est poursuivie au sein de chaque grande zone géographique.

Pour renforcer le dialogue social au-delà des instances représentatives en place selon la législation sociale de chaque pays (336 comités d'entreprise en France et 20 comités centraux par exemple), de nouveaux postes de DRH sont créés à l'international et les initiatives innovantes encouragées : indices de satisfaction des collaborateurs, forums de discussion sur les questions RH, etc.

(1) Établissement public d'insertion de la Défense, sous la tutelle des ministères de la Défense, de l'Emploi et de la Ville.

(2) Association pour la gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

Frais de personnel, charges sociales, participation, abondement, personnel extérieur en 2011 (France métropolitaine)

en milliers d'euros	2010	2011	% 11/10
Salaires et traitements	2 186 864	2 242 963	2,57%
Charges sociales	756 815	800 838	5,82%
<b>Total salaires et charges sociales</b>	<b>2 943 679</b>	<b>3 043 801</b>	<b>3,40%</b>
Abondement au PEE	24 417	23 669	-3,06%
Participation des salariés	10 984	15 256	38,89%
Intéressement	2 889	3 160	-
<b>Total abondement, participation et intéressement</b>	<b>38 290</b>	<b>42 085</b>	<b>9,91%</b>
<b>Total frais de personnel et autres avantages</b>	<b>2 981 969</b>	<b>3 085 886</b>	<b>3,48%</b>
Personnel extérieur	313 944	335 540	6,88%

Pyramide des salaires bruts mensuels en 2011 (France)  
en euros

Nombre de collaborateurs

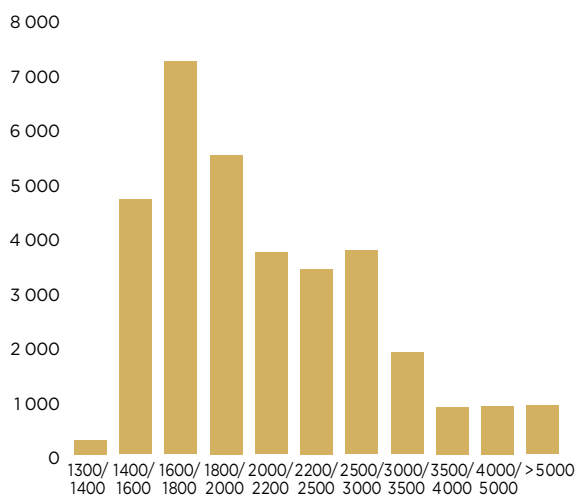


Tableau comparatif du salaire minimum légal et du salaire Colas annuel moyen par pays ou zone géographique en 2011

en euros		France métropolitaine <sup>(1)</sup>	Hongrie	Grande-Bretagne	Suisse <sup>(2)</sup>	Maroc	Madagascar	États-Unis	Canada <sup>(3)</sup>
Salaire annuel moyen Colas <sup>(1)</sup>	Conducteur d'engin	24 996	8 178	31 641	73 485	7 464	849	42 584	32 991
	Chef de chantier	33 465	13 050	44 608	96 240	12 737	2 202	48 906	39 365
Salaire minimum légal annuel par pays		16 380	4 120	15 140	58 006	2 410	372	11 655	12 773

Pour l'international, application du taux de change au 31 décembre de l'année considérée.

(1) Salaire annuel moyen pour la part fixe.

(2) Le salaire minimum est celui en vigueur dans la construction.

(3) Salaire minimum moyen des provinces où Colas exerce son activité.

Plans d'épargne entreprise et Perco en 2011 (France)

PEE Bouygues	Nombre d'épargnants	% par rapport à l'effectif	Versements globaux <sup>(1)</sup> (en euros)	Versements individuels moyens (en euros)
Cadres	3 449	60,63%	9 899 824	2 870
Etam	4 106	42,66%	7 189 285	1 751
Compagnons	5 156	22,84%	6 186 412	1 200
<b>Total</b>	<b>12 711</b>	<b>33,55%</b>	<b>23 275 521</b>	<b>1 831</b>

Colas Monétaire	Nombre d'épargnants	% par rapport à l'effectif	Versements globaux <sup>(1)</sup> (en euros)	Versements individuels moyens (en euros)
Cadres	99	1,74%	93 812	948
Etam	124	1,29%	98 416	794
Compagnons	146	0,65%	110 382	756
<b>Total</b>	<b>369</b>	<b>0,97%</b>	<b>302 610</b>	<b>820</b>

PERCO	Nombre d'épargnants	% par rapport à l'effectif	Versements globaux <sup>(1)</sup> (en euros)	Versements individuels moyens (en euros)
Cadres	465	8,17%	853 966	1 836
Etam	246	2,56%	206 405	839
Compagnons	143	0,63%	99 481	696
<b>Total</b>	<b>854</b>	<b>2,25%</b>	<b>1 159 852</b>	<b>1 358</b>

(1) Versements globaux des collaborateurs hors abondement.

## FORMATION, MOBILITÉ ET PROMOTION INTERNE

Heures et actions de formation en 2011

	Heures	Actions
France	580 072	34 138
International	493 156	73 320
<b>Total</b>	<b>1 073 228</b>	<b>107 458</b>

Le budget formation représente 4% de la masse salariale en France et 2,5% à l'international (comme en 2010). Il concerne tous les collaborateurs, quel que soit leur niveau hiérarchique (les compagnons bénéficient de 51% des heures dispensées), y compris les intérimaires, et couvre tous les domaines : en plus des formations de base, les contenus sont en évolution permanente et soutiennent les plans d'actions en cours portant sur le management contractuel, la sécurité (39% des heures dispensées), les entretiens individuels, l'éthique, la diversité, l'environnement, etc. Les membres d'un même groupe en formation développent entre eux des échanges qui renforcent la culture de groupe : cet investissement important et dynamique de Colas se révèle porteur de valeurs multiples. La transmission des savoir-faire commence avec les parcours d'intégration et se poursuit tout au long de la vie professionnelle avec le tutorat, le parrainage et le développement des CQP<sup>(1)</sup> (79, après 61 en 2010). Par ailleurs, les 924 membres de l'Ordre des compagnons de la route du groupe Colas sont les garants de la transmission sur le terrain des valeurs et techniques de l'entreprise.

La promotion interne et la mobilité font partie de la culture managériale de Colas. La mobilité est à la fois la condition de l'adaptation aux évolutions du marché et un aspect essentiel du développement des carrières grâce à des expériences diversifiées. Afin de la renforcer, le Comité de Direction Générale a organisé en 2011 un questionnaire direct pour susciter les vocations et fluidifier l'information. L'entretien professionnel individuel annuel est une priorité pour organiser la progression des carrières et préparer les dirigeants de demain : son utilisation effective fait partie désormais des critères d'appréciation de la performance des managers au même titre que les résultats en matière de sécurité.

### Acceptation sociétale des sites de production

Colas gère un nombre important de sites de production de matériaux de construction : granulats, béton prêt à l'emploi, enrobés, bitumes, émulsions, etc. L'acceptation de ces sites devient plus sensible, notamment chez les riverains. Les plans d'actions privilégient deux directions.

## EXEMPLARITÉ DES SITES DE PRODUCTION

Chaque site se doit de mettre en œuvre des actions de progrès qui vont au-delà des simples contraintes de conformité administrative. L'outil privilégié est la certification environnementale (ISO 14001, par exemple). La documentation et la mesure des actions de progrès s'appuient sur un système de check-lists qui couvre la plupart des activités de production de matériaux dans le monde. Ce dispositif est intégré au contrôle interne opérationnel. 1 700 sites ou installations de Colas dans le monde peuvent s'autoévaluer une fois par an à partir d'un questionnaire composé de plus de 100 questions factuelles portant notamment sur le stockage des produits chimiques et liquides, la prévention des risques (eau, air, déchets, sécurité, bruits), les procédures formalisées et le dialogue avec les parties prenantes locales. La Direction Environnement de Colas anime la consolidation des questionnaires, l'analyse et la communication des résultats ainsi que des plans d'actions qui en résultent, dynamisant ainsi l'amélioration continue des unités opérationnelles et la performance globale.

À fin 2011, 80% du chiffre d'affaires réalisé dans l'activité de production de matériaux de Colas dans le monde est couvert par au moins un de ces deux outils (certifications et check-lists), avec un objectif de porter ce taux de couverture rapidement à 90%.

Les matériaux de construction produits (granulats, liants, enrobés, béton, asphalte, bitume, peintures, etc.) respectent dans chaque pays les normes ou certifications applicables (FDS<sup>(2)</sup>, marquage CE ou dossier REACh<sup>(3)</sup> dans l'Union européenne, etc.) et s'engagent dans des certifications volontaires (éco-profils par exemple).

En 2011, un nouveau programme a été lancé pour renforcer et mettre en valeur la contribution des carrières et gravières à la biodiversité : chaque site en activité identifie une espèce protégée qui s'y trouve et s'engage à favoriser son développement et à l'étudier en partenariat avec des scientifiques, dans la transparence avec les riverains ; à défaut de pouvoir identifier une telle espèce, le site héberge des ruches. À ce jour, on peut estimer qu'un quart des sites satisfait déjà l'essentiel de ces critères.

### INITIATIVE D'UN DIALOGUE RÉGULIER AVEC LES RIVERAINS

Le dialogue permet de mieux comprendre les attentes, d'expliquer la réalité et les contraintes des sites de production, et de progresser dans la compréhension mutuelle afin de prévenir les situations de crise. En 2011, 44% (46% en 2010 sur un périmètre moins étendu) du chiffre d'affaires de l'activité de production de matériaux de Colas bénéficie d'une structure formalisée de dialogue local, chiffre encore en dessous de l'objectif qui est de dépasser 50% rapidement.

(1) Certificats de qualification professionnelle pour la validation des acquis de l'expérience.

(2) Fiches de données de sécurité (essentiellement dans les pays de l'OCDE).

(3) Règlement européen pour l'enregistrement des substances chimiques produites ou utilisées dans l'Union européenne.

Les impacts des chantiers sur l'environnement sont en revanche peu importants :

- les travaux neufs représentent moins de 20% du chiffre d'affaires travaux total. Leur impact est pris en compte lors de la conception. Lors de la réalisation, l'action de Colas est en général limitée à l'application et à l'amélioration des plans de respect de l'environnement des clients;
- l'activité courante (le montant moyen d'un chantier Colas dans le monde est inférieur à 100 000 euros) est constituée d'entretien ou de réaménagement de voies existantes, dans la route comme dans le rail. Sur des emprises déjà artificialisées, les questions environnementales se limitent à une bonne gestion des produits liquides et des déchets (inertes pour la plupart).

Au-delà d'actions facilitant la cohabitation des chantiers avec les riverains, certaines techniques de construction ou de remise en état de canalisations sans tranchée sont développées, de même que les revêtements silencieux (ex. Nanosoft®, Rugosoft®) appréciés par les riverains et les usagers (le bruit est reconnu comme la première nuisance environnementale) avec près d'un million de m<sup>2</sup> réalisés en 2011.

## Éthique

Le respect de l'éthique est un des principes intangibles du groupe Colas. Cet élément est intégré dans le dispositif de contrôle interne. L'impérative nécessité d'appliquer ces principes est systématiquement et régulièrement réaffirmée dans le cadre de réunions des collaborateurs plus exposés de par leurs fonctions aux risques de manquements dans ce domaine. Une politique systématique de formation des dirigeants est mise en place et actualisée chaque année, s'ajoutant à une diffusion systématique du code d'éthique du groupe Bouygues à l'ensemble des collaborateurs. Une compétition loyale et ouverte offre à Colas de meilleures conditions pour promouvoir son savoir-faire et développer des relations de partenariat de long terme avec ses clients. La transparence et la circulation de l'information sont aussi des gages d'efficacité collaborative et d'épanouissement de l'encadrement : l'accord entre les valeurs des collaborateurs et celles de l'entreprise constitue un levier d'adhésion et de motivation.

Colas déploie de nombreuses actions concrètes, en y associant souvent des partenaires indépendants comme l'AQP<sup>(1)</sup>, pour un système de pesée inviolable des centrales d'enrobage françaises assurant la traçabilité des livraisons, ou comme la vente aux enchères de matériels de travaux publics d'occasion, sous le contrôle de Tracfin<sup>(2)</sup>, chargé d'éviter les transactions illégales en liquide et le recyclage d'« argent sale ».

(1) Association Qualité Pesage.

(2) Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins.

## Cinq autres grands enjeux

### Sécurité

La sécurité est au cœur des priorités chez Colas depuis de nombreuses années.

#### PRÉVENTION DES ACCIDENTS AU TRAVAIL

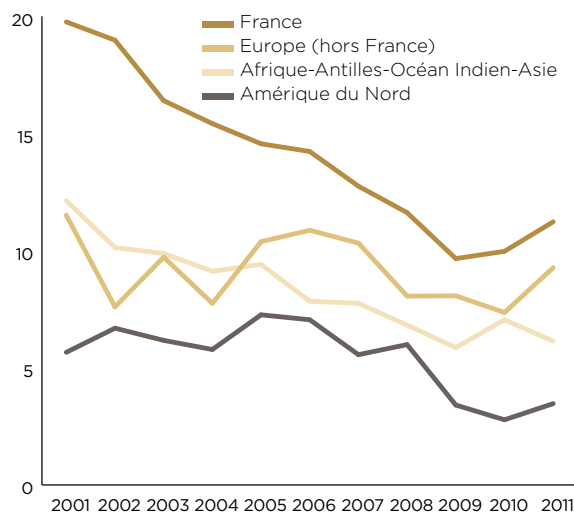
Évolution des indicateurs de sécurité<sup>(1)</sup>

Filiales métropolitaines	Taux de fréquence	Taux de gravité annuel	Indice de sécurité	Accidents du travail mortels	Accidents de trajet mortels
2009	9,66	0,42	4,06	2	0
2010	9,97	0,48	4,79	1	2
2011	11,23	0,49	5,50	2	4

Filiales internationales	Taux de fréquence	Taux de gravité annuel	Indice de sécurité	Accidents du travail mortels	Accidents de trajet mortels
2009	5,98	0,19	1,14	6	1
2010	6,08	0,16	0,97	6	2
2011	6,17	0,23	1,42	6	0

(1) La différence de niveaux de taux entre la France et l'international s'explique principalement par les différences de définitions réglementaires de l'accident du travail selon les pays. En France, cette définition est beaucoup plus large que dans la plupart des autres pays.

#### Évolution des taux de fréquence dans le monde depuis dix ans



Après avoir atteint en 2010 les objectifs fixés cinq ans plus tôt, de nouveaux objectifs ont été fixés à l'horizon 2015 : taux de fréquence<sup>(1)</sup> des accidents des collaborateurs permanents inférieur à 5 en France et 3 à l'international, et taux de fréquence divisé par deux pour les intérimaires ; nombre d'établissements sans accident du travail supérieur à

300 en métropole; nombre de collaborateurs sauveteurs secouristes du travail supérieur à 35% des effectifs du Groupe dans le monde (avec au minimum deux sur chaque chantier). La politique de prévention des accidents de Colas s'appuie sur de multiples initiatives, animées au quotidien sur le terrain par des relais : évaluation des risques, sensibilisation des collaborateurs avec des outils et des logiciels, concours sécurité, présentation des consignes de sécurité, analyse de comportement par vidéo, observatoire des accidents graves et mortels, etc. En 2011, malgré les efforts de l'encadrement et des préventeurs, les indices de sécurité sont en baisse (5,50 en métropole et 1,42 à l'international, à comparer respectivement à 4,79 et 0,97 en 2010). En conséquence, chaque filiale a pour instruction d'établir de nouveaux plans d'actions. De nombreux établissements sont certifiés (Ohsas 18001, Mase, LO, etc.) : ils représentent 37% du chiffre d'affaires, comme en 2010 (métropole et international).

#### Évolution du nombre de sauveteurs secouristes du travail

	2009	2010	2011
France	11 225	11 441	11 865
International	8 128	8 307	8 081
<b>Total</b>	<b>19 353</b>	<b>19 748</b>	<b>19 946</b>

La formation de secourisme bénéficie aux autres collaborateurs, aux proches et à la société en général, tout en renforçant la sensibilisation aux enjeux de sécurité. En 2011, les sauveteurs secouristes étaient 19 946, soit 32% de l'effectif total (31% en 2010).

#### SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Depuis 1997, date de signature de la première charte de sécurité routière en France, renouvelée trois fois et complétée par une charte européenne elle-même reconduite, Colas mène une politique de prévention des accidents de la route très volontariste. Plus de 500 relais sécurité routière transmettent les bonnes pratiques de conduite, communiquent sur les moyens d'éviter des accidents, collaborent à l'organisation du travail, etc. En 2010 et 2011, plus de 33 000 guides de conduite sûre et économe élaborés pour les conducteurs d'engins et de véhicules ont été diffusés, et la campagne énergie a permis de rappeler les vertus d'une conduite apaisée en matière de sécurité.

#### Comparaison de l'évolution du nombre d'accidents et du parc automobile entre 1997 et 2011 en France

	1997	2003	2007	2011	Variation 2011/1997
Nombre de véhicules	13 746	20 588	25 380	27 247	+ 98%
Nombre d'accidents avec tiers <sup>(1)</sup>	3 024	2 334	2 407	2 268	- 25%
Fréquence	0,220	0,113	0,095	0,083	- 62%

(1) Accidents avec tiers responsables ou non suivant le principe de l'évitabilité.

Le taux de fréquence des accidents impliquant des véhicules en France a été quasiment stable en 2011, se maintenant à son plus bas niveau depuis 1997 (0,083 en 2011, à comparer à 0,082 en 2010 et 0,220 en 1997). En quatorze ans, il a baissé de 62%, malgré une croissance du parc de véhicules et d'engins de 98%. La démarche se généralise progressivement à tous les pays dans lesquels Colas est implanté.

#### SANTÉ

« *Ceux qui travaillent dans les métiers des enrobés bitumineux routiers ne doivent pas s'inquiéter de la nouvelle classification du Circ<sup>(1)</sup>. Les deux études clés sur l'animal sur les bitumes routiers n'ont montré aucun risque de cancer, et l'étude massive du Circ sur les personnes travaillant dans les revêtements bitumineux en Europe n'a fait apparaître aucun risque supplémentaire de cancer; en conclusion, un danger<sup>(2)</sup> possible, mais aucune indication d'un risque quelconque. »*

**Jim Melius<sup>(3)</sup>,  
DrPH, MD (docteur en médecine et en santé publique), autorité dans le domaine de la santé au travail pour le syndicat des travailleurs de la construction en Amérique du Nord**

(1) Centre international de recherche sur le cancer (agence de l'Organisation mondiale de la santé).

(2) Le danger est quelque chose de propre au produit; le risque résulte de l'exposition au produit.

(3) Après avoir servi au NIOSH (équivalent américain de l'INRS) et dans divers comités de l'Académie des sciences des États-Unis, le docteur Melius a rejoint le syndicat LIUNA (affilié à l'AFL-CIO), dont il est administrateur; il siège par ailleurs au comité de suivi médical créé à la suite de l'effondrement des tours du World Trade Center; il faisait partie des experts du Circ dans la rédaction de la monographie du bitume en octobre 2011.

(1) Nombre d'accidents du travail avec arrêt x 1 000 000 / nombre d'heures travaillées.

Colas est engagé dans une démarche globale de protection de la santé pour encourager une bonne hygiène de vie (« école du dos » chez Colas Belgium, partenariat médical aux États-Unis, par exemple). En France, l'amélioration de l'ergonomie des engins et leur adaptation aux seniors font l'objet de la démarche Ergomat (en cours de déploiement à l'international); Colas participe activement au travail d'identification des facteurs de pénibilité pour chaque poste et des moyens de les réduire (bruit et vibration, ergonomie des postures de travail); les programmes sur la réduction des poussières et sur le stress se poursuivent; une « boîte à outils » a été mise au point et diffusée pour lutter contre les addictions. Dans des pays l'autorisant, des tests de détection de drogue ou des alcootests sont réalisés sur les lieux de travail de manière aléatoire.

La politique de prévention du risque chimique est traitée dans d'autres parties du présent document <sup>(1)</sup>.

### Action citoyenne dans les pays dits « du Sud »

Les infrastructures ne s'exportent pas. Elles se construisent sur place avec des moyens humains locaux. Ces travaux sont très sensibles aux coûts de transport des matériaux pondéreux et aux délais très courts de mise en œuvre (quelques heures pour la prise du béton ou la mise en œuvre des enrobés). L'implantation internationale de Colas répond à la recherche d'opportunités de croissance et d'équilibre des risques pays et non à des objectifs de délocalisation des coûts.

Présent au Maroc et à Madagascar depuis plus de cinquante ans avec une activité importante, implanté de manière plus récente ou moins significative ailleurs (Afrique du Sud, Bénin, Djibouti, Indonésie, Togo, Gabon, etc.), Colas contribue dans ces pays, au-delà de ses chantiers, au développement économique, social et culturel, à la croissance et à la protection de l'environnement.

**Social** : politique volontariste en matière de rémunération, de formation, de promotion, d'avantages sociaux, etc.

**Santé** : actions en faveur des collaborateurs locaux, de leurs familles et des populations résidant à proximité : visites médicales, dispensaires, prévention du sida, lutte contre le paludisme, etc.

**Environnement** : priorité à la protection de la biodiversité, à la lutte contre le déboisement et aux déchets.

**Société** : actions de mécénat éducatif, distribution d'eau et/ou viabilité de l'eau pendant la réalisation de chantiers, aide lors de sinistres frappant les populations proches des chantiers (incendies, inondations, etc.).

**Droits humains** : démarche basée sur la dignité du personnel local et sur une éthique de comportement vis-à-vis du reste de la population, notamment les sous-traitants et fournisseurs. Les collaborateurs sont les relais naturels pour faire respecter à leur tour les droits humains dans leurs relations professionnelles avec le reste de la société.

« Je m'appelle Kadarusman, et je suis chargé de cours dans un institut local de formation à la pêche en Papouasie, l'Apsor, en Indonésie, et il m'est arrivé une chose que je n'aurais jamais imaginée, même en rêve : je poursuis aujourd'hui une thèse de doctorat à l'Université Paul-Sabatier de Toulouse, en France.

Ma thèse porte sur le poisson arc-en-ciel (*Melanotaenia Mairasi*), une espèce quasiment disparue, que l'on a trouvée dans une zone de karst en Papouasie (Indonésie) grâce à une importante expédition scientifique pluridisciplinaire, la mission Lengguru. Cette mission a été lancée par l'IRD <sup>(1)</sup> avec d'autres institutions, internationales ou locales comme l'Apsor.

Depuis 2007 jusqu'à la dernière expédition en 2010, ABS et Wasco <sup>(2)</sup> ont, chaque année, largement soutenu cette mission de recherche scientifique importante sur la biodiversité. C'était la première fois que nous faisons connaissance dans le long parcours qui m'a conduit dans un projet international de protection du poisson arc-en-ciel.

Je connais bien les dirigeants d'ABS et de Wasco et leurs équipes, et je partage régulièrement avec eux le résultat de nos expéditions et de mes recherches. À travers ABS et Wasco, Colas m'a permis de mener mes recherches; ils s'intéressent vraiment au maintien de l'environnement, particulièrement en Indonésie. »

**Kadarusman Loba,**  
Chargé de cours à l'Apsor <sup>(3)</sup>

(1) Institut de recherche pour le développement (France).

(2) Filiales Colas en Indonésie.

(3) Académie des pêches de Sorong, institut local de formation à la pêche en Papouasie (Indonésie).

(1) Cf. rubriques « Risque chimique » et « Risques opérationnels ».

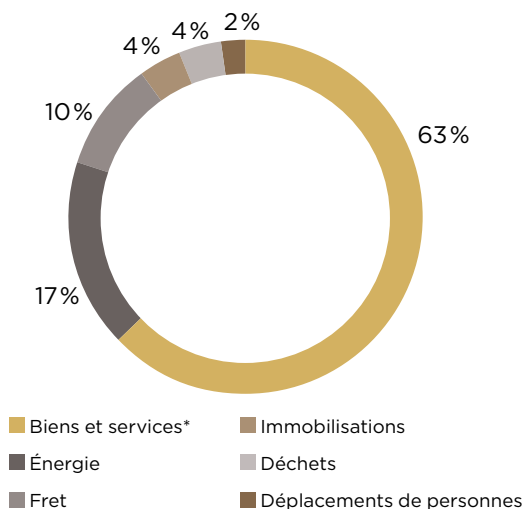


## Énergie et gaz à effet de serre

L'ensemble de l'environnement économique est et sera impacté par la contrainte carbone. Conscient d'une adaptation nécessaire, Colas offre une gamme de produits et de techniques à plus bas coût carbone et développe des plans d'actions pour améliorer l'efficacité énergétique interne dans ses métiers.

### CONSOMMATION ET EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUES

**Évaluation globale :** Colas a finalisé en 2010 le calcul de son empreinte carbone consolidée au niveau mondial (périmètre 3a, interne et amont, selon la méthodologie de la norme ISO 14064). Le chiffre actualisé en 2011 est stable, à 12 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>, conformément aux attentes et à sa segmentation avec la même part dominante de matériaux pondéreux. Il est important de rappeler que ce type de chiffre consolidé reste entaché de plus de 20% de marge d'incertitude, malgré la qualité du travail réalisé et l'accès de Colas à la plupart des données en amont, facilité par l'intégration verticale de ses métiers. Ce calcul fournit cependant un ordre de grandeur utile et nécessaire pour évaluer le poids relatif du CO<sub>2</sub> évité au niveau du groupe Colas par des actions précises et bien mesurées (160 000 tonnes en 2011, contre 130 000 en 2010, soit 1,5% du total), et pour mieux identifier la segmentation de cette empreinte à partir de laquelle des plans d'actions peuvent être définis.



Pour mémoire, le poste « Non énergétique » est à 0 chez Colas.

\* Dans le cas de Colas, il s'agit de matières premières et de matériaux de construction (soit 29% d'enrobés, 21% de béton et 13% de divers).

**Outils de mesure :** l'efficacité énergétique de Colas nécessite de mesurer la consommation de carburants fossiles, l'électricité ne représentant qu'une faible part de l'empreinte énergétique totale. Si le suivi de la consommation des brûleurs des 580 postes d'enrobage est assez aisé, il est beaucoup plus complexe de suivre la consommation de 70 000 engins et véhicules répartis dans 800 établissements travaux et 1 400 sites de production. Dans ce but, Colas a équipé 2 000 engins et véhicules de systèmes de suivi de consommation et mène des discussions avec les fabricants de matériels pour l'installation de standards de transmission et de récupération des données en temps réel.

**Mobilisation du personnel :** Colas mobilise ses conducteurs de véhicules et d'engins pour réduire la consommation de carburants de 20% grâce à la conduite apaisée et à la suppression des fonctionnements ralentis des engins ou véhicules à l'arrêt. Cette campagne décline le thème des « trois plus » : plus d'économie, plus de sécurité, plus d'environnement. La quantification reste encore difficile mais l'engagement est perceptible et l'appropriation du thème progresse.

**Centrales d'enrobage :** la consommation des brûleurs de centrales fait apparaître un gain de 3% (18 000 tonnes équivalents CO<sub>2</sub>) mais elle est stationnaire à périmètre constant.

D'une manière générale, la question de l'efficacité énergétique est désormais bien identifiée chez Colas. Une équipe projet a été mise en place début 2012 pour dynamiser les réductions de consommation et leurs suivis chiffrés.

### CONTENU ÉNERGÉTIQUE DE L'OFFRE AUX CLIENTS

**Écovariantes :** afin de permettre d'évaluer les écovariantes des entreprises, Colas a engagé avec l'ensemble de la profession en France (Usirf) la mise au point d'un écocomparateur partagé sous extranet, SEVE®, mis en ligne en juillet 2010 et ouvert aux clients fin 2011. La démarche a été encouragée par le ministère français chargé de l'Environnement avec la signature d'une charte en mars 2009. En 2011, les écovariantes remportées par Colas représentent 29 000 tonnes de CO<sub>2</sub> évité (21 000 en 2010), avec un taux de réussite de 16% des propositions d'écovariantes (28% en 2010). À l'international, Colas a prévu pour 2012 une première adaptation de l'outil pour les pays et territoires de l'Océan Indien, puisqu'il a été conçu pour être facilement traduit et sa base de donnée adaptée d'un pays à l'autre.

**Néophalte BT<sup>®</sup>, Enrobés 3E<sup>®</sup>, Ecomat<sup>®</sup>, etc.** En 2011, la production industrielle d'enrobés et d'asphaltes tièdes passe en un an de 6 % de la production totale du Groupe à plus de 12 %, les filiales dépassant ainsi leur objectif de quasi-doublement à 11 % en 2011 (au niveau consolidé). Les plus forts pourcentages de production sont réalisés par les filiales routières américaines (32 %) et par la filiale Smac (100 %). Ces produits tièdes offrent un double avantage en économisant de 10 % à 30 % d'énergie et en réduisant de 70 % à 90 % les émissions de fumées. On peut estimer qu'un objectif de plus de 50 % en 2018 est possible.

**La gamme Végéroute<sup>®</sup>** substitue aux composants pétroliers des matières premières végétales et permet de diminuer les températures, voire les quantités de matériaux mis en œuvre : fluxant Végéflux<sup>®</sup>, liants V, Végéclair<sup>®</sup>, enduit de marquage à chaud Ostréa<sup>®</sup>, émulsion Neogreen<sup>®</sup>, enrobés Compo-mac V<sup>®</sup>, etc. Chaque fois, le bilan CO<sub>2</sub> est positif puisqu'il s'agit de « puits de carbone ».

**Les toitures photovoltaïques :** en 2011, dans un contexte de chute des prix de rachat de l'électricité, la puissance installée est de 8,8 MWc (18,5 MWc en 2010). Les efforts de Smac se portent désormais sur le développement de produits permettant de réduire la consommation énergétique des bâtiments, notamment par des façades innovantes.

## Recyclage

Le recyclage est un axe de développement naturel puisque Colas est à la fois un important producteur et consommateur de matériaux, le métier des travaux publics étant plus particulièrement gros consommateur de matières pondéreuses. L'activité routière est donc un carrefour privilégié pour le recyclage des matériaux. Il s'agit là d'un élément clé pour Colas mais aussi pour les clients, qui bénéficient ainsi de matériaux meilleur marché (l'intérêt économique est l'un des trois « piliers » du développement responsable).

### PLATEFORMES DE RECYCLAGE

En 2011, la production de produits recyclés est en hausse de 17 % alors que celle des carrières et gravières de Colas n'augmentait que de 9 %<sup>(1)</sup>. Ces recyclages (déblais terreux, croûtes d'asphalte ou d'enrobés, bétons de démolition, laitiers, mâchefers, etc.) totalisent 11 millions de tonnes (9 en 2010 et 8,7 en 2009), soit l'équivalent de 14 % de la production totale de granulats de Colas (11 % en 2010) ou la production de 32 carrières<sup>(2)</sup>. La production de matériaux recyclés augmente plus vite que celle de matériaux « neufs ».

### ENROBÉS BITUMINEUX

La production de Colas a incorporé en moyenne 12 % d'enrobés recyclés (10 % en 2010), ce qui correspond à la valorisation de près de 5 millions de tonnes de granulats et d'environ 230 000 tonnes de bitume, soit l'équivalent de la production d'une raffinerie moyenne, et à 87 000 tonnes de CO<sub>2</sub> évité. La situation est cependant contrastée : de 17 % à 22 % en Belgique, en Suisse et aux États-Unis, 9 % en France (7,2 % en 2010), marquant toutefois une progression globale (objectif France : 12 % en 2012). Si l'on considère qu'un taux compris entre 20 % et 25 % signifie que tous les enrobés de déconstruction disponibles sont recyclés, Colas serait à mi-chemin du maximum théorique de recyclage.

### LE RECYCLAGE EN PLACE

Celui-ci a continué de progresser, avec plus de 8,6 millions de m<sup>2</sup> de chaussées en 2011 (7,8 millions en 2010), pour l'essentiel en Amérique du Nord, au Royaume-Uni, en Afrique de l'Ouest et centrale, grâce à une gamme de techniques adaptées (Valorcol<sup>®</sup>, Recycold<sup>®</sup>, etc.). Ceci représente l'équivalent d'une route à deux voies de Bordeaux à Bruxelles.

## Risque chimique

L'objectif de Colas est d'assurer la maîtrise du risque résultant de l'usage de produits chimiques. Plusieurs priorités ont été fixées.

**Solvants :** abandon de l'usage en laboratoire, des fontaines à solvants en ateliers et du toluène dans les peintures routières.

**Pigments :** abandon des métaux lourds dans les pigments de peintures ; recherche de conditionnements sous forme non pulvérulente.

**Produits anticollants :** remplacement du fioul par des produits de la chimie végétale lors de l'application des enrobés.

**Fumées de bitume :** se reporter au paragraphe sur les risques opérationnels de la partie « Risques ». Dans ce domaine, Colas affirme son volontarisme dans la promotion des enrobés tièdes, lesquels ne génèrent pratiquement pas de fumées et permettent d'économiser de l'énergie : le pourcentage d'enrobés tièdes a bondi de 6 % en 2010 à plus de 12 % en 2011, grâce aux États-Unis, où ce pourcentage dépasse désormais les 30 %. Le déploiement est engagé partout : Amérique du Nord, Corée du Sud, Europe de l'Ouest et centrale, France (métropole et DOM), Gabon, Madagascar, Maroc, Maurice, etc.

(1) Basé sur une consolidation proportionnelle intégrale et non sur les volumes « part du Groupe ».

(2) Sur la base de la production moyenne permanente de Colas de plus de 100 000 tonnes par an.

**Résines :** projet de recherche Greencoat avec des partenaires et le soutien de l'ANR<sup>(1)</sup> dans le cadre de la chaire et de la fondation ChemSuD.

**Huiles usées :** maîtrise de l'élimination ou de la valorisation dans tous les pays, ce déchet constituant l'essentiel des déchets dangereux de Colas. Aujourd'hui, le taux de récupération des huiles usées est de 67% (56% en 2010) au niveau mondial consolidé. On estime que l'optimum se situe à 80% environ pour tenir compte des effets de stock et de la partie consommée par les engins eux-mêmes.

## Dialogue avec la société civile

À ces enjeux stratégiques ou majeurs s'ajoutent une écoute renouvelée et un engagement dans les débats qui traversent la société.

### Débat rail-route

Colas a une part de marché importante à la fois en travaux routiers et en travaux ferroviaires dans de nombreux pays (France, Royaume-Uni, etc.), ce qui lui permet de relativiser le débat entre les deux modes de transport. Colas fait également appel aux modes de transport alternatifs, ferroviaires ou fluviaux, pour ses besoins propres : plus d'un milliard de km en 2011. L'élasticité réelle de report entre les modes de transport étant faible, Colas s'efforce de faire progresser le bilan environnemental de chaque mode de transport, avec une politique d'innovation technique au service d'une plurimodalité équilibrée.

### Coût global des infrastructures publiques

Colas promeut une approche plus partenariale, tournée vers la notion de coût complet, en faveur de marchés publics innovants : PPP<sup>(2)</sup>, PFI<sup>(3)</sup>, MAC<sup>(4)</sup>, concessions, etc. Une infrastructure conçue et construite pour le long terme, puis régulièrement entretenue, optimise l'investissement public et réduit la consommation de ressources. On peut noter les marchés suivants, à des degrés divers d'avancement ou d'exploitation : concessions du tramway de Reims, des autoroutes A41 Nord et A63 dans les Landes en France, PPP de l'autoroute M6-M60 en Hongrie, du contournement routier de Vichy, de la voirie du Plessis-Robinson, de l'éclairage urbain à Libourne, PFI de maintenance urbaine à Portsmouth au Royaume-Uni, MPE<sup>(5)</sup> d'éclairage

public et de signalisation lumineuse tricolore à Paris, quatre contrats de maintenance de type MAC au Royaume-Uni couvrant un tiers du réseau national routier, cinq contrats CMA<sup>(6)</sup> similaires au Canada (Alberta et Red Deer County) et deux contrats de type MAC pour le rail au Royaume-Uni.

### Achats responsables

Colas fait appel à plus de 100 000 fournisseurs et sous-traitants dans le monde. Ils peuvent être classés en six familles : sous-traitants de proximité, fournisseurs locaux de matériaux, fournisseurs de matières premières mondialisées, fournisseurs nationaux ou internationaux de matériels, prestataires de services nationaux ou internationaux, fournisseurs divers.

Un travail d'identification pour chaque famille définit les degrés de liberté disponibles et les axes prioritaires d'achat responsable : sécurité, qualité, contrôle du travail illégal, respect des conditions de règlement, conception et bonne utilisation des matériels, etc. Colas expérimente différents outils de notation des fournisseurs bien qu'il soit impossible de tous les noter : en France, une démarche d'audit des fournisseurs se met en place. En parallèle, une évaluation des risques est en cours pour cibler les catégories d'achats à privilégier.

En matière d'achats dans les pays dits « du Sud », la problématique des délocalisations est très marginale pour Colas du fait de la nature de ses métiers, mais son implantation dans ces pays constitue un enjeu<sup>(7)</sup>.

### Participation à la vie collective, soutien de projets

Les actions de mécénat sont essentiellement locales, gérées par les filiales et leurs établissements. En métropole, il s'agit surtout de mécénats sportifs (50%) ou culturels (40%) pour un montant inchangé de 2,5 millions d'euros. À l'international, les proportions sont différentes, avec 30% pour le sport, 20% pour l'aide humanitaire, 15% pour l'éducation et 10% pour la culture, dans un budget également inchangé de 1,1 million d'euros.

Au niveau de Colas société mère, le mécénat de compétence (réhabilitation des allées du parc du château de Versailles), le mécénat culturel (commande de toiles à des artistes par la Fondation Colas, soutien à la troupe de danse internationale Akram Khan) et le programme d'ouverture humanitaire En route pour l'école avec Good Planet représentent 1,5 million d'euros.

(1) Agence nationale de la recherche (France).

(2) Partenariats public-privé.

(3) Private Finance Initiatives.

(4) Managing Agent Contractors (Royaume-Uni).

(5) Marché à performance énergétique.

(6) Contract Maintenance Area (Canada).

(7) Cf rubrique « Action citoyenne dans les pays dits "du Sud" ».

# Risques – Faits exceptionnels – Litiges

L'analyse, le suivi et la prévention des risques liés aux caractéristiques des métiers sont, de longue date, des principes essentiels dans la gestion du Groupe, placés au niveau le plus adapté à leur appréhension. L'organisation décentralisée du Groupe demeure la clé de la gestion de ces risques.

L'évaluation et la politique générale en matière de risques aux niveaux centraux sont gérées notamment par les remontées d'informations à travers le « reporting » ou, à l'inverse, la diffusion des meilleures pratiques. Mais ce sont les filiales et les établissements qui traitent, maîtrisent et suivent leurs risques. Le recensement et l'analyse des risques majeurs sont formalisés une fois par an par les Directions Générales Opérationnelles. Cette cartographie des risques est exprimée sous forme de recensement des principaux risques de nature à remettre en cause des objectifs opérationnels, financiers, stratégiques. Cette analyse est la source de plans d'actions destinés à tenter de réduire les risques ainsi identifiés et est complétée par une politique de prévention basée sur un suivi de la sinistralité, une analyse des phénomènes de causalité et des retours d'expérience. La coordination et l'animation au niveau central à travers des outils de reporting permettent de mieux identifier et analyser les risques, de centraliser les retours d'expérience pour les rediffuser dans les filiales et de bâtir une politique et des actions de prévention.

Les métiers exercés par Colas ne semblent pas présenter d'exposition importante à des risques majeurs ou systémiques, compte tenu de leur nature, de la dispersion des établissements et du nombre de chantiers réalisés. En dehors de la sensibilité normale à la situation économique et financière des différents pays dans lesquels Colas est implanté, les métiers présentent une dépendance à la commande publique dont l'évolution peut entraîner des conséquences en matière de volumes d'activité et de prix. La montée de l'endettement public et la crise de la dette souveraine dans de nombreux pays (notamment en Europe, France incluse) où Colas est implanté renforcent bien évidemment ce facteur de risque. L'importance des activités de maintenance et d'entretien des infrastructures indispensables à la mobilité des hommes et des marchandises et donc pour l'activité économique, la large répartition géographique des implantations, la diversité des activités, la capacité à pouvoir répondre à des formules de contrats complexes sont des éléments qui viennent pondérer ce risque.

## Les risques juridiques

### Nature des activités

Les activités de Colas sont caractérisées par l'importance du nombre de contrats et par une passation et

une exécution décentralisées de ces derniers. Outre les règles généralement applicables (droit de la concurrence, droit pénal...), la plupart des contrats passés avec des pouvoirs adjudicateurs ou des entités adjudicatrices sont soumis à des règles particulières, que cela soit au niveau national ou international. Du fait de cette multiplicité de contrats et d'une organisation décentralisée, Colas est inévitablement confronté et exposé à une occurrence de non-respect des règles juridiques, et ce malgré des efforts importants de prévention en amont (information, formation, charte...) et une politique de sanction en aval. Ces risques, qui peuvent se traduire par des sanctions financières (sanctions des autorités de concurrence par exemple), pourraient en outre engendrer des risques pénaux ou civils ou de perte de marchés (interdiction de répondre à certaines commandes) ou de perte d'image. L'occurrence et l'évaluation de ce risque sont très difficiles à mesurer.

### Litiges significatifs au 31 décembre 2011

#### • Demandes de dommages civils :

– Dommages civils réclamés en Hongrie. Plusieurs sous-filiales hongroises (Egut, Debmur, Alterra) font l'objet de demandes de dommages civils suite à des décisions du Conseil de la concurrence hongrois. L'ensemble de ces demandes représente un montant total d'environ 25 millions d'euros, la demande la plus importante concernant la société nationale des autoroutes hongroises, qui représente 19 millions d'euros. Dans ce dossier, un expert mandaté pour évaluer le préjudice a rendu un rapport le 22 avril 2010 concluant à l'absence de préjudice pour le client. Le client ayant contesté la conclusion de cette expertise, l'expert a confirmé son analyse devant le tribunal le 10 décembre 2010. Le tribunal, suite aux demandes de la société des autoroutes, a néanmoins en septembre 2011 nommé un nouvel expert en construction et un expert en comptabilité. La prochaine audience est programmée en mars 2012.

– Dommages civils réclamés par le conseil général de la Seine-Maritime à la filiale Colas Île-de-France – Normandie. Suite à la condamnation de six entreprises, dont Colas Île-de-France – Normandie, pour des pratiques d'entente sur les marchés d'enrobés de la Seine-Maritime entre mars 1991 et décembre 1998, le conseil général a déposé une requête le 25 février 2010 pour demander la nullité des contrats passés et le remboursement du prix versé et, à titre subsidiaire, faire condamner les entreprises contractantes à rembourser le préjudice subi. Le montant total réclamé aux six entreprises à titre principal est de 133,7 millions d'euros, et à titre subsidiaire, de 35,6 millions d'euros. Colas Île-de-France – Normandie conteste ces demandes. Les mémoires en défense ont été déposés devant le tribunal administratif en novembre 2011.

• Le risque lié aux contrôles Urssaf fait l'objet de provisions jugées suffisantes pour faire face à l'ensemble

des vérifications effectuées auprès d'un nombre élevé de sociétés du Groupe. Fin 2009, un redressement important a été notifié par l'Urssaf au titre d'allègements de charges sociales liés aux dispositifs « Tepas » et « Fillon », et ce, au premier euro pour les exercices 2006-2008, au motif de la non-délivrance des informations sous forme dématérialisée qui seraient requises, selon l'Urssaf, par le Code de la sécurité sociale. La société et ses filiales estiment n'être nullement dans les conditions d'une taxation forfaitaire prévue par l'article R. 242-5 du Code de la sécurité sociale dès lors qu'elles ont remis les documents ou justificatifs nécessaires à la réalisation du contrôle et que leur présentation en permettait l'exploitation. Il est difficile d'estimer aujourd'hui les éventuelles conséquences financières de ce redressement puisqu'il repose sur une question de principe selon laquelle toutes les exonérations « Tepas » et « Fillon » pourraient être rejetées au seul motif que Colas a transmis ses états justificatifs sous format papier et non sous format dématérialisé. Le montant de ce redressement est évalué à 52,6 millions d'euros. Les contestations sont devant les commissions de recours amiables, qui n'ont pas statué à ce jour (à l'exception de Colas Île-de-France - Normandie, pour laquelle une saisine du tribunal des affaires de sécurité sociale a eu lieu).

- Contrat de l'autoroute A 2 Cernavoda-Constanta, en Roumanie :

Les négociations avec l'État roumain suite aux difficultés rencontrées sur le contrat de construction de l'autoroute A 2 Cernavoda-Constanta (20 km à réaliser en conception-construction pour un montant de 175 millions d'euros) n'ont pu aboutir. Colas a résilié le contrat pour fautes contractuelles du maître de l'ouvrage le 28 mars 2011. Colas a déposé une requête d'arbitrage auprès de la Chambre de commerce internationale le 19 décembre 2011, réclamant notamment le versement de plus de 150 millions de lei roumains (un peu plus de 35 millions d'euros) plus intérêts au titre des préjudices contractuels subis. Dans le cadre de cette procédure arbitrale, l'État roumain pourrait éventuellement faire une demande reconventionnelle.

## Les risques industriels et environnementaux

(usines d'émulsion, de production de membranes bitumineuses, carrières, centrales d'enrobage ou d'asphalte, usines de raffinage de bitume...)

L'incendie et l'explosion : l'importance de ce risque varie selon la taille et la nature d'activité des sites. Ce risque est considéré comme non significatif pour la plupart des sites industriels, du fait de leur taille limitée. Ces sites sont cependant sous surveillance régulière pour réduire l'occurrence de tels événements (procédures de permis de feu et audits par thermographie infrarouge des installations thermiques et électriques, par exemple, renforcent les actions de maintenance préventive). Les sites plus importants ou plus sensibles de par leur nature d'activité sont traités spécifique-

ment. Au-delà des réglementations, ils sont suivis en liaison avec les départements ingénierie de leurs compagnies d'assurances qui émettent des recommandations en matière de prévention des risques. Sont concernés :

- le site de Courchelettes (filiale Axter) de production de membranes d'étanchéité;
- le site de SRD à Dunkerque de production de bitume et produits raffinés.

L'ensemble des sites font l'objet de couvertures d'assurances adaptées.

Les sites industriels relèvent en France de la réglementation des installations classées. Des engagements de remise en état des sites d'exploitation de carrières sont définis avec les autorités préfectorales et font partie intégrante des autorisations d'exploitation. Le principe est identique dans les autres pays où Colas exploite ce type d'installations. Ces engagements sont provisionnés dans les comptes et révisés, ajustés périodiquement. Au 31 décembre 2011, ces provisions s'élevaient à 152 millions d'euros (133 millions d'euros à fin 2010). Une politique systématique de certification environnementale (norme ISO 14001, par exemple) est menée. La documentation et la mesure des progrès sont réalisées par un travail d'animation des audits de suivi et de certification avec l'aide d'organismes extérieurs et de moyens internes, et s'appuient sur un système de check-lists mondialisées, déployées depuis trois ans, qui couvrent désormais la plupart des activités de production de matériaux et permettent de consolider les plans d'actions. À fin 2011, 80% du chiffre d'affaires réalisé dans l'activité de production de matériaux de Colas dans le monde est couvert par au moins une certification ou l'usage des check-lists internes. L'ensemble du dispositif a été intégré au système de contrôle interne pour la France et l'international. En ce qui concerne la remise en état du site de SRD en fin d'exploitation, des engagements sont provisionnés dans les comptes de la société sur la durée prévisionnelle de l'exploitation et les montants sont réactualisés périodiquement.

Certains de ces sites de production pourraient être à l'origine de pollutions accidentelles (rupture de canalisations ou d'installations de stockage) même si les installations sont conçues et maintenues pour réduire au maximum l'occurrence de tels événements (exemple : bacs de rétention). Compte tenu de la multiplicité des sites, de leur taille modeste, et de la gestion de ces risques, un éventuel incident devrait être de portée limitée et non significatif au niveau du Groupe.

Les processus de production de ces installations industrielles entraînent l'émission de CO<sub>2</sub> mais ces installations ne sont encore que rarement soumises à la procédure de quotas (excepté SRD, cf. ci-dessous). Cette situation est toutefois en évolution rapide dans les pays de l'Union européenne. Les autres émissions atmosphériques sont encadrées par des contrôles réguliers des autorités extérieures et par des contrôles internes.

La Société de la Raffinerie de Dunkerque (SRD), acquise le 30 juin 2010, est une usine de production d'huiles, de bitumes et de produits de spécialités obtenus par le raffinage de produits pétroliers. Elle relève de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement et, du fait de la nature des produits, est soumise à plusieurs directives européennes : Seveso « seuil haut », Combustion, régissant les émissions atmosphériques des installations importantes de combustion, et IPPC (Integrated Pollution Prevention and Control), régissant les activités polluantes. Les exigences associées sont transcrites par les autorités préfectorales dans des autorisations d'exploiter. Les installations sont conçues et maintenues afin de se prémunir ou de réduire au maximum l'occurrence d'un accident de pollution ou de tout incident majeur. Des programmes de contrôle spécifiques sont en place, vérifiés par un service interne d'inspection. La pertinence et le suivi des programmes sont audités régulièrement par les services de l'État. Des scénarii d'accidents sont définis avec l'administration dans le cadre d'études de danger et les moyens de secours sont formalisés dans des plans d'opération internes. La maîtrise des risques repose notamment sur le professionnalisme des collaborateurs, qui s'appuient sur des procédures strictes d'exploitation formalisées dans un système de gestion de la sécurité (SGS) respectant la norme ISO 14001. Ce système est présenté une fois par an au Comité local d'information et de concertation (Clic), instance composée de représentants de l'administration, dont le sous-préfet, des collectivités locales, du milieu associatif et des industriels. Les incidents ou accidents mineurs sont enregistrés et analysés. Les modifications font l'objet d'une analyse des modes de défaillance, de leurs effets et de leur criticité (Amdec), méthode normalisée d'analyse des risques industriels pour des systèmes complexes. Les travaux de maintenance sont étroitement orientés par le système de gestion de sécurité et par les recommandations des départements ingénierie des compagnies d'assurances vers l'entretien préventif. L'installation est arrêtée tous les cinq ans pour des investissements lourds de remise à niveau, appelés « grand arrêt ». Enfin, SRD est régulièrement contrôlée par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal), chargée de vérifier la bonne application des procédures. D'autre part, les processus de production des installations entraînent l'émission de CO<sub>2</sub> et, de ce fait, le site est soumis au système des quotas dont les déclarations sont contrôlées par un cabinet d'auditeurs agréé.

Trois autres sites beaucoup plus petits sont classés Seveso « seuil bas » : il s'agit de dépôts d'explosifs pour l'exploitation de sites de carrières en Martinique, à Mayotte et à Saint-Martin.

En dehors du contexte européen, on peut citer la raffinerie KBC en Malaisie (filiale thaïlandaise Tipco) et quelques dépôts d'explosifs en Afrique ou dans l'Océan Indien. Ces installations sont gérées selon les mêmes règles de prévention qu'en Europe, mais dans des cadres administratifs différents en fonction des pays hôtes.

## Le risque de crédit ou de contrepartie

Compte tenu du nombre de clients extrêmement dispersés dans l'activité routière, l'étanchéité, la sécurité signalisation, les matériaux de construction (nombreux clients privés, collectivités locales), le risque de contrepartie significatif est faible. Dans l'activité ferroviaire, une part très importante est réalisée avec les entreprises ou organismes d'État en charge des infrastructures. Pour la partie privée, l'analyse préalable du client, complétée par le recours, chaque fois que cela est possible, à des organismes d'assurance-crédit, réduit ce risque. Les risques les plus importants peuvent être chiffrés à travers l'analyse statistique à quelques centaines de milliers d'euros. La crise financière, en augmentant ces risques, a renforcé les procédures préalables à la signature et au démarrage des contrats de construction.

L'activité de Colas est réalisée à 92 % en Europe ou en Amérique du Nord (États-Unis ou Canada). L'exposition au risque pays est donc faible, de même que les risques de non-paiement, puisque 64 % du chiffre d'affaires est réalisé pour des clients publics (États, collectivités territoriales), avec de nombreux contrats de faible montant.

L'activité dans des pays à risques, avec des notations faibles par les organismes internationaux ou d'assurance-crédit comme la Coface, est concentrée sur des contrats dont les financements proviennent le plus souvent d'organismes de financement multilatéraux (FED, Banque mondiale, etc.).

Les retards de paiement de créances constatés à fin 2011 ont été notablement réduits par rapport au 31 décembre 2010. Ces créances sont en très grande majorité des créances d'État ou de collectivités. Elles entraînent des coûts financiers supplémentaires imprévus à réclamer aux clients, mais leur règlement final ne semble pas représenter à ce jour un risque élevé.

## Les risques opérationnels

Des actions importantes sont menées dans le domaine des transports d'engins de chantier ou d'équipements industriels (rappel des réglementations en matière de convoi exceptionnel, généralisation dans les filiales d'un logiciel de calcul des charges, élaboration par chaque filiale d'un plan d'actions transport, rappel des instructions et procédures d'arrimage des engins transportés, rappel des procédures de contractualisation des transports et des locations de matériel), en matière de prévention d'incendie (notamment dans les activités de travaux d'étanchéité) et, enfin, de prévention dans les activités de travaux souterrains pouvant entraîner des ruptures dans les réseaux de fluides dangereux comme le gaz.

Les risques d'accidents du travail et ceux liés aux déplacements : le Groupe mène, depuis de très longues années, une politique extrêmement volontariste

de prévention et de formation, qui a permis d'obtenir des améliorations significatives et permanentes, d'où une baisse importante et continue des taux de fréquence des accidents du travail ou de la circulation routière (même si l'on constate une légère augmentation en 2011).

Les risques de santé au travail font l'objet d'un suivi régulier. En particulier, celui de l'exposition aux fumées de bitume fait l'objet d'une surveillance ancienne chez Colas, depuis une vingtaine d'années, tant en France qu'à l'international, et des représentants de Colas participent à la plupart des groupes de travail concernés. Ce suivi est coordonné par les Directions des Ressources Humaines et Environnement et reporté régulièrement à la Direction Générale. Depuis longtemps, Colas collabore avec la médecine du travail et les administrations sur ce sujet, et a classé le risque comme « faible et suffisamment réduit », sauf dans les utilisations en milieu fermé (tunnels), pour lesquelles une analyse de risque spécifique est nécessaire du fait de l'effet combiné des gaz d'échappement des engins et des questions de ventilation. Le seul effet indésirable sur la santé qui soit avéré dans les conditions de travail des chantiers routiers est celui d'une irritation des voies respiratoires et des yeux.

Le Centre international de recherche sur le cancer (Circ) a publié, le 19 octobre 2011, un nouveau classement faisant suite à la revue scientifique de toutes les études disponibles dans le monde pour statuer sur le caractère éventuellement cancérigène du bitume ou de ses fumées. Il a décidé de classer en catégorie 2B, c'est-à-dire possiblement cancérigène, l'exposition professionnelle pendant l'application des enrobés ou de l'asphalte. Ce classement indique que, malgré un grand nombre d'études réalisées, le Circ ne peut conclure à l'existence ni à l'inexistence d'un lien probable ou avéré entre les utilisations routières du bitume et le cancer. Cette expression de doute et de prudence scientifique est une invitation à la communauté scientifique à poursuivre ses recherches, notamment sur les éventuels mécanismes d'actions au niveau bio-cellulaire. Elle s'appuie sur les nombreuses études épidémiologiques ou de laboratoire, qui n'ont pas mis en évidence d'effets cancérigènes dans les conditions d'exposition aux travaux routiers.

Sur la base de l'ensemble de ces études réalisées, Colas ne modifie pas son appréciation sur le risque de cancer lié aux fumées de bitume qu'il évalue toujours comme « faible et suffisamment réduit » (selon les termes administratifs en vigueur) dans les conditions de chantier. Rien n'indique, à ce stade, que l'Union européenne ou les États-Unis aient décidé de remettre en cause cette analyse au vu de la synthèse du Circ, mais Colas reste très à l'écoute des éventuelles solutions réglementaires qui pourraient voir le jour. En France, Colas maintient sa vigilance sur ce sujet, de récents recours devant les tribunaux et des tentatives de campagnes médiatiques de déstabilisation ayant comme objectif la remise en question d'un des principaux matériaux utilisés par la profession routière. Colas poursuit les mesures de l'exposition des collaborateurs sur chantier et continue de faciliter le travail des chercheurs. De façon proactive, Colas continue sa politique d'innovation pour assurer, de manière

individuelle et collective, la sécurité et la santé des collaborateurs travaillant sur les chantiers de mise en œuvre d'enrobés ou d'asphalte. En octobre 2011, Colas a décidé d'élargir au reste du monde la politique d'achats de finisseurs (matériel d'application d'enrobés) consistant à n'acheter que des finisseurs bénéficiant d'un système d'aspiration de fumée sur chantier (sous réserve de la disponibilité des tailles de machines requises). Tous les finisseurs de Colas en Amérique du Nord (au-dessus de 7 tonnes) sont ainsi équipés de ces hottes aspirantes.

Au-delà, Colas affirme sa volonté, depuis plusieurs exercices, de généraliser l'emploi d'enrobés et d'asphaltes tièdes, qui permettent de réduire significativement les températures d'application des produits contenant du bitume et de supprimer quasiment les émissions de fumées de bitume, et sollicite l'engagement des pouvoirs publics et des maîtres d'ouvrage pour que la généralisation en soit rapide.

Les brevets et techniques ne semblent pas présenter de risques d'obsolescence. La politique de Colas en matière de recherche et développement permet un renouvellement et une modernisation permanents de ce savoir technique.

Les risques généraux d'exécution des contrats sont relativement limités par le nombre important de contrats et la faible valeur moyenne de chacun. Cependant, il existe également des contrats de taille importante exécutés par certaines filiales. Pour ces grands projets, un suivi spécifique est mis en place, mais ceux-ci sont plus sensibles à l'aspect complexité, conception, sujétions (géologiques, archéologiques, mise à disposition des terrains pour construire l'ouvrage), réalisation, délais d'exécution, etc. Ainsi, la filiale slovaque ISK rencontre des difficultés dans la réalisation d'un contrat à forfait pour la construction et la rénovation d'une centrale électrique à Mochovce et l'exécution des travaux.

Les activités de Colas peuvent être également sensibles aux phénomènes naturels, et particulièrement aux conditions météorologiques. Lorsqu'elles sont défavorables (pluies, neige, gel), elles peuvent entraîner des coûts supplémentaires de réalisation de travaux ou supporter des dépenses fixes supplémentaires lors de périodes où l'activité est arrêtée.

## Les risques de liquidité

Au 31 décembre 2011, la trésorerie nette disponible s'élève à 332 millions d'euros, auxquels s'ajoute un montant de 1 400 millions d'euros de lignes bancaires à moyen terme confirmées et non utilisées à cette date. Au cours de l'année, Colas a renouvelé un programme de cession de créances confirmé à échéance 2014 pour un montant de 300 millions d'euros. Le Groupe n'est donc pas exposé à un risque de liquidité.

Les crédits bancaires contractés par les sociétés du groupe Colas ne comportent pas de clause financière significative susceptible d'entraîner leur exigibilité et/ou leur remboursement anticipé.

## RÉPARTITION DES EMPRUNTS PORTANT INTÉRÊT PAR ÉCHÉANCE

en millions d'euros	Échéances à moins de 1 an 2012	Échéances à plus de 1 an					Total 2011	Total 2010
		De 1 à 2 ans 2013	De 2 à 3 ans 2014	De 3 à 4 ans 2015	De 4 à 5 ans 2016	5 ans et plus 2017 et plus		
Emprunts moyen et long termes		30	34	19	15	116	214	171
Locations-financements		9	5	4	4	2	24	25
Autres dettes long terme		1				3	4	4
<b>Sous-total</b>	<b>48</b>	<b>40</b>	<b>39</b>	<b>23</b>	<b>19</b>	<b>121</b>	<b>242</b>	<b>200</b>
Concours bancaires et soldes créditeurs de banque	114							
<b>31 décembre 2011</b>	<b>162</b>	<b>40</b>	<b>39</b>	<b>23</b>	<b>19</b>	<b>121</b>	<b>242</b>	<b>200</b>
Rappel 31 décembre 2010	259	29	23	16	13	119	200	200
Partie à moins d'un an de la dette long terme							48	50

## RÉPARTITION DE LA DETTE FINANCIÈRE COURT TERME ET LONG TERME PAR DEVISE

en millions d'euros	Euro	USD <sup>(1)</sup>	GBP <sup>(1)</sup>	Autres <sup>(1)</sup>	Total
Long terme décembre 2011	105	21	79	37	<b>242</b>
Court terme décembre 2011	24	23	10	105	<b>162</b>
Long terme décembre 2010	94	2	75	29	<b>200</b>
Court terme décembre 2010	91	13	10	145	<b>259</b>

(1) Contre-valeur en euros.

## LIGNES DE CRÉDIT CONFIRMÉES/UTILISÉES

en millions d'euros	Lignes confirmées - Échéances				Lignes utilisées - Échéances			
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà	Total
Lignes de crédit	51	1 501	138	1 690	48	121	121	290
Lettres de crédit								
<b>Total</b>	<b>51</b>	<b>1 501</b>	<b>138</b>	<b>1 690</b>	<b>48</b>	<b>121</b>	<b>121</b>	<b>290</b>

## RÉPARTITION DE LA DETTE FINANCIÈRE COURANTE ET NON COURANTE SELON LA NATURE DE TAUX

Répartition de la dette financière courante et non courante après prise en compte de l'ensemble des opérations de couverture de taux non échues à la date de clôture de l'exercice et hors concours bancaires courants :

Dettes à taux fixe <sup>(1)</sup> :	75 % (2010 : 44 %)
Dettes à taux variable :	25 % (2010 : 56 %)

(1) Dettes à taux fixé pour plus d'un an.



## RISQUE DE TAUX

Au 31 décembre 2011, la répartition des actifs financiers et des dettes financières par nature de taux est la suivante :

en millions d'euros	Taux variables	Taux fixes	Total
<b>Actifs financiers :</b>			
- trésorerie et équivalents de trésorerie	446		446
<b>Dettes financières :</b>			
- emprunts <sup>(1)</sup>	(242)	(62)	(304)
- concours bancaires courants	(114)		(114)
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>90</b>	<b>(62)</b>	<b>28</b>
Couverture de taux	166	(166)	
<b>Position nette après gestion</b>	<b>256</b>	<b>(228)</b>	<b>28</b>
Correctif lié à la saisonnalité de l'activité <sup>(2)</sup>	(734)		
<b>Position après gestion et correctif</b>	<b>(478)</b>		

(1) Y compris (13,1) millions d'euros de juste valeur du swap de taux (Aximum et Colas Rail) comptabilisée en autres produits et charges comptabilisés.

(2) L'activité et la trésorerie liée à l'activité sont soumises à de fortes variations saisonnières. Ce correctif permet d'estimer la trésorerie moyenne sur l'année qui sert de base au calcul de sensibilité des frais financiers à la variation de taux d'intérêt.

Ainsi, une hausse instantanée de 1% des taux d'intérêt à court terme sur la position nette ci-avant engendrerait une augmentation des frais financiers de 4,8 millions d'euros en année pleine.

## Les risques de marché

Certaines sociétés du Groupe utilisent des instruments financiers dans le but de limiter l'incidence des variations de change, de taux d'intérêt et de prix des matières premières sur leur résultat. L'utilisation de ces instruments s'inscrit dans le cadre ci-dessous.

### Nature des risques auxquels le Groupe est exposé

#### RISQUE DE CHANGE

Le Groupe est faiblement exposé au risque de change puisque les filiales réalisent une très faible part de leur chiffre d'affaires à l'exportation. Dans la plupart des cas, le chiffre d'affaires à l'international est réalisé par des filiales locales dont la facturation et les dépenses sont libellées dans la devise du pays où sont exécutés les travaux.

Ponctuellement, certains contrats en devises font l'objet d'une couverture de change.

Les emprunts ou placements sont centralisés dans la même devise (euro, dollar US, dollar canadien, etc.).

D'une manière générale, les investissements nets réalisés par le Groupe dans des entités étrangères (filiales, participations, succursales, coentreprises) ne font pas l'objet d'une couverture de change car ces entités n'ont pas vocation à être cédées.

Des couvertures de change à terme sont utilisées dans le but d'optimiser la trésorerie du Groupe par la conversion, sans risque de change, d'excédents en une devise, prêtés à des filiales dans leur devise locale en substitution de lignes bancaires en devises locales.

L'activité liée à la Société de la Raffinerie de Dunkerque est plus exposée au risque de change du fait de l'achat

et de la vente de produits valorisés en dollars qui sont achetés et vendus en dollars et/ou en euros. Une politique de gestion de ce risque est réalisée par le biais de swaps de devises pour les flux en dollars.

#### RISQUE DE TAUX

Le compte de résultat du Groupe est relativement peu sensible aux variations des taux d'intérêt. En général et en moyenne sur l'exercice, la partie des dettes financières à taux variable est équivalente à la trésorerie disponible, elle-même placée à taux variable; seule la saisonnalité de l'activité entraîne le recours à des emprunts à court terme.

Certains actifs ou passifs financiers peuvent ponctuellement être couverts.

#### RISQUES SUR MATIÈRES PREMIÈRES

Colas a une sensibilité à la régularité de son approvisionnement et aux variations du coût des matières premières principalement liées au pétrole (bitume, carburants, fuel et gaz de chauffage, huiles) dans l'activité routière, ainsi que d'autres matières premières comme l'acier, le cuivre ou l'aluminium dans les activités de sécurité signalisation, étanchéité et ferroviaire.

Les matières premières les plus sensibles sont le bitume et les autres produits pétroliers.

#### Risque d'approvisionnement

Des retards ou des ruptures d'approvisionnement peuvent entraîner des coûts supplémentaires directs et indirects dans l'activité routière ou étanchéité. On peut d'abord considérer que ce risque n'est pas systémique, sauf en cas de conflit et de rupture totale d'approvisionnement pétrolier. Ce risque peut affecter pour une durée variable un pays ou, plus vraisemblablement, une région. Début 2011, la raffinerie

KBC, en Malaisie (filiale thaïlandaise Tipco), a subi des arrêts de production par manque d'approvisionnement d'une nature de pétrole brut adaptée à la configuration de l'installation et à des conditions d'achat acceptables, ce qui a eu pour conséquence des charges supplémentaires imprévues. Dans ce cadre, depuis plusieurs années, Colas s'est doté d'une Direction Bitume Groupe et de Directions Bitume dans certaines grandes zones géographiques (Amérique du Nord) afin de renforcer les capacités d'approvisionnement (accord d'achats en quantité, importation). Colas a développé une politique de capacité de stockage au fil des années, en France, en Europe, dans les départements d'outre-mer, dans l'Océan Indien et, sur une plus grande échelle, en Amérique du Nord. Les capacités de stockage sont importantes en regard de la consommation de bitume selon les régions. La politique d'augmentation de la capacité de stockage se poursuit chaque fois que des opportunités peuvent être concrétisées (acquisition ou création). L'acquisition de la Société de la Raffinerie de Dunkerque, dont la production annuelle de bitume est de l'ordre de 300 000 tonnes, est un facteur significatif de sécurisation de l'approvisionnement de l'activité routière métropolitaine ou nord-européenne. Les fermetures provisoires ou possibles de nouvelles installations de raffinage en métropole (Berre, Petit-Couronne) augmentent ce risque pour le bitume.

#### Risque lié à la variation des prix

Le prix du bitume a connu d'importantes variations de prix d'achat depuis plusieurs années. Le risque lié à ces fluctuations est limité par plusieurs facteurs : le nombre et le montant moyen des contrats, qui permettent d'appréhender souvent le prix dans l'offre au client, et les clauses de révision et d'indexation présentes dans de nombreux contrats en France et à l'international. Ce paramètre est intégré dans la négociation contractuelle par les collaborateurs, qui sont sensibilisés à cette question. Dans certaines régions, des contrats de fourniture à prix garantis pour une période peuvent être signés. Pour des contrats importants, à l'obtention de la commande, des politiques de couverture peuvent être prises au coup par coup. Il reste une part d'activité, comme la vente de produits manufacturés à tiers, où les hausses du prix du bitume ou des produits pétroliers sont répercutées dans la mesure où la situation concurrentielle le permet.

Compte tenu de ces éléments, il est impossible de mesurer la sensibilité du compte d'exploitation aux variations des prix des matières premières du fait des milliers de chantiers exécutés dans des contextes juridiques de protection variables et des hausses différentes entre zones géographiques.

Enfin, il existe un risque indirect en cas de hausse du prix de ces produits chez les clients qui, du fait de l'augmentation induite du prix des travaux ou des prestations, peuvent réduire le volume de leurs commandes.

#### Risques liés à l'activité de la Société de la Raffinerie de Dunkerque (SRD)

L'activité de la Société de la Raffinerie de Dunkerque, acquise en juin 2010, est sensible à la variation des prix de matières premières. La formation du résultat d'un site de raffinage de produits de spécialités est réalisée par la différence entre les prix de vente des produits issus de la production (huiles, cires-paraffines, bitume et fuels) et le prix des matières premières traitées par processus de raffinage (fuel résidu atmosphérique, hydrocraquats et feedstocks). La marge de raffinage est liée à ce différentiel de prix. Cette marge, satisfaisante au premier semestre 2011, s'est détériorée au dernier trimestre, compte tenu du renchérissement de la matière achetée (liée au prix du fuel lourd) et de la baisse des prix, notamment des huiles de base, liée à l'aggravation de la crise économique à partir de septembre et au déstockage des clients.

Le cycle d'approvisionnement/production/vente est rapide et les contrats d'achat et de vente sont établis pour réduire ce risque. Un Comité d'engagement est en charge des achats de matière première d'entrée. Celle-ci est achetée le mois M, entre en production le mois M + 1, et les produits qui en résultent sont vendus les mois M + 1, M + 2 ou M + 3. Une politique de couverture, dont l'objectif est de réduire ces risques, a été mise en place.

Au 31 décembre 2011, ces couvertures représentent un encours de 132 000 barils de Brent et 1 200 tonnes de fuel oil 1% vendus à terme pour un montant notionnel (volume multiplié par prix à terme) de 12 millions d'euros. La mise en juste valeur de cet encours de couvertures au 31 décembre 2011 a une incidence négligeable (-0,1 million d'euros) sur les autres produits et charges comptabilisés du Groupe (*cash flow hedge*).

#### Principes et règles des opérations de couverture utilisées par le Groupe

Les instruments utilisés sont limités à des produits classiques comme :

- les achats et ventes à terme de devises, swaps de devise, achats d'options de change dans le cadre de la couverture du risque de change;
- les swaps de taux d'intérêt, *future rate agreements*, achats de caps et de tunnels ou d'options de taux dans le cadre de la couverture du risque de taux;
- les achats et ventes de contrats *futures*, swaps sur matières premières, options sur matières premières dans le cadre de la couverture du risque sur matières premières.

Ces instruments ont pour caractéristiques de n'être utilisés qu'à des fins de couverture, de n'être traités qu'avec des banques françaises et internationales de premier rang et de ne présenter aucun risque d'illiquidité en cas de retournement éventuel.

L'utilisation de ces instruments, le choix des contreparties et, plus généralement, la gestion de l'exposition aux risques de change, de taux et de matières premières font l'objet d'un suivi détaillé et spécifique transmis aux organes de direction et de contrôle des sociétés concernées.

### **COUVERTURE DES FLUX DE TRÉSORERIE** *(cash flow hedge)*

La couverture de flux de trésorerie correspond à la couverture des variations de flux futurs de trésorerie de l'instrument couvert ou d'une opération future.

Lorsque les instruments financiers dérivés couvrent l'exposition aux variations des flux de trésorerie d'un engagement ferme ou d'une transaction prévue, le profit (ou la perte) réalisé sur la partie de l'instrument de couverture que l'on estime être une couverture efficace est comptabilisé directement en autres produits et charges comptabilisés.

La partie de couverture estimée inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. Les autres profits (ou pertes) résiduels sur l'instrument de couverture sont inclus en résultat.

### **COUVERTURE DE JUSTE VALEUR** *(fair value hedge)*

La couverture de juste valeur a pour objectif de limiter les variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif présent dans le bilan.

Lorsqu'un instrument financier dérivé couvre l'exposition aux variations de la juste valeur d'une créance ou d'une dette, le profit (ou la perte) résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à la juste valeur à la date de clôture des comptes est comptabilisé immédiatement en résultat net. Le profit (ou la perte) sur l'élément couvert attribuable au risque couvert ajuste la valeur comptable de l'élément couvert et est comptabilisé directement en résultat.

La juste valeur des éléments couverts, en fonction du risque couvert, correspond à leur valeur comptable convertie en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture.

## **Méthodes comptables appliquées en matière d'instruments financiers**

Le Groupe utilise les principes et méthodes comptables définis par la norme IAS 39, à savoir :

### **CRITÈRES POUR COMPTABILISER UN ACTIF OU UN PASSIF FINANCIER**

La comptabilisation de couverture est appliquée lorsque les instruments financiers dérivés compensent, en totalité ou en partie, la variation de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert. L'appréciation de l'efficacité des couvertures est effectuée à intervalles réguliers au moins tous les trimestres.

Cependant, dans certains cas (montants notionnels modestes, maturités de couverture courtes, impacts limités sur le compte de résultat), les instruments financiers ne font volontairement pas l'objet d'une comptabilité de couverture afin de ne pas alourdir les procédures administratives du Groupe. Dans ce cas, la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans le compte de résultat.

### **BASE D'ÉVALUATION DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS**

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, puis à leur coût ou au coût amorti selon la catégorie à laquelle ils appartiennent.

### **COMPTABILISATION DES INSTRUMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR**

Le Groupe utilise peu d'instruments financiers; les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur. Leur juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'estimation telles que les modèles d'évaluation des options et la méthode de la valeur d'utilité (actualisation des flux de trésorerie). Ces modèles prennent en considération des hypothèses basées sur les données du marché.

### **COMPTABILISATION DES PRODUITS ET CHARGES GÉNÉRÉS PAR LES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS**

Les instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur. Ils sont évalués par la suite à leur juste valeur. Les profits et pertes latents qui en découlent sont comptabilisés en fonction de la nature de la couverture de l'élément couvert.

À la date de clôture, la juste valeur des swaps de taux d'intérêt est égale au montant que le Groupe devrait recevoir ou payer pour clôturer les positions. La juste valeur est évaluée en tenant compte des taux d'intérêt actuels. La juste valeur des contrats de change à terme est égale à leur valeur de marché à la date de clôture, c'est-à-dire la valeur actualisée du cours ou du taux à terme.

## **Instruments financiers au 31 décembre 2011**

Est présentée, ci-après, la somme des encours notionnels au 31 décembre 2011 de chaque type de produit utilisé, avec répartition par maturité résiduelle pour les opérations de taux et répartition par devise pour les opérations de change.

## COUVERTURE DU RISQUE DE TAUX

Swaps de taux en millions d'euros	Échéances			Total	Total
	2012	2013 à 2016	Au-delà	31/12/2011	31/12/2010
Sur actifs financiers	-	-	-	-	-
Sur passifs financiers		30	207	237	150

## COUVERTURE DU RISQUE DE CHANGE

Les sociétés du Groupe réalisent une faible part de leur chiffre d'affaires à l'exportation.

La part du chiffre d'affaires à l'international est réalisée la plupart du temps par des filiales qui ont leurs facturations et leurs dépenses libellées dans la devise du pays. Ponctuellement, certains contrats en devises font l'objet d'une couverture de change.

en millions d'euros	HUF <sup>(1)</sup>	AUD <sup>(1)</sup>	USD <sup>(1)</sup>	GBP <sup>(1)</sup>	Autres <sup>(1)</sup>	31/12/2011	31/12/2010
Achats à terme	7		3	-	-	10	14
Ventes à terme	-	33	35	13	19	100	75
Swaps de devises	-	-	-	-	-	-	-
Options de change	-	-	-	-	-	-	-

(1) Contre-valeur en euros.

## COUVERTURE DU RISQUE DE MATIÈRES PREMIÈRES

en millions d'euros	Brent	Fuels	31/12/2011	31/12/2010
Achats à terme	-	5	5	-
Ventes à terme	11	1	12	4
Swaps	-	-	-	-
Options	-	5	5	-

Les ventes à terme de contrats Brent correspondent principalement à des couvertures mises en place dans le cadre de l'activité liée à la Société de la Raffinerie de Dunkerque.

## VALEUR DE MARCHÉ DES INSTRUMENTS DE COUVERTURE

Au 31 décembre 2011, la valeur de marché (*Net Present Value*) du portefeuille d'instruments financiers de couverture est de (33) millions d'euros. Ce montant est pour l'essentiel la résultante de la valeur actuelle nette de swaps de taux permettant de couvrir des dettes du Groupe.

La répartition de cette valeur de marché par type de couverture est la suivante :

- opérations s'inscrivant dans le cadre d'une relation de couverture de juste valeur :

(18) millions d'euros;

- opérations s'inscrivant dans le cadre d'une relation de couverture de flux de trésorerie :

(15) millions d'euros;

- opérations ne s'inscrivant pas dans le cadre d'une relation de couverture : néant.

En cas de translation de la courbe des taux de + 1% (et respectivement de - 1%), la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture s'établirait à (19,9) millions d'euros (respectivement à (47,8) millions d'euros).

En cas d'évolution uniforme défavorable de 1% par rapport à toutes les autres devises, la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture s'établirait à (34,5) millions d'euros.

En cas d'évolution du prix des matières premières de + 10% (et respectivement - 10%), la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers s'établirait à (34,0) millions d'euros (respectivement à (32,6) millions d'euros).

Les calculs ont été effectués par un prestataire indépendant selon les usages en vigueur sur les marchés.

## Les assurances et la couverture des risques

Le Groupe veille à protéger les actifs, les biens et les personnes contre les sinistres prévisibles qui peuvent être assurables, tout en préservant sa compétitivité. Les risques estimés sont gérés à tous les niveaux par la prévention, le transfert juridique du risque ou l'assurance du risque. Le transfert à l'assurance est conditionné à la définition et l'évaluation du risque (probabilité et survenance du dommage). Les risques principaux sont obligatoirement assurés. Les assurances de responsabilité garantissent les dommages

aux tiers et recouvrent principalement l'assurance automobile obligatoire, la responsabilité civile travaux, produits, exploitation et décennale. Les assurances de dommages aux tiers couvrent les dommages qui pèsent sur les éléments d'actifs du patrimoine des sociétés. Les montants de garantie sont généralement égaux à la valeur des biens. Pour les ouvrages en construction, une assurance spécifique est souscrite quand il existe une obligation contractuelle. Une politique de prévention initiée de longue date et renforcée chaque année permet d'avoir un réel partenariat avec les compagnies d'assurances et a permis au Groupe de renouveler les polices d'assurance dans des conditions relativement identiques aux années précédentes.

## Faits exceptionnels et litiges

Les sociétés sont engagées dans des procès ou litiges qui sont dans le cours normal de leurs activités. Les risques ont été évalués et provisionnés selon une méthode comparable à celle des exercices précédents, basée sur les retours d'expérience et l'analyse des directions et conseils juridiques du Groupe. À ce jour, il n'existe pas, à la connaissance de la société, un fait exceptionnel ou litige susceptible d'affecter substantiellement l'activité, le patrimoine, les résultats et la situation nette du Groupe dans son ensemble.

## Prises de participation

Au cours de l'exercice 2011, les prises de participation significatives<sup>(1)</sup> ont été les suivantes :

Nom de la société	Siège social	% de détention
Gamma Materials	Beau Bassin (île Maurice)	50%
Carrières Lamalou	Les Aires (France)	100%
Travaux Publics de Concassage	Ganges (France)	100%
Béziers Béton	Villeneuve-lès-Béziers (France)	100%
Montpellier Béton	Vendargues (France)	100%
Lamalou Béton	Les Aires (France)	100%
Whitmer Holdings	Prince George (Canada)	100%
Godet	Rubécourt-et-Lamécourt (France)	65%
Sofima - Maroc Étanche	Casablanca (Maroc)	100%
Les Bétons Mont-Carmel	Montréal (Canada)	100%
Carrières de Carlencas	Carlencas-et-Levas (France)	100%
Servant Prestations	Ganges (France)	100%
Les Ateliers des Flandres	Hazebrouck (France)	100%

Des acquisitions complémentaires de titres de participation ont été réalisées :

Nom de la société	Siège social	% acquis	% de détention
Sami Bitumen Technologies (WA) Pty	Fremantle (Australie)	40%	100%
Cesta-Varaždin	Varaždin (Croatie)	30%	100%
Tipco Asphalt	Bangkok (Thaïlande)	1%	32%
Aquitaine de Matériaux Enrobés	Mérignac (France)	18%	82%
Charentaise de Matériaux Enrobés	Angoulême (France)	16%	71%

(1) Seuil d'information retenu : investissements supérieurs à 150 000 euros.

## Stratégie

La stratégie de croissance rentable et maîtrisée à long terme de Colas reste inchangée et vise à répondre aux besoins du monde actuel en termes de mobilité, d'urbanisation et d'enjeux environnementaux. Elle intègre une démarche de développement responsable, déclinée sur les plans sociaux, sociétaux et environnementaux, et repose sur plusieurs axes :

- le renforcement et l'extension d'un réseau d'implantations en France et à l'international, pour établir et développer des positions de leader locales et pérennes (fonds de commerce, maillage géographique), et bénéficier d'une bonne diversification géographique favorable à la répartition des risques;
- la maîtrise des matériaux et des ressources nécessaires aux activités (en particulier granulats, bitume), dans un processus d'intégration industrielle optimisée, pour accroître la sécurité des approvisionnements, générer plus de valeur ajoutée, améliorer la compétitivité et contrôler la qualité des produits ou des matériaux;
- l'élargissement d'un cœur de métier, la Route, à des activités de spécialités, complémentaires et proches (nature d'activité, clients), permettant un enrichissement de l'offre aux clients, le développement de synergies et l'entrée dans de nouveaux marchés porteurs pour l'avenir comme le ferroviaire;
- le développement d'offres complexes intégrant toutes les compétences de Colas (technique, de l'analyse à la prescription et à la conception, construction, maintenance, financement) comme les projets de PPP, de concession ou de gestionnaire de réseaux;
- la réalisation de grands projets complémentaires aux activités traditionnelles de fonds de commerce et permettant de mieux servir les clients;
- le développement d'une offre de produits et de services élargie et innovante répondant aux besoins du développement durable de la planète.

## Forces

La force de Colas réside notamment dans :

- un **réseau de plus de 800 établissements travaux et 1 400 sites de production de matériaux implantés dans près de 50 pays**, depuis plus de cent ans pour certains d'entre eux, couvrant les cinq continents;
- un groupe développé autour d'un **métier de base**, la construction et l'entretien des infrastructures de transport et du cadre de vie, et plus particulièrement la Route dans tous ses aspects et toutes ses composantes;
- un **capital d'intelligence collective, avec des valeurs et une passion façonnées par une longue histoire commune, partagées** par plus de 66 000 collaborateurs, **transmises par les générations** et enrichies par une politique de ressources humaines adaptée;
- une **politique d'innovation technique** développée par un **large réseau international dédié** rassemblant 2 000 personnes qui travaillent en synergie étroite avec la filière exploitation à partir d'un Campus Scientifique et Technique (CST), précurseur et premier centre de **recherche et développement** privé dans le domaine de la route, d'une cinquantaine de laboratoires et d'une centaine de bureaux d'études;
- une **intégration verticale en amont de la chaîne de production et une politique de maîtrise des matériaux** nécessaires aux activités (granulats, liants, enrobés, béton prêt à l'emploi, bitume, membranes d'étanchéité, équipements de sécurité routière...);
- une **organisation décentralisée** avec un ancrage fort de proximité (réseau de plus de 800 établissements travaux et 1400 sites de production de matériaux), souple et réactive, adaptée aux attentes du marché;
- une **capacité à répondre à l'ensemble des besoins** dans le domaine des infrastructures de transport (construction neuve ou maintenance, grands projets ou petits contrats locaux) grâce à l'implantation locale et à la capacité de mobilisation de l'ensemble du Groupe.

## Perspectives

Colas débute l'exercice 2012 avec une compétitivité améliorée, illustrée par la progression de la rentabilité en 2011 dans des marchés peu porteurs.

Le carnet de commandes à fin décembre 2011 s'élève à 6,5 milliards d'euros, en hausse de 5% (4% en France métropolitaine et 7% à l'international et outre-mer) par rapport à fin 2010. Ce carnet d'un niveau élevé permet un bon démarrage de l'exercice. L'exercice 2012 a bien commencé puisque le groupement dont les filiales Colas Rail et Colas Midi-Méditerranée sont membres est attributaire pressenti du contrat en PPP du contournement ferroviaire Nîmes-Montpellier.

Les tendances des nombreux marchés où Colas est implanté restent cependant difficiles à prévoir. En France, de grands chantiers démarrent ou vont démarrer, de nombreux projets existent (transports en commun, aménagements urbains, entretien d'infrastructures routières et ferroviaires, PPP), mais leur finalisation dépendra de la capacité des collectivités locales à les financer. Les filiales en Amérique du Nord, sur la lancée de 2011, devraient continuer à bénéficier de marchés porteurs (Canada) ou résistants (États-Unis), et d'une reprise, même si elle est modeste, de l'économie américaine. En Europe, les perspectives d'activité semblent stables à l'ouest, plus incertaines en Europe centrale où l'objectif reste un résultat à l'équilibre après des pertes fortement réduites en 2011 par rapport à celles enregistrées en 2010. En Afrique et dans l'Océan Indien, l'activité devrait être stable ou légèrement en croissance. L'Asie et l'Australie resteront dynamiques.

Dans ce contexte, Colas aborde l'année avec vigilance. La stratégie consistant à privilégier la marge au volume sera poursuivie. Confiant dans ses capacités d'adaptation, Colas dispose de nombreux atouts, notamment une large répartition géographique de ses implantations et une situation financière solide. En fonction des éléments disponibles, une première hypothèse de chiffre d'affaires pour 2012 a été arrêtée à 12,5 milliards d'euros.

## Résultat de Colas et son affectation

Les Commissaires aux comptes de la société donneront dans leur rapport leurs appréciations sur les comptes qui vous sont soumis. Ceux-ci ont également été examinés, conformément aux dispositions légales, par le Comité d'Entreprise.

Le bénéfice de la société mère s'élève à 324 626 714,03 euros, contre 267 456 301,95 euros en 2010. La somme disponible constituée par le bénéfice de l'exercice, augmenté du report à nouveau antérieur, ressort à 772 782 383,39 euros, que nous vous proposons d'affecter comme suit :

- à la réserve légale : 4 456,35 euros;
- à la distribution d'un dividende pour un montant total de : 237 071 662,74 euros, à compter du 2 mai 2012;
- le solde au report à nouveau : 535 706 264,30 euros.

Le dividende de 7,26 euros par action de 1,50 euro nominal est éligible, pour les personnes soumises à l'impôt sur le revenu, à la réfaction de 40 % prévue à l'article 243 bis du Code général des impôts. Les dividendes au titre des trois derniers exercices ont été :

- au titre de 2008, de 8,75 euros;
- au titre de 2009, de 6,75 euros;
- au titre de 2010, de 6,30 euros.

Nous vous proposons que ce dividende soit payé en numéraire avec une date de mise en paiement fixée au 2 mai 2012.

## Information sur les délais de paiement

Conformément aux exigences de la loi du 4 août 2008, dite loi « LME », et de son décret d'application n° 2008-1492 du 30 décembre 2008, la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, qui s'élèvent au 31 décembre 2011 à 44 951 milliers d'euros<sup>(1)</sup>, par date d'échéance à la clôture d'exercice est indiquée ci-dessous.

en milliers d'euros Exercice	Échéance à 1 mois	Échéance à 2 mois	Échéance à 3 mois	Total
2009	27 165	831	28	28 024
2010	24 610	637	3	25 250
2011	44 009	926	16	44 951

(1) Agences à l'international exclues.

## Rémunération des mandataires sociaux

### Président-Directeur Général

La rémunération brute (avantages en nature inclus, mais hors rémunération variable) versée par le groupe Bouygues et refacturée à Colas au titre de sa fonction de dirigeant en 2011 à Monsieur Hervé Le Bouc, Président-Directeur Général, s'est élevée à 924 100 euros (924 100 euros en 2010). La rémunération brute variable au titre de l'année 2011, fonction d'objectifs quantitatifs et qualitatifs, qui lui sera versée en 2012, s'élèvera à 1 380 000 euros (650 716 euros versés en 2011 au titre de 2010). Par ailleurs, Monsieur Hervé Le Bouc a perçu, en 2011, un montant de 20 000 euros de jetons de présence versés par Colas et un montant de 25 000 euros de jetons de présence au titre de son mandat d'Administrateur de la société Bouygues, société mère au titre de l'article L. 233-16 du Code de commerce. Monsieur Hervé Le Bouc bénéficie d'un régime de retraite complémentaire, en tant que membre du Comité de Direction Générale de Bouygues, de 0,92% du salaire de référence par année d'ancienneté dans le régime avec un plafond égal à huit fois le plafond annuel de la Sécurité sociale. Ce complément de retraite ne conduit pas à constituer de provision puisque ce régime a la forme d'un contrat d'assurance souscrit auprès d'un organisme extérieur au Groupe et a été soumis à la procédure des conventions réglementées.

### Administrateurs salariés

La rémunération brute (avantages en nature inclus, mais hors rémunération variable) versée à Monsieur Louis Gabanna par la filiale ColasCanada Inc., filiale de Colas société mère, en 2011, au titre de sa fonction salariée de Directeur Général Amérique du Nord, s'est élevée à 552 000 dollars canadiens (535 000 dollars canadiens en 2010). La rémunération brute variable au titre de l'exercice 2011, basée sur l'évolution des résultats du groupe Colas et sur des objectifs qualitatifs, qui sera versée en 2012, s'élève à 690 000 dollars canadiens (620 000 dollars canadiens versés en 2011 au titre de 2010). Par ailleurs, il a perçu, en 2011, un montant de 20 000 euros de jetons de présence versés par Colas.

La rémunération brute (avantages en nature inclus, mais hors rémunération variable) versée à Monsieur Thierry Genestar par la société en 2011, au titre de sa fonction salariée de Directeur Général Routes France, s'est élevée à 419 470,70 euros (408 163 euros en 2010). La rémunération brute variable au titre de l'exercice 2011, basée sur l'évolution des résultats du groupe Colas et sur des objectifs qualitatifs, qui sera versée en 2012, s'élève à 350 000 euros (230 000 euros versés en 2011 au titre de 2010). Par ailleurs, il a perçu, en 2011, un montant de 20 000 euros de jetons de présence versés par Colas.



La rémunération brute (avantages en nature inclus, mais hors rémunération variable) versée à Monsieur Jacques Leost par la société en 2011, au titre de sa fonction salariée de Directeur Général International (hors Amériques), s'est élevée à 703 962,33 euros (287 205 euros en 2010 pour cinq mois de présence). La rémunération brute variable au titre de l'exercice 2011, basée sur l'évolution des résultats du groupe Colas et sur des objectifs qualitatifs, qui sera versée en 2012, s'élève à 400 000 euros (350 000 euros versés en 2011 au titre de 2010).

La rémunération brute (avantages en nature inclus, mais hors rémunération variable) versée à Monsieur Thierry Montouché par la société en 2011, au titre de sa fonction salariée de Secrétaire Général, s'est élevée à 403 635,83 euros (392 328 euros en 2010). La rémunération brute variable au titre de l'exercice 2011, basée sur l'évolution des résultats du groupe Colas et sur des objectifs qualitatifs, qui sera versée en 2012, s'élève à 260 000 euros (212 000 euros versés en 2011 au titre de 2010). Par ailleurs, il a perçu, en 2011, un montant de 20 000 euros de jetons de présence versés par Colas.

La rémunération brute (avantages en nature inclus, mais hors rémunération variable) versée à Monsieur Christian de Pins par la société en 2011, au titre de sa fonction salariée de Directeur Général en charge des filiales de spécialités et de l'Europe du Nord, s'est élevée à 394 695,16 euros (385 131 euros en 2010). La rémunération brute variable au titre de l'exercice 2011, basée sur l'évolution des résultats du groupe Colas et sur des objectifs qualitatifs, qui sera versée en 2012, s'élève à 280 000 euros (230 000 euros versés en 2011 au titre de 2010). Par ailleurs, il a perçu, en 2011, un montant de 20 000 euros de jetons de présence versés par Colas.

**Administrateurs dont la rémunération est assurée par la société Bouygues**, société mère au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce, soit Messieurs François Bertière<sup>(1)</sup>, Olivier Bouygues<sup>(1)</sup>, Jean-François Guillemin<sup>(1)</sup>, Philippe Marien<sup>(1)</sup>, représentant de la société Bouygues, Jean-Claude Tostivin<sup>(1)</sup> et Gilles Zancanaro<sup>(1)</sup> : se reporter au Document de Référence Bouygues.

(1) Ces six Administrateurs ont perçu, en 2011, de la société Colas un montant de 20 000 euros chacun au titre des jetons de présence.

#### **Autres Administrateurs**

Les jetons de présence versés par la société en 2011 à Monsieur Christian Balmes se sont élevés à 20 000 euros.

## Capital

### Évolution du capital en 2011

Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, le capital de la société s'élevait à 48 937 185 euros et était divisé en 32 624 790 actions au nominal de 1,50 euro chacune.

Compte tenu de 29 709 actions nouvelles souscrites au titre de l'exercice de l'option de paiement en actions du dividende de l'exercice 2010, le capital social de la société s'élève, au 31 décembre 2011, à 48 981 748,50 euros, divisé en 32 654 499 actions de 1,50 euro nominal.

### Répartition du capital

Sur la base de la constatation du capital au 2 janvier 2012, la composition de l'actionnariat de Colas au 31 décembre 2011 est la suivante : Bouygues SA détient directement ou indirectement 96,55% du capital, les fonds communs « Colas en actions » et « Colas shares » détenus par les collaborateurs du groupe Colas détiennent 0,94%.

Au 31 décembre 2011, Colas ne détenait aucune action en propre.

### Cours et volume de l'action

La valeur du titre à la Bourse de Paris a évolué en 2011 entre 98,50 euros au plus bas (28 décembre 2011) et 169,00 euros au plus haut (8 avril 2011), pour clôturer l'année à 103,00 euros, soit une baisse de 28,94% par rapport au cours du 31 décembre 2010, à comparer à une baisse de l'indice CAC 40 de 16,95% et une baisse du SBF 120 de 16,21% sur la même période.

## Évolution du cours de Bourse

Année	Mois	Cours extrêmes		Nombre de titres échangés	Capitaux en millions d'euros
		Plus haut	Plus bas		
2008	Janvier	309,50	205,01	119 370	25,7
	Février	238,01	208,00	70 970	15,6
	Mars	238,90	218,00	10 779	2,4
	Avril	257,00	220,00	13 644	3,2
	Mai	244,90	226,42	17 439	4,0
	Juin	235,00	196,00	32 434	6,8
	Juillet	213,18	181,00	10 661	2,1
	Août	204,99	190,01	4 146	0,8
	Septembre	204,00	145,00	10 947	1,9
	Octobre	175,10	129,80	54 331	7,5
	Novembre	154,35	125,00	12 342	1,7
	Décembre	142,00	121,15	16 611	2,2
2009	Janvier	154,96	130,11	10 728	1,5
	Février	141,50	124,45	8 258	1,1
	Mars	154,54	125,20	10 829	1,5
	Avril	179,89	135,54	23 296	3,8
	Mai	180,01	153,12	9 191	1,5
	Juin	180,00	166,10	12 360	2,1
	Juillet	174,24	159,00	9 660	1,6
	Août	182,00	168,01	9 184	1,6
	Septembre	189,00	177,01	17 593	3,2
	Octobre	197,41	180,00	13 138	2,5
	Novembre	198,78	176,00	8 478	1,6
	Décembre	185,00	171,00	42 859	7,5
2010	Janvier	186,40	174,03	4 455	0,8
	Février	181,77	174,00	9 270	1,6
	Mars	192,40	172,50	16 489	3,0
	Avril	194,00	174,36	28 625	5,3
	Mai	181,98	163,29	15 620	2,7
	Juin	174,50	158,55	20 343	3,4
	Juillet	177,00	159,00	15 296	5,5
	Août	176,50	159,00	11 748	2,0
	Septembre	166,99	144,00	17 703	2,7
	Octobre	150,00	135,00	18 872	2,7
	Novembre	148,00	128,25	34 276	5,2
	Décembre	151,00	132,00	30 218	4,3
2011	Janvier	166,00	141,04	39 583	6,1
	Février	164,00	147,70	17 864	2,8
	Mars	162,10	147,10	19 406	3,0
	Avril	169,00	154,00	36 301	6,0
	Mai	161,00	153,60	7 817	1,2
	Juin	159,00	147,50	10 774	1,6
	Juillet	150,50	142,00	6 838	1,0
	Août	146,60	120,00	21 700	2,8
	Septembre	129,99	100,00	12 602	1,5
	Octobre	113,10	105,00	15 124	1,6
	Novembre	109,99	100,00	16 751	1,7
	Décembre	108,50	98,50	16 493	1,7

## Options de souscription d'actions

Conformément aux articles L. 225-184 et L. 225-180 II du Code de commerce, le présent rapport informe l'Assemblée Générale des opérations réalisées en vertu de ces autorisations et en application des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce.

### Octroi d'options par la société ou par les sociétés liées ou contrôlées

#### PAR LA SOCIÉTÉ

En 2011, aucune option donnant droit à la souscription d'actions Colas n'a été consentie par la société dans le cadre de l'autorisation donnée au Conseil d'administration de mettre en place des options de souscription d'actions réservées à des dirigeants et salariés de la société et de certaines sociétés qui lui sont liées, qui avait été renouvelée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 avril 2008 dans sa treizième résolution.

#### PAR LES SOCIÉTÉS LIÉES

Un montant de 887 850 options donnant droit à la souscription d'actions Bouygues nouvelles a été attribué à 514 collaborateurs de Colas ou de ses filiales par Bouygues dans les conditions prévues à l'article L. 225-180 du Code de commerce. Le prix d'exercice de ces options est de 31,84 euros et leur durée de validité est de sept ans et six mois à compter de la date d'attribution, qui est le 14 juin 2011. Les options pourront être levées après l'expiration de la quatrième année à compter de la date d'attribution, soit à compter du 14 juin 2015.

### Options consenties aux mandataires sociaux et Administrateurs salariés au cours de l'exercice 2011

Nom	Société ayant accordé les options	Date d'attribution	Nombre d'options	Prix d'exercice des options (en euros)	Avant OPRA		Après OPRA	
					Nombre d'options	Prix d'exercice des options (en euros)	Nombre d'options	Prix d'exercice des options (en euros)
Le Bouc Hervé	Bouygues (société mère)	14/06/2011	97 000	31,84	98 257	31,43		
Genestar Thierry	"	"	15 000	"	15 195	"		
Leost Jacques	"	"	"	"	"	"		
Montouché Thierry	"	"	"	"	"	"		
Gabanna Louis	"	"	"	"	"	"		
de Pins Christian	"	"	"	"	"	"		
<b>Total</b>			<b>172 000</b>		<b>174 232</b>			

### Options consenties aux 10 salariés (non-mandataires sociaux) de la société ayant reçu le plus grand nombre d'options au cours de l'exercice 2011

Nom	Société ayant accordé les options	Date d'attribution	Nombre d'options	Prix d'exercice des options (en euros)	Avant OPRA		Après OPRA	
					Nombre d'options	Prix d'exercice des options (en euros)	Nombre d'options	Prix d'exercice des options (en euros)
Tournier Philippe	Bouygues (société mère)	14/06/2011	15 000	31,84	15 195	31,43		
Ausseil Georges	"	"	9 000	"	9 117	"		
Da-Poian Christophe	"	"	8 000	"	8 104	"		
Lavedrine Christian	"	"	7 500	"	7 598	"		
Brossard Jean-Pierre	"	"	7 500	"	"	"		
Decarnin Philippe	"	"	7 500	"	"	"		
Ducroix Daniel	"	"	7 500	"	"	"		
Guénolé Patrick	"	"	7 500	"	"	"		
Roussel Frédéric	"	"	7 500	"	"	"		
Dusserre Jérôme	"	"	6 500	"	6 585	"		
Le Roch' Thierry	"	"	6 500	"	"	"		
<b>Total</b>			<b>90 000</b>		<b>91 174</b>			

Les mandataires sociaux et les salariés de la société n'ont pas reçu au cours de l'exercice 2011 d'autres options consenties par des sociétés liées à la société dans les conditions prévues à l'article L. 225-180 du Code de commerce ou par des sociétés contrôlées par la société au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.

### Levées d'options par les mandataires sociaux et les salariés de la société

#### LEVÉES D'OPTIONS D' ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX ET LES SALARIÉS DE LA SOCIÉTÉ

Options levées par les mandataires sociaux et salariés de la société : néant.

Il n'y a pas d'options de souscription d'actions émises par la société Colas existantes au 31 décembre 2011.

## LEVÉES D'OPTIONS D' ACTIONS DE SOCIÉTÉS LIÉES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX ET LES SALARIÉS DE LA SOCIÉTÉ

### Options levées par les mandataires sociaux et Administrateurs salariés au cours de l'exercice 2011

Nom	Société ayant accordé les options	Date d'attribution	Nombre d'options	Prix d'exercice des options (en euros)
Genestar Thierry	Bouygues (société mère)	15/03/2004	9 416	25,15
<b>Total</b>			<b>9 416</b>	

### Options levées par les 10 salariés (non-mandataires sociaux) de la société ayant levé le plus grand nombre d'options au cours de l'exercice 2011

Nom	Société ayant accordé les options	Date d'attribution	Nombre d'options	Prix d'exercice des options (en euros)
Guy Christophe	Bouygues (société mère)	15/03/2004	5 885	25,15
Lavedrine Christian	"	"	2 500	"
Brissonneau Philippe	"	"	2 354	"
Derdaele Yvo	"	"	"	"
Fleischmann Peter	"	"	"	"
Pastor Jacques	"	"	2 120	"
Aumont Paul-Henri	"	"	1 413	"
Beaulieu Patrick	"	"	1 177	"
Benier Jean-Luc	"	"	"	"
Binda Alain	"	"	"	"
<b>Total</b>			<b>31 927</b>	

# Rapport spécial sur les programmes de rachat d'actions

## Programmes de rachat et d'annulation d'actions 2011

L'Assemblée Générale Mixte du 15 avril 2011, en application de l'article L. 225-209 du Code de commerce, dans sa quatorzième résolution, avait renouvelé l'autorisation donnée à votre Conseil de procéder à l'achat d'actions de la société dans la limite de 10% du nombre de titres composant le capital social, pour une durée de dix-huit mois. Cette autorisation n'a pas été utilisée par votre société au cours de l'exercice 2011.

## Programme de rachat d'actions 2012

### DESRIPTIF DU PROGRAMME ET DEMANDE D'AUTORISATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 17 AVRIL 2012

En application du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) dans ses articles 241-1 et suivants, nous soumettons à votre approbation une résolution ayant pour objet de renouveler l'autorisation donnée à votre Conseil pour une nouvelle durée de dix-huit mois, afin d'opérer sur les titres de la société, dans le cadre de l'article L. 225-209 du Code de commerce lui permettant de procéder à l'achat d'actions de la société, dans la limite de 10% du nombre de titres composant le capital social, tout en respectant en permanence le seuil de détention maximale défini à l'article L. 225-210 du Code de commerce. Cette autorisation se substituerait à compter de ce jour à celle précédemment accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 15 avril 2011 dans sa quatorzième résolution.

Les caractéristiques de ce programme sont les suivantes :

- objectifs : l'annulation des éventuelles actions rachetées; assurer, si nécessaire, les besoins de liquidité des actions détenues par des collaborateurs du Groupe dans le cadre d'un Plan d'Épargne d'Entreprise, étant précisé que la réalisation de ces objectifs devra se faire dans le respect de la législation et de la réglementation en vigueur;
- modalités d'utilisation du programme : l'achat d'actions vendues par les Fonds Communs de Placement dont les parts sont détenues par les collaborateurs du Groupe dans le cadre d'un Plan d'Épargne d'Entreprise, afin d'assurer si nécessaire les besoins de liquidités desdits fonds. Au 31 décembre 2011, ces fonds détenaient 307 608 actions Colas;
- part maximale du capital visée : 307 608 actions, soit 0,94% du capital actuel;
- prix maximum d'achat : 200 euros;
- montant maximal payable par la société : 61 521 600 euros sur la base du prix maximum d'achat;
- modalités de financement : Colas se réserve la possibilité d'utiliser une partie de sa trésorerie disponible ou de recourir à l'endettement, à court et moyen termes, pour les besoins additionnels qui excéderaient son autofinancement;
- calendrier de l'opération : dix-huit mois à compter de l'autorisation par l'Assemblée Générale Mixte du 17 avril 2012, soit jusqu'au 17 octobre 2013.

## Tableau synthétique des délégations au 31 décembre 2011

Délégations	Montant nominal maximum	AGM ou AGE	Durée
Émission d'actions réservées aux salariés avec suppression du DPS (résolution n° 19)	10% du capital	15/04/2011	26 mois
Émission d'actions ou valeurs mobilières de quelque nature que ce soit, avec ou sans maintien du DPS (résolutions n°s 17, 18 et 19)	10 millions d'euros	15/04/2011	26 mois
Achat par la société de ses propres actions (résolution n° 14)	10% du capital	15/04/2011	18 mois
Annulation par la société de ses propres actions (résolution n° 16)	10% du capital	15/04/2011	18 mois
Emprunt obligataire et titres assimilés (résolution n° 13)	750 millions d'euros	14/04/2010	26 mois

# Résolutions

Dans les résolutions qui vous sont présentées, nous soumettons à votre approbation les résolutions suivantes :

## Résolutions qui relèvent de la partie ordinaire de l'Assemblée Générale Mixte

Nous vous demandons de vous prononcer sur l'approbation des comptes annuels de Colas arrêtés au 31 décembre 2011, le quitus au Conseil d'administration pour sa gestion, l'approbation des comptes consolidés, l'affectation du résultat, qui s'élève à 324 626 714,03 euros avec distribution d'un dividende de 7,26 euros par action, avec mise en paiement à partir du 2 mai 2012, et l'approbation des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> résolutions).

Il vous est proposé :

- de renouveler le mandat de quatre Administrateurs pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2013 (5<sup>e</sup> à 8<sup>e</sup> résolutions);
- d'autoriser votre Conseil à procéder, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à l'acquisition de ses propres actions, pour un nombre de titres qui ne pourra excéder 10% du nombre total de titres composant le capital social à la date de réalisation des achats, avec pour objectifs l'annulation totale des actions acquises et la liquidité des actions détenues par des collaborateurs dans le cadre d'un Plan d'Épargne d'Entreprise, conformément aux dispositions du règlement européen n° 2273/2003 entrées en application à compter du 13 octobre 2004. Cette autorisation, qui se substituera à celle conférée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 avril 2011, est sollicitée pour une période de dix-huit mois (9<sup>e</sup> résolution);
- de donner tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et formalités (10<sup>e</sup> résolution).

# **PARTIE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE**

## **Résolutions**

### **Résolutions qui relèvent de la partie extraordinaire de l'Assemblée Générale Mixte**

Il vous est demandé de déléguer compétence à votre Conseil à l'effet :

- de réduire le capital social par annulation d'actions propres détenues par la société, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10% du capital social, par période de vingt-quatre mois, et ce, uniquement si la résolution relevant de la partie ordinaire présentée à l'Assemblée en vue d'autoriser le Conseil à acheter les propres actions de la société est votée, conformément à l'article L. 225-209, alinéa 4 du Code de commerce, et ce pour une durée de dix-huit mois (11<sup>e</sup> résolution);
- d'émettre toutes valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créances autres que des obligations visées à l'article L. 228-40 du Code de commerce (12<sup>e</sup> résolution);
- de donner tous pouvoirs pour faire tous dépôts et publicités (13<sup>e</sup> résolution).

Nous vous demandons de bien vouloir vous prononcer sur ces résolutions.

Le Conseil d'administration

# Rapport spécial du Président du Conseil d'administration

rendant compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et des procédures de contrôle interne mises en place dans la société (articles L. 225-37 et L. 225-68 du Code de commerce)

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux articles L. 225-37 et L. 225-68 du Code de commerce, je vous rends compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et des procédures de contrôle interne en place dans votre société. Ce rapport a été préparé sur la base de contributions de l'ensemble des directions de la société. Il a été rédigé par le Secrétaire Général et le Président-Directeur Général de Colas, présenté au Comité des comptes et approuvé par le Conseil d'administration, dont la réunion s'est tenue le 27 février 2012.

## Le Conseil d'administration

### Présentation générale de l'organisation du Conseil d'administration

#### COMPOSITION

À la date du Conseil d'administration du 27 février 2012, votre Conseil était composé de 14 Administrateurs :

Messieurs	Hervé Le Bouc Christian Balmes François Bertière Olivier Bouygues Louis Gabanna Thierry Genestar Jean-François Guillemain Jacques Leost
Madame	Colette Lewiner
Messieurs	Philippe Marien, représentant permanent de la société Bouygues Thierry Montouché Christian de Pins Jean-Claude Tostivin Gilles Zancanaro

Ceux-ci sont nommés par l'Assemblée Générale pour une durée de deux ans.

#### ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL EN 2011

L'Assemblée Générale du 15 avril 2011 a renouvelé le mandat de sept Administrateurs, Messieurs Hervé Le Bouc, Christian Balmes, François Bertière, Olivier Bouygues, Thierry Genestar, Thierry Montouché, celui de la société Bouygues, et nommé deux nouveaux Administrateurs, Madame Colette Lewiner et Monsieur Jacques Leost.

#### MODIFICATIONS DE LA COMPOSITION DU CONSEIL PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE

Il est proposé à l'Assemblée Générale du 17 avril 2012 de renouveler pour une période de deux ans les mandats de quatre Administrateurs, Messieurs Louis Gabanna, Jean-François Guillemain, Jean-Claude Tostivin et Gilles Zancanaro. Le Conseil d'administration serait alors composé, dans ces conditions, de 13 Administrateurs.

#### APPLICATION DU PRINCIPE DE REPRÉSENTATION ÉQUILIBRÉE ENTRE FEMMES ET HOMMES

Le Conseil d'administration a pris acte des dispositions de la loi du 27 janvier 2011 portant sur la représentation équilibrée entre femmes et hommes au sein des conseils d'administration. Conformément à cette loi et au Code Afep-Medef révisé en avril 2010, le Conseil d'administration du 18 mars 2011 a nommé Madame Colette Lewiner. Ainsi, depuis cette date, le Conseil compte une femme parmi les Administrateurs, soit 6% d'entre eux. Le Conseil veillera, au cours des prochaines années, à renforcer la proportion de femmes en son sein, conformément aux recommandations du Code Afep-Medef et aux dispositions de la loi.

#### RÉUNIONS

Le Conseil d'administration se réunit cinq fois par an en séance ordinaire (février, mai, août, novembre et décembre). En février, le Conseil arrête les comptes de l'exercice précédent; en août, il s'informe sur l'activité du premier semestre et examine les comptes du premier semestre, analyse l'activité et les résultats estimés de l'exercice; en mai et novembre, il examine les indicateurs d'activité et de résultats intermédiaires et, en décembre, le plan d'affaires à trois ans. L'ordre du jour du Conseil des séances ordinaires est divisé en général en trois parties : activité et perspectives; examen des comptes; questions juridiques. Un dossier consacré à ces questions est remis à chaque Administrateur.



## PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Conseil d'administration a opté pour la non-dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général.

## COMITÉS ET COLLÈGE

Le Conseil est assisté dans l'exécution de sa mission par un Comité des comptes, un Collège des rémunérations et un Comité Éthique. Les attributions et les règles de fonctionnement sont définies par le règlement intérieur du Conseil.

Créé en février 2003, le Comité des comptes se réunit quatre fois par an pour examiner les comptes consolidés et sociaux préalablement aux réunions du Conseil d'administration. Le Comité des comptes est composé de Messieurs Philippe Marien (Président), Christian Balmes, Thierry Montouché et Gilles Zancanaro.

Il a pour mission d'aider le Conseil à veiller à l'exactitude, la fiabilité et la sincérité de ces comptes et à la qualité de l'information qui est diffusée notamment vers les Actionnaires. Il examine les comptes semestriels et annuels et les comptes internes au 31 mars et au 30 septembre. Il veille à la pertinence des méthodes et principes comptables, examine les principaux risques financiers, les systèmes de contrôle interne et émet des recommandations. Enfin, il pilote l'attribution des mandats de commissariat aux comptes et est informé de leurs plans d'intervention et de leurs recommandations.

Créé le 17 avril 1991, le Collège des rémunérations a pour mission de proposer au Conseil la rémunération à allouer au Président-Directeur Général, ainsi que les avantages mis à sa disposition. Il est composé aujourd'hui de Messieurs Jean-François Guillemin et Olivier Bouygues.

Créé le 25 novembre 2009, le Comité Éthique est composé de trois Administrateurs, Messieurs Christian Balmes, Jean-François Guillemin et Thierry Montouché, et a pour mission d'examiner les alertes ou situations qui pourraient présenter des risques et tous les contrats de sponsoring supérieurs à 20 000 euros.

## Bilan de l'activité du Conseil d'administration pour l'exercice 2011

Au cours de l'exercice 2011, le Conseil s'est réuni à neuf reprises, dont quatre fois par conférence téléphonique. Le taux moyen de présence des Administrateurs a été de 93% (hors réunions téléphoniques).

Les éléments essentiels relatifs à ces neuf réunions du Conseil sont les suivants.

- Le Conseil du 28 février 2011 a arrêté les comptes annuels et semestriels après rapport du Comité des comptes, pris connaissance des états financiers, fixé le montant et les modalités de paiement du dividende et approuvé la note d'information du programme de rachat d'actions. Il a en particulier décidé la possi-

bilité de recevoir le dividende en actions, décidé de proposer à l'Assemblée Générale la nomination d'un nouvel Administrateur et le renouvellement du mandat de sept Administrateurs. Le Conseil a renouvelé dans ses fonctions de Président-Directeur Général Monsieur Hervé Le Bouc. Ont été examinés l'activité et les résultats de 2010, l'évolution de chacune des activités du Groupe, les orientations stratégiques et les perspectives 2011, le carnet de commandes, le potentiel industriel et la stratégie future, les investissements de l'année, le budget d'investissements de l'exercice 2011, les résultats en matière de sécurité. Les comptes sociaux et consolidés ont été arrêtés avec le projet d'affectation des résultats, ainsi que la rémunération du Président, le montant et la répartition des jetons de présence dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale, et l'Assemblée Générale Mixte a été convoquée. Le rapport spécial du Président rendant compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et des procédures de contrôle interne mises en place dans la société a été approuvé. Une cartographie des risques mise à jour sur la totalité du périmètre Colas a été présentée.

- Le Conseil du 18 mars 2011 a eu pour objet de proposer à l'Assemblée Générale la nomination d'un Administrateur supplémentaire.
- Le Conseil du 16 mai 2011 a examiné la situation de la société et de ses filiales au premier trimestre 2011 et deux projets de croissance externe par prise de participation.
- Le Conseil réuni le 5 juillet 2011 a examiné et approuvé l'émission d'une garantie société mère au profit d'une filiale dans le cadre d'un marché à l'international.
- Le Conseil du 29 août 2011 a examiné la situation de la société et de ses filiales au premier semestre 2011, détaillé le carnet de commandes, fait un point sur les investissements et arrêté les comptes consolidés au 30 juin 2011.
- Le Conseil réuni le 12 septembre 2011 a examiné et approuvé l'émission de garanties provisoires dans le cadre de la concession autoroutière de l'A 63.
- Le Conseil réuni le 12 octobre 2011 a examiné et approuvé un projet de cession d'un actif immobilier.
- Lors du Conseil du 14 novembre 2011 ont été examinés l'activité au troisième trimestre 2011 et les comptes intermédiaires à fin septembre 2011.
- Le Conseil réuni le 15 décembre 2011 a examiné le plan d'affaires à trois ans pour la période 2012 à 2014 (prévisions et plans d'actions opérationnels).

## Fonctionnement des Comité et Collège mis en place par le Conseil

### LE COMITÉ DES COMPTES

Le Comité des comptes s'est réuni à quatre reprises, les 22 février, 11 mai, 25 août et 9 novembre 2011.

Le taux de présence des membres a été de 94 %. Au cours de ces réunions, le Comité a notamment examiné les méthodes comptables, le périmètre de consolidation, les faits marquants et l'information sectorielle. En février ont été passés en revue les chantiers significatifs, les créances, les litiges et contentieux et les résultats des tests d'*impairment*. Une cartographie des risques actualisée ainsi que le programme d'audit interne 2011 et son avancement ont été présentés. En mai, quelques chantiers significatifs ont été passés en revue, ainsi qu'une synthèse des travaux d'audit interne menés chez la filiale Colas Rail. Une présentation de la gouvernance et de l'organisation informatique Groupe a été faite par le Directeur des Systèmes d'Information. En août, le Comité a examiné une revue actualisée de certains grands chantiers, des créances, des litiges et contentieux. Les Commissaires aux comptes ont présenté leur approche d'audit pour 2011. Les conclusions de l'audit interne mené sur deux filiales françaises et une filiale à l'international ont été présentées. En novembre, deux chantiers significatifs à l'international ont été examinés. Le plan d'audit interne 2012 a été présenté ainsi que le résultat des travaux d'audit effectués dans une filiale routière en métropole.

Lors de ces quatre réunions, le Comité des comptes a recommandé au Conseil d'administration d'arrêter les comptes sans modification ni remarque.

#### **LE COLLÈGE DES RÉMUNÉRATIONS**

Il s'est réuni en février 2011 pour examiner la rémunération de Monsieur Hervé Le Bouc, Président-Directeur Général, et faire ses recommandations.

## **Le contrôle interne de la société**

La société Colas, en tant que société de tête d'un groupe de 67 sociétés réparties dans une cinquantaine de pays, met en œuvre des procédures de contrôle interne au service de ses orientations stratégiques pour une bonne maîtrise des opérations et des risques qui y sont associés, qu'ils soient opérationnels, financiers ou juridiques. L'objectif est de s'assurer que les informations comptables et financières reflètent avec sincérité l'activité de la société et du Groupe, et de veiller à ce que les actes de gestion, la réalisation des opérations et le comportement des collaborateurs s'inscrivent dans le respect de la réglementation et des règles et principes directeurs auxquels la société Colas se conforme. La maîtrise des risques a toujours été un élément important au sein de Colas, chez les dirigeants et au sein de l'encadrement qui s'appuient sur des principes et des dispositifs appliqués depuis longtemps.

Comme pour tout système de contrôle, la société ne peut garantir totalement que les risques qu'il vise à supprimer sont parfaitement éliminés.

#### **Référentiel**

Le référentiel appliqué par le groupe Colas est le cadre de référence de contrôle interne publié par l'AMF en janvier 2007.

#### **Périmètre d'application du contrôle interne**

Le dispositif de contrôle interne de Colas s'applique à la société Colas et à l'ensemble des filiales consolidées de premier rang détenues à plus de 50 % (incluant leurs propres filiales).

## **Organisation du contrôle interne, pilotage et surveillance du dispositif**

### **L'ORGANISATION DU GROUPE ET DU CONTRÔLE INTERNE**

#### **Principes d'organisation**

- Une activité filialisée : la quasi-totalité de l'activité est réalisée par des filiales en très forte majorité détenues à 100 % par Colas société mère.
- Une forte décentralisation, afin de placer la prise de décision au niveau le plus pertinent et efficient : l'organisation repose sur un nombre limité de niveaux hiérarchiques, en général trois niveaux principaux de responsabilité. Chaque responsable exerce ses fonctions dans le cadre de délégations de pouvoirs données aux responsables opérationnels et fonctionnels à différents niveaux hiérarchiques qui s'exercent dans le cadre de directives générales.
- Une responsabilité économique et financière qui s'exerce dans le cadre d'entités juridiques indépendantes (identité de périmètre juridique et financier).
- Un contrôle régulier, périodique, des actions et des résultats par rapport à des objectifs définis et suivis dans des documents élaborés à dates régulières sur la base de principes, de règles et de procédures de gestion communs et identiques qui sont suivis par la totalité des sociétés et des collaborateurs du Groupe.
- Des outils de gestion intégrée facilitant le suivi et le contrôle des activités de production grâce à des logiciels assurant l'ensemble des fonctions de gestion et comptabilité, complétés par un logiciel pour les opérations de reporting et de consolidation. L'outil logiciel déployé dans l'ensemble des filiales routières françaises couvre les opérations, de la prise d'affaire à sa réalisation en passant par la budgétisation, incluant la gestion des achats. Le logiciel est interfacé avec les outils industriels et les matériels de production. Il doit permettre une plus forte efficacité et un contrôle facilité dans les unités de profit. L'uniformisation des systèmes d'information utilisés traitant de la comptabilité, des finances et des ressources humaines se poursuit. Un logiciel unique est opérationnel en France métropolitaine depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005. À l'international, le nombre de logiciels, dans ces domaines, est progressi-

vement réduit autour de quelques solutions (une aux États-Unis, une au Canada, une en Europe, une pour les DOM-TOM et l'Afrique).

### Organisation de l'activité

En France comme à l'international, l'activité est réalisée par des centres de travaux ou des unités industrielles qui opèrent sur un territoire géographiquement défini (par exemple, un département en France), dirigés chacun par un responsable opérationnel et ses équipes qui visent à atteindre des objectifs financiers et qualitatifs. Ces centres sont fédérés par des filiales régionales (en France) et/ou nationales (à l'international). Ces filiales sont dotées chacune d'un organe de direction - en général, président et directeurs fonctionnels en charge d'animer, de développer et de contrôler l'ensemble de l'activité de leur société.

En 2011, quatre Directeurs Généraux ont animé, supervisé et contrôlé ces filiales avec la répartition suivante : Routes métropole; Activités de spécialités (Ferroviaire, Étanchéité, Sécurité signalisation, Pipelines, canalisations) et Europe du Nord; Amérique du Nord; Reste du monde (outre-mer, Europe centrale, Océan Indien, Afrique, Asie, Moyen-Orient).

Cette organisation est modifiée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 et se compose de trois Directions Générales, avec la nouvelle répartition suivante :

- Routes métropole, Étanchéité;
- Amérique du Nord;
- International (hors Amériques), Sécurité signalisation, Pipelines.

L'activité ferroviaire est rattachée directement au Président-Directeur Général.

### Principales procédures de contrôle interne

L'ensemble des filiales et les directeurs généraux bénéficient de **l'assistance des directions fonctionnelles** de Colas, qui apportent leur expertise (achats, audit interne, comptabilité et consolidation, communication, environnement, finance, juridique, marketing, matériel, recherche et développement, ressources humaines et systèmes d'information). Ces directions définissent et font évoluer les règles et les procédures du Groupe dans leur domaine. Elles travaillent en étroite collaboration avec les directeurs fonctionnels des filiales. Des réunions rassemblent au moins une ou plusieurs fois par an tous les responsables d'une discipline du Groupe afin d'échanger, de diffuser l'information, de mettre à jour les connaissances.

Les collaborateurs des filiales ont **accès aux « Principes de gestion du Groupe »**, formalisés dès 2001 dans un livret qui reprend les règles et procédures essentielles applicables dans le Groupe et traduit les valeurs qui définissent l'esprit et la culture Colas, complétés par des principes de conduite et un code d'éthique élaboré par Bouygues société mère que la société s'engage à appliquer pleinement.

Dans ce contexte, l'ensemble des dirigeants s'attache à ce que **l'importance du contrôle interne soit au centre des préoccupations des collaborateurs** dans les sociétés qui constituent le Groupe (anciennes ou nouvelles). La stratégie menée depuis de nombreuses années est une stratégie de croissance et de développement conduite avec prudence, rigueur et maîtrise. Le principe de transparence du contrôle interne aide au respect de ces principes. Le partage de ces principes s'appuie sur la compétence des collaborateurs, qui, pour un grand nombre, ont une forte ancienneté, engendrée par un système basé sur la promotion interne régulière, ou qui ont rejoint le Groupe suite aux nombreuses acquisitions réalisées et partagent ces valeurs, déjà présentes dans les sociétés ou acquises après leur entrée dans le Groupe.

**L'anticipation des besoins en compétences** et le développement des talents sont des axes prioritaires de la politique des ressources humaines et s'accompagnent d'une politique de protection de la santé et de la vie des collaborateurs.

### Pilotage et contrôle des opérations

- **Prise de commandes, chiffre d'affaires et résultats dans un groupe fortement décentralisé**

La nature de l'activité routière ou des activités de spécialités conduit le Groupe à prendre en commande, réaliser, comptabiliser environ 110 000 chantiers dans l'année. Aux milliers de chantiers de petite taille et de courte durée s'ajoutent quelques grands chantiers en France et surtout à l'international. Les études et la prise de commandes sont sous la responsabilité des responsables d'exploitation en charge de 800 établissements travaux et 1 400 sites de production répartis à travers le monde. Les soumissions à des marchés de taille importante ou exceptionnels par leur nature ou leur complexité, ainsi que les projets dans un nouveau pays (ces éléments sont définis dans les procédures internes et/ou dans les délégations de pouvoirs) ou les soumissions à des appels d'offres pour des opérations de longue durée comme des délégations de services publics (concessions, PPP, PFI) doivent être soumis à l'approbation préalable d'une commission de marchés de la filiale, de la Direction Générale en charge de la zone géographique ou de la Direction Générale de Colas. En 2011, 63 commissions de marchés Direction Générale se sont réunies pour examiner les conditions de réponse à des appels d'offres. Des outils informatiques dédiés permettent un suivi de performances des chantiers. Les contrôles de validité sont sous la responsabilité des organes de direction des filiales du Groupe. Les contrats dont le chiffre d'affaires à terminaison est supérieur à 20 millions d'euros font l'objet d'un reporting du Comité des comptes deux fois par an.

- **Acquisitions, cessions**

Un processus d'acquisition étant par nature porteur de risque, toute création, acquisition ou cession d'entreprise (titres ou actifs) ou de biens immobiliers fait l'objet de demandes préalables d'investissements ou de

désinvestissements spécifiques, avec constitution d'un dossier d'étude défini dans le guide des procédures internes. Ces opérations sont présentées à la Direction Générale du Groupe et font l'objet d'un examen préalable avant présentation au Conseil d'administration de la filiale réalisant l'acquisition.

- **Les objectifs et les plans d'actions en matière de développement responsable sont régulièrement suivis, notamment dans les domaines de :**

- la sécurité et la santé : la sécurité au travail et durant le transport des collaborateurs est une priorité pour chaque société du Groupe. Un système de contrôle, de suivi et de reporting de ces indicateurs est organisé ;

- l'environnement : les réglementations environnementales font l'objet de vérifications régulières de leur respect. Les obtentions des certifications ISO de qualité et environnementales se poursuivent avec l'objectif d'une certification pour l'ensemble des installations industrielles. Des systèmes d'analyse (checklists mondialisées) sont mis en place et donnent lieu à la consolidation de plans d'actions. Une Direction Environnement au niveau de Colas société mère dispose d'un réseau de correspondants dans les filiales. Elle veille à faire appliquer les orientations définies par la Direction Générale en laissant une large autonomie aux filiales pour s'adapter au mieux à chaque problématique spécifique locale ;

- l'éthique : dans le domaine du respect de l'éthique et de l'intégrité, des règles sont établies et énoncées depuis de nombreuses années, reprises dans un fascicule des principes de conduite et rappelées en première page d'un fascicule des principes de gestion et d'un code d'éthique. Compte tenu de la forte décentralisation des métiers et du très grand nombre de collaborateurs en capacité de contracter notamment avec les clients publics, les risques liés à l'éthique ne peuvent être éradiqués avec une totale certitude. C'est pourquoi des dispositifs de formation, de rappel de formation, de contrôle et de reporting sont dispensés régulièrement selon un programme qui vise à couvrir la totalité des filiales. En 2011, dix journées de formation sur l'éthique et la responsabilité pénale des dirigeants (actualisation des connaissances ou formation complète) ont été dispensées dans cinq filiales routières régionales en métropole et, à l'international, dans trois implantations (Hongrie, Slovaquie, République tchèque) au profit d'environ 400 collaborateurs d'encadrement, soit une action de formation trois fois plus importante qu'en 2010. Des rappels réguliers dans toutes les réunions filiales, y compris Comités de Direction, Directions Générales, Groupe, sont effectués sur ce thème. Le plan de formation qui se poursuivra l'an prochain a été arrêté.

- **Procédures relatives à l'élaboration, au traitement et au suivi des informations financières et comptables**

Les principaux documents, procédures et outils utilisés pour la remontée des informations comptables et financières sont basés sur une comptabilité à

l'engagement, qui permet de suivre les prix de revient par chantier et d'élaborer des rapports d'activité par filiale et/ou pays et des tableaux mensuels de résultats après impôt (périodicité mensuelle pour les filiales et le Groupe) qui sont consolidés et permettent, le 15 de chaque mois suivant le mois d'activité, de connaître notamment le chiffre d'affaires, le carnet de commandes, les principaux indicateurs financiers et le résultat net consolidé du Groupe. Ces chiffres sont comparés mensuellement, au niveau de chaque filiale et de chaque Direction Générale, avec les budgets élaborés deux fois dans l'année et les bilans et comptes de résultats trimestriels. La trésorerie ou l'endettement net sont réalisés sur une base journalière pour l'ensemble métropole et sur une base mensuelle pour le Groupe. Ces chiffres sont rapprochés avec les prévisions mensuelles sur un horizon de trois mois. Des réunions avec les principaux dirigeants en charge de l'exploitation des filiales sont organisées tout au long de l'année pour analyser l'évolution de l'activité, de la conjoncture, de la stratégie ainsi que des questions d'actualité.

La Direction de la Comptabilité et de la Consolidation est en charge de la production et de l'analyse des informations financières et comptables consolidées. Elle assure la définition et le suivi des procédures, des règles et méthodes comptables dans le respect des normes IFRS. Pour les comptes 2011, 548 liasses de consolidation ont été traitées pour un périmètre de 633 entités. Les moyens humains comprennent une quinzaine de personnes pour Colas, environ 200 personnes dans les sièges de filiales métropolitaines, 450 en agences et, à l'international, environ 150 personnes dans les sièges et 300 en agences ou sur chantiers, soit au total plus de 1 100 personnes.

En France et à l'international, la gestion de la trésorerie est, chaque fois que cela est possible, centralisée. Les flux financiers en métropole ou à l'international font l'objet de procédures pour en assurer la sécurisation et réduire au maximum les risques de fraude.

- **Procédure de couverture des risques par les assurances**

La politique de gestion des risques est centrée sur les hommes, les actifs de production et de transport, les chantiers et les produits fabriqués. Ces risques sont identifiés, analysés, en privilégiant une méthode de retour d'expérience. La prévention constitue l'axe majeur de travail pour diminuer la fréquence et l'intensité des sinistres. La politique intègre également la notion, importante dans les métiers de Colas, de fractionnement des chantiers tant routiers que ferroviaires. Les enseignements issus des sinistres observés font l'objet d'une diffusion systématique et aussi large que possible, aussi bien verticale que transversale. Les risques sont suivis par les directions fonctionnelles, en particulier la direction juridique de chaque filiale sous l'autorité de son président. Ces risques sont systématiquement répertoriés sur une base de données mise à jour en temps réel par les filiales. La Direction des Risques et Assurances de Colas société

mère supervise et apporte, chaque fois que cela est nécessaire, son expertise à la gestion de ces risques. Les risques estimés sont gérés à tous les niveaux par la prévention, le transfert juridique du risque, la conservation du risque ou l'assurance du risque. Les risques principaux sont obligatoirement assurés. Le transfert à l'assurance est conditionné en fonction de la définition et de l'évaluation du risque (probabilité de survenance du dommage). L'assurabilité du risque reste assujettie aux contraintes du marché de l'assurance. Certains risques sont assurés par des polices Groupe gérées par Colas sur la base d'informations des filiales; d'autres peuvent être couverts facultativement dans le cadre de polices existantes (il appartient aux filiales d'adhérer à ces polices); enfin, à l'international, certaines polices d'assurance sont souscrites localement, soit pour répondre à la législation locale, soit pour couvrir des risques de fréquence nécessitant une gestion de proximité. Les assurances de responsabilité garantissent les dommages aux tiers et recouvrent principalement l'assurance automobile obligatoire, la responsabilité civile travaux, produit, exploitation et décennale. Les montants de garantie sont adaptés aux risques encourus et sont généralement supérieurs à 5 millions d'euros. Les assurances de dommages aux biens couvrent les dommages qui pèsent sur les éléments d'actifs du patrimoine des sociétés. Les montants de garantie sont généralement égaux à la valeur des biens. Pour les ouvrages en cours de construction, une assurance spécifique est souscrite quand il existe une obligation contractuelle.

## PILOTAGE ET SURVEILLANCE DU DISPOSITIF

Colas a poursuivi en 2011 ses travaux d'adaptation et d'amélioration permanente de ces procédures de contrôle interne.

### État de la démarche de contrôle interne

Cette démarche a été initiée en septembre 2007 en étroite collaboration avec la société Bouygues, société mère. Dans le cadre d'un planning de trois ans, la démarche a consisté à recenser et examiner le dispositif de contrôle interne existant et à y apporter les développements et améliorations nécessaires pour obtenir un système de contrôle interne qui couvre l'ensemble des sociétés du groupe Colas. Cette démarche bénéficie d'échanges avec les autres métiers exercés dans le groupe Bouygues et traite de façon homogène les sujets transverses tout en prenant en compte les caractéristiques propres de Colas.

Ce dispositif de renforcement du contrôle interne prend la forme d'une autoévaluation annuelle des principes de contrôle interne Colas et d'une gestion des risques à partir de leur cartographie actualisée annuellement à l'occasion de l'établissement des plans d'affaires à trois ans.

**L'autoévaluation annuelle des principes du référentiel Colas** est généralisée à l'ensemble des activités. Ces principes sont au nombre de 529, regroupés en

253 principes généraux et 218 principes comptables et financiers, auxquels se rajoutent 58 principes spécifiques aux métiers de Colas. Ils forment le référentiel de contrôle interne de Colas.

- Une nouvelle évaluation a été conduite en octobre 2011 dans chaque filiale régionale française et filiale pays à l'international (avec une profondeur abaissée au niveau de la filiale État ou province pour les États-Unis ou le Canada), soit 65 filiales ou sociétés représentant 99,4% du chiffre d'affaires consolidé de Colas.

- L'évaluation de la bonne application de ces principes dans les différentes filiales prend la forme d'une autoévaluation notée de 1 à 4 pour chaque principe, en fonction du degré d'application du principe dans la filiale et de formalisation de sa bonne application. Chaque évaluation fournie par un répondant le plus à même d'apprécier le niveau d'application du principe dans la filiale est ensuite validée et discutée par un validant en général responsable de l'entité ou son délégué.

- L'évaluation de la bonne application du référentiel Colas a mobilisé les présidents-directeurs généraux, les directeurs d'exploitation, techniques, matériel, ressources humaines, juridiques, informatiques, administratifs et financiers, comptables ainsi que les directeurs fonctionnels de Colas société mère et les Directeurs Généraux.

- Pour cette troisième campagne d'évaluation, il a été demandé à chacune des filiales de porter davantage l'appréciation sur les évaluations des unités d'exploitation. Ainsi, 100 des 529 principes constituant le référentiel de contrôle interne Colas ont vu leur appréciation descendue au niveau des établissements pour réaliser l'évaluation finale des répondants et des validants de la filiale.

- Les principes ayant recueilli une note 1 ou 2 traduisant une non-application ou, plus souvent, une application partielle ou mal formalisée entraînent un commentaire et des plans d'actions à mettre en œuvre localement ou de manière généralisée selon l'analyse.

- Les **résultats de cette nouvelle évaluation générale** des principes de contrôle interne font apparaître :

- une bonne maîtrise globale des opérations et des processus dans la grande majorité des filiales, une amélioration progressive dans la définition et la responsabilisation des acteurs de chaque processus, et la bonne application des principes de gestion du Groupe;

- des progrès dans l'autoévaluation de 2011 puisque la note moyenne globale est supérieure à l'autoévaluation précédente (la bonne note des principes comptables et financiers y participe). Cette amélioration semble être en liaison avec :

- les plans d'actions lancés à la suite des deux premières campagnes mondiales d'évaluation,

- un plan d'actions spécifique mis en œuvre à la direction régionale Antilles-Guyane qui a conduit à un meilleur contrôle des opérations;

– et des points d'attention :

- le pilotage et l'animation des carrières des collaborateurs au travers notamment de comités carrières, d'une identification des postes critiques, d'un suivi des hauts potentiels (pas encore totalement en place dans quelques zones géographiques),

- l'organisation régulière des entretiens d'appréciation des personnels Etam et cadres (à améliorer dans certaines régions à l'international),

- le contrôle des relations entre les personnes habilitées à passer commande et les fournisseurs (à améliorer dans certains établissements travaux),

- la sécurisation de quelques sites où sont hébergés certains équipements informatiques,

- une vigilance à maintenir dans les petites entités d'exploitation ou les partenariats où la séparation des pouvoirs constitue souvent une difficulté d'application;

– l'évaluation de l'exercice 2011 a révélé également quelques faiblesses :

- réactivité insuffisante dans certains établissements pour s'adapter à des baisses de leur marché,

- défaillance dans deux centres de travaux en métropole dans la prise et la comptabilisation de leur chiffre d'affaires,

- quelques cas de fraude (montant non significatif au niveau du Groupe) détectés (Grande-Bretagne, États-Unis, Indonésie, métropole) pour lesquels un recouvrement partiel a été obtenu,

- quelques impayés de clients privés,

- quelques écarts d'évaluation financière de stocks (non significatifs au niveau consolidé),

- quelques difficultés d'intégration lors d'opérations de croissance externe.

#### **Principales actions réalisées en 2011 suite à l'évaluation 2010 :**

- renforcement de la gestion des ressources, pour notamment mieux recenser et anticiper les besoins en compétences, confirmer les hommes et femmes potentiellement disponibles et aptes à une mobilité promotionnelle, en particulier pour les postes reconnus comme critiques (consultation directe au premier semestre 2011, par la Direction des Ressources Humaines, de 980 managers pour connaître leur aptitude à la mobilité et leurs attentes);

- enquête auprès de 1 109 managers du Groupe sur les valeurs véhiculées et celles à promouvoir davantage;

- amélioration de la sécurité des systèmes d'information avec un renforcement de la diffusion de la politique générale de sécurité informatique, diffusion d'une charte d'utilisation des technologies de l'infor-

mation et de la communication, réalisation d'un test en grandeur réelle d'une panne informatique générale dans deux établissements de travaux en France;

- réunion à deux reprises du Comité de management, qui travaille sur des thèmes transverses d'amélioration;

- lancement d'une revue et de l'analyse des processus de règlements dans l'ensemble du Groupe pour renforcer la protection contre les tentatives de fraude aux moyens de paiement qui se sont multipliées et qui ont toutes échoué en 2011.

#### **Pour 2012, il est prévu notamment des plans d'actions Groupe tels que :**

- la réalisation d'une enquête de satisfaction anonyme au mois d'avril 2012 auprès des collaborateurs;

- la prise de fonctions de trois directeurs des Ressources Humaines à l'international, respectivement pour les Directions Europe centrale, Europe du Nord et Océan Indien,

complétés par des plans d'actions locaux comprenant, par exemple, une meilleure formalisation de l'organisation et des délégations de pouvoirs, des actions de formation éthique, la mise en place de comités carrières là où il n'y en a pas encore, la dotation de certaines entités de cellules d'audit interne, la poursuite de l'optimisation de la fonction achat, l'implantation d'un logiciel comptable commun dans certaines entités.

#### **LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES**

Le recensement des risques majeurs et les plans d'actions associés ont été actualisés par l'ensemble des Directions Générales par grandes zones d'activités ou métiers. Une synthèse est présentée au Conseil d'administration du mois de février et au Comité des comptes qui le précède.

Cette actualisation a confirmé une exposition plutôt limitée de Colas à des risques systémiques mais une sensibilité à des risques liés aux situations économiques et financières des pays où Colas est implanté et à la capacité et/ou la rapidité d'anticipation et d'adaptation des structures locales.

#### **Le suivi du contrôle interne**

La surveillance et l'animation du dispositif de contrôle interne sont sous la responsabilité de tous les acteurs de processus dans l'entreprise. La coordination est assurée par un animateur au niveau de Colas société mère en liaison avec des relais dans les filiales pays ou région que compte le Groupe.

Dans le cadre de son programme, la Direction de l'Audit Interne vérifie l'application des principes de contrôle interne et la qualité de l'évaluation.

La Direction de l'Audit Interne du Groupe est composée de huit auditeurs encadrés par un directeur

et est rattachée au Secrétariat Général à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Les objectifs de l'audit interne consistent principalement en :

- l'évaluation du système d'organisation mis en place au sein des filiales et établissements audités pour assurer la maîtrise de leurs risques, la protection du patrimoine, la fiabilité des comptes et de l'information ainsi que le respect des règles, procédures et objectifs du Groupe et la conformité aux lois et règlements en vigueur ;
- des propositions d'amélioration du fonctionnement de l'entité auditée pour une meilleure efficacité en bénéficiant de la diffusion des bonnes pratiques. Ses diligences intègrent la vérification de l'application des principes de contrôle interne du référentiel Colas, des résultats des autoévaluations annuelles et de la mise en œuvre des plans d'actions destinés à améliorer l'ensemble du dispositif de contrôle interne.

Le programme annuel d'audit est approuvé par le Président. Ce programme comporte en moyenne une dizaine de missions dans les entités françaises et internationales. Les entités ayant rejoint le Groupe récemment et celles dont le dernier audit interne remonte à plus de cinq ans constituent le cœur de cible du programme annuel d'audit.

Ainsi, en 2011, ont été auditées les filiales internationales Colas Rail Ltd (Grande-Bretagne), Colas CZ (République tchèque), GTR et LRM (Maroc) ainsi que les activités de voie, fret, tramway et ingénierie de Colas Rail en France, les filiales routières Screg Île-de-France - Normandie, Colas Nord-Picardie, Screg Nord-Picardie et Échangeur Nord-Picardie ainsi que la société de carrières Roy.

À ces missions d'audit peuvent s'ajouter des missions à caractère plus technique ou ciblé.

Chacune de ces missions donne lieu à un rapport d'audit diffusé au Président, aux directeurs fonctionnels de Colas, à la Direction Générale géographique concernée, ainsi qu'aux organes de direction de l'entité auditée. Un exemplaire de ce rapport est systématiquement adressé aux Commissaires aux comptes. La Direction de l'Audit a, à son tour, connaissance des rapports établis par les Commissaires aux comptes des sociétés du Groupe. Chaque rapport de synthèse d'audit est complété d'une liste de recommandations à l'intention des organes de direction de l'entité auditée afin qu'elle puisse élaborer un plan d'actions dans les deux mois qui suivent. Les Commissaires aux comptes sont informés du programme annuel d'audit interne. Des réunions périodiques entre auditeurs internes et externes sont prévues pour connaître les travaux des uns et des autres et vérifier la complémentarité des diligences. Le référentiel de contrôle interne est communiqué aux Commissaires aux comptes. La synthèse des résultats de l'autoévaluation de l'exercice 2011 a été présentée au Comité des comptes du 22 février 2012 et tenue à la disposition des Commissaires aux

comptes afin de compléter leurs diligences habituelles en matière comptable et financière. Les résultats orientent également les diligences de la Direction de l'Audit en complément et en concertation avec celles des Commissaires aux comptes. Ceux-ci ont connaissance des résultats généraux de l'autoévaluation des principes comptables et financiers réalisée par les filiales françaises.

Le contrôle interne actuel a pour objectif de permettre à Colas le développement harmonieux d'une croissance rentable. Il est donc axé sur la prévention et la maîtrise des risques qui résultent des activités ou de tout autre nature, et a comme objectif majeur d'obtenir la fiabilité des états comptables et financiers, et de donner une image fidèle de Colas à ses actionnaires, ses clients et ses collaborateurs.

Les efforts pour améliorer et moderniser ce contrôle interne sont et seront poursuivis. Le contrôle interne ne peut cependant constituer une garantie absolue et la vigilance dans ce domaine doit être permanente.

Le Président

# Rapport des Commissaires aux comptes,

établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce,  
sur le rapport du Président du Conseil d'administration

(Exercice clos le 31 décembre 2011)

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Colas et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et

- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

## **INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures

de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante;

- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante;

- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

## **AUTRES INFORMATIONS**

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris-La Défense et Courbevoie, le 27 février 2012

Les Commissaires aux comptes

KPMG Audit

MAZARS

Département de KPMG SA

Xavier Fournet

Gilles Rainaut

Gaël Lamant

Associé

Associé

Associé



# Annexe au rapport du Conseil d'administration

## Mandats et fonctions exercés dans toute société par les mandataires sociaux (article L. 225-102-1 du Code de commerce)

Dénomination des sociétés	Forme	Qualité dans la société	Siège social
<b>Hervé Le Bouc</b>			
Colas	SA	Administrateur, Président-Directeur Général	7, place René-Clair 92100 Boulogne-Billancourt
Bouygues	SA	Administrateur	32, avenue Hoche 75008 Paris
Bouygues Immobilier	SA	Administrateur	3, boulevard Gallieni 92130 Issy-les-Moulineaux
Cofiroute	SA	Représentant permanent de Colas	6/10, rue Troyon 92310 Sèvres
Colas Inc.	Inc.	Administrateur	163 Madison Avenue, suite 500 NJ 07960 Morristown - États-Unis
ColasCanada	Inc.	Administrateur	4984 place de la Savane, Bureau 150 Montréal, Québec H4P 2M9 - Canada
Colasie	SA	Administrateur, Président-Directeur Général	7, place René-Clair 92100 Boulogne-Billancourt
Colas Midi-Méditerranée	SA	Représentant permanent de Colas	345, rue Louis-de-Broglie - La Duranne 13792 Aix-en-Provence
Aximum	SA	Représentant permanent de Colas (jusqu'en juillet 2011)	41, boulevard de la République 78400 Chatou
Aximum	SA	Représentant permanent d'IPF	41, boulevard de la République 78400 Chatou
Échangeur International	SNC	Représentant permanent de Colas	7, place René-Clair 92100 Boulogne-Billancourt
Fondation Colas	FDT	Président	7, place René Clair 92100 Boulogne-Billancourt
Hincol	Ltd	Administrateur	5 H Floor Richardson - Crudas Build Sir JJ Road BY 400008 Mumbai - Inde
Isco	Ltd	Administrateur	Je-il bldg 94/49 Youngdeungpo - dong 7 ga Yougdeundpo - dong - 140988 Séoul République de Corée
Sacer Atlantique	SA	Représentant permanent de Spare	Échangeur Nantes - BP 90783 2, rue Gaspard-Coriolis 44307 Nantes
Screg Est	SA	Représentant permanent de Colas	44, boulevard de la Mothe 54000 Nancy
Société Parisienne d'Études, d'Informatique et de Gestion	SA	Représentant permanent de Colas	2/4, allée Latécoère 78140 Vélizy-Villacoublay
Spac	SA	Représentant permanent d'IPF	13, rue Madame-de-Sanzillon 92112 Clichy
Tipco Asphalt (Tasco)	SA	Administrateur	Tipco, 118/1 Rama 6 road - Samsen Nai, Phayathai - 10400 Bangkok - Thaïlande
Colas Émulsions	SACS	Représentant de Colas au Conseil de surveillance	5, boulevard Abdellah-Ben-Yacine 21700 Casablanca - Maroc
Grands Travaux Routiers	SACS	Représentant de Colas au Conseil de surveillance	5, boulevard Abdellah-Ben-Yacine 21700 Casablanca - Maroc
La Route Marocaine	SACS	Membre du Conseil de surveillance	5, boulevard Abdellah-Ben-Yacine 21700 Casablanca - Maroc
Société Maghrébienne d'Entreprises et de Travaux	SACS	Membre du Conseil de surveillance	5, boulevard Abdellah-Ben-Yacine 21700 Casablanca - Maroc

Dénomination des sociétés	Forme	Qualité dans la société	Siège social
<b>Christian Balmes</b>			
Colas	SA	Administrateur	7, place René-Clair 92100 Boulogne-Billancourt
Apsys	SA	Administrateur	ZAC de la Clef-de-Saint-Pierre 1, boulevard Jean-Moulin 78990 Élancourt
<b>François Bertière</b>			
Bouygues	SA	Administrateur	32, avenue Hoche 75008 Paris
Bouygues Immobilier	SA	Administrateur, Président-Directeur Général	3, boulevard Gallieni 92130 Issy-les-Moulineaux
Colas	SA	Administrateur	7, place René-Clair 92100 Boulogne-Billancourt
<b>Olivier Bouygues</b>			
Bouygues	SA	Représentant permanent de SCDM, Directeur Général Délégué	32, avenue Hoche 75008 Paris
SCDM	SAS	Directeur Général	32, avenue Hoche 75008 Paris
Bouygues Telecom	SA	Administrateur	32, avenue Hoche 75008 Paris
Télévision Française 1 (TF1)	SA	Administrateur	1, quai du Point-du-Jour 92100 Boulogne-Billancourt
Colas	SA	Administrateur	7, place René-Clair 92100 Boulogne-Billancourt
Bouygues Construction	SA	Administrateur	1, avenue Eugène-Freyssinet 78065 Guyancourt
Alstom	SA	Administrateur	3, avenue André-Malraux 92300 Levallois-Perret
Eurosport	SA	Administrateur	3, rue Gaston-et-René-Caudron 92798 Issy-les-Moulineaux
Finagestion	SA	Administrateur	1, avenue Eugène-Freyssinet 78280 Guyancourt
SCDM Énergie	SAS	Représentant permanent de SCDM, Président	32, avenue Hoche 75008 Paris
Sagri-E	SAS	Président	32, avenue Hoche 75008 Paris
Sagri-F	SAS	Président	32, avenue Hoche 75008 Paris
Sénégalaise des Eaux	SA	Administrateur	Centre du Hann - Route du Front-de-Terre BP 224 - Dakar - Sénégal
SIR	SNC	Gérant non associé	32, avenue Hoche 75008 Paris
SIB	SNC	Gérant non associé	32, avenue Hoche 75008 Paris
Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire (Sodeci)	SA	Administrateur	1, avenue Christiani Abidjan - Côte d'Ivoire
Compagnie Ivoirienne d'Électricité (CIE)	SA	Administrateur	BP 6923 Abidjan - Côte d'Ivoire
Seci	SA	Administrateur, Président-Directeur Général	34, avenue Houdaille - Tour Sidam BP 4039 Abidjan - Côte d'Ivoire

Dénomination des sociétés	Forme	Qualité dans la société	Siège social
<b>Louis R. Gabanna</b>			
Colas	SA	Administrateur	7, place René-Clair 92100 Boulogne-Billancourt
Colas Inc.	Inc.	Administrateur, Président du Conseil	163 Madison Avenue, suite 500 NJ 07960 Morristown - États-Unis
ColasCanada	Inc.	Administrateur, Président du Conseil, Président-Directeur Général	4984, place de la Savane, Bureau 150, Montréal, Québec H4P 2M9 - Canada
Canadian Road Builders	Inc.	Administrateur	Suite 1560, Weber Centre - 5555 Calgary Trail Edmonton, Alberta T6H 5P9 - Canada
DGOC	Ltd	Administrateur, Président du Conseil	4984, place de la Savane, Bureau 150, Montréal, Québec H4P 2M9 - Canada
Sintra	Inc.	Administrateur, Président du Conseil	4984, place de la Savane, Bureau 200, Montréal, Québec H4P 2M9 - Canada
Terus Construction	Ltd	Administrateur	201-5550 152 Street - Surrey, British Columbia V3S 5J9 - Canada
Interoute Construction	Ltd	Administrateur	1056 Playmor Road - Box 22 - Crescent Valley, British Columbia V0G 1H0 - Canada
L B Paving	Ltd	Administrateur	2992 Tatlow Road - Box 3513 - Smithers, British Columbia V0J 2N0 - Canada
North Coast Road Maintenance	Ltd	Administrateur	201-5550 152 Street - Surrey, British Columbia V3S 5J9 - Canada
Skookum Asphalt	Ltd	Administrateur	#1 Ear Lake Road - Withehorse, Yukon Y1A 6L4 - Canada
YCS Holdings	Ltd	Administrateur	4955 Sandberg - Road Box 2370 - Prince George, British Columbia V2N 2S6 - Canada
Works Alberta	Ltd	Administrateur, Président du Conseil	Suite 1560, Weber Centre - 5555 Calgary Trail - Edmonton, Alberta T6H 5P9 - Canada
251145 Alberta	Ltd	Administrateur	County Industrial Park - Box 608 Grande Prairie, Alberta T8V 3A8 - Canada
373247 Alberta	Ltd	Administrateur	County Industrial Park - Box 608 Grande Prairie, Alberta T8V 3A8 - Canada
400319 Alberta	Ltd	Administrateur	County Industrial Park - Box 608 Grande Prairie, Alberta T8V 3A8 - Canada
1278368 Alberta	Ltd	Administrateur	Suite 1560, Weber Centre - 5555 Calgary Trail Edmonton, Alberta T6H 5P9 - Canada
G & C Asphalt	Ltd	Administrateur	10015 Thatcher Avenue - North Battleford, Saskatchewan S9A 3W8 - Canada
Alberta Highway Services	Ltd	Administrateur	23 Bellerose Drive - St. Albert, Alberta T8N 5E1 - Canada
Arctic Holdings And Leasing	Ltd	Administrateur	135 Kam Lake Road - Box 2949 Yellowknife, NT X1A 2R2 - Canada
E Construction	Ltd	Administrateur	10130-21 Street NW - Edmonton, Alberta T6P 1W7 - Canada
NPA	Ltd	Administrateur	County Industrial Park - Box 608 Grande Prairie, Alberta T8V 3A8 - Canada
NWT Construction	Ltd	Administrateur	135 Kam Lake Road - Box 2949 Yellowknife, NT X1A 2R2 - Canada
Standard General	Inc.	Administrateur	23 Bellerose Drive - St. Albert, Alberta T8N 5E1 - Canada
Standard General Construction (1996)	Ltd	Administrateur	23 Bellerose Drive - St. Albert, Alberta T8N 5E1 - Canada
Synergy Construction Materials	Ltd	Administrateur	Suite 1560, Weber Centre - 5555 Calgary Trail Edmonton, Alberta T6H 5P9 - Canada
Wood Buffalo Project Management	Ltd	Administrateur	10130 - 21 Street NW - Edmonton, Alberta T6P 1W7 - Canada
Emulsion Products of Canada	Inc.	Administrateur, Président et secrétaire-trésorier	2200, 10155-102 Street - Edmonton, Alberta T5J 4G8 - Canada

Dénomination des sociétés	Forme	Qualité dans la société	Siège social
<b>Thierry Genestar</b>			
Colas	SA	Administrateur	7, place René-Clair 92100 Boulogne-Billancourt
Adelac	SAS	Administrateur	Le Châble - 400, route de Viry 74160 Beaumont
Atlandes	SAS	Administrateur	15, avenue Léonard-de-Vinci 33600 Pessac
Beaujoloise de Porphyre	SA	Président-Directeur Général (jusqu'en octobre 2011)	Échangeur Lyon - 2, avenue Tony-Garnier 69007 Lyon
Carrières Roy	SA	Administrateur	Le Noubleau - BP 1 79330 Saint-Varent
Colas Belgium	SA	Représentant permanent de Colas	313, rue Nestor-Martin 1082 Bruxelles - Belgique
Colas Centre-Ouest	SA	Représentant permanent de Colas	Échangeur Nantes - 2, rue Gaspard-Coriolis 44300 Nantes
Colas Île-de-France - Normandie	SA	Représentant permanent de Colas	2, rue Jean-Mermoz - BP 31 78771 Magny-les-Hameaux
Colas Environnement	SAS	Administrateur	7, place René-Clair 92100 Boulogne-Billancourt
Colas Est	SA	Représentant permanent de Colas	44, boulevard de la Mothe 54000 Nancy
Colas Nord-Picardie	SA	Représentant permanent de Colas	Échangeur Lille - 197, rue du 8-Mai-1945 BP 10135 - 59653 Villeneuve-d'Ascq Cedex
Colas Rhône-Alpes - Auvergne	SA	Représentant permanent de Colas	Échangeur Lyon - 2, avenue Tony-Garnier 69007 Lyon
Colas Sud-Ouest	SA	Représentant permanent de Colas	Échangeur Sud-Ouest 6, avenue Charles-Lindbergh 33700 Mérignac
Développement Infrastructures	SAS	Président (jusqu'en octobre 2011)	Échangeur Lyon - 2, avenue Tony-Garnier 69007 Lyon
Perrier TP	SA	Administrateur	13, route de Lyon 69800 Saint-Priest
Revue Générale Routes et Aéroports	SAS	Administrateur	10, rue Clément-Marot 75008 Paris
Sacer Atlantique	SA	Représentant permanent de Colas	Échangeur Nantes - 2, rue Gaspard-Coriolis 44300 Nantes
Sacer Paris-Nord-Est	SA	Représentant permanent de Colas	6, rue Jean-Mermoz 78771 Magny-les-Hameaux Cedex
Sacer Sud-Est	SA	Représentant permanent de Colas	Échangeur Lyon - 2, avenue Tony-Garnier 69007 Lyon
Screg Grands Travaux	SA	Représentant permanent de Spare	2, rue Virginie-Mauvais 54000 Nancy
Screg Île-de-France - Normandie	SA	Représentant permanent de Colas	6, rue Galilée - Quartier Europe 78280 Guyancourt
Screg Nord-Picardie	SA	Représentant permanent de Colas	Échangeur Lille - 197, rue du 8-Mai-1945 BP 10135 - 59653 Villeneuve-d'Ascq Cedex
Screg Ouest	SA	Représentant permanent de Colas	Échangeur Nantes - 2, rue Gaspard-Coriolis 44300 Nantes
Screg Sud-Est	SA	Représentant permanent de Colas	Échangeur Lyon - 2, avenue Tony-Garnier 69007 Lyon
Screg Sud-Ouest	SA	Représentant permanent de Colas	Immeuble Échangeur - 14, avenue Becquerel 33700 Mérignac
Socatop	SARL	Gérant	5, cours Ferdinand-de-Lesseps 92500 Rueil-Malmaison
Société Parisienne d'Études, d'Informatique et de Gestion	SA	Représentant permanent de IPF	2/4, allée Latécoère 78140 Vélizy-Villacoublay

Dénomination des sociétés	Forme	Qualité dans la société	Siège social
<b>Jean-François Guillemin</b>			
Bouygues Telecom	SA	Représentant permanent de Bouygues	32, avenue Hoche 75008 Paris
Bouygues Construction	SA	Administrateur	1, avenue Eugène-Freyssinet 78065 Guyancourt
Bouygues Immobilier	SA	Administrateur	3, boulevard Gallieni 92130 Issy-les-Moulineaux
Colas	SA	Administrateur	7, place René-Clair 92100 Boulogne-Billancourt
Fondation d'Entreprise Francis Bouygues	FDT	Membre du Conseil d'administration	32, avenue Hoche 75008 Paris
Université Paris-II	EP	Administrateur	12, place du Panthéon 75231 Paris Cedex 5
PRES Sorbonne Université	EP	Administrateur	12, place du Panthéon 75231 Paris Cedex 5
<b>Jacques Leost</b>			
Colas	SA	Administrateur	7, place René-Clair 92100 Boulogne-Billancourt
Colas Australia (ex-Drawmac)	Ltd	Administrateur	PO Box 163 - 12 Grand Avenue - Granville NSW 2142 - Australie
Hincol	Ltd	Alternate Director de Hervé Le Bouc	5 H Floor Richardson - Crudas Build Sir JJ Road BY 400008 Mumbai - Inde
Tipco Asphalt (Tasco)	SA	Administrateur	Tipco, 118/1 Rama 6 road - Samsen Nai, Phayathai - 10400 Bangkok - Thaïlande
Spac	SA	Administrateur, Président-Directeur Général	13, rue Madame-de-Sanzillon 92112 Clichy
<b>Colette Lewiner</b>			
Bouygues	SA	Administrateur	32, avenue Hoche 75008 Paris
Colas	SA	Administrateur	7, place René-Clair 92100 Boulogne-Billancourt
Nexans	SA	Administrateur	8, rue du Général-Foy 75008 Paris
La Poste	SA	Administrateur <i>(jusqu'en avril 2011)</i>	44, boulevard de Vaugirard 75015 Paris
TGS Nopec Geophysical Company	ASA	Administrateur	Hagaloekkveien 13 N-1383 Asker Norvège
Lafarge	SA	Administrateur	61, rue des Belles-Feuilles 75016 Paris
TDF	SAS	Administrateur, Présidente du Conseil d'administration	106, avenue Marx-Dormoy 92541 Montrouge Cedex
Eurotunnel	SA	Administrateur	3, rue de la Boétie 75008 Paris

Dénomination des sociétés	Forme	Qualité dans la société	Siège social
<b>Philippe Marien</b>			
Bouygues Telecom	SA	Administrateur, Président du Conseil d'administration	32, avenue Hoche 75008 Paris
Télévision Française 1 (TF1)	SA	Représentant permanent de Bouygues	1, quai du Point-du-Jour 92100 Boulogne-Billancourt
Colas	SA	Représentant permanent de Bouygues	7, place René-Clair 92100 Boulogne-Billancourt
Alstom	SA	représentant permanent de Bouygues	3, avenue André-Malraux 92300 Levallois-Perret
Bouygues Immobilier	SA	Représentant permanent de Bouygues	3, boulevard Gallieni 92130 Issy-les-Moulineaux
Bouygues Construction	SA	Représentant permanent de Bouygues	1, avenue Eugène-Freyssinet 78280 Guyancourt
Finamag	SC	Liquidateur	19, route des Gâtines 91370 Verrières-le-Buisson
SCDM	SAS	Directeur Général	32, avenue Hoche 75008 Paris
<b>Thierry Montouché</b>			
Colas	SA	Administrateur, Secrétaire du Conseil d'administration	7, place René-Clair 92100 Boulogne-Billancourt
Colas Inc.	Inc.	Administrateur	163 Madison Avenue, suite 500 NJ 07960 Morristown - États-Unis
ColasCanada	Inc.	Administrateur	4984, place de la Savane H4P 2M9 Montréal - Canada
Colas Ltd	Ltd	Administrateur	Rowfant - RH104NF Crawley (West Sussex) Grande-Bretagne
Ensign Holdings Highways	Ltd	Administrateur	Rowfant - RH104NF Crawley (West Sussex) Grande-Bretagne
Colas Teoranta	Ltd	Administrateur	Unit G1 Maynooth Business Campus Maynooth - Co. Kildare - Irlande du Nord
ICB Emulsions Limited	Ltd	Administrateur	76 Ballyhannon Road - Portadown Craigavon BT 635 SE Country Armagh - Irlande
Aximum	SA	Représentant permanent de Spare	41, boulevard de la République 78400 Chatou
Colas Centre-Ouest	SA	Représentant permanent de Spare	Échangeur Nantes - 2, rue Gaspard-Coriolis 44300 Nantes
Colas Est	SA	Représentant permanent de Spare	Immeuble Échangeur 44, boulevard de la Mothe 54000 Nancy
Colas Île-de-France Normandie	SA	Représentant permanent de Spare	2, rue Jean-Mermoz - BP 31 78771 Magny-les-Hameaux
Colas Midi-Méditerranée	SA	Représentant permanent d'IPF	345, rue Louis-de-Broglie - La Duranne 13792 Aix-en-Provence
Colas Rhône-Alpes Auvergne	SA	Représentant permanent de Spare	Échangeur Lyon - 2, avenue Tony-Garnier 69007 Lyon
Colas Rail	SA	Représentant permanent de Colas	38/44, rue Jean-Mermoz 78600 Maisons-Laffitte
Colas Sud-Ouest	SA	Représentant permanent d'IPF	Échangeur Sud-Ouest 6, avenue Charles-Lindberg 33700 Mérignac
Développement Infrastructures	SAS	Administrateur	Échangeur Lyon - 2, avenue Tony-Garnier 69007 Lyon
Fondation Colas	FDT	Administrateur	7, place René-Clair 92100 Boulogne-Billancourt
Screg Est	SA	Représentant permanent de Spare	Immeuble Échangeur 44, boulevard de la Mothe 54000 Nancy

Dénomination des sociétés	Forme	Qualité dans la société	Siège social
Smac	SA	Représentant permanent de Spare	40, rue Fanfan-la-Tulipe 92100 Boulogne-Billancourt
Spac	SA	Représentant permanent de Colas	13, rue Madame-de-Sanzillon 92112 Clichy
Société Parisienne d'Études, d'Informatique et de Gestion	SA	Représentant permanent de Spare	2/4, allée Latécoère 78140 Vélizy-Villacoublay

### Christian de Pins

Colas	SA	Administrateur	7, place René-Clair 92100 Boulogne-Billancourt
Aximum	SA	Représentant permanent d'IPF (jusqu'en juillet 2011)	41, boulevard de la République 78400 Chatou
Aximum	SA	Représentant permanent de Développement Infrastructures	41, boulevard de la République 78400 Chatou
Colas Belgium	SA	Président du Conseil d'administration	313, rue Nestor Martin 1082 Bruxelles - Belgique
Colas Danmark	A/S	Administrateur	Fabriksparken 40 2600 Glostrup - Danemark
Colas Environnement	SAS	Administrateur	7, place René-Clair 92100 Boulogne-Billancourt
Colas Ltd	Ltd	Administrateur	Rowfant - RH104NF Crawley (West Sussex) Grande-Bretagne
Colas Rail	SA	Représentant permanent d'IPF	38/44, rue Jean-Mermoz 78600 Maisons-Laffitte
Colas Holdings (IOM)	Ltd	Administrateur	Rosehill - Malew, Broom House, Isle of Man Im 3DW - Grande-Bretagne
Colas Suisse Holding	Ltd	Administrateur	20, route de Berne, Case postale 96, CH 1010 Lausanne - Suisse
Colas Teoranta	SA	Administrateur	Unit G1 Maynooth Business Campus Maynooth - Co. Kildare - Irlande du Nord
Ensign Holdings Highways	Ltd	Administrateur	Rowfant - RH104NF Crawley (West Sussex) Grande-Bretagne
ICB Emulsions Limited	Ltd	Administrateur	76 Ballyhannon Road Portadown Craigavon BT 635 SE County Armagh - Irlande
Carrières Roy	SA	Administrateur (jusqu'en juin 2011)	Le Noubleau - BP 1 79330 Saint-Varent
SES Nouvelle	SAS	Membre du Conseil de surveillance	102, avenue des Champs-Élysées 75008 Paris
Smac	SA	Représentant permanent de Colas	40, rue Fanfan-la-Tulipe 92100 Boulogne-Billancourt
Spac	SA	Représentant permanent de Spare	13, rue Madame-de-Sanzillon 92110 Clichy

### Jean-Claude Tostivin

Colas	SA	Administrateur	7, place René-Clair 92100 Boulogne-Billancourt
32 Hoche	GIE	Représentant permanent de SCDM	32, avenue Hoche 75008 Paris
Cefina	SAS	Membre du Comité de direction	132, boulevard Haussmann 75008 Paris
Financière SBP (ancienne Société de Banque Privée)	SARL	Gérant non associé	16-18, impasse d'Antin 75008 Paris
Qualite	SNC	Gérant non associé	32, avenue Hoche 75008 Paris
Scar	SNC	Gérant	32, avenue Hoche 75008 Paris

Dénomination des sociétés	Forme	Qualité dans la société	Siège social
<b>Jean-Claude Tostivin (suite)</b>			
Actifly	SNC	Gérant non associé	32, avenue Hoche 75008 Paris
Transport Air	GIE	Administrateur	32, avenue Hoche 75008 Paris
Airby	SNC	Gérant	32, avenue Hoche 75008 Paris

<b>Gilles Zancanaro</b>			
Colas	SA	Administrateur	7, place René-Clair 92100 Boulogne-Billancourt
C2S	SA	Administrateur, Président-Directeur Général	3, rue Alfred-Kastler - 17, parc Ariane 78280 Guyancourt
Bouygues Construction	SA	Administrateur	1, avenue Eugène-Freyssinet 78280 Guyancourt
Société Parisienne d'Études, d'Informatique et de Gestion	SA	Administrateur	2-4, allée Latécoère 78140 Vélizy-Villacoublay

Dénomination des sociétés	Forme	Qualité dans la société	Représentant permanent	Siège social
<b>BOUYGUES</b>				
Bouygues Telecom	SA	Administrateur	Jean-François Guillemin	32, avenue Hoche 75008 Paris
C2S	SA	Administrateur	Alain Pouyat	3, rue Alfred-Kastler - 17, parc Ariane 78280 Guyancourt
Télévision Française 1 (TF1)	SA	Administrateur	Philippe Marien	1, quai du Point-du-Jour 92100 Boulogne-Billancourt
Alstom	SA	Administrateur	Philippe Marien	3, avenue André-Malraux 92300 Levallois-Perret
Colas	SA	Administrateur	Philippe Marien	7, place René-Clair 92100 Boulogne-Billancourt
32 Hoche	GIE	Administrateur	Philippe Metges	32, avenue Hoche 75008 Paris
Bouygues Construction	SA	Administrateur	Philippe Marien	1, avenue Eugène-Freyssinet 78280 Guyancourt
Bouygues Immobilier	SA	Administrateur	Philippe Marien	3, boulevard Gallieni 92130 Issy-les-Moulineaux



64 BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE  
65 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE  
65 ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS  
66 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS  
67 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE  
68 ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

# États financiers consolidés du groupe Colas

au 31 décembre 2011

# Bilan consolidé au 31 décembre

en millions d'euros	Notes	2011	2010
Immobilisations corporelles	3.2	2 524	2 438
Immobilisations incorporelles	3.3	90	87
Goodwill	3.3	450	445
Entités associées	3.4	437	422
Autres actifs financiers non courants	3.5	225	174
Impôts différés et créances fiscales non courantes	3.6	155	138
<b>Actifs non courants</b>		<b>3 881</b>	<b>3 704</b>
Stocks	4.1	602	531
Clients	4.1	2 826	2 538
Actifs d'impôts (exigibles)	4.1	15	44
Autres créances et paiements d'avance	4.1	467	435
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.2	446	411
Instruments financiers	17	18	13
<b>Actifs courants</b>		<b>4 374</b>	<b>3 972</b>
Actifs disponibles à la vente ou activités en cours de cession		-	-
<b>Total des actifs</b>		<b>8 255</b>	<b>7 676</b>
Capital social et primes		384	380
Résultats accumulés		1 713	1 704
Réserve de conversion		61	37
Résultat de l'exercice		336	224
<b>Capitaux propres (part du Groupe)</b>		<b>2 494</b>	<b>2 345</b>
Intérêts minoritaires		34	30
<b>Capitaux propres</b>	5	<b>2 528</b>	<b>2 375</b>
Dettes financières non courantes	8	242	200
Provisions non courantes	6.1	750	750
Impôts différés et dettes fiscales non courantes	7	110	95
<b>Passifs non courants</b>		<b>1 102</b>	<b>1 045</b>
Avances et acomptes reçus		241	243
Dettes financières courantes	8	48	50
Impôts courants		87	49
Fournisseurs		2 128	1 872
Provisions courantes	6.2	300	303
Autres passifs courants	10	1 675	1 508
Concours bancaires et soldes créditeurs de banques		114	209
Instruments financiers	17	32	22
<b>Passifs courants</b>		<b>4 625</b>	<b>4 256</b>
Passifs disponibles à la vente ou activités en cours de cession		-	-
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>8 255</b>	<b>7 676</b>
Endettement financier net	9	28	(57)

# Compte de résultat consolidé de l'exercice

en millions d'euros	Notes	2011	2010
<b>Produit des activités ordinaires<sup>(1)</sup></b>	11 et 16	<b>12 412</b>	<b>11 661</b>
Achats consommés		(6 086)	(5 564)
Charges de personnel		(3 086)	(2 982)
Charges externes		(2 576)	(2 427)
Impôts et taxes		(158)	(155)
Dotations nettes aux amortissements		(461)	(470)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations		(114)	(173)
Variations des stocks de production		31	40
Autres produits d'exploitation <sup>(2)</sup>	12	651	568
Autres charges d'exploitation	12	(147)	(133)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	12 et 16	<b>466</b>	<b>365</b>
Autres produits opérationnels	12		6
Autres charges opérationnelles	12		(58)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>466</b>	<b>313</b>
Produits financiers		22	20
Charges financières		(46)	(50)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	13	<b>(24)</b>	<b>(30)</b>
Autres produits financiers	13	18	9
Autres charges financières	13	(15)	(16)
Charge d'impôt sur le résultat	14	(163)	(122)
Résultat des entreprises associées		59	69
<b>Résultat net</b>		<b>341</b>	<b>223</b>
Résultat net part des intérêts minoritaires		5	(1)
<b>Résultat net part du Groupe</b>		<b>336</b>	<b>224</b>
Résultat par action (en euros)	15	10,28	6,86
Résultat dilué par action (en euros)	15	10,28	6,86
(1) Dont part réalisée à l'international (export inclus)		5 162	4 947
(2) Dont reprises de provisions et dépréciations non utilisées		107	114

## État des produits et charges comptabilisés

en millions d'euros	2011	2010
<b>Résultat net de la période</b>	<b>341</b>	<b>223</b>
<b>Éléments non recyclables en résultat net</b>		
Gains (pertes) actuariels sur avantages du personnel <sup>(1)</sup>	15	(16)
Impôts sur opérations non recyclables en résultat net	(7)	4
<b>Éléments recyclables en résultat net</b>		
Variations des écarts de conversion sur sociétés contrôlées	15	76
Variation nette sur juste valeur des instruments financiers	(6)	(2)
Impôts sur opérations recyclables en résultat net	2	
Quote-part des entités associées	5	2
<b>Produits et charges comptabilisés en capitaux propres</b>	<b>24</b>	<b>64</b>
<b>Produits et charges nets comptabilisés</b>	<b>365</b>	<b>287</b>
Dont part du Groupe	361	287
Dont part des intérêts minoritaires	4	

(1) Montant des gains (pertes) actuariels non comptabilisés imputés sur les capitaux propres selon option permise par IAS 19 révisée.

# Tableau de variation des capitaux propres consolidés

en millions d'euros	Capital social et primes	Résultats accumulés	Réserve de conversion	Résultat de l'exercice	Capitaux part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>376</b>	<b>1 553</b>	<b>(40)</b>	<b>387</b>	<b>2 276</b>	<b>34</b>	<b>2 310</b>
Augmentation du capital	4				4		4
Affectation du résultat N - 1		387		(387)			
Distribution		(220)			(220)	(4)	(224)
Autres opérations avec les actionnaires		(2)			(2)		(2)
Résultat net de l'exercice				224	224	(1)	223
Produits et charges comptabilisés		(14)	77		63	1	64
Résultat net et produits et charges comptabilisés		(14)	77	224	287		287
Changements de périmètre							
<b>31 décembre 2010</b>	<b>380</b>	<b>1 704</b>	<b>37</b>	<b>224</b>	<b>2 345</b>	<b>30</b>	<b>2 375</b>
Augmentation du capital	4				4		4
Affectation du résultat N - 1		224		(224)			
Distribution		(206)			(206)	(3)	(209)
Autres opérations avec les actionnaires		(13)	3		(10)	1	(9)
Résultat net de l'exercice				336	336	5	341
Produits et charges comptabilisés <sup>(1)</sup>		4	21		25	(1)	24
Résultat net et produits et charges comptabilisés		4	21	336	361	4	365
Changements de périmètre						2	2
<b>31 décembre 2011</b>	<b>384</b>	<b>1 713</b>	<b>61</b>	<b>336</b>	<b>2 494</b>	<b>34</b>	<b>2 528</b>

(1) Détail :

	Groupe	Minoritaires	Total
Variations de change	21	(1)	20
Variations de juste valeur des instruments financiers	(6)		(6)
Écarts actuariels sur avantages au personnel	15		15
Impôts différés sur ces opérations	(5)		(5)
<b>Total des produits et charges comptabilisés</b>	<b>25</b>	<b>(1)</b>	<b>24</b>

# Tableau des flux de trésorerie consolidés de l'exercice

en millions d'euros	2011	2010
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	341	223
Ajustements pour :		
- quote-part de résultat des entités associées	(59)	(69)
- dividendes reçus d'entités associées	52	33
- dividendes des sociétés non consolidées	(3)	(3)
- amortissements, dépréciations et provisions non courantes	466	515
- plus et moins-values de cession d'actifs	(69)	(37)
<b>Sous-total</b>	<b>728</b>	<b>662</b>
Coût de l'endettement financier net	24	30
Charge d'impôt de l'exercice	163	122
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>915</b>	<b>814</b>
Impôts sur résultat payés	(96)	(171)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(41)	(109)
<b>Trésorerie provenant de l'activité (a)</b>	<b>778</b>	<b>534</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(538)	(517)
Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles cédées	124	43
Dette nette sur immobilisations corporelles et incorporelles	21	22
<b>Sous-total</b>	<b>(393)</b>	<b>(452)</b>
Acquisitions et cessions de titres de participation :		
- prix d'acquisition des titres	(87)	(46)
- prix de cession de titres	5	20
- dette nette sur achats et cession de titres	35	2
- trésorerie acquise	2	21
<b>Sous-total</b>	<b>(45)</b>	<b>(3)</b>
Autres flux liés aux opérations d'investissements :		
- dividendes reçus de sociétés non consolidées	3	3
- variation des autres immobilisations financières	4	(5)
<b>Sous-total</b>	<b>7</b>	<b>(2)</b>
<b>Trésorerie affectée aux investissements (b)</b>	<b>(431)</b>	<b>(457)</b>
Variation des capitaux propres Groupe	4	4
Variation des capitaux minoritaires		
Rachat de titres aux intérêts minoritaires	(7)	(2)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(206)	(220)
Dividendes versés aux intérêts minoritaires	(3)	(4)
Variation des dettes financières	20	(19)
Coût de l'endettement financier net	(24)	(30)
Autres flux liés aux opérations de financement		
<b>Trésorerie résultant du financement (c)</b>	<b>(216)</b>	<b>(271)</b>
Variations de change (d)	(1)	13
<b>Variation de la trésorerie (a + b + c + d)</b>	<b>130</b>	<b>(181)</b>
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	202	383
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b> (voir note 9)	<b>332</b>	<b>202</b>

# Annexe aux états financiers consolidés

## Sommaire

### Notes

Informations générales sur l'entreprise	11 Produits des activités ordinaires
1 Normes comptables	12 Résultat opérationnel
2 Principes et méthodes comptables	13 Coût de l'endettement net, autres produits et charges financiers
3 Actifs non courants	14 Charge d'impôt sur le résultat
4 Actifs courants	15 Résultat et dividende par action
5 Informations sur les capitaux propres	16 Information par secteurs opérationnels
6 Provisions non courantes et courantes	17 Instruments financiers
7 Impôts différés et dettes fiscales long terme	18 Engagements hors bilan
8 Dettes financières non courantes et courantes	19 Effectifs, avantages au personnel
9 Variation de l'endettement net	20 Informations sur les parties liées
10 Autres passifs courants	21 Honoraires des commissaires aux comptes
	22 Principaux taux de conversion
	23 Périmètre de consolidation

Sauf mention particulière, les chiffres présentés sont exprimés en millions d'euros (M€).

## Informations générales sur l'entreprise

Le 27 février 2012, le Conseil d'administration a arrêté les comptes et autorisé la publication des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Ces états peuvent encore être modifiés par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Colas est une société anonyme immatriculée en France (RCS Nanterre B552 025 314)

Siège social de Colas : 7, place René Clair, à Boulogne-Billancourt (France).

Ces états financiers sont présentés en euros (arrondis au million), devise dans laquelle est traitée la majeure partie des opérations.

### DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DU GROUPE

#### Colas est un leader mondial de la construction et de l'entretien des infrastructures de transport

Les activités routières représentent 76 % de l'activité totale de Colas. Elles comprennent :

- la construction et l'entretien de routes, autoroutes, pistes d'aéroport, plateformes portuaires, industrielles et logistiques, aménagements urbains, voies de transports en commun en site propre (tramways), aires de loisirs, pistes cyclables...;

- en amont de la construction, une importante activité industrielle de production et de recyclage de matériaux de construction (granulats, émulsions et liants, enrobés, béton prêt à l'emploi), à partir d'un réseau international dense de carrières, usines d'émulsion, centrales d'enrobage et centrales à béton, et une activité de production et de distribution de bitume (la production est réalisée à partir de deux unités de raffinage, l'une en France et la seconde en Malaisie, et la distribution de bitume à tiers est réalisée à partir d'un réseau de dépôts essentiellement à l'international).

- Colas exerce également des activités de spécialités pour la plupart complémentaires aux activités routières, qui représentent 24 % de l'activité totale de Colas :

- sécurité signalisation routière, gestion de trafic, fabrication, pose et maintenance d'équipements de sécurité;

- génie civil, pipelines, canalisations;

- réalisation de travaux d'étanchéité, enveloppe de bâtiment, bardage et couverture, production et commercialisation de membranes d'étanchéité;

- bâtiment (construction neuve, réhabilitation, déconstruction);

- ferroviaire (conception et ingénierie, construction, renouvellement et entretien d'infrastructures);

- vente de produits raffinés issus du pétrole autres que le bitume (huiles de base, paraffines, et fuels).

Colas est aussi concessionnaire d'infrastructures ou gestionnaire d'infrastructures (PPP), notamment autoroutières mais aussi de voirie urbaine ou de transport en commun urbain.

### FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

- Un chiffre d'affaires de 12,4 milliards d'euros, en hausse de 6,4 % (5,1 % à périmètre et taux de change comparables) obtenu dans un environnement pourtant dominé par la crise économique et financière,

grâce à la croissance des filiales en France métropolitaine, en Amérique du Nord, en Asie et en Australie et, dans une moindre mesure, en Europe du Nord.

- Un résultat opérationnel courant en progression par rapport à fin 2010 de 28 % à 466 millions d'euros grâce à :

- des conditions climatiques très favorables, sauf en Amérique du Nord;

- une stratégie volontariste privilégiant les marges au volume;

- de multiples actions d'adaptation ou de progrès, menées notamment en Europe centrale mais aussi dans les DOM, en France métropolitaine et dans l'ensemble des implantations du Groupe;

- la poursuite de quelques acquisitions ciblées.

- Un résultat opérationnel en forte hausse de 49 % à 466 millions d'euros, aucune charge non courante ne venant pénaliser l'exercice comme en 2010, où 52 millions d'euros de charges nettes non courantes avaient dû être enregistrées.

- Un résultat net part du Groupe de 336 millions d'euros, en hausse de 50 % par rapport à fin décembre 2010.

- Un excédent de trésorerie nette de 28 millions d'euros à fin décembre 2011, à comparer à un endettement de 57 millions d'euros à fin décembre 2010.

- Autres faits significatifs :

- succès dans les concessions et les PPP : démarrage de l'autoroute A63, obtention des PPP du contournement de Vichy et de la voirie de la ville du Plessis-Robinson, du marché à performance énergétique de la ville de Paris;

- bonne activité commerciale avec l'obtention de grands contrats d'autoroutes au Canada, d'un aéroport à Maurice, de tramways (Dijon, Besançon, en France, ou Casablanca, au Maroc), ou de contrats ferroviaires (métro léger de Kuala Lumpur, en Malaisie, maintenance du réseau ferré au Royaume-Uni);

- renforcement dans les matériaux avec les acquisitions de 50 % du capital de la société Gamma Materials Ltd (production et vente de granulats, béton prêt à l'emploi, blocs), à Maurice, et du groupe Servant (carrières et béton prêt à l'emploi), en France.

### FAITS SIGNIFICATIFS ET VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE POSTÉRIEURS AU 31 DÉCEMBRE 2011

Néant.

## Note 1 – Normes comptables

Le Groupe a appliqué l'ensemble des normes IFRS et interprétations IFRIC en vigueur au 31 décembre 2011 et adoptées par l'Union européenne.

### PRINCIPALES NOUVELLES NORMES IFRS, AMENDEMENTS ET INTERPRÉTATIONS EN VIGUEUR AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE, D'APPLICATION OBLIGATOIRE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2011

- IFRIC 14 : paiements d'avance dans le cadre d'une exigence de financement minimal (sans incidence sur les comptes);
- IFRIC 19 : extinction de dettes financières avec des instruments de capitaux propres (sans incidence sur les comptes);
- IAS 24 révisée : information relative aux parties liées (incidences sur les annexes présentées en note 20);
- amélioration des IFRS (sans incidence sur les comptes).

### PRINCIPALES AUTRES NORMES, AMENDEMENTS, ET INTERPRÉTATIONS ESSENTIELLES PUBLIÉES PAR L'IASB, NON ENCORE APPROUVÉS PAR L'UNION EUROPÉENNE

L'IASB a publié les principales normes et amendements suivants avant le 31 décembre 2011, qui ne sont pas encore entrés en vigueur :

Norme	Date d'application IASB <sup>(1)</sup>	Impacts Groupe attendus
Amendement IFRS 7 : informations à fournir sur les transferts d'actifs financiers <sup>(2)</sup>	1 <sup>er</sup> juillet 2011	Incidence sur les annexes en cours de revue
Amendement IFRS 1 : hyperinflation grave et suppression des dates d'application fixes pour les nouveaux adoptants	1 <sup>er</sup> juillet 2011	Sans incidence
Amendement IAS 12 : impôts différés – recouvrement des actifs sous-jacents	1 <sup>er</sup> janvier 2012	Sans incidence
Amendement IAS 1 : présentation des postes des autres éléments du résultat global (OCI) <sup>(2)</sup>	1 <sup>er</sup> juillet 2012	Incidence sur la présentation des comptes
IAS 28 révisée : participations dans les entreprises associées et coentreprises	1 <sup>er</sup> janvier 2013	En cours d'évaluation
IAS 27 révisée : états financiers individuels	1 <sup>er</sup> janvier 2013	Sans incidence sur les comptes
IFRS 10 : états financiers consolidés	1 <sup>er</sup> janvier 2013	En cours d'évaluation
IFRS 11 : accords conjoints	1 <sup>er</sup> janvier 2013	En cours d'évaluation
IFRS 12 : informations à fournir sur les participations dans les autres entités	1 <sup>er</sup> janvier 2013	En cours d'évaluation
IFRS 13 : évaluation à la juste valeur	1 <sup>er</sup> janvier 2013	En cours d'évaluation
Amendement IAS 19 : avantages du personnel	1 <sup>er</sup> janvier 2013	En cours d'évaluation
IFRS 9 : instruments financiers – classification et évaluations des actifs financiers	1 <sup>er</sup> janvier 2015	Non estimable à ce jour (projet d'adoption suspendu par l'Union européenne)

(1) Sauf précision contraire, applicable aux exercices ouverts à compter de la date indiquée dans cette colonne.

(2) Les amendements IFRS 7 et IAS 1 sont applicables par anticipation au 1<sup>er</sup> janvier 2011. Au 31 décembre 2011, le Groupe n'applique aucune de ces amendements, normes et interprétations par anticipation à l'exception de l'amendement IAS 1.



## Note 2 – Principes et méthodes comptables

Les états financiers ont été établis selon les normes financières internationales IFRS (International Financial Reporting Standards).

Ces états ont été réalisés sur la base du coût historique à l'exception de l'évaluation de certains instruments financiers et des éléments acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises.

### MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Colas (la société) et de ses filiales arrêtés au 31 décembre de chaque année. Pour ces filiales, le contrôle est avéré lorsque la société a le pouvoir de diriger les politiques opérationnelle et financière de la filiale contrôlée afin d'obtenir les avantages de ses activités.

Les actifs et passifs des filiales acquises sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Lorsque le coût d'acquisition est supérieur à la juste valeur de l'actif net acquis, l'excédent est comptabilisé en Goodwill.

Si le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur identifiée de l'actif net acquis, l'écart (i.e. Badwill) est comptabilisé en produit de l'exercice.

Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le Groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle cesse d'être exercé.

Lorsque nécessaire, les états financiers des filiales sont retraités de façon à rendre les méthodes comptables utilisées homogènes avec celles utilisées par le Groupe.

Toutes les créances, dettes, produits et charges intra-groupe sont éliminés en consolidation.

### Participations dans des coentreprises

Une coentreprise est un accord contractuel en vertu duquel deux parties ou plus conviennent d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint.

Les actifs, passifs, produits et charges des coentreprises (sociétés contrôlées conjointement avec d'autres associés) sont comptabilisés selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

### Participations dans des sociétés associées

Une société associée est une société non contrôlée mais sur laquelle le Groupe exerce une influence notable.

Les résultats, actifs et passifs des sociétés associées sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

### Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Tous les écarts sont enregistrés dans le compte de résultat à l'exception des emprunts en monnaies étrangères, qui constituent une couverture de l'investissement net dans une entité étrangère.

### Conversion des états financiers

Les actifs et passifs des entités étrangères sont convertis sur la base du cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice; les comptes de résultat sont convertis au cours de change moyen de l'exercice, qui donne une valeur approchée du cours à la date des transactions en l'absence de fluctuations significatives. La liste des principales parités de change utilisées figure en note 22.

Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en autres produits et charges comptabilisés et en capitaux propres sous la rubrique « Réserve de conversion ».

Lors de la sortie d'une entité étrangère, les écarts de change cumulés sont comptabilisés dans le compte de résultat comme une composante du profit ou de la perte de sortie.

### ACTIFS NON COURANTS

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises séparément sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif ou de ses différents composants s'ils ont des durées d'utilité différentes, soit :

Constructions hors exploitation	20 à 40 ans
Constructions industrielles	10 à 20 ans
Installations techniques, matériels et outillages	5 à 15 ans
Autres immobilisations corporelles (matériel de transport et de bureau)	3 à 10 ans

Les terrains ne sont pas amortis sauf s'il s'agit de terrains de gisement. Ces derniers sont alors amortis selon le rythme d'épuisement du gisement sans que la durée totale d'amortissement puisse excéder quarante ans.

#### Coûts d'emprunts

Lorsqu'une immobilisation exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisée ou vendue, les coûts d'emprunts directement attribuables à son acquisition ou sa construction sont incorporés dans le coût de cette immobilisation.

#### Contrats de location-financement

Les immobilisations faisant l'objet de contrats de location-financement sont inscrites à l'actif du bilan et amorties comme si la société en était propriétaire. La dette correspondante est inscrite au passif du bilan.

#### Immeubles de placement

Le Groupe n'a pas identifié d'immeubles de placement au sein de ses immobilisations.

### Immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable. Il est séparable et peut être loué, vendu, échangé de manière indépendante. Il est issu d'un droit contractuel ou légal, que ce droit soit séparable ou non. Il est sans substance physique.

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées au coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées séparément du Goodwill seulement si leur juste valeur peut être évaluée de façon fiable lors de leur reconnaissance initiale.

Les frais de premier établissement et les frais de recherche sont comptabilisés en charge de l'exercice.

Les frais de développement ne sont activés que si la recouvrabilité future des dépenses encourues peut raisonnablement être considérée comme certaine. Toute dépense activée est amortie sur la durée attendue des ventes relatives au projet.

Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de logiciels, de brevets et de droits d'exploitation de carrières. Elles sont amorties sur leur durée d'utilité.

### Goodwill

Le Goodwill représente l'excédent du coût d'acquisition d'une société sur la juste valeur des actifs et passifs identifiables de cette société à la date d'acquisition.

Le Groupe a choisi la méthode du Goodwill partiel.

Le Goodwill est comptabilisé au coût diminué du cumul :

- des amortissements pratiqués antérieurement à la première application des IFRS;
- des pertes de valeur comptabilisées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2004.

### Autres actifs financiers

#### Titres de participation et autres titres

Il s'agit de titres non cotés; ils figurent au bilan pour leur coût d'acquisition sous déduction des dépréciations estimées nécessaires (il n'y a pas d'écarts significatifs entre le coût d'acquisition et la juste valeur de ces titres).

#### Prêts

Les prêts accordés figurent au bilan pour leur valeur actualisée lorsque leur taux de rémunération s'écarte des conditions normales du marché (exemple : prêts sans intérêts consentis par les sociétés françaises dans le cadre de l'obligation légale de participation des employeurs à l'effort de construction).

#### Créances financières

Le contrat de concession pour la réhabilitation et l'entretien de la voirie de la ville de Portsmouth pendant une durée de vingt-cinq ans (Private Finance Initiative) est comptabilisé selon la méthode de la créance financière telle que préconisée par l'IFRIC 12.

Les travaux réalisés sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement définie par l'IAS 11.

La créance initiale représente la juste valeur des travaux réalisés et est ensuite comptabilisée au coût amorti selon la méthode définie par l'IAS 39.

Elle représente donc le montant des travaux réalisés, augmenté des intérêts cumulés calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, et diminué des paiements reçus du concédant.

#### Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont comptabilisées à leur juste valeur.

### Suivi de la valeur des actifs immobilisés

L'évaluation de la valeur nette comptable d'un actif immobilisé est effectuée dès que des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable de cet actif pourrait être supérieure à sa valeur recouvrable.

En ce qui concerne les actifs incorporels à durée de vie indéterminée et les Goodwill, une évaluation de la valeur d'utilité de ces actifs est réalisée systématiquement au moins une fois par an, et chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur.

Afin de déterminer la valeur d'utilité des actifs incorporels auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants, ceux-ci sont regroupés au sein de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle ils appartiennent, ou au regroupement d'UGT au niveau duquel est apprécié le retour sur investissement des acquisitions.

Les UGT du Groupe correspondent à son organisation opérationnelle.

Elles répondent aux conditions suivantes : unicité de management, synergies dans les domaines des ressources humaines, des ressources en matériel, dans le domaine technique et le domaine des études travaux.

- UGT France : regroupe l'activité routière en France métropolitaine ainsi que les activités de spécialités (sécurité signalisation, pipelines canalisations, étanchéité).

- UGT Rail : regroupe l'activité ferroviaire du Groupe.

- UGT Europe : regroupe l'activité routière dans les pays européens où le Groupe est implanté.

- UGT Amérique du Nord : regroupe l'activité routière aux États-Unis d'Amérique et au Canada.

- UGT DGI et Asie : regroupe l'activité en Afrique, dans l'Océan Indien, en Asie, au Moyen-Orient et dans les départements et territoires français d'outre-mer.

La valeur d'utilité est déterminée par la méthode des flux de trésorerie actualisés; elle correspond à l'actualisation de flux futurs de trésorerie par le coût moyen pondéré du capital et incorpore une prime de risque économique. Les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir des prévisions établies par le management en charge de l'UGT, dans le cadre d'une procédure budgétaire habituelle pour l'année N + 1 et d'un plan à trois ans pour les deux années suivantes.

## ACTIFS COURANTS

### Stocks

Les stocks sont évalués à la plus faible des deux valeurs suivantes : coût ou valeur nette de réalisation. Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition et les coûts de transformation.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes non récupérables, les frais de transport et de manutention encourus pour amener les stocks à l'endroit où ils se trouvent.

Le coût de transformation inclut l'ensemble des coûts directs et indirects encourus pour transformer les matières premières en produits finis.

Pour l'évaluation ultérieure, le coût est calculé selon la méthode du « premier entré, premier sorti », ou selon la méthode du « coût moyen pondéré » en fonction de la nature des stocks.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé du produit diminué des coûts estimés pour son achèvement et sa commercialisation.

### Créances clients et autres créances

Les créances clients, dont les échéances sont généralement comprises entre trente et quatre-vingt-dix jours, sont comptabilisées pour leur valeur nominale, sous déduction des dépréciations estimées nécessaires en cas de risque de non-recouvrement.

Les créances clients incluent les « factures à établir » correspondant aux travaux mérités qui n'ont pas encore fait l'objet d'une facturation au client.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend la trésorerie en banque, en caisse ainsi que les dépôts et valeurs mobilières de placement ayant une échéance initiale de moins de trois mois. Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur valeur de marché. Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie, la trésorerie comprend la trésorerie telle que définie ci-dessus, nette des concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.

## CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Les actions propres éventuellement détenues sont imputées sur les capitaux propres consolidés. Lorsque des filiales du Groupe détiennent leurs propres actions, un complément de pourcentage d'intérêt au niveau du Groupe est constaté.

## PROVISIONS

### Provisions non courantes

Ce sont les provisions non liées au cycle d'exploitation normal de l'entreprise. Elles comprennent pour l'essentiel :

#### Les avantages au personnel

– Pensions

Pour couvrir leurs engagements en matière de pensions à percevoir par les salariés après leur départ

en retraite, les sociétés du Groupe effectuent des versements réguliers auprès des caisses de retraite ou fonds de pension indépendants (régimes à cotisations définies).

Il subsiste toutefois quelques régimes à prestations définies au Royaume-Uni, en Irlande et au Canada. À l'exception du régime de Colas Rail Ltd, ces régimes ne concernent qu'un nombre limité de salariés puisqu'il a été décidé il y a quelques années que ces fonds ne pouvaient plus accueillir de nouveaux cotisants. Ces régimes sont gérés par des fonds indépendants de la société.

– Indemnités de départ en retraite

Leur coût est déterminé en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées. Les gains ou pertes actuariels sont comptabilisés en autres produits et charges comptabilisés.

– Primes attribuées à l'occasion de la remise des médailles d'ancienneté

Ces primes, dont la pratique dans la très grande majorité des sociétés du Groupe est permanente et systématique, font l'objet d'une provision. La méthode de calcul utilisée est une projection individuelle tenant compte de la rotation du personnel et de l'espérance de vie par rapport aux tables de mortalité.

Les gains ou pertes actuariels sont comptabilisés en résultat.

#### Les litiges et contentieux

– Litiges et contentieux travaux

Le montant du risque provisionné est évalué en fonction de la demande de la partie adverse ou de l'évaluation des travaux de réfection établie par les experts désignés par les tribunaux.

– Risques sur contrôles fiscaux, contrôles charges sociales ou autres administrations

Les redressements sont pris en charge dans l'exercice lorsqu'ils sont acceptés ou font l'objet d'une provision lorsqu'ils sont contestés.

#### Les garanties données aux clients (long terme)

Elles représentent l'évaluation des travaux à réaliser au titre des garanties données lorsque la durée de la garantie excède la durée du cycle d'exploitation (un à deux ans), par exemple la garantie décennale relative à certains ouvrages.

#### Les coûts de remise en état des sites (long terme)

Le coût de remise en état des sites d'exploitation de carrières à l'expiration du gisement et/ou de l'autorisation d'exploitation fait l'objet d'une évaluation détaillée (coût de la main-d'œuvre, du matériel qui sera utilisé, des matériaux à mettre en œuvre, quote-part de frais généraux...). Seuls les coûts qui seront engagés au-delà des douze mois suivant la clôture de l'exercice figurent dans cette rubrique.

#### Provisions courantes

Il s'agit des provisions liées au cycle d'exploitation normal de l'entreprise; les charges rattachées sont généralement réglées dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Elles comprennent pour l'essentiel :

**Les provisions pour garanties données aux clients (durée : un à deux ans maximum)**

Les provisions pour finitions constituées dans le cadre des garanties contractuelles font l'objet d'une appréciation individuelle chantier par chantier.

**Les provisions pour frais de fin de chantier**

Il s'agit des frais de repli de chantier (nettoyage du chantier, repli du matériel). Ces frais font l'objet d'une appréciation individuelle qui est fonction de l'importance du chantier et de son éloignement par rapport aux bases permanentes.

**Les provisions pour pertes à terminaison de fin de contrats**

Elles concernent les chantiers en cours de réalisation et prennent éventuellement en compte les réclamations acceptées par le client. Elles sont évaluées chantier par chantier, sans compensation.

**Les coûts de remise en état des sites**

Il s'agit du coût des travaux de remise en état des sites après exploitation (principalement carrières) qui seront réalisés dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 37 relative aux passifs, une information relative aux provisions les plus significatives est fournie, dans la mesure où cette information ne peut porter préjudice au Groupe.

**IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS ET DETTES FISCALES LONG TERME**

Les passifs d'impôts différés (ou IDP) représentent les montants d'impôts sur le résultat payables au cours d'exercices futurs au titre des différences temporelles imposables (sources d'imposition future). Tous les IDP sont comptabilisés, y compris ceux relatifs aux retraitements de consolidation.

La comptabilisation d'un IDP concerne toutes les différences temporelles générées par des participations dans des filiales, entreprises associées, coentreprises sauf si la société mère est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et s'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible (pas de projet de cession dans un avenir prévisible).

Lorsqu'il existe une probabilité de cession des titres de la filiale ou de distribution de bénéfices dans un avenir prévisible ou une absence de contrôle de la filiale (sociétés associées), un impôt différé passif est constaté.

**INSTRUMENTS FINANCIERS**

Certaines sociétés du Groupe utilisent des instruments financiers dans le but de limiter l'incidence des variations de change, de taux d'intérêt et de prix des matières premières sur leur résultat. L'utilisation de ces instruments s'inscrit dans le cadre ci-dessous.

**Nature des risques auxquels le Groupe est exposé**

**Risque de change**

Le Groupe est faiblement exposé au risque de change puisque les filiales réalisent une très faible part de leur chiffre d'affaires à l'exportation. Dans la plupart des cas, le chiffre d'affaires à l'international est réalisé par des filiales locales dont la facturation et les dépenses sont libellées dans la devise du pays où sont exécutés les travaux.

Ponctuellement, certains contrats en devises font l'objet d'une couverture de change.

Les emprunts ou placements sont centralisés dans la même devise (euro, dollar US, dollar canadien, etc.).

D'une manière générale, les investissements nets réalisés par le Groupe dans des entités étrangères (filiales, participations, succursales, coentreprises) ne font pas l'objet d'une couverture de change car ces entités n'ont pas vocation à être cédées.

Des couvertures de change à terme sont utilisées dans le but d'optimiser la trésorerie du Groupe par la conversion, sans risque de change, d'excédents en une devise, prêtés à des filiales dans leur devise locale en substitution de lignes bancaires en devises locales.

L'activité liée à la Société de la Raffinerie de Dunkerque est plus exposée au risque de change du fait de l'achat et de la vente de produits valorisés en dollars qui sont achetés et vendus en dollars et/ou en euros. Une politique de gestion de ce risque est réalisée par le biais de swaps de devises pour les flux en dollars.

**Risque de taux**

Le compte de résultat du Groupe est relativement peu sensible aux variations des taux d'intérêt. En général et en moyenne sur l'exercice, la partie des dettes financières à taux variable est équivalente à la trésorerie disponible, elle-même placée à taux variable; seule la saisonnalité de l'activité entraîne le recours à des emprunts à court terme.

Certains actifs ou passifs financiers peuvent ponctuellement être couverts.

**Risques sur matières premières**

Colas a une sensibilité à la régularité de son approvisionnement et aux variations du coût des matières premières principalement liées au pétrole (bitume, carburants, fuel et gaz de chauffage, huiles) dans l'activité routière, ainsi que d'autres matières premières comme l'acier, le cuivre ou l'aluminium dans les activités de sécurité signalisation, d'étanchéité et ferroviaire.

Les matières premières les plus sensibles sont le bitume et les autres produits pétroliers.

• **Risque d'approvisionnement**

Des retards ou des ruptures d'approvisionnement peuvent entraîner des coûts supplémentaires directs et indirects dans l'activité routière ou étanchéité. On peut d'abord considérer que ce risque n'est pas systémique sauf en cas de conflit et de rupture totale d'approvisionnement pétrolier. Ce risque peut affecter pour une durée variable un pays ou plus vraisemblablement une région. Dans ce cadre, depuis plusieurs années, Colas s'est doté d'une Direction

Bitume Groupe, et de Directions Bitume dans certaines grandes zones géographiques (Amérique du Nord) afin de renforcer les capacités d'approvisionnement (accord d'achats en quantité, importation). Colas a développé une politique de capacité de stockage au fil des années, en France, en Europe, dans les DOM, dans l'Océan Indien et, sur une plus grande échelle, en Amérique du Nord. Les capacités de stockage sont importantes en regard de la consommation de bitume selon les régions. La politique d'augmentation de la capacité de stockage se poursuit chaque fois que des opportunités peuvent être concrétisées (acquisition ou création). L'acquisition de la Société de la Raffinerie de Dunkerque, dont la production annuelle de bitume est de l'ordre de 300 000 tonnes, est un facteur significatif de sécurisation de l'approvisionnement de l'activité routière métropolitaine ou nord-européenne.

- **Risque lié à la variation des prix**

Le prix du bitume a connu d'importantes variations de prix d'achat depuis plusieurs années. Le risque lié à ces fluctuations est limité par plusieurs facteurs : le nombre et le montant moyen des contrats, qui permettent d'appréhender souvent le prix dans l'offre au client, les clauses de révision et d'indexation présentes dans de nombreux contrats en France et à l'international. Ce paramètre est intégré dans la négociation contractuelle par les collaborateurs qui sont sensibilisés à cette question. Dans certaines régions, des contrats de fourniture à prix garantis pour une période peuvent être signés. Pour des contrats importants, à l'obtention de la commande, des politiques de couverture sont prises au coup par coup. Il reste une part d'activité, comme la vente de produits manufacturés à tiers, où les hausses du prix du bitume ou des produits pétroliers sont répercutées dans la mesure où la situation concurrentielle le permet.

Compte tenu de ces éléments, il est impossible de mesurer la sensibilité du compte d'exploitation aux variations des prix des matières premières du fait des milliers de chantiers exécutés dans des contextes juridiques de protection variables et des hausses différentes entre zones géographiques.

Enfin, il existe un risque indirect en cas de hausse du prix de ces produits chez les clients qui, du fait de l'augmentation induite du prix des travaux ou des prestations, peuvent réduire le volume de leurs commandes.

- **Risques liés à l'activité de la Société de la Raffinerie de Dunkerque (SRD)**

L'activité de la Société de la Raffinerie de Dunkerque, acquise en juin 2010, est sensible à la variation des prix de matières premières. La formation du résultat d'un site de raffinage de produits de spécialités est réalisée par la différence entre les prix de vente des produits issus de la production (huiles, cires-paraffines, bitume et fuels) et le prix des matières premières traitées par processus de raffinage (fuel résidu atmosphérique, hydrocraquats et feedstocks). La marge de raffinage est liée à ce différentiel de prix.

Le cycle d'approvisionnement/production/vente est rapide et les contrats d'achat et de vente sont établis

pour réduire ce risque. Un Comité d'engagement est en charge des achats de matière première d'entrée. Celle-ci est achetée le mois M, entre en production le mois M + 1, et les produits qui en résultent sont vendus les mois M + 1, M + 2 ou M + 3. Une politique de couverture, dont l'objectif est de réduire ces risques, a été mise en place.

### **Principes et règles des opérations de couverture utilisées par le Groupe**

Les instruments utilisés sont limités à des produits classiques comme :

- les achats et ventes à terme de devises, swaps de devise, achats d'options de change dans le cadre de la couverture du risque de change;
- les swaps de taux d'intérêt, *future rate agreements*, achats de caps et de tunnels ou d'options de taux dans le cadre de la couverture du risque de taux;
- les achats et ventes de contrats *futures*, swaps sur matières premières, options sur matières premières dans le cadre de la couverture du risque sur matières premières.

Ces instruments ont pour caractéristiques de n'être utilisés qu'à des fins de couverture, de n'être traités qu'avec des banques françaises et internationales de premier rang et de ne présenter aucun risque d'illiquidité en cas de retournement éventuel.

L'utilisation de ces instruments, le choix des contreparties et, plus généralement, la gestion de l'exposition aux risques de change, de taux et de matières premières font l'objet d'un suivi détaillé et spécifique transmis aux organes de direction et de contrôle des sociétés concernées.

#### **Couverture des flux de trésorerie (*cash flow hedge*)**

La couverture de flux de trésorerie correspond à la couverture des variations de flux futurs de trésorerie de l'instrument couvert ou d'une opération future.

Lorsque les instruments financiers dérivés couvrent l'exposition aux variations des flux de trésorerie d'un engagement ferme ou d'une transaction prévue, le profit (ou la perte) réalisé sur la partie de l'instrument de couverture que l'on estime être une couverture efficace est comptabilisé directement en capitaux propres. La partie de couverture estimée inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. Les autres profits (ou pertes) résiduels sur l'instrument de couverture sont inclus en résultat.

#### **Couverture de juste valeur (*fair value hedge*)**

La couverture de juste valeur a pour objet de limiter les variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif présent dans le bilan.

Lorsqu'un instrument financier dérivé couvre l'exposition aux variations de la juste valeur d'une créance ou d'une dette, le profit (ou la perte) résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à la juste valeur à la date de clôture des comptes est comptabilisé immédiatement en résultat net. Le profit (ou la perte) sur l'élément couvert attribuable au risque couvert ajuste la valeur comptable de l'élément couvert et est comptabilisé directement en résultat.

La juste valeur des éléments couverts, en fonction du risque couvert, correspond à leur valeur comptable convertie en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture.

### **Méthodes comptables appliquées en matière d'instruments financiers**

Le Groupe utilise les principes et méthodes comptables définis par la norme IAS 39, à savoir :

#### **Critères pour comptabiliser un actif ou un passif financier**

La comptabilisation de couverture est appliquée lorsque les instruments financiers dérivés compensent, en totalité ou en partie, la variation de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert. L'appréciation de l'efficacité des couvertures est effectuée à intervalles réguliers au moins tous les trimestres.

Cependant, dans certains cas (montants notionnels modestes, maturités de couverture courtes, impacts limités sur le compte de résultat), les instruments financiers ne font volontairement pas l'objet d'une comptabilité de couverture afin de ne pas alourdir les procédures administratives du Groupe. Dans ce cas, la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans le compte de résultat.

#### **Base d'évaluation des actifs et passifs financiers**

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, puis à leur coût ou au coût amorti selon la catégorie à laquelle ils appartiennent.

#### **Comptabilisation des instruments évalués à la juste valeur**

Le Groupe utilise peu d'instruments financiers; les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur. Leur juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'estimation telles que les modèles d'évaluation des options et la méthode de la valeur d'utilité (actualisation des flux de trésorerie). Ces modèles prennent en considération des hypothèses basées sur les données du marché.

#### **Comptabilisation des produits et charges générés par les actifs et passifs financiers**

Les instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur. Ils sont évalués par la suite à leur juste valeur. Les profits et pertes latents qui en découlent sont comptabilisés en fonction de la nature de la couverture de l'élément couvert.

À la date de clôture, la juste valeur des swaps de taux d'intérêt est égale au montant que le Groupe devrait recevoir ou payer pour clôturer les positions. La juste valeur est évaluée en tenant compte des taux d'intérêt actuels. La juste valeur des contrats de change à terme est égale à leur valeur de marché à la date de clôture, c'est-à-dire la valeur actualisée du cours ou du taux à terme.

## **COMPTE DE RÉSULTAT**

### **Produits des activités ordinaires**

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés s'il est probable que des avantages économiques futurs reviendront au Groupe et si les coûts encourus concernant ces opérations peuvent être évalués de façon fiable.

Les produits des activités ordinaires se décomposent comme suit :

#### **Ventes de biens**

Le produit est comptabilisé lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété du bien sont transférés à l'acheteur.

#### **Contrats de construction et prestations de services**

Le produit est comptabilisé en fonction du degré d'avancement des chantiers ou prestations.

Le degré d'avancement est évalué par référence aux travaux exécutés; une perte attendue sur un contrat est immédiatement comptabilisée en résultat.

#### **Autres produits des activités ordinaires**

Il s'agit de redevances perçues pour utilisation de licences et brevets : le produit est comptabilisé lorsque l'entreprise est en droit d'en percevoir le paiement.

### **Subventions publiques**

Elles sont comptabilisées en produit lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'elles soient perçues et que toutes les conditions rattachées soient satisfaites. Lorsque la subvention est accordée en compensation d'une charge, elle est comptabilisée en produit sur les exercices nécessaires pour la rattacher aux coûts qu'elle est censée compenser.

Les subventions liées à des actifs sont comptabilisées en diminution de la valeur de l'actif subventionné.

### **Résultats sur opérations faites en commun**

Ce poste inclut principalement la quote-part de résultat transférée par les sociétés en participation ou groupements d'intérêt économique de fabrication d'enrobés ou de liants exploités en commun avec d'autres associés.

### **Résultat opérationnel courant**

Le résultat opérationnel courant provient des activités principales génératrices de produits de l'entreprise et de toutes les autres activités qui ne sont pas d'investissement ou de financement.

Les dépréciations de Goodwill sont comprises dans le résultat opérationnel courant.

### **Autres produits et charges non courants**

Il s'agit de produits ou de charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents – de montant particulièrement significatif – que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

La nature de ces éléments est décrite dans la note 12.

### Coût de l'endettement financier net

Il inclut les charges et produits d'intérêts liés à la trésorerie ainsi que les coûts d'emprunts.

### Impôts

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour toutes les différences temporelles imposables ou déductibles existant à la date de clôture.

Les différences temporelles imposables ou déductibles incluent toutes les différences entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan, à l'exception des Goodwill.

Lorsque, pour une société, le montant net de l'imposition différée fait apparaître un actif d'impôt, celui-ci n'est inscrit à l'actif du bilan que s'il existe une forte probabilité de récupération sur les exercices ultérieurs. Les actifs et passifs d'impôts sont évalués avec les taux d'imposition dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

### TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau des flux de trésorerie est établi selon la méthode dite indirecte.

Selon cette méthode, le résultat net est ajusté des effets des transactions sans effet de trésorerie, de tout décalage ou régularisation d'entrées ou de sorties de trésorerie opérationnelles passées ou futures liées à l'exploitation et des éléments de produits ou de charges liés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :

- disponibilités et valeurs mobilières de placement éligibles à la classification d'équivalents de trésorerie;
- concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque.

La capacité d'autofinancement prend en compte les dotations et reprises sur dépréciations d'actifs courants. Elle inclut notamment le résultat net des sociétés intégrées et le résultat des entreprises associées à hauteur des dividendes encaissés.

La classification retenue pour les intérêts et les dividendes positionne ces derniers dans les flux de trésorerie de financement. Il est à noter que les intérêts décaissés au cours de l'exercice correspondent aux intérêts constatés dans le résultat de l'exercice.

### AUTRES INFORMATIONS

#### Comparabilité des états financiers

Les variations de périmètre de l'exercice n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés de l'exercice 2011 et ne font pas obstacle à la comparaison avec l'exercice précédent.

#### Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant.

#### Nature et étendue des risques et incertitudes liés à l'activité

Parmi les principaux risques et incertitudes qui peuvent avoir une incidence notable sur les activités du Groupe, on peut citer notamment :

- les conditions climatiques (intempéries), qui ont une influence directe sur la bonne réalisation des chantiers, partout et davantage encore dans les régions aux conditions climatiques difficiles;
- le prix des matières premières principalement liées au pétrole (bitume, carburants, fuel de chauffage) dans l'activité routière, ainsi que d'autres matières premières, notamment l'acier et l'aluminium dans les activités de signalisation et d'étanchéité. Ce risque est réduit par une proportion importante de contrats qui bénéficient de clauses de révision de prix et par une proportion importante de chantiers de courte durée;
- le niveau de commandes des États, des collectivités publiques, du secteur privé industriel et commercial;
- les conséquences de l'évolution du cours des monnaies, en particulier le dollar US, même si elles sont limitées puisque plus de 60% du chiffre d'affaires est réalisé en euros et que l'activité réalisée localement permet de libeller produits et charges dans une devise identique.

## Note 3 – Actifs non courants

### 3.1 – SYNTHÈSE DES INVESTISSEMENTS DE L'EXERCICE (EXPLOITATION ET FINANCIER)

	2011	2010
Immobilisations corporelles	527	499
Immobilisations incorporelles et Goodwill	11	18
<b>Investissements opérationnels</b>	<b>538</b>	<b>517</b>
Titres de participation et autres titres immobilisés	87	46
<b>Investissements consolidés</b>	<b>625</b>	<b>563</b>
Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles cédées	(124)	(43)
Prix de cession de titres cédés	(5)	(20)
<b>Investissements nets</b>	<b>496</b>	<b>500</b>



### 3.2 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains et constructions	Installations, matériels et outillages	Immobilisations en cours et avances sur commandes	Total
<b>Valeur brute</b>				
<b>1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>1 314</b>	<b>4 351</b>	<b>57</b>	<b>5 722</b>
Écarts de conversion	31	122	1	154
Virements de rubriques	9	69	(73)	5
Changements de périmètre	14	133	18	165
Acquisitions	54	345	100	499
Cessions et réductions	(17)	(182)		(199)
<b>31 décembre 2010</b>	<b>1 405</b>	<b>4 838</b>	<b>103</b>	<b>6 346</b>
Écarts de conversion	7	23		30
Virements de rubriques	20	62	(81)	1
Changements de périmètre	33	13	(1)	45
Acquisitions	61	377	89	527
Cessions et réductions	(69)	(239)		(308)
<b>31 décembre 2011</b>	<b>1 457</b>	<b>5 074</b>	<b>110</b>	<b>6 641</b>
<b>Amortissements et dépréciations</b>				
<b>1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>(480)</b>	<b>(2 948)</b>		<b>(3 428)</b>
Écarts de conversion	(9)	(74)		(83)
Virements de rubriques	3	(3)		
Changements de périmètre	(7)	(113)		(120)
Dotations et reprises	(55)	(404)		(459)
Cessions et réductions	12	170		182
<b>31 décembre 2010</b>	<b>(536)</b>	<b>(3 372)</b>		<b>(3 908)</b>
Écarts de conversion	(1)	(16)		(17)
Virements de rubriques	1	7		8
Changements de périmètre	1	(1)		
Dotations et reprises	(53)	(398)		(451)
Cessions et réductions	40	211		251
<b>31 décembre 2011</b>	<b>(548)</b>	<b>(3 569)</b>		<b>(4 117)</b>
<b>Valeur nette</b>				
<b>1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>834</b>	<b>1 403</b>	<b>57</b>	<b>2 294</b>
Dont locations-financements	6	49		55
<b>31 décembre 2010</b>	<b>869</b>	<b>1 466</b>	<b>103</b>	<b>2 438</b>
Dont terrains de gisement (carrières)	307			307
Dont locations-financements	5	46		51
<b>31 décembre 2011</b>	<b>909</b>	<b>1 505</b>	<b>110</b>	<b>2 524</b>
Dont terrains de gisement (carrières)	343			343
Dont locations-financements	5	36		41

Au 31 décembre 2011, des commandes de matériel ont été engagées pour un montant de 51 millions d'euros (82 millions d'euros fin 2010).

### 3.3 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

	Concessions, brevets et autres droits	Autres	Total immobilisations incorporelles	Goodwill
<b>Valeur brute</b>				
<b>1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>108</b>	<b>47</b>	<b>155</b>	<b>491</b>
Écarts de conversion	1	2	3	8
Virements de rubriques	1		1	3
Changements de périmètre	2	4	6	(10)
Acquisitions	2	12	14	4
Cessions et réductions	(1)	(1)	(2)	
<b>31 décembre 2010</b>	<b>113</b>	<b>64</b>	<b>177</b>	<b>496</b>
Écarts de conversion	(1)	2	1	2
Virements de rubriques	1	(2)	(1)	1
Changements de périmètre	3	1	4	5
Acquisitions	3	8	11	
Cessions et réductions	(2)	(1)	(3)	
<b>31 décembre 2011</b>	<b>117</b>	<b>72</b>	<b>189</b>	<b>504</b>
<b>Amortissements et dépréciations</b>				
<b>1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>(49)</b>	<b>(28)</b>	<b>(77)</b>	<b>(24)</b>
Écarts de conversion	(1)	(1)	(2)	
Virements de rubriques				(1)
Changements de périmètre	(1)		(1)	3
Dotations et reprises	(6)	(5)	(11)	(29)
Cessions et réductions	1		1	
<b>31 décembre 2010</b>	<b>(56)</b>	<b>(34)</b>	<b>(90)</b>	<b>(51)</b>
Écarts de conversion		(1)	(1)	
Virements de rubriques	(1)	1		
Changements de périmètre				
Dotations et reprises	(6)	(4)	(10)	(3)
Cessions et réductions	2		2	
<b>31 décembre 2011</b>	<b>(61)</b>	<b>(38)</b>	<b>(99)</b>	<b>(54)</b>
<b>Valeur nette</b>				
<b>1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>59</b>	<b>19</b>	<b>78</b>	<b>467</b>
<b>31 décembre 2010</b>	<b>57</b>	<b>30</b>	<b>87</b>	<b>445</b>
<b>31 décembre 2011</b>	<b>56</b>	<b>34</b>	<b>90</b>	<b>450</b>

Concessions, brevets et autres droits : il s'agit pour l'essentiel de droits d'exploitation de carrières et, dans une moindre mesure, de brevets et de logiciels.

Frais de développement : ils sont, pour l'essentiel, pris en charge dans l'exercice car ils ont un caractère permanent et récurrent. Il n'y a pas de projets qui répondent aux conditions d'activation imposées par l'IAS 38.

#### Dépréciation des actifs incorporels à durée de vie indéterminée et des Goodwill

Une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie (UGT) est supérieure à sa valeur recouvrable. Si un indice de perte de valeur est identifié, un test de valeur est réalisé selon la méthode décrite en note 2. Ce test est réalisé au moins une fois par an après l'actualisation des budgets et des plans à trois ans par le management.

Le détail des actifs à durée de vie indéterminée et des Goodwill répartis par UGT et les principales hypothèses utilisées pour les tests de valeurs sont les suivantes.

Unités génératrices de trésorerie	Actifs incorporels à durée de vie indéterminée	Goodwill	Taux de croissance	Taux d'actualisation	
				H1 <sup>(1)</sup>	H2 <sup>(1)</sup>
UGT France	20	165	2%	6,16%	4,40%
UGT Rail		182	2%	6,16%	4,40%
UGT Europe (hors France)	6	18	2%	6,16%	4,40%
UGT Amérique du Nord		48	2%	6,16%	4,40%
UGT DGI et Asie		37	2%	6,16%	4,40%
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>450</b>			

(1) Selon hypothèse de structure d'endettement :  
- H1 : 1/3 dette - 2/3 fonds propres ;  
- H2 : 2/3 dette - 1/3 fonds propres.

Des analyses de sensibilité ont été effectuées. Aucune variation raisonnablement possible des principales hypothèses utilisées n'a fait apparaître de situation susceptible d'entraîner une perte de valeur des actifs testés.

### 3.4 - PARTICIPATIONS DANS LES ENTITÉS ASSOCIÉES

	Quote-part dans les capitaux propres	Goodwill sur entreprises associées	Dépréciations des Goodwill	Valeur nette
<b>1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>383</b>	<b>10</b>	<b>(5)</b>	<b>388</b>
Écarts de conversion	3			3
Virements de rubriques	(2)			(2)
Changements de périmètre	(4)			(4)
Augmentation de capital	1			1
Résultat de l'exercice	65			65
Dividendes distribués	(33)			(33)
Perte de valeur			4	4
<b>31 décembre 2010</b>	<b>413</b>	<b>10</b>	<b>(1)</b>	<b>422</b>
Écarts de conversion	5			5
Virements de rubriques	1			1
Changements de périmètre	1	1		2
Augmentation de capital				
Résultat de l'exercice	59			59
Dividendes distribués	(52)			(52)
Perte de valeur				
Autres mouvements				
<b>31 décembre 2011</b>	<b>427</b>	<b>11</b>	<b>(1)</b>	<b>437</b>

#### Principales participations dans les entités associées

Société	Siège	% détenu	Quote-part dans les capitaux propres	Goodwill	Dépréciation des Goodwill	Valeur nette
Cofiroute <sup>(1)</sup>	France	16,7%	357			357
Tipco Asphalt <sup>(2)</sup>	Thaïlande	32,1%	31	5		36
Mak Mecsek <sup>(3)</sup>	Hongrie	30,0%	24			24
Autres <sup>(4)</sup>			15	6	(1)	20
<b>Total</b>			<b>427</b>	<b>11</b>	<b>(1)</b>	<b>437</b>

(1) La société Cofiroute exploite en concession un réseau de 1 100 km d'autoroutes dans le nord-ouest de la France (Autoroutes A10, A11, A13, A86...). Bien que détenue à moins de 20% (16,7%), Cofiroute est consolidée par mise en équivalence car Colas exerce une influence notable par sa présence au Conseil d'administration de la société (Administrateur : H. Le Bouc).

(2) La société Tipco Asphalt, basée à Bangkok (Thaïlande), exerce une activité de distribution et vente de produits bitumineux dans le Sud-Est asiatique.

(3) La société Mak Mecsek est titulaire pour trente ans d'un contrat en PPP pour la construction et l'exploitation d'une section neuve de 80 km des autoroutes M6 (50 km) et M60 (30 km) dans le sud-ouest de la Hongrie.

(4) Individuellement, aucune de ces entités ne présente un caractère significatif.

Pour les trois principales entités associées, les montants globalisés au titre des principaux actifs, passifs, produits et charges sont donnés ci-après.

### Au 31 décembre 2011

Montants exprimés à 100 %	Cofiroute	Tipco Asphalt	Mak Mecsek
Actifs non courants	5 825	123	928
Actifs courants	655	387	20
<b>Total actif</b>	<b>6 480</b>	<b>510</b>	<b>948</b>
Capitaux propres	2 142	98	80
Passifs non courants	3 665	78	864
Passifs courants	673	334	4
<b>Total passif</b>	<b>6 480</b>	<b>510</b>	<b>948</b>
Produits des activités ordinaires	1 331	522	81
Résultat opérationnel courant	602	41	51
Résultat net	294	15	9
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>49</b>	<b>5</b>	<b>3</b>

### Au 31 décembre 2010

Montants exprimés à 100 %	Cofiroute	Tipco Asphalt	Mak Mecsek
Actifs non courants	5 841	120	942
Actifs courants	568	151	17
<b>Total actif</b>	<b>6 409</b>	<b>271</b>	<b>959</b>
Capitaux propres	2 150	68	71
Passifs non courants	3 726	78	885
Passifs courants	533	125	3
<b>Total passif</b>	<b>6 409</b>	<b>271</b>	<b>959</b>
Produits des activités ordinaires	1 292	612	58
Résultat opérationnel courant	584	34	36
Résultat net	312	24	7
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>52</b>	<b>7</b>	<b>2</b>

### 3.5 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

	Participations non consolidées	Autres actifs financiers	Total valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
<b>1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>51</b>	<b>151</b>	<b>202</b>	<b>(29)</b>	<b>173</b>
Écarts de conversion		3	3		3
Virements de rubriques	1		1		1
Changements de périmètre	10		10	(2)	8
Acquisitions et autres augmentations	4	14	18		18
Cessions et réductions	(12)	(10)	(22)		(22)
Dotations et reprises				(7)	(7)
<b>31 décembre 2010</b>	<b>54</b>	<b>158</b>	<b>212</b>	<b>(38)</b>	<b>174</b>
Écarts de conversion		3	3		3
Virements de rubriques					
Changements de périmètre	(5)		(5)	(1)	(6)
Acquisitions et autres augmentations	53	16	69		69
Cessions et réductions	(3)	(20)	(23)		(23)
Dotations et reprises				8	8
<b>31 décembre 2011</b>	<b>99</b>	<b>157</b>	<b>256</b>	<b>(31)</b>	<b>225</b>

## Détail des principales participations non consolidées

	31/12/2011		31/12/2010	
	Brut	Dépréciation	Net	Net
Sociétés d'enrobés, de liants et de carrières	22	(5)	17	17
Sociétés non contrôlées	16	(2)	14	14
Sociétés acquises en fin de période <sup>(1)</sup>	46		46	2
Autres participations <sup>(2)</sup>	15	(6)	9	9
<b>Total</b>	<b>99</b>	<b>(13)</b>	<b>86</b>	<b>42</b>

(1) Ces sociétés non consolidées, car acquises en fin de période, seront consolidées au cours de la période suivante. Il s'agit principalement des sociétés Servant (Groupe), Sofima et Whitmer Holdings.

(2) Aucune de ces participations ne présente un caractère significatif.

## Détail des autres actifs financiers

	31/12/2011		31/12/2010	
	Brut	Dépréciation	Net	Net
Prêts <sup>(1)</sup>	59	(17)	42	37
Dépôts et cautionnements	22	(1)	21	18
Ville de Portsmouth (Grande-Bretagne) <sup>(2)</sup>	76		76	77
Autres créances financières diverses				
<b>Total</b>	<b>157</b>	<b>(18)</b>	<b>139</b>	<b>132</b>

(1) Prêts accordés : il s'agit principalement de prêts à vingt ans non rémunérés, accordés dans le cadre de l'obligation légale française d'investissement des employeurs dans la construction. Ces prêts sont comptabilisés pour leur valeur nette actualisée.

(2) Créance sur la ville de Portsmouth (Grande-Bretagne) en contrepartie des prestations effectuées dans le cadre du contrat de partenariat public-privé pour la réhabilitation et l'entretien de la voirie urbaine signé en 2004 pour une durée de vingt-cinq ans (2004-2029). Cette créance est valorisée en application de l'IFRIC 12 (modèle de la créance financière).

## Répartition des actifs financiers non courants par nature

	Évaluation à la juste valeur			Total
	Actifs financiers disponibles à la vente	Autres actifs financiers	Prêts et créances	
<b>1<sup>er</sup> janvier 2011</b>	-	<b>42</b>	<b>132</b>	<b>174</b>
Flux 2011	-	44	7	51
<b>31 décembre 2011</b>	-	<b>86</b>	<b>139</b>	<b>225</b>

## 3.6 - IMPÔTS DIFFÉRÉS ET CRÉANCES FISCALES NON COURANTES

	Impôts différés actif	Créances fiscales non courantes	Total
<b>1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>102</b>		<b>102</b>
Écarts de conversion	1		1
Virements de rubriques	(4)		(4)
Changements de périmètre	23		23
Variations nettes	16		16
<b>31 décembre 2010</b>	<b>138</b>		<b>138</b>
Écarts de conversion	1		1
Virements de rubriques	9		9
Changements de périmètre			
Variations nettes	7		7
<b>31 décembre 2011</b>	<b>155</b>		<b>155</b>

Le montant des actifs d'impôts différés non comptabilisés du fait d'une récupération jugée peu probable s'élève à 59 millions d'euros au 31 décembre 2011 (58 millions d'euros au 31 décembre 2010).

Le délai de récupération des impôts différés actif est essentiellement à plus de cinq ans.

## Principales sources d'impôts différés par nature

	31/12/2011	31/12/2010
<b>Sources actives</b>		
Avantages au personnel	61	66
Déficits fiscaux	26	29
Réévaluation des instruments financiers	10	7
<b>Sources passives</b>		
Provisions réglementées	(23)	(29)
Immobilisations (location-financement, écarts d'évaluation)	(17)	(16)
Impôts de distribution	(6)	(6)
Réévaluation des instruments financiers	(5)	(4)
Autres différences temporaires	(1)	(4)
<b>Actif net (passif net) d'impôts différés</b>	<b>45</b>	<b>43</b>

## Note 4 - Actifs courants

### 4.1 - STOCKS, CRÉANCES COURANTES ET PAIEMENTS D'AVANCE

	31/12/2011			31/12/2010		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
<b>Stocks</b>	<b>625</b>	<b>(23)</b>	<b>602</b>	<b>552</b>	<b>(21)</b>	<b>531</b>
Matières, approvisionnements et produits finis						
<b>Créances clients</b>	<b>2 955</b>	<b>(129)</b>	<b>2 826</b>	<b>2 679</b>	<b>(141)</b>	<b>2 538</b>
Clients, factures à établir, retenues de garanties <sup>(1)</sup>						
<b>Actifs d'impôts</b>	<b>15</b>		<b>15</b>	<b>44</b>		<b>44</b>
Personnel, organismes sociaux, État	241		241	226		226
Créances sociétés apparentées et créances diverses	206	(13)	193	190	(10)	180
Paiements d'avance	33		33	29		29
<b>Autres créances</b>	<b>480</b>	<b>(13)</b>	<b>467</b>	<b>445</b>	<b>(10)</b>	<b>435</b>

(1) L'antériorité des créances clients est la suivante :

	Créances non échues	Moins de 6 mois	De 6 mois à 1 an	Plus de 1 an	Total
Créances brutes	2 042	635	97	181	2 955
Dépréciations	(4)	(13)	(12)	(100)	(129)
<b>Créances client (net)</b>	<b>2 038</b>	<b>622</b>	<b>85</b>	<b>81</b>	<b>2 826</b>
Rappel 2010	1 734	605	93	106	2 538

Risque de crédit : le Groupe considère que son exposition au risque de crédit sur les créances non échues est limitée compte tenu de la nature de sa clientèle (États, collectivités publiques, entreprises publiques et privées, particuliers).

### 4.2 - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	31/12/2011			31/12/2010		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Banques et caisses	360		360	333		333
Société de trésorerie Bouygues Relais	25		25	42		42
Valeurs mobilières de placement	61		61	36		36
<b>Total</b>	<b>446</b>		<b>446</b>	<b>411</b>		<b>411</b>

Les placements de trésorerie sont effectués par le Groupe auprès de banques françaises et étrangères.

Ils se répartissent entre les devises suivantes :

	Euro	USD <sup>(1)</sup>	GBP <sup>(1)</sup>	Autres <sup>(1)</sup>	Total
Banques et caisses	113	36	64	147	360
Société de trésorerie Bouygues Relais	25				25
Valeurs mobilières de placement	52	1		8	61
<b>Total</b>	<b>190</b>	<b>37</b>	<b>64</b>	<b>155</b>	<b>446</b>
Rappel 31 décembre 2010	158	23	58	172	411

(1) Contre-valeur en euros.

Les disponibilités et équivalents de trésorerie ont une échéance inférieure à trois mois ou peuvent être facilement convertis en numéraire.

La trésorerie présentée dans le tableau de flux de trésorerie comprend les éléments suivants :

	31/12/2011	31/12/2010
Trésorerie et équivalents de trésorerie	446	411
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(114)	(209)
<b>Total</b>	<b>332</b>	<b>202</b>

## Note 5 – Informations sur les capitaux propres

### COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social de Colas au 31 décembre 2011 est de 48 981 748,50 euros.

Il est constitué de 32 654 499 actions de 1,50 euro nominal, ayant toutes les mêmes droits (toutefois, les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans entre les mains d'un même actionnaire confèrent un droit de vote double).

### MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

(Montants en euros)

	Nombre d'actions	Capital social
1 <sup>er</sup> janvier 2011	32 624 790	48 937 185,00
Partie du dividende payé en actions	29 709	44 563,50
<b>31 décembre 2011</b>	<b>32 654 499</b>	<b>48 981 748,50</b>

### PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

Société Bouygues SA	31 526 344	96,55%
Autres actionnaires	1 128 155	3,45%

### GESTION DU CAPITAL

L'objectif de la Direction Générale de Colas est de maintenir un niveau de capitaux propres consolidés permettant :

- de conserver un ratio endettement net sur capitaux propres raisonnable;
- de distribuer un dividende régulier aux Actionnaires.

Parmi les indicateurs de performance utilisés, certains peuvent être calculés par référence aux capitaux propres mais leur utilisation n'est ni prépondérante ni systématique.

Par ailleurs, il est rappelé que les capitaux propres du Groupe ne sont soumis à aucune restriction statutaire.

### OPTION DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS EN COURS DE VALIDITÉ

Néant.

## RÉSERVE DE CONVERSION

La réserve de conversion est née le 1<sup>er</sup> janvier 2004 avec la première application des normes IFRS. Les principaux écarts de conversion au 31 décembre 2011 concernent les états financiers des sociétés situées dans les pays suivants.

	31/12/2011	31/12/2010
États-Unis	2	(11)
Canada	35	32
Grande-Bretagne	(11)	(13)
Slovaquie	12	11
République tchèque	7	9
Australie	8	7
Autres pays	8	2
<b>Total réserve de conversion</b>	<b>61</b>	<b>37</b>

## Note 6 - Provisions

### 6.1 - PROVISIONS NON COURANTES

	Avantages au personnel	Litiges et contentieux	Garanties données (long terme)	Remise en état des sites (long terme)	Autres	Total
<b>1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>248</b>	<b>200</b>	<b>89</b>	<b>99</b>	<b>27</b>	<b>663</b>
Écarts de conversion	1		1	2		4
Virements de rubriques	1	2	1	3		7
Changements de périmètre	19	(1)		15	16	49
Écarts actuariels affectés en capitaux propres	16					16
Dotations	25	67	23	15	20	150
Reprises utilisées	(32)	(26)	(14)	(9)	(3)	(84)
Reprises non utilisées	(2)	(29)	(17)	(3)	(4)	(55)
<b>31 décembre 2010</b>	<b>276</b>	<b>213</b>	<b>83</b>	<b>122</b>	<b>56</b>	<b>750</b>
Écarts de conversion	1	(1)	(1)			(1)
Virements de rubriques	(5)		3	(1)		(3)
Changements de périmètre				16	(16)	
Écarts actuariels affectés en capitaux propres	(15)					(15)
Dotations	21	55	21	12	20	129
Reprises utilisées	(16)	(20)	(11)	(6)	(9)	(62)
Reprises non utilisées	(2)	(26)	(15)	(1)	(4)	(48)
<b>31 décembre 2011</b>	<b>260</b>	<b>221</b>	<b>80</b>	<b>142</b>	<b>47</b>	<b>750</b>



## Détail des principales provisions

	31/12/2011	31/12/2010
Récompenses d'ancienneté	75	77
Indemnités de fin de carrière	135	144
Pensions	50	55
<b>Avantages au personnel</b>	<b>260</b>	<b>276</b>
Litiges avec les clients	83	92
Litiges avec le personnel	14	14
Litiges avec des organismes sociaux	74	65
Litiges avec l'administration fiscale	21	19
Litiges avec d'autres administrations	14	12
Autres litiges	15	11
<b>Litiges et contentieux</b>	<b>221</b>	<b>213</b>
Garanties décennales	47	51
Garanties génie civil, travaux publics	31	30
Garanties de performance	2	2
<b>Garanties données</b>	<b>80</b>	<b>83</b>

## 6.2 - PROVISIONS COURANTES

	Perte à terminaison	Risques travaux et fin de chantier	Garanties données (court terme)	Remise en état des sites (court terme)	Autres	Total
<b>1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>57</b>	<b>95</b>	<b>54</b>	<b>14</b>	<b>65</b>	<b>285</b>
Écarts de conversion		1	1		3	5
Virements de rubriques				2	(13)	(11)
Changements de périmètre		(1)				(1)
Dotations	45	52	26	1	31	155
Reprises utilisées	(28)	(18)	(15)	(4)	(17)	(82)
Reprises non utilisées	(14)	(20)	(10)	(2)	(2)	(48)
<b>31 décembre 2010</b>	<b>60</b>	<b>109</b>	<b>56</b>	<b>11</b>	<b>67</b>	<b>303</b>
Écarts de conversion						
Virements de rubriques	1	(2)	(2)	1		(2)
Changements de périmètre			(1)			(1)
Dotations	51	39	24	2	23	139
Reprises utilisées	(32)	(26)	(14)	(3)	(21)	(96)
Reprises non utilisées	(13)	(17)	(9)	(1)	(3)	(43)
<b>31 décembre 2011</b>	<b>67</b>	<b>103</b>	<b>54</b>	<b>10</b>	<b>66</b>	<b>300</b>

## Note 7 - Impôts différés et dettes fiscales long terme

	31/12/2011	31/12/2010
Passifs d'impôts différés	110	95
Dettes fiscales long terme		
<b>Total des impôts non courants</b>	<b>110</b>	<b>95</b>

Les passifs d'impôts différés proviennent pour l'essentiel des décalages fiscaux temporaires (écarts d'évaluation, écarts entre amortissements comptables et fiscaux...).

## Note 8 – Dettes financières non courantes et courantes

### RISQUE DE LIQUIDITÉ

Au 31 décembre 2011, la trésorerie nette disponible s'élève à 332 millions d'euros, auxquels s'ajoute un montant de 1 400 millions d'euros de lignes bancaires à moyen terme confirmées et non utilisées à cette date. Au cours de l'année, Colas a renouvelé un programme de cession de créances confirmé à échéance 2014 pour un montant de 300 millions d'euros. Le Groupe n'est donc pas exposé à un risque de liquidité.

Les crédits bancaires contractés par les sociétés du groupe Colas ne comportent pas de clause financière significative susceptible d'entraîner leur exigibilité et/ou leur remboursement anticipé.

### RÉPARTITION DES EMPRUNTS PORTANT INTÉRÊT PAR ÉCHÉANCE

	Échéances à moins de 1 an 2012	Échéances à plus de 1 an					Total 2011	Total 2010
		De 1 à 2 ans 2013	De 2 à 3 ans 2014	De 3 à 4 ans 2015	De 4 à 5 ans 2016	5 ans et plus 2017 et plus		
Emprunts moyen et long terme		30	34	19	15	116	214	171
Locations-financements		9	5	4	4	2	24	25
Autres dettes long terme		1				3	4	4
<b>Sous-total</b>	<b>48</b>	<b>40</b>	<b>39</b>	<b>23</b>	<b>19</b>	<b>121</b>	<b>242</b>	<b>200</b>
Concours bancaires et soldes créditeurs de banque	114							
<b>31 décembre 2011</b>	<b>162</b>	<b>40</b>	<b>39</b>	<b>23</b>	<b>19</b>	<b>121</b>	<b>242</b>	<b>200</b>
Rappel 31 décembre 2010	259	29	23	16	13	119	200	200
Partie à moins de 1 an de la dette long terme							48	50

### RÉPARTITION DE LA DETTE FINANCIÈRE COURT TERME ET LONG TERME PAR DEVISE

	Euro	USD <sup>(1)</sup>	GBP <sup>(1)</sup>	Autres <sup>(1)</sup>	Total
Long terme décembre 2011	105	21	79	37	<b>242</b>
Court terme décembre 2011	24	23	10	105	<b>162</b>
Long terme décembre 2010	94	2	75	29	<b>200</b>
Court terme décembre 2010	91	13	10	145	<b>259</b>

(1) Contre-valeur en euros.

### LIGNES DE CRÉDIT CONFIRMÉES/UTILISÉES

	Lignes confirmées – Échéances				Lignes utilisées – Échéances			
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà	Total
Lignes de crédit	51	1 501	138	1 690	48	121	121	290
Lettres de crédit								
<b>Total</b>	<b>51</b>	<b>1 501</b>	<b>138</b>	<b>1 690</b>	<b>48</b>	<b>121</b>	<b>121</b>	<b>290</b>

### RÉPARTITION DE LA DETTE FINANCIÈRE COURANTE ET NON COURANTE SELON LA NATURE DE TAUX

Répartition de la dette financière courante et non courante après prise en compte de l'ensemble des opérations de couverture de taux non échues à la date de clôture de l'exercice et hors concours bancaires courants :

- dettes à taux fixe<sup>(1)</sup> : 75 % (2010 : 44 %) ;
- dettes à taux variable : 25 % (2010 : 56 %).

(1) Dettes à taux fixé pour plus d'un an.

## RISQUE DE TAUX

Au 31 décembre 2011, la répartition des actifs financiers et des dettes financières par nature de taux est la suivante.

	Taux variables	Taux fixes	Total
Actifs financiers :			
- trésorerie et équivalents de trésorerie	446		446
Dettes financières :			
- emprunts <sup>(1)</sup>	(242)	(62)	(304)
- concours bancaires courants	(114)		(114)
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>90</b>	<b>(62)</b>	<b>28</b>
Couverture de taux	166	(166)	
<b>Position nette après gestion</b>	<b>256</b>	<b>(228)</b>	<b>28</b>
Correctif lié à la saisonnalité de l'activité <sup>(2)</sup>	(734)		
<b>Position après gestion et correctif</b>	<b>(478)</b>		

(1) Y compris (13,1) millions d'euros de juste valeur du swap de taux (Aximum et Colas Rail) comptabilisée en autres produits et charges comptabilisés.

(2) L'activité et la trésorerie liée à l'activité sont soumises à de fortes variations saisonnières. Ce correctif permet d'estimer la trésorerie moyenne sur l'année qui sert de base au calcul de sensibilité des frais financiers à la variation de taux d'intérêt.

Ainsi, une hausse instantanée de 1% des taux d'intérêt à court terme sur la position nette ci-avant engendrerait une augmentation des frais financiers de 4,8 millions d'euros en année pleine.

## Note 9 - Variation de l'endettement net

### VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET

	31/12/2011	Flux 2011	31/12/2010
Trésorerie et équivalents de trésorerie	446	35	411
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(114)	95	(209)
<b>Trésorerie nette</b>	<b>332</b>	<b>130</b>	<b>202</b>
Dettes financières long terme	242	42	200
Dettes financières (partie à moins d'un an)	48	(2)	50
Instruments financiers nets	14	5	9
<b>Endettement brut</b>	<b>304</b>	<b>45</b>	<b>259</b>
<b>Endettement net actif (passif)</b>	<b>28</b>	<b>85</b>	<b>(57)</b>

### PRINCIPALES OPÉRATIONS

<b>Endettement net au 31 décembre 2010</b>	<b>(57)</b>
Acquisition/cessions financières <sup>(1)</sup>	(60)
Dividendes versés	(209)
Opérations sur le capital	(3)
Effet périmètre, change	(17)
Exploitation	374
<b>Endettement net actif (passif) au 31 décembre 2011</b>	<b>28</b>

(1) Dont 13 millions d'euros de rachats d'actifs.

## Note 10 - Autres passifs courants

	31/12/2011	31/12/2010
Personnel, organismes sociaux, État	928	837
Produits différés	27	34
Autres dettes non financières	720	637
<b>Total des autres dettes</b>	<b>1 675</b>	<b>1 508</b>

## Note 11 – Produits des activités ordinaires

### VENTILATION PAR NATURE DE PRODUITS

	2011	2010
Ventes de produits	2 242	1 934
Prestations de services	338	334
Contrats de construction	9 832	9 393
Autres produits des activités ordinaires	-	-
<b>Produit des activités ordinaires</b>	<b>12 412</b>	<b>11 661</b>

### INFORMATIONS RELATIVES AUX CONTRATS DE CONSTRUCTION

	2011	2010
Travaux à facturer	402	375
Retenues de garantie	98	53
Travaux facturés d'avance	(316)	(321)
Avances reçues	(104)	(107)

## Note 12 – Résultat opérationnel

### DÉTAIL DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

	2011	2010
Bénéfices attribués et pertes transférées sur opérations faites en commun	39	40
Produits sur cessions d'actifs	127	62
Reprises de provisions et dépréciations non utilisées	107	114
Autres produits opérationnels <sup>(1)</sup>	378	352
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>651</b>	<b>568</b>
Pertes attribuées et bénéfices transférés sur opérations faites en commun	(18)	(22)
Valeur nette des actifs cédés	(60)	(23)
Autres charges opérationnelles	(69)	(88)
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>(147)</b>	<b>(133)</b>
(1) Principalement refacturations de charges aux associés de sociétés en participation et de GIE.		
Autres produits non courants	-	6
<b>Autres produits non courants<sup>(2)</sup></b>	<b>-</b>	<b>6</b>
Autres charges non courantes	-	(58)
<b>Autres charges non courantes<sup>(3)</sup></b>	<b>-</b>	<b>(58)</b>

(2) Autres produits non courants :

- Badwill sur rachats d'intérêts minoritaires.

(3) Autres charges non courantes :

- amendes concurrence et litiges liés : (31) millions d'euros ;

- dépréciations de Goodwill : (27) millions d'euros.

## COMPTE DE RÉSULTAT PRÉSENTÉ PAR DESTINATION

En complément du compte de résultat classé par nature de charges, nous présentons ci-après le compte de résultat classé par fonction.

	2011	2010
Produit des activités ordinaires	12 412	11 661
Coût des ventes	(10 857)	(10 235)
<b>Marge brute</b>	<b>1 555</b>	<b>1 426</b>
Coût de recherche et de développement	(69)	(69)
Charges administratives	(1 020)	(992)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>466</b>	<b>365</b>
Autres produits et charges opérationnels		(52)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>466</b>	<b>313</b>
Coût de l'endettement financier net	(24)	(30)
Autres produits et charges financiers	3	(7)
Charge d'impôt	(163)	(122)
Résultat des entreprises associées	59	69
<b>Résultat net</b>	<b>341</b>	<b>223</b>
Dont part des intérêts minoritaires	5	(1)
Dont part du Groupe	336	224

## Note 13 – Coût de l'endettement net, autres produits et charges financiers

### COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

	2011	2010
Produits d'intérêts liés à la trésorerie	19	19
Produits des placements	3	1
<b>Produits financiers</b>	<b>22</b>	<b>20</b>
Charges d'intérêts liées à la trésorerie	(22)	(25)
Charges d'intérêts sur locations-financements	(1)	(2)
Charges d'intérêts sur dettes financières	(23)	(23)
<b>Charges financières</b>	<b>(46)</b>	<b>(50)</b>
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(24)</b>	<b>(30)</b>

### AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

	2011	2010
Dividendes reçus de participations non consolidées	3	3
Reprises sur provisions financières	11	4
Produits de cessions sur actifs financiers	2	1
Autres produits	2	1
<b>Autres produits financiers</b>	<b>18</b>	<b>9</b>
Dotations aux provisions financières	(4)	(11)
Valeur nette comptable des actifs financiers cédés		(4)
Autres charges	(11)	(1)
<b>Autres charges financières</b>	<b>(15)</b>	<b>(16)</b>
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>3</b>	<b>(7)</b>

## Note 14 – Charge d'impôt sur le résultat

### DÉCOMPOSITION

	2011	2010
Impositions exigibles	(164)	(123)
Impositions différées	9	6
Rappels ou dégrèvements d'impôts	4	(1)
Impôts sur distributions	(4)	(3)
<b>Charge d'impôt</b>	<b>(155)</b>	<b>(121)</b>
Dotations/reprise provisions pour impôt	(8)	(1)
<b>Charge nette d'impôt</b>	<b>(163)</b>	<b>(122)</b>

### RAPPROCHEMENT ENTRE IMPÔT THÉORIQUE ET CHARGE RÉELLE

Les différences constatées entre la charge d'impôt théorique, déterminée au taux de droit commun en vigueur en France, et le taux effectif constaté en charges de l'exercice sont les suivantes :

	2011	2010
Charge d'impôt théorique	(153)	(95)
Incidence des taux d'impôt réduits ou majorés	24	(11)
Activation d'impôts différés antérieurement non comptabilisés		10
Actifs d'impôts différés non comptabilisés <sup>(1)</sup>	(11)	(34)
Impôts non liés au résultat	(7)	
Effet des différences permanentes	(16)	8
<b>Charge d'impôt comptabilisée</b>	<b>(163)</b>	<b>(122)</b>

(1) Récupération jugée trop lointaine.

## Note 15 – Résultat et dividende par action

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre d'actions au 31 décembre, à l'exclusion des actions propres en cours d'annulation.

	2011	2010
Résultat net (part du Groupe) (en euros)	335 789 000	223 839 000
Nombre d'actions en circulation	32 654 499	32 624 790
<b>Résultat par action (en euros)</b>	<b>10,28</b>	<b>6,86</b>

Le résultat dilué par action est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2011 augmenté des options de souscription en cours de validité.

Comme il n'existe plus d'options de souscription en cours de validité, le résultat dilué est égal au résultat par action.

<b>Résultat dilué par action (en euros)</b>	<b>10,28</b>	<b>6,86</b>
---	--------------	-------------

en euros	Par action	Total
Dividende décidé et payé dans l'exercice 2011	6,30	205 536 177,00
Dividende proposé pour approbation de l'Assemblée Générale du 17 avril 2012 <sup>(1)</sup> (non reconnu comme un passif au 31 décembre 2011)	7,26	237 071 662,74

(1) Sous réserve de la décision du Conseil d'Administration.

## Note 16 – Information par secteurs opérationnels

La norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » demande à ce que les secteurs opérationnels soient identifiés sur la base du reporting interne de l'entreprise examiné par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter et d'évaluation des performances.

### DÉTERMINATION DES SECTEURS OPÉRATIONNELS

Les activités opérationnelles du Groupe sont organisées comme suit.

#### Direction Générale Routes France et Spécialités

Regroupe :

- l'activité routière en France métropolitaine;
- les activités de spécialités en France et à l'international : signalisation sécurité routière, pipelines canalisations, étanchéité et ferroviaire.

#### Direction Générale Europe

Regroupe les activités en Europe (hors France) hors signalisation sécurité routière, pipelines canalisations, étanchéité et ferroviaire.

#### Direction Générale Amérique du Nord

Regroupe les activités aux États-Unis et au Canada.

#### Direction Générale Internationale

Regroupe les activités en Afrique, au Maghreb, dans l'Océan Indien, dans les départements et territoires français d'outre-mer, en Asie et au Moyen-Orient.

#### Holding

Regroupe l'activité du siège social de Colas et l'activité de vente de produits raffinés issus du pétrole autres que le bitume (huiles de base, paraffines et fuels).

### RAPPROCHEMENTS

Les chiffres du reporting interne et ceux de la comptabilité sont identiques; c'est pourquoi il n'est pas présenté d'état de rapprochement.

## INFORMATIONS PAR SECTEURS OPÉRATIONNELS

	DG Routes Métropole et Spécialités	DG Europe	DG Amérique du Nord	DG Internationale et Outre-Mer	Holding	Consolidé
<b>Exercice 2011</b>						
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>6 948</b>	<b>1 478</b>	<b>2 348</b>	<b>1 295</b>	<b>343</b>	<b>12 412</b>
Résultat avant amortissements	434	60	243	122	68	927
Amortissements	(239)	(53)	(94)	(57)	(18)	(461)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>195</b>	<b>7</b>	<b>149</b>	<b>65</b>	<b>50</b>	<b>466</b>
Résultat opérationnel non courant						
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>195</b>	<b>7</b>	<b>149</b>	<b>65</b>	<b>50</b>	<b>466</b>
Charges sur endettement financier	(8)	(9)	(3)	(7)	3	(24)
Autres produits et charges financiers	2				1	3
Charge d'impôt	(75)	(13)	(49)	(19)	(7)	(163)
Résultat des entreprises associées	2	3		5	49	59
<b>Résultat net</b>	<b>116</b>	<b>(12)</b>	<b>97</b>	<b>44</b>	<b>96</b>	<b>341</b>
Actifs sectoriels	3 089	1 166	1 276	1 272	1 452	8 255
Passifs sectoriels	2 264	923	627	886	1 027	5 727
Investissements courants	(240)	(15)	(106)	(54)	22	(393)
<b>Exercice 2010</b>						
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>6 457</b>	<b>1 589</b>	<b>2 208</b>	<b>1 250</b>	<b>157</b>	<b>11 661</b>
Résultat avant amortissements	439	(33)	255	137	37	835
Amortissements	(249)	(55)	(92)	(59)	(15)	(470)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>190</b>	<b>(88)</b>	<b>163</b>	<b>78</b>	<b>22</b>	<b>365</b>
Résultat opérationnel non courant	(37)	(21)		6		(52)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>153</b>	<b>(109)</b>	<b>163</b>	<b>84</b>	<b>22</b>	<b>313</b>
Charges sur endettement financier	(11)	(11)	(1)	(6)	(1)	(30)
Autres produits et charges financiers	(7)					(7)
Charge d'impôt	(51)	9	(52)	(18)	(10)	(122)
Résultat des entreprises associées	1	3		13	52	69
<b>Résultat net</b>	<b>85</b>	<b>(108)</b>	<b>110</b>	<b>73</b>	<b>63</b>	<b>223</b>
Actifs sectoriels	2 790	1 247	1 150	1 178	1 311	7 676
Passifs sectoriels	2 040	1 029	529	837	866	5 301
Investissements courants	(218)	(33)	(135)	(48)	(18)	(452)

## INFORMATIONS RELATIVES AUX PRINCIPAUX CLIENTS

	France	International	Total
États, entreprises publiques, collectivités locales	60%	72%	64%
Entreprises privées et particuliers	40%	28%	36%

## INFORMATIONS PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES

Compte tenu de l'organisation opérationnelle du Groupe, l'information par zones géographiques présentée ci-après est relativement proche de celle donnée précédemment par secteurs opérationnels.

Les différences sont les suivantes :

- en opérationnel, les départements français d'outre-mer sont rattachés à la Direction Internationale; ils sont en France pour la présentation par zones géographiques;
- en opérationnel, les activités de spécialités complémentaires à la route réalisées à l'International (sécurité, étanchéité, canalisations, ferroviaire) sont rattachées à la DG France; pour la présentation par zones géographiques, elles sont présentées selon leur localisation.



## Produits des activités ordinaires par zones géographiques

	France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Reste du monde	Consolidé	%
<b>Exercice 2011</b>						
Routes - travaux et ventes de produits	5 199	1 241	2 153	819	9 412	76
Génie civil, Pipelines, canalisations	323	235	180	20	758	6
Étanchéité	624	20	2	13	659	5
Signalisation, Sécurité et gestion de trafic	299	26	11	9	345	3
Bâtiment	255	15	4	30	304	2
Ferroviaire	356	198		44	598	5
Ventes de produits pétroliers raffinés	194	125	6	11	336	3
<b>Total</b>	<b>7 250</b>	<b>1 860</b>	<b>2 356</b>	<b>946</b>	<b>12 412</b>	<b>100</b>
<b>Exercice 2010<sup>(1)</sup></b>						
Routes - travaux et ventes de produits	4 811	1 323	2 024	734	8 892	77
Génie civil, Pipelines, canalisations	324	258	167	52	801	7
Étanchéité	553	20	3	9	585	5
Signalisation, Sécurité et gestion de trafic	282	26	12	8	328	3
Bâtiment	270	44	5	26	345	3
Ferroviaire	339	170		49	558	4
Ventes de produits pétroliers raffinés	135	17			152	1
<b>Total</b>	<b>6 714</b>	<b>1 858</b>	<b>2 211</b>	<b>878</b>	<b>11 661</b>	<b>100</b>

(1) Le chiffre d'affaires de Mayotte a été reclassé en France.

## Actifs et passifs par zones géographiques

	France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Reste du monde	Consolidé
<b>31 décembre 2011</b>					
Actifs non courants	2 256	572	719	334	3 881
Actifs courants	2 372	825	558	619	4 374
<b>Total des actifs</b>	<b>4 628</b>	<b>1 397</b>	<b>1 277</b>	<b>953</b>	<b>8 255</b>
Passifs non courants	626	268	142	66	1 102
Passifs courants	2 725	824	486	590	4 625
<b>Total des passifs</b>	<b>3 351</b>	<b>1 092</b>	<b>628</b>	<b>656</b>	<b>5 727</b>
<b>Actif net</b>	<b>1 277</b>	<b>305</b>	<b>649</b>	<b>297</b>	<b>2 528</b>
<b>31 décembre 2010<sup>(1)</sup></b>					
Actifs non courants	2 211	590	672	231	3 704
Actifs courants	2 059	867	479	567	3 972
<b>Total des actifs</b>	<b>4 270</b>	<b>1 457</b>	<b>1 151</b>	<b>798</b>	<b>7 676</b>
Passifs non courants	667	222	99	57	1 045
Passifs courants	2 338	957	431	530	4 256
<b>Total des passifs</b>	<b>3 005</b>	<b>1 179</b>	<b>530</b>	<b>587</b>	<b>5 301</b>
<b>Actif net</b>	<b>1 265</b>	<b>278</b>	<b>621</b>	<b>211</b>	<b>2 375</b>

(1) Les chiffres de Mayotte ont été reclassés en France.

## Note 17 – Instruments financiers

Est présentée, ci-après, la somme des encours notionnels au 31 décembre 2011 de chaque type de produit utilisé, avec répartition par maturité résiduelle pour les opérations de taux et répartition par devise pour les opérations de change.

### COUVERTURE DU RISQUE DE TAUX

Swaps de taux	Échéances			Total	Total
	2012	2013 à 2016	Au-delà	31/12/2011	31/12/2010
Sur actifs financiers				-	-
Sur passifs financiers	-	30	207	237	150

### COUVERTURE DU RISQUE DE CHANGE

Les sociétés du Groupe réalisent une faible part de leur chiffre d'affaires à l'exportation.

La part du chiffre d'affaires à l'international est réalisée la plupart du temps par des filiales qui ont leurs facturations et leurs dépenses libellées dans la devise du pays. Ponctuellement, certains contrats en devises font l'objet d'une couverture de change.

	HUF <sup>(1)</sup>	AUD <sup>(1)</sup>	USD <sup>(1)</sup>	GBP <sup>(1)</sup>	Autres <sup>(1)</sup>	31/12/2011	31/12/2010
Achats à terme	7		3			10	14
Ventes à terme	-	33	35	13	19	100	75
Swaps de devises	-	-	-	-	-	-	-
Options de change	-	-	-	-	-	-	-

(1) Contre-valeur en euros.

### COUVERTURE DU RISQUE DE MATIÈRES PREMIÈRES

	Brent	Fuels	31/12/2011	31/12/2010
Achats à terme	-	5	5	-
Ventes à terme	11	1	12	4
Swaps	-	-	-	-
Options	-	5	5	-

Les ventes à terme de contrats Brent et de fuels correspondent à des couvertures mises en place dans le cadre de l'activité liée à la Société de la Raffinerie de Dunkerque.

Au 31 décembre 2011, ces couvertures représentent un encours de 132 000 barils de Brent et 1 200 tonnes de fuel oil 1% vendus à terme pour un montant notionnel (volume multiplié par prix à terme) de 12 millions d'euros. La mise en juste valeur de cet encours de couvertures au 31 décembre 2011 a une incidence négligeable (- 0,1 million d'euros) sur les autres produits et charges comptabilisés du Groupe (*cash flow hedge*).

### VALEUR DE MARCHÉ DES INSTRUMENTS DE COUVERTURE

Au 31 décembre 2011, la valeur de marché (*net present value*) du portefeuille d'instruments financiers de couverture est de (33) millions d'euros. Ce montant est pour l'essentiel la résultante de la valeur actuelle nette de swaps de taux permettant de couvrir des dettes du Groupe.

La répartition de cette valeur de marché par type de couverture est la suivante :

- opérations s'inscrivant dans le cadre d'une relation de couverture de juste valeur : (18) millions d'euros;
- opérations s'inscrivant dans le cadre d'une relation de couverture de flux de trésorerie : (15) millions d'euros;
- opérations ne s'inscrivant pas dans le cadre d'une relation de couverture : néant.

En cas de translation de la courbe des taux de + 1% (et respectivement de - 1%), la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture s'établirait à (19,9) millions d'euros (respectivement à (47,8) millions d'euros).

En cas d'évolution uniforme défavorable de 1% par rapport à toutes les autres devises, la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture s'établirait à (34,5) millions d'euros.

En cas d'évolution du prix des matières premières de + 10% (et respectivement - 10%), la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers s'établirait à (34,0) millions d'euros (respectivement à (32,6) millions d'euros).

Les calculs ont été effectués par un prestataire indépendant selon les usages en vigueur sur les marchés.

## Note 18 – Engagements hors bilan

### ENGAGEMENTS DE GARANTIE

Échéances	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total 31/12/2011	Total 31/12/2010
<b>Engagements donnés</b>					
Avals et cautions	38	30	6	74	67
<b>Engagements reçus</b>					
Obligations contractuelles	-	-	-	-	-
<b>Sûretés réelles données</b>					
Hypothèques ou nantissements	13	45	46	104	98

La présentation des engagements ci-dessus n'omet pas d'engagements significatifs, selon les règles comptables en vigueur.

### ENGAGEMENTS SUR CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Échéances	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total 31/12/2011	Total 31/12/2010
Engagements donnés/reçus	34	92	56	182	165

Montant des paiements minimaux futurs jusqu'à la date normale de renouvellement des contrats (ou date de première résiliation possible) au titre des baux de locations simples nés dans le cadre des activités courantes (terrains, constructions, matériels...).

### INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT (INSCRITS AU BILAN)

Échéances	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Montant des paiements minimaux futurs		11	24	3
Montant représentant les charges de financement		(2)	(3)	(5)
<b>Valeur actualisée des paiements minimaux</b>		<b>9</b>	<b>21</b>	<b>3</b>
Rappel 31 décembre 2010		16	22	2

### AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS

La société a émis pour l'année 2011 une garantie en conformité avec l'article 17 du « Companies (Amendment) Act 1986 of Ireland » au profit des sociétés Colas Teoranta, Road Maintenance Services Ltd, Colas Building Products Ltd, Cold Chon (Galway) Ltd, Colfix (Dublin) Ltd, Colas Construction Ltd, Road Binders Ltd, Chemoran Ltd et Atlantic Bitumen Company Ltd.

## Note 19 – Effectifs, avantages au personnel

### EFFECTIF MOYEN DU GROUPE

	2011	2010
Ingénieurs, cadres et assimilés	7 697	7 784
Employés, techniciens, agents de maîtrise	15 960	16 099
Compagnons	42 545	45 012
<b>Effectif moyen du Groupe</b>	<b>66 202</b>	<b>68 895</b>

### AVANTAGES AU PERSONNEL : RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES

	2011	2010
<b>Montants comptabilisés en charges</b>	<b>801</b>	<b>757</b>

Ces charges comprennent les cotisations versées :

- aux caisses d'assurance maladie et mutuelles;
- aux caisses de retraite (régimes obligatoires et régimes complémentaires);
- aux caisses d'assurance chômage.

## AVANTAGES AU PERSONNEL : RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

	Indemnités de fin de carrière		Pensions <sup>(1)</sup>	
	2011	2010	2011	2010
Coût des services rendus	(1)	(13)	(1)	(4)
Charges d'intérêt sur l'obligation	7	7	11	11
Rendement attendu des actifs du régime			(11)	(11)
Coût des services passés	2	2	(1)	(15)
<b>Charges nettes comptabilisées</b>	<b>8</b>	<b>(4)</b>	<b>(2)</b>	<b>(19)</b>
Valeur actualisée des obligations	157	168	325	311
Juste valeur des actifs du régime			(277)	(258)
Coût des services passés non comptabilisés	(22)	(24)	2	2
<b>Passifs nets comptabilisés</b>	<b>135</b>	<b>144</b>	<b>50</b>	<b>55</b>

(1) Ces pensions sont gérées par des fonds indépendants de l'entreprise.

## VARIATIONS DES ÉLÉMENTS DU BILAN

	Indemnités de fin de carrière		Pensions	
	2011	2010	2011	2010
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>144</b>	<b>147</b>	<b>55</b>	<b>38</b>
Écarts de conversion			1	1
Virements de rubriques et autres		1	(6)	
Changements de périmètre		4		15
Écarts actuariels affectés en capitaux propres	(17)	(4)	2	20
Charges comptabilisées	8	(4)	(2)	(19)
<b>Au 31 décembre</b>	<b>135</b>	<b>144</b>	<b>50</b>	<b>55</b>

## PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES UTILISÉES POUR LES INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE ET MÉDAILLES DU TRAVAIL

L'incidence des changements d'hypothèses évaluées à la clôture de l'exercice 2011 a été comptabilisée en autres produits et charges comptabilisés, en conformité avec la méthode comptable utilisée par le Groupe (IAS 19 révisée).

	2011	2010
Taux d'actualisation - IBoxx € Corporate A10 <sup>(1)</sup>	5,46 %	4,62 %
Table de survie	Insee 2006-2008	Insee 2006-2008
Âge de départ à la retraite des cadres	65 ans	65 ans
Âge de départ à la retraite des Etams et compagnons	63 ans	63 ans
Augmentation future des salaires	4,00 %	4,00 %

(1) Une baisse de 0,5% du taux d'actualisation entraînerait une augmentation des engagements de 10 millions d'euros. Selon les principes comptables Groupe, cet écart actuariel serait comptabilisé en autres produits et charges comptabilisés.

## AVANTAGE EN ACTIONS

En 2011, des options donnant droit à la souscription d'actions Bouygues nouvelles ont été attribuées par Bouygues à certains collaborateurs de Colas et de ses filiales. Le montant de cet avantage n'est pas significatif.

## Note 20 – Informations sur les parties liées

### IDENTITÉ DES PARTIES LIÉES

Parties liées en amont :	Bouygues, ses filiales, participations et entreprises associées.
Coentreprises :	Carrières Roy et diverses coentreprises non significatives.
Entreprises associées :	Cofiroute, Tipco Asphalt, Mak et diverses entreprises associées non significatives.
Autres parties liées :	Fondation Colas, diverses sociétés non consolidées.

## DÉTAIL DES OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

	Charges		Produits		Créances		Dettes	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Parties liées en amont	56	47	114	68	50	61	17	15
Coentreprises	18	18	38	47	15	12	11	10
Entreprises associées	7		74	49	4	4	3	
Autres parties liées	20	27	15	17	6	8	3	6
<b>Total</b>	<b>101</b>	<b>92</b>	<b>241</b>	<b>181</b>	<b>75</b>	<b>85</b>	<b>34</b>	<b>31</b>
Échéances à moins de 1 an					75	85	32	29
Échéances à plus de 1 an					-	-	2	2

L'application de l'IAS 24 révisée à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2011 a conduit à compléter l'information ci-dessus, principalement des opérations réalisées avec la société Alstom (société associée de Bouygues). Les autres modifications (non significatives) concernent les opérations avec des sociétés non consolidées.

Le rappel 2010 a été retraité.

## AVANTAGES ACCORDÉS AUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants sont les membres du Comité de Direction présents au 31 décembre 2011. Il est composé du Président-Directeur Général et de six salariés dont quatre Administrateurs salariés.

	2011	2010
Rémunérations directes	6,9	6,4
Avantages postérieurs à l'emploi	0,4	0,4
Avantages en actions	-	-
<b>Total</b>	<b>7,3</b>	<b>6,8</b>

### Rémunérations directes

Elles s'élèvent à 6,9 millions d'euros dont 3,4 millions d'euros de rémunération variable liée aux performances réalisées en 2011 et 140 000 euros de jetons de présence.

### Avantages postérieurs à l'emploi

Président-Directeur Général : régime de retraite complémentaire de 0,92% du salaire de référence par année d'ancienneté dans le régime avec un plafond égal à huit fois le plafond annuel de la Sécurité sociale. Ce régime complémentaire a été externalisé auprès d'une compagnie d'assurances.

Autres dirigeants : cotisations employeur dans le cadre d'un régime de retraite complémentaire à cotisations définies (4% de l'ensemble de la rémunération du collaborateur).

### Avantages en actions

Le montant de l'avantage lié à l'attribution en 2011 de titres Bouygues aux dirigeants n'est pas significatif.

### Jetons de présence

Le montant total des jetons de présence alloués aux Administrateurs en 2011 s'est élevé à 240 000 euros.

## Note 21 – Honoraires des Commissaires aux comptes

Nous communiquons ci-après les honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leur réseau, en charge du contrôle des comptes consolidés de Colas et des filiales faisant l'objet d'une intégration globale.

	Mazars		KPMG	
	2011	2010	2011	2010
Commissariat aux comptes et certification des comptes individuels et consolidés :				
- Colas	0,2	0,2	0,2	0,2
- filiales	1,9	1,8	2,2	2,1
- missions accessoires				
<b>Sous-total</b>	<b>2,1</b>	<b>2,0</b>	<b>2,4</b>	<b>2,3</b>
Autres prestations : juridique, fiscal, social			0,7	
<b>Total</b>	<b>2,1</b>	<b>2,0</b>	<b>3,1</b>	<b>2,3</b>

## Note 22 – Principaux taux de conversion

Convention : 1 euro = x unités monétaires locales

Pays	Unité monétaire	Cours 31/12/2011	Cours moyen 2011	Cours 31/12/2010	Cours moyen 2010
<b>Europe</b>					
Croatie	Kuna croate	7,5370	7,4492	7,3830	7,2949
Danemark	Couronne danoise	7,4342	7,4496	7,4535	7,4477
Grande-Bretagne	Livre sterling	0,8353	0,8713	0,8608	0,8560
Hongrie	Forint	314,58	280,67	277,95	276,51
Pologne	Zloty	4,4580	4,1380	3,9750	4,0049
République tchèque	Couronne tchèque	25,787	24,600	25,061	25,263
Roumanie	Nouveau leu	4,3233	4,2399	4,2620	4,2169
Suisse	Franc suisse	1,2156	1,2318	1,2504	1,3700
<b>Amérique du Nord</b>					
États-Unis	Dollar US	1,2939	1,4000	1,3362	1,3207
Canada	Dollar canadien	1,3215	1,3805	1,3322	1,3660
<b>Autres</b>					
Australie	Dollar australien	1,2723	1,3435	1,3136	1,4390
Maroc	Dirham	11,1095	11,2605	11,1735	11,1453
Thaïlande	Baht	40,9910	42,7719	40,1700	41,8175

## Note 23 – Périmètre de consolidation

### 23.1 – ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Nombre de sociétés consolidées	2011	2010
Intégrations globales	528	530
Intégrations proportionnelles	86	97
Mises en équivalence	19	18
<b>Total</b>	<b>633</b>	<b>645</b>

#### Principales acquisitions de l'exercice

France : Godet, Ateliers des Flandres.  
International : Gamma Materials (Maurice).

#### Cessions

Tubobel (Belgique).

#### Changement de méthode d'intégration

AME : passage de l'intégration proportionnelle à l'intégration globale.

## 23.2 – IMPACT ET COMPTABILISATION DES ACQUISITIONS DE L'EXERCICE

Nous communiquons ci-dessous les variations de périmètre de l'exercice présentées avant l'acquisition et après affectation des actifs et passifs identifiables aux différents postes du bilan.

### Impact sur le bilan

	Valeurs avant l'acquisition	Affectation des écarts d'acquisition <sup>(1)</sup>	Juste valeur des éléments acquis
Immobilisations corporelles	12	28	40
Immobilisations incorporelles		4	4
Goodwill		3	3
Actifs courants	8		8
<b>Total des actifs</b>	<b>20</b>	<b>35</b>	<b>55</b>
Capitaux propres	5	33	38
Intérêts minoritaires		1	1
Passifs d'impôts	1		1
Autres passifs non courants	5		5
Passifs courants	9	1	10
<b>Total des passifs</b>	<b>20</b>	<b>35</b>	<b>55</b>

### Impact sur le chiffre d'affaires

14

(1) Affectation provisoire susceptible d'être modifiée dans le délai d'un an à compter de la date d'acquisition.

Modifications en 2011 (dans le délai d'un an) des affectations provisoires faites en 2010 : néant.

Le prix d'achat des sociétés consolidées acquises dans l'exercice s'élève à 37 millions d'euros, auxquels s'ajoutent 2 millions d'euros d'achat de sociétés acquises en 2010 mais consolidées en 2011. Après déduction d'une option d'achat de 1 million d'euros, la juste valeur des éléments acquis est de 38 millions d'euros et correspond au prix d'acquisition.

### 23.3 - LISTE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Les sociétés mentionnées font l'objet d'une intégration globale sauf mention particulière (IP : intégration proportionnelle, ME : mise en équivalence).

Sociétés	Siège social	% d'intérêt	
		2011	2010
<b>France</b>			
Colas Centre-Ouest	Nantes (44)	99,9	99,9
Colas Île-de-France - Normandie	Magny-les-Hameaux (78)	99,9	99,9
Colas Nord-Picardie	Villeneuve-d'Ascq (59)	99,9	99,9
Colas Est	Nancy (54)	99,9	99,9
Colas Rhône-Alpes - Auvergne	Lyon (69)	99,9	99,9
Colas Midi-Méditerranée	Aix-en-Provence (13)	99,9	99,9
Colas Sud-Ouest	Mérignac (33)	99,9	99,9
Aximum	Chatou (78)	99,9	99,9
Spac	Clichy (92)	99,9	99,9
Sacer Atlantique	Nantes (44)	99,9	99,9
Sacer Paris-Nord-Est	Magny-les-Hameaux (78)	99,9	99,9
Sacer Sud-Est	Lyon (69)	99,9	99,9
Screg Ouest	Nantes (44)	99,9	99,9
Screg Île-de-France - Normandie	Voisins-le-Bretonneux (78)	99,9	99,9
Screg Nord-Picardie	Villeneuve-d'Ascq (59)	99,9	99,9
Screg Est	Nancy (54)	99,9	99,9
Screg Sud-Est	Lyon (69)	99,9	99,9
Screg Sud-Ouest	Mérignac (33)	99,9	99,9
Smac	Boulogne-Billancourt (92)	99,9	99,9
Colas Rail	Maisons-Laffitte (78)	99,9	99,9
GTOI	Le Port - la Réunion	99,9	99,9
Colas Mayotte	Mamoudzou - Mayotte	100,0	100,0
Colas Martinique	Le Lamentin - Martinique	99,9	99,9
Gouyer	Le Lamentin - Martinique	99,9	99,9
Colas Guadeloupe	Baie-Mahault - Guadeloupe	99,9	99,9
SBEG	Cayenne - Guyane	99,9	99,9
Carrières Roy (IP)	Saint-Varent (79)	49,9	49,9
Cofiroute (ME)	Sèvres (92)	16,7	16,7
Société de la Raffinerie de Dunkerque	Dunkerque (59)	100,0	100,0
<b>Territoires d'outre-mer</b>			
Colas de Nouvelle-Calédonie	Nouméa - Nouvelle-Calédonie	99,9	99,9
<b>Europe (hors France)</b>			
Colas Bauchemie GmbH	Bremen - Allemagne	100,0	100,0
Colas GmbH	Gratkorn - Autriche	100,0	100,0
Colas Belgium	Bruxelles - Belgique	99,9	99,9
Cesta Varazdin	Varazdin - Croatie	100,0	70,3
Colas Danmark A/S	Virum - Danemark	100,0	100,0
Colas Ltd	Rowfant - Grande-Bretagne	100,0	100,0
Colas Hungaria	Budapest - Hongrie	100,0	100,0
Colas Polska	Sroda Wlkp - Pologne	100,0	100,0
Colas CZ	Praha - République tchèque	99,1	99,1
Colas Teoranta	Dublin - République d'Irlande	100,0	100,0
Colas Romania	Bucarest - Roumanie	100,0	100,0
Colas SA	Lausanne - Suisse	99,2	99,2



Sociétés	Siège social	% d'intérêt	
		2011	2010
<b>Amérique du Nord</b>			
ColasCanada Inc.	Montréal - Québec - Canada	100,0	100,0
Colas Inc.	Morristown - New Jersey - États-Unis	100,0	100,0
<b>Afrique - Océan Indien</b>			
Colas Afrique	Cotonou - Bénin	100,0	100,0
Colas Djibouti	Djibouti - République de Djibouti	100,0	100,0
Colas Gabon	Libreville - Gabon	89,9	89,9
Colas Madagascar	Antananarivo - Madagascar	100,0	100,0
Colas (Maurice) Ltée	Petite rivière - Maurice	100,0	100,0
Gamma Materials (IP)	Beau Bassin - Maurice	49,9	-
Colas du Maroc	Casablanca - Maroc	100,0	100,0
Grands Travaux Routiers	Rabat - Maroc	67,7	67,7
<b>Asie</b>			
Wasco	Jakarta - Indonésie	55,1	55,1
Raycol Asphalt Co. Ltd (IP)	Rayong - Thaïlande	50,0	50,0
Thai Slurry Seal Co. Ltd	Bangkok - Thaïlande	50,0	50,0
Tipco Asphalt (ME)	Bangkok - Thaïlande	32,1	30,7
Hincol (IP)	Mumbai - Inde	30,0	30,0
Colas Australia	Sydney - Australie	93,8	93,8

# Rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2011)

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Colas, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1 - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## 2 - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- la société procède systématiquement, au moins une fois par an, à des tests de valeur des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 2 au paragraphe « Actifs non courants - Suivi de la valeur des actifs immobilisés » et dans la note 3.3 « Immobilisations incorporelles et Goodwill » de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de valeur ainsi que les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes précitées de l'annexe donnent une information appropriée;

- la société constate les résultats des activités de travaux selon les modalités décrites dans la note 2 au paragraphe « Compte de résultat - Produits des activités ordinaires » de l'annexe aux comptes consolidés. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3 - VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris-La Défense et Courbevoie, le 27 février 2012

Les Commissaires aux comptes

KPMG Audit  
Département de KPMG SA

MAZARS

Xavier Fournet  
Associé

Gilles Rainaut  
Associé

Gaël Lamant  
Associé

106 BILAN AU 31 DÉCEMBRE

107 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

108 ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX DE COLAS

118 RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

# Comptes sociaux de Colas

au 31 décembre 2011

# Bilan au 31 décembre

en millions d'euros	Notes	2011	2010
Immobilisations incorporelles		17,4	17,7
Immobilisations corporelles		157,1	170,5
Titres de participation		1 294,8	1 216,8
Créances rattachées à des participations		315,0	242,2
Autres immobilisations financières		2,1	1,9
<b>Actif immobilisé</b>	3	<b>1 786,4</b>	<b>1 649,1</b>
Stocks		80,9	49,8
Clients		114,2	102,3
Groupe et associés		138,9	128,5
Autres créances et paiements d'avance		17,5	36,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie		31,6	34,5
<b>Actif circulant</b>	4	<b>383,1</b>	<b>351,6</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>2 169,5</b>	<b>2 000,7</b>
Capital		49,0	48,9
Primes et réserves		875,8	809,7
Résultat de l'exercice		324,6	267,4
Provisions réglementées		11,3	10,4
<b>Capitaux propres</b>	5	<b>1 260,7</b>	<b>1 136,4</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	6	<b>39,7</b>	<b>84,7</b>
Dettes financières		-	0,7
Avances et acomptes reçus sur commandes		-	0,7
Dettes fournisseurs		107,2	86,4
Groupe et associés		668,5	584,4
Autres dettes non financières et comptes de régularisation	9	78,4	62,9
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		15,0	44,5
<b>Dettes</b>		<b>869,1</b>	<b>779,6</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>2 169,5</b>	<b>2 000,7</b>

# Compte de résultat de l'exercice

en millions d'euros	Notes	2011	2010
<b>Chiffre d'affaires</b>	10	<b>757,4</b>	<b>576,7</b>
Achats consommés		(506,9)	(375,9)
Charges externes		(151,0)	(122,8)
Charges de personnel		(60,7)	(59,7)
Impôts et taxes		(9,2)	(10,7)
Dotations nettes aux amortissements		(10,8)	(10,4)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations		5,3	(0,7)
Autres produits d'exploitation		84,9	106,6
Autres charges d'exploitation		(2,1)	(2,2)
Quotes-parts de résultats sur opérations en commun		1,1	1,0
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>108,0</b>	<b>101,9</b>
Produits financiers		321,0	289,2
Charges financières		(109,6)	(113,1)
<b>Résultat financier</b>	11	<b>211,4</b>	<b>176,1</b>
<b>Résultat courant</b>		<b>319,4</b>	<b>278,0</b>
Produits exceptionnels		60,1	11,4
Charges exceptionnelles		(26,5)	(7,2)
<b>Résultat exceptionnel</b>	12	<b>33,6</b>	<b>4,2</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(1,7)	(1,4)
Charge d'impôt sur le résultat	13	(26,7)	(13,4)
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>324,6</b>	<b>267,4</b>

# Annexe aux comptes sociaux de Colas

## Sommaire

1 Informations relatives à l'entreprise	10 Ventilation du chiffre d'affaires
2 Résumé des méthodes comptables	11 Résultat financier
3 Actif immobilisé	12 Résultat exceptionnel
4 Actif circulant	13 Charge d'impôt sur le résultat
5 Capitaux propres	14 Incidences des dispositions fiscales dérogatoires sur le résultat
6 Provisions pour risques et charges	15 Engagements hors bilan
7 Détail des comptes concernant les entreprises liées	16 Effectif et rémunérations des organes d'administration et de direction
8 État des échéances des créances et des dettes	17 Honoraires des Commissaires aux comptes
9 Autres dettes non financières et comptes de régularisation	18 Filiales et participations
	19 Inventaire des valeurs mobilières

Sauf mention particulière, les chiffres présentés sont exprimés en millions d'euros (M€).

## Note 1 – Informations relatives à l'entreprise

Le 27 février 2012, le Conseil d'administration a arrêté les comptes et autorisé la publication des états financiers de Colas pour l'exercice clos le 31 décembre 2011. Colas est une société anonyme immatriculée en France.

Les principales activités sont présentées en note 10.

## Note 2 – Résumé des méthodes comptables

### PRINCIPES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les comptes annuels de Colas sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France.

### CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture.

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition.

Les frais de premier établissement et les frais de recherche sont comptabilisés en charge de l'exercice. Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de brevets et marques.

Les fonds de commerce ne sont pas amortis; ils font l'objet d'une dépréciation si les circonstances économiques l'exigent.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif ou de ses différents composants s'ils ont des durées d'utilisation différentes. Les terrains ne sont pas amortis.

Constructions hors exploitation	20 à 40 ans
Constructions industrielles	10 à 20 ans
Installations techniques et matériel	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles (matériel de transport et de bureau)	3 à 10 ans

### IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les participations figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, sous déduction des dépréciations estimées nécessaires, déterminées en fonction de la valeur d'usage.

Depuis 2006, les frais d'acquisition sont immobilisés. Les autres immobilisations financières sont appréciées à leur valeur nominale sous déduction des dépréciations éventuelles.

### STOCKS ET ENCOURS

Les stocks sont évalués à la plus faible des deux valeurs suivantes : coût ou valeur nette de réalisation. Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition et les coûts de transformation.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes non récupérables, les frais de transport et de manutention encourus pour amener les stocks à l'endroit où ils se trouvent.

Le coût de transformation inclut l'ensemble des coûts directs et indirects encourus pour transformer les matières premières en produits finis.

Pour l'évaluation ultérieure, le coût est calculé selon la méthode du « premier entré, premier sorti », ou selon la méthode du « coût moyen pondéré » en fonction de la nature des stocks.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé du produit diminué des coûts estimés pour son achèvement et sa commercialisation.

### CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

Les créances clients, dont les échéances sont généralement comprises entre 30 et 90 jours, sont comptabilisées pour leur montant initial sous déduction des dépréciations estimées nécessaires en cas de risque de non-recouvrement.

Les créances clients incluent les « factures à établir » correspondant aux travaux mérités qui n'ont pas encore fait l'objet d'une facturation au client.

### COMPTES DE RÉGULARISATION

Ils incluent notamment les charges payées d'avance et les actifs d'impôt différés récupérables sur les exercices futurs.

### TRÉSORERIE

La trésorerie comprend la trésorerie en banque, en caisse ainsi que les dépôts et valeurs mobilières de placement ayant une échéance initiale de moins de trois mois.

Ces dernières sont valorisées à leur coût d'acquisition et dépréciées si leur valeur vénale est inférieure à celui-ci.

### PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions sont comptabilisées lorsque Colas a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ou en cours et qu'il est probable qu'une sortie de trésorerie sera nécessaire pour éteindre cette obligation.

### ENGAGEMENTS SOCIAUX

Les engagements en matière de pensions à percevoir par les salariés après leur départ en retraite font l'objet

de versements réguliers auprès des caisses de retraite indépendantes de la société.

– **Indemnités de départ en retraite :**

Le coût de cet avantage est déterminé en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées.

Les gains ou pertes actuariels ne sont comptabilisés en produit ou en charge que lorsque leur cumul excède 10% du montant de l'obligation (méthode dite du « corridor »).

Ces gains ou pertes actuariels sont répartis sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés.

– **Primes attribuées à l'occasion de la remise des médailles d'ancienneté :**

Ces primes, dont la pratique dans la société est permanente et systématique, font l'objet d'une provision. La méthode de calcul utilisée est une projection individuelle tenant compte de la rotation du personnel et de l'espérance de vie par rapport aux tables de mortalité. Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des engagements sociaux sont les suivantes :

	2011	2010
Taux d'actualisation (Iboxx € corporate)	5,46%	4,62%
Tables de survie	Insee 2006-2008	Insee 2006-2008
Âge de départ à la retraite des cadres	65 ans	65 ans
Âge de départ à la retraite des Etams et compagnons	63 ans	63 ans
Augmentation future des salaires	4%	4%

### CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires représente le montant cumulé des ventes, travaux et prestations de services.

Le chiffre d'affaires des activités de construction est comptabilisé selon la méthode dite « à l'avancement des travaux » :

- selon les situations méritées pour les contrats à moins d'un an;
- selon la dernière estimation du montant total du contrat multiplié par le taux d'avancement de l'opération pour les contrats à long terme.

### PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS D'ACTIF

Conformément aux recommandations du plan comptable professionnel du bâtiment et des travaux publics, les plus-values sur cessions courantes de matériels et d'installations ont été classées dans le résultat d'exploitation.

### IMPÔTS

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour toutes les différences temporelles imposables ou déductibles existant à la date de clôture.

Les différences temporelles imposables ou déductibles incluent :

- toutes les différences entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan;
- les reports en avant de pertes fiscales et les crédits d'impôt non encore utilisés.

Lorsque le montant net de l'imposition différée fait apparaître un actif d'impôt, celui-ci n'est inscrit à l'actif du bilan que s'il existe une forte probabilité de récupération sur les exercices ultérieurs.

Les actifs et passifs d'impôt sont évalués avec les taux d'imposition dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

### CONSOLIDATION

La société Colas entre dans le périmètre de la société Bouygues pour la présentation des comptes consolidés de cette dernière.



## Note 3 – Actif immobilisé

	1 <sup>er</sup> janvier 2011	Acquisitions	Cessions et réductions	Dotations et reprises	31 décembre 2011
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Valeur brute	24,4	0,2			24,6
Amortissements et dépréciations	(6,7)			(0,5)	(7,2)
<b>Valeur nette</b>	<b>17,7</b>	<b>0,2</b>		<b>(0,5)</b>	<b>17,4</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Valeur brute	266,4	13,8	(30,4)		249,8
Amortissements	(95,9)			3,2	(92,7)
<b>Valeur nette</b>	<b>170,5</b>	<b>13,8</b>	<b>(30,4)</b>	<b>3,2</b>	<b>157,1</b>
<b>Titres de participation</b>					
Valeur brute	1 342,7	88,9	(10,0)		1 421,6
Dépréciations	(125,9)			(0,9)	(126,8)
<b>Valeur nette</b>	<b>1 216,8</b>	<b>88,9</b>	<b>(10,0)</b>	<b>(0,9)</b>	<b>1 294,8</b>
<b>Créances rattachées à des participations</b>					
Valeur brute	260,1	717,8	(614,5)		363,4
Dépréciations	(17,9)			(30,5)	(48,4)
<b>Valeur nette</b>	<b>242,2</b>	<b>717,8</b>	<b>(614,5)</b>	<b>(30,5)</b>	<b>315,0</b>
<b>Autres immobilisations financières</b>					
Valeur brute	1,9	0,4	(0,2)		2,1
Dépréciations					
<b>Valeur nette</b>	<b>1,9</b>	<b>0,4</b>	<b>(0,2)</b>		<b>2,1</b>
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>1 649,1</b>	<b>821,1</b>	<b>(655,1)</b>	<b>(28,7)</b>	<b>1 786,4</b>

## Note 4 – Actif circulant

	Brut	Dépréciation	2011 Net	2010 Net
<b>Stocks et encours</b>	<b>82,1</b>	<b>(1,2)</b>	<b>80,9</b>	<b>49,8</b>
<b>Créances clients</b>	<b>120,5</b>	<b>(6,3)</b>	<b>114,2</b>	<b>102,3</b>
<b>Groupe et associés</b>	<b>147,8</b>	<b>(8,9)</b>	<b>138,9</b>	<b>128,5</b>
Avances et acomptes	0,8		0,8	3,2
Autres créances	9,0		9,0	26,7
Charges constatées d'avance	0,4		0,4	0,4
Autres comptes de régularisation	0,6		0,6	0,2
Impôts différés actif	6,7		6,7	6,0
<b>Autres créances et comptes de régularisation</b>	<b>17,5</b>		<b>17,5</b>	<b>36,5</b>
Valeurs mobilières de placement				
Société de trésorerie Bouygues Relais	20,0		20,0	30,0
Disponibilités	11,6		11,6	4,5
<b>Placements et disponibilités</b>	<b>31,6</b>		<b>31,6</b>	<b>34,5</b>
<b>Total actif circulant</b>	<b>399,5</b>	<b>(16,4)</b>	<b>383,1</b>	<b>351,6</b>

## Note 5 – Capitaux propres

### COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social de Colas au 31 décembre 2011 est de 48 981 748,50 euros.

Il est constitué de 32 654 499 actions de 1,50 euro nominal, ayant toutes les mêmes droits (toutefois, les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans entre les mains d'un même actionnaire confèrent un droit de vote double).

### MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

montants en euros	Nombre d'actions	Capital social
<b>1<sup>er</sup> janvier 2011</b>	<b>32 624 790</b>	<b>48 937 185,00</b>
Partie du dividende payé en actions	29 709	44 563,50
<b>31 décembre 2011</b>	<b>32 654 499</b>	<b>48 981 748,50</b>

### PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

Société Bouygues SA	31 526 344	96,55%
Autres actionnaires	1 128 155	3,45%

### VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	1 <sup>er</sup> janvier 2011	Affectation par l'AGO <sup>(1)</sup>	Augmentation de capital	Autres variations	31 décembre 2011
<b>Capital social</b>	<b>48,9</b>		<b>0,1</b>		<b>49,0</b>
Primes	401,7		4,2		405,9
Réserve de réévaluation	2,7				2,7
Réserve légale	4,8				4,8
Réserve indisponible	0,7				0,7
Autres réserves	13,5				13,5
Report à nouveau	386,3	61,9			448,2
<b>Primes et réserves</b>	<b>809,7</b>	<b>61,9</b>	<b>4,2</b>		<b>875,8</b>
Résultat de l'exercice	267,4	(267,4)		324,6	324,6
Provisions réglementées	10,4			0,9	11,3
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>1 136,4</b>	<b>(205,5)</b>	<b>4,3</b>	<b>325,5</b>	<b>1 260,7</b>

(1) Distribution d'un dividende de 6,30 euros par action, soit 205 536 177 euros.

## Note 6 – Provisions pour risques et charges

	1 <sup>er</sup> janvier 2011	Augmentations	Provisions utilisées	Provisions annulées	31 décembre 2011
Litiges et contentieux	4,8	0,3		(1,3)	3,8
Contrôles fiscaux	0,1				0,1
Risques Étranger	2,7		(0,7)		2,0
Avantages au personnel	22,7	1,2	(0,2)		23,7
Risques sur filiales et participations	50,1	7,9	(45,4)	(3,5)	9,1
Autres provisions pour risques	0,9			(0,6)	0,3
Provisions pour charges	3,4		(1,3)	(1,4)	0,7
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>84,7</b>	<b>9,4</b>	<b>(47,6)</b>	<b>(6,8)</b>	<b>39,7</b>

## Note 7 - Détail des comptes concernant les entreprises liées

	Actif	Passif	Compte de résultat
Immobilisations financières	1 609,8	-	-
Créances	209,8	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20,0		
Dettes financières	-	-	-
Dettes non financières	-	684,4	-
Produits financiers	-	-	313,8
Charges financières	-	-	(100,6)
<b>Totaux</b>	<b>1 839,6</b>	<b>684,4</b>	<b>213,2</b>

## Note 8 - État des échéances des créances et des dettes

	Montants nets	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances de l'actif immobilisé	317,1	99,1	216,4	1,6
Créances de l'actif circulant	270,6	270,6		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	31,6	31,6		
<b>Créances</b>	<b>619,3</b>	<b>401,3</b>	<b>216,4</b>	<b>1,6</b>
Dettes financières				
Dettes non financières	854,1	854,1		
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	15,0	15,0		
<b>Dettes</b>	<b>869,1</b>	<b>869,1</b>		

## Note 9 - Autres dettes non financières et comptes de régularisation

	2011	2010
Dettes fiscales et sociales	47,7	31,3
Dettes sur immobilisations	3,6	3,2
Autres dettes	17,1	15,8
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	10,0	12,6
<b>Total</b>	<b>78,4</b>	<b>62,9</b>

## Note 10 - Ventilation du chiffre d'affaires

	France	International	2011	2010
Travaux <sup>(1)</sup>		4,6	4,6	22,9
Ventes de produits <sup>(2)</sup>	364,3	187,8	552,1	362,1
Prestations de services <sup>(3)</sup>	121,6	79,1	200,7	191,7
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>485,9</b>	<b>271,5</b>	<b>757,4</b>	<b>576,7</b>

(1) Chantier en Roumanie.

(2) Ventes des produits pétroliers produits par SRD (Société de la Raffinerie de Dunkerque).

(3) Prestations de services aux filiales et participations.

## Note 11 - Résultat financier

	2011	2010
Revenus des titres de participation	243,8	262,9
Produits et charges d'intérêts (nets)	(1,6)	(0,5)
Autres dotations et reprises sur provisions financières	8,8	(84,5)
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Différences nettes de change	(1,7)	(1,8)
Pertes sur créances rattachées à des participations	(37,9)	
<b>Résultat financier</b>	<b>211,4</b>	<b>176,1</b>

## Note 12 - Résultat exceptionnel

	2011	2010
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations (cessions non récurrentes : terrains, constructions, titres immobilisés)	33,8	6,2
Autres produits et charges sur opérations de gestion (net)	0,7	
Dotations et reprises sur provisions exceptionnelles	(0,9)	(2,0)
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>33,6</b>	<b>4,2</b>

## Note 13 - Charge d'impôt sur le résultat

### DÉTAIL DE L'IMPÔT

	2011	2010
Impôt exigible au titre de l'exercice	(29,0)	(13,1)
Rappels ou dégrèvements d'impôts au titre des exercices antérieurs	1,6	(1,2)
Impôt différé	0,7	0,9
<b>Impôt sur les bénéfices</b>	<b>(26,7)</b>	<b>(13,4)</b>

### VENTILATION DE L'IMPÔT ENTRE RÉSULTAT COURANT ET RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant (après participation)	317,7	(19,2)	298,5
Résultat exceptionnel	33,6	(7,5)	26,1
<b>Total</b>	<b>351,3</b>	<b>(26,7)</b>	<b>324,6</b>

### DÉTAIL DE L'IMPOSITION DIFFÉRÉE

	Différences temporaires
Actif immobilisé	(8,2)
Actif circulant	3,5
Provisions pour risques et charges non déductibles temporairement	24,1
Dettes	
Déficits fiscaux reportables	
<b>Totaux bases d'impôts différés</b>	<b>19,4</b>
Taux d'impôt	34,43%
<b>Impôt différé à la clôture de l'exercice</b>	<b>6,7</b>
Impôt différé au début de l'exercice	6,0
<b>Charge (produit) d'impôt différé</b>	<b>0,7</b>

Colas fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société Bouygues SA.

## Note 14 - Incidences des dispositions fiscales dérogatoires sur le résultat

Résultat net de l'exercice	324,6
Dotations de l'exercice aux provisions réglementées	2,5
Reprises de l'exercice sur provisions réglementées	(1,5)
Incidence sur l'impôt	(0,3)
<b>Résultat hors incidence des dispositions fiscales dérogatoires</b>	<b>325,3</b>

## Note 15 - Engagements hors bilan

### CRÉDIT-BAIL

Néant.

### AUTRES ENGAGEMENTS

	Cautions	Lettres d'intention	Total
Filiales et participations	0,2		0,2
Autres entreprises liées		0,8	0,8
Tiers	39,4	0,1	39,5
<b>Engagements donnés</b>	<b>39,6</b>	<b>0,9</b>	<b>40,5</b>
<b>Engagements reçus</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

La société a émis pour l'année 2011 une garantie en conformité avec l'article 17 du « Companies (Amendment) Act 1986 of Ireland » au profit des sociétés Colas Teoranta, Road Maintenance Services Ltd, Colas Building Products Ltd, Cold Chon (Galway) Ltd, Colfix (Dublin) Ltd, Colas Construction Ltd, Road Binders Ltd, Chemoran Ltd et Atlantic Bitumen Company Ltd.

### SÛRETÉS RÉELLES ACCORDÉES EN GARANTIE DE DETTES

Néant.

## Note 16 – Effectif et rémunérations des organes d'administration et de direction

### EFFECTIF MOYEN

	2011	2010
Cadres	265	236
Employés, techniciens, agents de maîtrise	76	75
Compagnons	-	-
<b>Total</b>	<b>341</b>	<b>311</b>

### AVANCES ET CRÉDITS ALLOUÉS AUX MEMBRES DES ORGANES SOCIAUX

Néant.

### RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

La rémunération brute (avantages en nature inclus, mais hors rémunération variable) versée par la société Bouygues et refacturée à Colas au titre de sa fonction de dirigeant en 2011 à Monsieur Hervé Le Bouc, Président-Directeur Général, s'est élevée à 924 100 euros (924 100 euros en 2010). La rémunération brute variable au titre de l'année 2011, fonction d'objectifs quantitatifs et qualitatifs, qui lui sera versée en 2012, s'élèvera à 1 380 000 euros (650 716 euros versés en 2011 au titre de 2010). Il a perçu en 2011 un montant de 20 000 euros de jetons de présence versés par Colas. Monsieur Hervé Le Bouc bénéficie d'un régime de retraite complémentaire, en tant que membre du Comité de Direction Générale de Bouygues, de 0,92% du salaire de référence par année d'ancienneté dans le régime avec un plafond égal à huit fois le plafond annuel de la Sécurité sociale. Ce complément de retraite ne conduit pas à constituer de provision puisque ce régime a la forme d'un contrat d'assurance souscrit auprès d'un organisme extérieur au Groupe et a été soumis à la procédure des conventions réglementées.

Le montant des jetons de présence alloués par Colas et ses filiales aux Administrateurs de Colas s'élève en 2011 à 240 000 euros (incluant le montant versé au Président-Directeur Général).

## Note 17 – Honoraires des Commissaires aux comptes

	Mazars		KPMG	
	2011	2010	2011	2010
Commissariat aux comptes et certification des comptes annuels et consolidés	0,2	0,2	0,2	0,2
Autres prestations	-	-	0,7	-
<b>Total</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,9</b>	<b>0,2</b>

## Note 18 – Filiales et participations

	Capital social	Autres capitaux propres	% détenu	Valeur des titres		Prêts et avances consentis	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires 2011	Résultat exercice 2011	Dividendes encaissés en 2011
				Brute	Nette					
<b>1. Filiales France</b>										
Colas Centre-Ouest	3,3	17,5	99,9	3,4	3,4	41,0		358,5	(3,0)	-
Colas Île-de-France - Normandie	19,7	17,6	99,9	19,7	19,7			589,9	6,1	3,0
Colas Nord-Picardie	2,9	15,2	99,9	2,9	2,9	1,0		240,7	3,2	1,5
Colas Est	10,4	17,1	99,9	10,2	10,2	17,0		358,7	4,0	1,0
Colas Rhône-Alpes - Auvergne	12,9	69,3	99,9	36,1	36,1	15,0		440,8	9,9	4,0
Colas Midi-Méditerranée	6,9	40,3	99,9	6,1	6,1			400,5	14,1	11,0
Colas Sud-Ouest	6,9	15,5	99,9	5,8	5,8	20,0		357,7	2,6	2,0
Aximum	49,1	(14,1)	99,9	50,1	50,1	30,0		363,3	(1,8)	-
Screg Ouest	11,7	2,6	99,9	21,0	21,0	29,0		290,6	(1,5)	-
Screg Île-de-France - Normandie	8,8	18,8	99,9	24,7	24,7			321,9	4,0	3,2
Screg Nord-Picardie	12,1	17,3	99,9	19,7	19,7			199,9	3,5	2,1
Screg Est	13,4	22,2	99,9	30,8	30,8	26,0		359,4	4,2	2,5
Screg Sud-Est	8,3	20,9	99,9	23,7	23,7	4,0		352,4	5,3	3,4
Screg Sud-Ouest	9,0	19,3	99,9	20,2	20,2	10,0		290,3	4,4	3,0
Sacer Atlantique	4,4	6,6	99,9	4,4	4,4	28,0		260,0	(1,4)	-
Sacer Paris Nord-Est	4,8	11,4	99,9	4,9	4,9	1,0		205,9	2,9	2,0
Sacer Sud-Est	5,1	12,2	99,9	5,2	5,2			258,2	3,5	2,5
Spac	5,1	6,2	99,9	14,3	14,3	4,0		237,6	(5,1)	4,0
Smac	4,3	31,1	99,9	9,9	9,9			664,6	8,6	8,0
Colas Rail	90,3	49,2	100,0	316,4	316,4	20,0		595,8	(6,6)	-
Sté Raffinerie de Dunkerque	40,7	4,7	100,0	21,2	21,2			79,4	0,6	-
GTOI	0,8	19,5	100,0	1,4	1,4			157,5	4,2	-
Colas Réunion Industries	4,0	16,3	100,0	30,3	30,3			-	(0,1)	-
SBEG	7,5	12,7	100,0	7,6	7,6			23,5	4,8	5,2
Gouyer	2,0	3,9	96,9	48,0	48,0			3,6	(0,4)	-
Autres filiales françaises				13,0	13,0	115,4		-	-	16,5
<b>Total filiales France</b>				<b>751,0</b>	<b>751,0</b>	<b>361,4</b>				<b>74,9</b>
<b>2. Participations France</b>										
Cofiroute	158,3	1 983,3	16,6	10,9	10,9			-	-	50,9
Autres participations France				9,6	9,6	9,9		-	-	-
<b>Total participations France</b>				<b>20,5</b>	<b>20,5</b>	<b>9,9</b>				<b>50,9</b>
<b>3. Filiales et participations étrangères</b>										
Filiales étrangères				575,0	468,1	82,6	0,2	-	-	118,0
Participations étrangères				75,1	55,2	-	-	-	-	-
<b>Totaux</b>				<b>1 421,6</b>	<b>1 294,8</b>	<b>453,9</b>	<b>0,2</b>			<b>243,8</b>

## Note 19 – Inventaire des valeurs mobilières

Désignation	Nombre de titres	Valeur d'inventaire en milliers d'euros
Colas Centre-Ouest	3 299 994	3 354
Colas Île-de-France – Normandie	19 739 194	19 726
Colas Nord-Picardie	2 849 994	2 897
Colas Est	10 393 970	10 193
Colas Rhône-Alpes – Auvergne	12 925 960	36 061
Colas Midi-Méditerranée	6 899 994	6 123
Colas Sud-Ouest	6 938 747	5 848
Société de la Raffinerie de Dunkerque (SRD)	2 670 000	21 188
Aximum	49 071 094	50 129
Screg Ouest	11 674 994	21 007
Screg Île-de-France – Normandie	8 799 994	24 697
Screg Nord-Picardie	12 108 494	19 739
Screg Est	13 439 994	30 795
Screg Sud-Est	8 353 938	23 678
Screg Sud-Ouest	8 999 994	20 227
Sacer Atlantique	4 349 994	4 421
Sacer Paris Nord-Est	4 799 992	4 878
Sacer Sud-Est	5 099 994	5 183
Spac	5 099 994	14 330
Smac	4 299 994	9 930
Sobib	3 924 050	3 907
Adelac	859 050	8 590
Colas Rail	90 312 756	316 385
Grands Travaux de l'Océan Indien (GTOI)	799 964	1 381
Colas Réunion Industries	5 000	30 300
Société des Bitumes et Émulsions Guyanaises (SBEG)	7 500 000	7 644
Colas Martinique	799 999	762
Colas Guadeloupe	759 999	616
Gouyer	124 436	48 033
Cofiroute	676 401	10 937
Blanchard	119 999	425
Société Parisienne d'Études d'Informatique et de Gestion	790 345	944
Colasie	624 225	634
Colas Environnement et Recyclage	160 000	312
Mars	340	816
Les Scop	1 000	1 029
43/45, rue R.-Witchiz	500	225
18, rue Nouvelle	500	772
Mouche	1 000	227
Autres participations dans des sociétés françaises	-	3 230
Participations dans des sociétés étrangères	-	523 196
<b>Total des participations</b>		<b>1 294 769</b>
Autres titres dans des sociétés françaises		26
Autres titres dans des sociétés étrangères		-
<b>Total autres titres immobilisés</b>		<b>26</b>
Certificats de dépôts		-
SICAV		-
<b>Total valeurs mobilières de placement</b>		<b>0</b>
<b>Total des valeurs mobilières</b>		<b>1 294 795</b>

# Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

en milliers d'euros	2007	2008	2009	2010	2011
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	48 575	48 820	48 903	48 937	48 982
Nombre d'actions émises	32 516 685	32 546 671	32 601 789	32 624 790	32 654 499
Nombre d'obligations convertibles en actions	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>Opérations et résultat de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	447 005	739 587	573 294	576 703	757 399
Résultat avant impôt, amortissements et provisions	314 692	385 752	405 952	378 508	349 625
Impôt sur les bénéfices	27 417	28 903	30 095	13 385	26 735
Participation des salariés au titre de l'exercice	1 490	1 766	1 729	1 405	1 668
Résultat après impôt, amortissements et provisions	278 477	327 745	329 061	267 456	324 627
Résultat distribué	276 392	284 783	220 062	205 536	237 072 <sup>(1)</sup>
<b>Résultats par action en euros</b>					
Résultat après impôt mais avant amortissements et provisions	8,83	10,96	11,53	11,19	9,89
Résultat après impôt, amortissements et provisions	8,56	10,07	10,09	8,20	9,94
Dividende attribué à chaque action	8,50	8,75	6,75	6,30	7,26 <sup>(1)</sup>
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen	295	311	317	311	341
Montant de la masse salariale	49 104	45 671	45 327	44 352	47 554
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale...)	18 872	15 002	13 524	15 393	13 147

(1) Dividende 2011 : sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale du 17 avril 2012.



# Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux

(Exercice clos le 31 décembre 2011)

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Colas, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## 2 - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans la note 2 de l'annexe aux comptes annuels, les titres de participation détenus par la société Colas sont comptabilisés à leur

coût d'acquisition, diminués des dépréciations estimées nécessaires déterminées en fonction de leur valeur d'usage. Dans le cadre de nos travaux, nous nous sommes notamment assurés de la cohérence des hypothèses utilisées et des méthodes de calcul retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3 - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Paris-La Défense et Courbevoie, le 27 février 2012

Les Commissaires aux comptes

KPMG Audit

MAZARS

Département de KPMG SA

Xavier Fournet  
Associé

Gilles Rainaut  
Associé

Gaël Lamant  
Associé

# Rapport spécial des Commissaires aux comptes

## sur les conventions et engagements réglementés

(Exercice clos le 31 décembre 2011)

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

#### Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

- **Garantie consentie par la société Colas sur le chantier A 63**

Le Conseil d'administration du 28 février 2011 a autorisé la mise en place d'une garantie de la société Colas au bénéfice de la société concessionnaire Atlandes, dans le cadre du financement de la concession A 63.

La garantie émise prend la forme d'un cautionnement dont les caractéristiques sont les suivantes :

- la garantie couvre 70% de chaque montant impayé par le GIE A 63, chacun de ces montants s'inscrivant dans la limite du plafond global de responsabilité prévu dans le contrat de conception-construction;
- la société Colas ne peut être appelée qu'à partir du moment où les membres du GIE A 63 ont préalablement été sollicités. Dès lors que Colas Sud-Ouest et Screg Sud-Ouest répondent à leur obligation de payer à hauteur de leur quote-part dans le GIE A 63, soit 25,5% pour chacune de ces sociétés, cette quote-part est déduite des 70% couverts par la garantie;
- la garantie prend fin à l'issue de la période de parfait achèvement qui suit la réception de la phase 2 des travaux.

*Administrateur concerné :*  
Thierry Genestar.

- **Restructuration juridique de Colas Rail en Grande-Bretagne**

Dans le cadre de la restructuration juridique lancée au Royaume-Uni par Colas Rail, le Conseil d'administration du 29 août 2011 a autorisé la cession par la société Colas au bénéfice de sa filiale Colas Rail Holding du titre qu'elle détenait dans le capital de la société Seco Rail Ltd pour 5 836 euros.

*Administrateurs concernés :*  
Hervé Le Bouc, Thierry Montouché, Christian de Pins.

- **Cession des titres DI à Screg Sud-Est**

La société Développement Infrastructures exerce une activité de gestion de portefeuille de titres de participation au capital de sociétés de travaux et de carrières.

Afin d'augmenter la synergie dans la gestion des carrières de la région lyonnaise, le Conseil d'administration du 29 août 2011 a autorisé la cession par Colas au bénéfice de sa filiale Screg Sud-Est, de l'intégralité des titres qu'elle détenait dans le capital de la société Développement Infrastructures pour 7 930 000 euros.

*Administrateurs concernés :*  
Hervé Le Bouc et Thierry Genestar.

#### • Restructuration juridique en Guadeloupe

Dans le cadre de la restructuration juridique des filiales de la société Colas en Guadeloupe, le Conseil d'administration du 29 août 2011 a autorisé la cession par la société Colas de :

- 222 titres qu'elle détenait dans le capital de la société Tropic Travaux Signalisation à SPRI pour 1 776 euros;
- 15 titres qu'elle détenait dans le capital de la société Grands Travaux de Guadeloupe à Colas Guadeloupe pour 15 euros;
- 77 titres qu'elle détenait dans le capital de la société Routes Nouvelles à Sogetra pour 1 584 euros.

*Administrateur concerné :*

Hervé Le Bouc.

#### • Convention de trésorerie

Le Conseil d'administration du 14 novembre 2011 a autorisé l'avenant à la convention conclue avec Bouygues Relais relative à la gestion de trésorerie d'un montant maximum de 750 millions d'euros. Cette convention prend effet à compter du 1<sup>er</sup> mars 2011 avec une échéance fixée au 1<sup>er</sup> mars 2012.

À ce titre, la société Colas détient au 31 décembre 2011 une créance de 20 millions d'euros sur la société Bouygues Relais. Par ailleurs, les opérations de trésorerie réalisées au cours de l'exercice 2011 ont généré une charge nette de 4 160 283 euros.

*Administrateurs concernés :*

François Bertièrre, Olivier Bouygues, Jean-François Guillemin, Hervé Le Bouc et la société Bouygues SA représentée par Philippe Marien.

#### • Convention de mise à disposition d'avions

Le Conseil d'administration du 14 novembre 2011 a autorisé la mise en place d'une nouvelle convention relative à l'utilisation d'avions, auprès de la société SNC Airby, filiale de Bouygues SA et SCDM, pour une durée d'un exercice, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Cette convention prévoit la mise à disposition d'un avion Global 5000 et, en cas d'indisponibilité, d'un Challenger 605, ou, à défaut, d'un appareil équivalent au tarif horaire de 7 000 euros HT. Ce prix comprend la mise à disposition de l'avion et de l'ensemble des prestations associées. La facturation sera établie au fur et à mesure de l'utilisation.

Cette convention n'a pas eu d'impact financier sur l'exercice 2011. Elle produira son effet sur l'exercice 2012.

*Administrateurs concernés :*

François Bertièrre, Olivier Bouygues, Jean-François Guillemin, Hervé Le Bouc et la société Bouygues SA représentée par Philippe Marien.

#### • Convention de services communs

Le Conseil d'administration du 14 novembre 2011 a autorisé le renouvellement pour une durée d'une année de la convention de services communs conclue entre Bouygues SA et la société Colas, en vertu de laquelle Bouygues fournit aux différents sous-groupes des prestations de services, notamment dans les domaines du management, des ressources humaines, de l'informatique et de la finance.

Cette convention n'a pas eu d'impact financier sur l'exercice 2011. Elle produira son effet sur l'exercice 2012.

*Administrateurs concernés :*

François Bertièrre, Olivier Bouygues, Jean-François Guillemin, Hervé Le Bouc et la société Bouygues SA représentée par Philippe Marien.

#### • Convention d'intégration fiscale

Le Conseil d'administration du 15 décembre 2011 a autorisé la reconduction, pour une durée de cinq exercices, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2016, renouvelable par tacite reconduction, de la convention d'intégration fiscale conclue avec la société Bouygues SA.

Cette convention n'a pas eu d'impact financier sur l'exercice 2011. Elle produira son effet sur l'exercice 2012.

*Administrateurs concernés :*

François Bertièrre, Olivier Bouygues, Jean-François Guillemin, Hervé Le Bouc, Colette Lewiner et la société Bouygues SA représentée par Philippe Marien.

#### • Régime de retraite complémentaire à prestations définies

Le Conseil d'administration du 14 novembre 2011 a autorisé la poursuite sur l'exercice 2012, de la convention de retraite complémentaire allouée à Monsieur Hervé le Bouc en sa qualité de Président-Directeur Général de la société Colas.

La convention relative au complément de retraite collective à prestations définies dont bénéficie Monsieur Hervé Le Bouc a les caractéristiques suivantes :

- le montant de la rente additionnelle est de 0,92% du salaire de référence par année d'ancienneté dans le régime;
- le fonds constitué par l'assureur est abondé par une contribution de la société qui varie en fonction des droits acquis par le bénéficiaire et des perspectives de rendement des placements effectués.

Cette convention n'a pas eu d'impact financier sur l'exercice 2011. Elle produira son effet sur l'exercice 2012.

*Administrateur concerné :*

Hervé Le Bouc.

### **Conventions et engagements des exercices antérieurs non soumis à l'approbation d'une précédente Assemblée Générale**

Nous avons été avisés des conventions et engagements suivants, autorisés au cours de l'exercice 2010, qui figuraient dans notre rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés relatifs à l'exercice 2010 et qui n'ont pas été soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 15 avril 2011 statuant sur les comptes de l'exercice 2010.

#### • **Convention de services communs**

La convention de services communs conclue entre Bouygues et la société Colas, en vertu de laquelle Bouygues fournit aux différents sous-groupes des prestations de services, notamment dans les domaines du management, des ressources humaines, de l'informatique et de la finance, a continué de s'appliquer en 2011.

Le montant de la charge comptabilisée dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 par la société Colas au titre de cette convention s'établit à 16 081 009 euros HT.

*Administrateurs concernés :*

François Bertière, Olivier Bouygues, Jean-François Guillemin, Hervé Le Bouc et la société Bouygues SA représentée par Philippe Marien.

#### • **Convention de prestations de services : utilisation des avions Bouygues**

Le Conseil d'administration a autorisé le 26 novembre 2010 le renouvellement pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, de la convention conclue entre Bouygues SA et la société Colas, relative à l'utilisation d'avions.

Le montant de la charge comptabilisée dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 par la société Colas au titre de cette convention s'établit à 417 375 euros HT.

*Administrateurs concernés :*

François Bertière, Olivier Bouygues, Jean-François Guillemin, Hervé Le Bouc et la société Bouygues SA représentée par Philippe Marien.

#### • **Régime de retraite complémentaire à prestations définies**

Le Conseil d'administration du 26 novembre 2010 a autorisé le renouvellement, pour l'exercice 2011, de la convention relative au complément de retraite collective à prestations définies dont bénéficie Monsieur Hervé Le Bouc en qualité de Président-Directeur Général de la société Colas, dont les caractéristiques sont les suivantes :

– le montant de la rente additionnelle est de 0,92% du salaire de référence par année d'ancienneté dans le régime;

– le fonds constitué par l'assureur est abondé par une contribution de la société qui varie en fonction des droits acquis par le bénéficiaire et des perspectives de rendement des placements effectués.

Le montant de la contribution versée par la société Colas au titre de l'exercice 2011 s'établit à 272 014 euros HT.

*Administrateur concerné :*

Hervé Le Bouc.

### **CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVÉS PAR UNE PRÉCÉDENTE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

#### **Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

#### • **Convention de trésorerie**

Le Conseil d'administration du 30 août 2010 a autorisé l'avenant à la convention conclue avec Bouygues Relais relative à la gestion de trésorerie d'un montant maximum de 750 millions d'euros. Cette convention prenait effet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010 avec une échéance fixée au 1<sup>er</sup> mars 2011.

*Administrateurs concernés :*

François Bertière, Olivier Bouygues, Jean-François Guillemin, Hervé Le Bouc et la société Bouygues SA représentée par Philippe Marien.

#### • **Intégration fiscale**

La convention d'intégration fiscale, signée le 19 décembre 2000 entre la société Colas et Bouygues SA, a continué de s'appliquer en 2011. En effet, le Conseil d'administration du 1<sup>er</sup> septembre 2006 a autorisé le renouvellement de cette convention jusqu'à la fin de l'exercice 2011.

Cette convention règle la répartition des charges d'impôts au sein du groupe intégré constitué par la société mère Bouygues SA, en application de l'article 223-A du Code général des impôts, en mettant à la charge de la société Colas les montants d'impôt dont elle est solidairement tenue au paiement. La société Colas a, par là même, autorisé Bouygues SA à se constituer seul redevable de l'impôt sur les résultats de la société Colas, en vue de la détermination du résultat fiscal d'ensemble du Groupe.

*Administrateurs concernés :*

François Bertière, Olivier Bouygues, Jean-François Guillemin, Hervé Le Bouc et la société Bouygues SA représentée par Philippe Marien.

- **Régime de retraite complémentaire à cotisations définies**

Le Conseil d'administration du 21 février 2007 a autorisé l'application de la convention relative à l'adhésion à un régime de retraite complémentaire à cotisations définies au bénéfice de deux Administrateurs salariés.

La cotisation employeur de ce régime s'élève à 4% de l'ensemble de la rémunération du collaborateur (fixe et variable). Le montant de la charge 2011 dans les comptes de la société Colas s'élève à 40 444 euros HT.

*Administrateurs concernés :*

Thierry Genestar et Thierry Montouché.

Paris-La Défense et Courbevoie, le 27 février 2012

Les Commissaires aux comptes

KPMG Audit

MAZARS

*Département de KPMG SA*

Xavier Fournet  
*Associé*

Gilles Rainaut  
*Associé*

Gaël Lamant  
*Associé*

# Rapport des Commissaires aux comptes

## sur les opérations sur le capital prévues aux résolutions 11 et 12 de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 avril 2012

(Assemblée Générale Extraordinaire du 17 avril 2012)

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société et en exécution des missions prévues par le Code de commerce, nous vous présentons nos rapports sur les opérations sur lesquelles vous êtes appelés à vous prononcer.

### **1 - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA RÉDUCTION DU CAPITAL SOCIAL PAR ANNULATION D' ACTIONS PROPRES DÉTENUES PAR LA SOCIÉTÉ (RÉSOLUTION N° 11)**

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 0,96% de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

### **2 - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'ÉMISSION DE VALEURS MOBILIÈRES DONNANT DROIT À L'ATTRIBUTION DE TITRES DE CRÉANCES AUTRES QUE LES OBLIGATIONS VISÉES À L'ARTICLE L. 228-40 DU CODE DE COMMERCE (RÉSOLUTION N° 12)**

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 228-92 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur la proposition de délégation

au Conseil d'administration de la compétence de décider une émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créances (autres que des obligations visées à l'article L. 228-40 du Code de commerce) à durée déterminée ou indéterminée ou tous autres titres conférant, dans une même émission, un même droit de créance sur la société. Le montant nominal maximum total de l'opération d'émission de ces valeurs mobilières ne pourra excéder un montant maximum de 750 millions d'euros (ou la contre-valeur, à la date de la décision d'émission, de ce montant en devises étrangères à l'euro ou en toutes autres unités monétaires établies par référence à plusieurs devises), opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Votre Conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer, pour une durée de vingt-six mois, la compétence pour décider de cette opération. Le cas échéant, il lui appartiendra de fixer les conditions définitives d'émission.

Il appartient à votre Conseil d'administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113, R. 225-114 et R. 225-117 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Conseil d'administration relatif à cette opération.

Les modalités définitives de cette émission n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles l'émission sera réalisée.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'usage de cette autorisation par votre Conseil d'administration.

Paris-La Défense et Courbevoie, le 27 février 2012

Les Commissaires aux comptes

KPMG Audit	MAZARS	
Département de KPMG SA		
Xavier Fournet	Gilles Rainaut	Gaël Lamant
Associé	Associé	Associé

126 PARTIE ORDINAIRE

128 PARTIE EXTRAORDINAIRE

# Résolutions

# Partie ordinaire

## Première résolution

### APPROBATION DES COMPTES ANNUELS SOCIAUX

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de gestion et du rapport général des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels sociaux de l'exercice 2011 comportant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, faisant apparaître un bénéfice de 324 626 714,03 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

### L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion aux Administrateurs.

L'Assemblée Générale prend acte que les dépenses visées par les articles 39-4 et 223 quater du Code général des impôts, non admises en charges déductibles pour la détermination de l'impôt sur les sociétés, s'élèvent pour l'exercice 2011 à 6 293 euros.

## Deuxième résolution

### APPROBATION DES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de gestion et du rapport général des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels consolidés de l'exercice 2011 comportant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, faisant apparaître un bénéfice net part du Groupe de 335 789 000 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

## Troisième résolution

### AFFECTATION ET RÉPARTITION DU RÉSULTAT

L'Assemblée Générale, adoptant la proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter :

<b>le bénéfice qui s'élève à :</b>	<b>324 626 714,03 €</b>
augmenté du « Report à nouveau » antérieur :	448 155 669,36 €
<b>soit un montant total disponible de :</b>	<b>772 782 383,39 €</b>
- à la réserve légale :	4 456,35 €
- à la distribution d'un dividende pour un montant de :	237 071 662,74 €
- et le solde au « Report à nouveau » :	535 706 264,30 €

Le dividende de 7,26 euros par action sera payé par Colas, société émettrice, à partir du 2 mai 2012. Ce dividende par action est éligible, pour les personnes soumises à l'impôt sur le revenu, à la réfaction de 40% prévue à l'article 243 bis du Code général des impôts.

L'Assemblée Générale décide que le paiement de ce dividende sera effectué en numéraire.

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que les distributions effectuées au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes, par action de 1,50 euro :

Exercice	Dividende
2008	8,75 €
2009	6,75 €
2010	6,30 €

## Quatrième résolution

### APPROBATION DES CONVENTIONS ET OPÉRATIONS VISÉES AUX ARTICLES L. 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, et connaissance prise du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, approuve en tant que de besoin les conventions et opérations mentionnées dans ce rapport.

## Cinquième résolution

### RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'UN ADMINISTRATEUR

L'Assemblée Générale renouvelle pour une durée de deux années, qui expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2013, le mandat d'Administrateur de Monsieur Louis Gabanna.

## Sixième résolution

### RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'UN ADMINISTRATEUR

L'Assemblée Générale renouvelle pour une durée de deux années, qui expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2013, le mandat d'Administrateur de Monsieur Jean-François Guillemin.



## Septième résolution

### RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'UN ADMINISTRATEUR

L'Assemblée Générale renouvelle pour une durée de deux années, qui expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2013, le mandat d'Administrateur de Monsieur Jean-Claude Tostivin.

## Huitième résolution

### RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'UN ADMINISTRATEUR

L'Assemblée Générale renouvelle pour une durée de deux années, qui expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2013, le mandat d'Administrateur de Monsieur Gilles Zancanaro.

## Neuvième résolution

### AUTORISATION À DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN VUE DE PERMETTRE À LA SOCIÉTÉ D'INTERVENIR SUR SES PROPRES ACTIONS

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, et conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, aux dispositions du règlement européen du 22 décembre 2003 n° 2273/2003 et du titre IV du livre II du règlement général de l'AMF :

- autorise le Conseil d'administration à acheter un nombre d'actions maximum égal à 307 608 actions, tout en respectant en permanence le seuil de détention maximal défini à l'article L. 225-210 du Code de commerce;
- décide que les objectifs principaux de ce programme seront (i) l'annulation éventuelle des actions rachetées sous réserve d'une autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire, (ii) assurer, si nécessaire, les besoins de liquidité des actions détenues par des collaborateurs du Groupe dans le cadre d'un Plan d'Épargne d'Entreprise, étant précisé que la réalisation de ces objectifs devra se faire dans le respect de la législation et de la réglementation en vigueur;
- décide que l'acquisition, la cession ou le transfert par la société de ses propres actions pourra être effectué par tous moyens, et que le Conseil d'administration pourra effectuer ces rachats, en une ou plusieurs fois, par intervention sur le marché ou hors marché, de gré à gré ou autrement, notamment par achats de blocs de titres, y compris par l'utilisation d'instruments financiers dérivés, et à tout moment, notamment en période d'offre publique dans les

limites que pourrait permettre la réglementation en vigueur. Le Conseil d'administration devra veiller toutefois à ne pas accroître la volatilité du titre. La part du programme qui peut s'effectuer par négociation de blocs de titres n'est pas limitée et pourra représenter la totalité du programme;

- décide que le Conseil d'administration pourra annuler tout ou partie des actions rachetées dans les conditions et dans la mesure permises par la loi et l'Assemblée Générale;
- décide que, eu égard à la composition actuelle du capital, le Conseil d'administration pourra acquérir les actions dans la limite d'un prix maximum d'achat fixé à 200 euros par action, hors frais d'acquisition. À titre indicatif, et conformément aux dispositions de l'article R. 225-151 du Code de commerce, le montant maximum cumulé des fonds destinés à la réalisation de ce programme d'achat d'actions, dans l'hypothèse d'achat au prix maximum de 200 euros, serait de 61 521 600 euros (sur la base de 307 608 actions, soit 0,94% du nombre de titres);
- décide que, en cas d'opérations sur le capital de la société pendant la durée de validité de la présente autorisation, le prix de rachat unitaire maximum indiqué sera ajusté par un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre de titres composant le capital social avant l'opération et ce nombre après l'opération;
- fixe à dix-huit mois, à compter de la présente Assemblée Générale, la durée de validité de la présente autorisation;
- prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet;
- en vue d'assurer l'exécution de la présente autorisation, confère tous pouvoirs au Conseil d'administration, en particulier pour juger de l'opportunité de lancer un programme de rachat et en déterminer les modalités conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables. À ce titre, le Conseil d'administration pourra effectuer toutes opérations, passer tous ordres de Bourse, conclure toutes conventions, accomplir toutes formalités, tous accords, notamment pour la tenue des registres d'achats et de ventes d'actions, effectuer toutes démarches, déclarations auprès de l'AMF et de tous organismes, et, d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire pour l'exécution des décisions qui auront été prises par lui dans le cadre de la présente autorisation. Le Conseil d'administration pourra déléguer lesdits pouvoirs conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables.

## Dixième résolution

### POUVOIRS

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes délibérations pour effectuer tous dépôts et formalités où besoin sera.

# Partie extraordinaire

## Onzième résolution

### **AUTORISATION DONNÉE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE RÉDUIRE LE CAPITAL SOCIAL PAR ANNULLATION D' ACTIONS PROPRES DÉTENUES PAR LA SOCIÉTÉ**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes :

- autorise le Conseil d'administration, conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce, à annuler sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions de la société détenues par celle-ci en conséquence de l'utilisation des diverses autorisations de rachat d'actions données par l'Assemblée Générale au Conseil d'administration, dans la limite de 0,96 % du nombre d'actions composant le capital, montant inférieur à 10 % du nombre d'actions composant le capital par période de vingt-quatre mois;
- fixe à dix-huit mois à compter de la présente Assemblée la durée de validité de la présente autorisation;
- confère en conséquence au Conseil d'administration, avec faculté de délégation, tous pouvoirs pour réaliser la ou les réductions de capital consécutives aux opérations d'annulation autorisées par la présente résolution et procéder à la modification corrélative des statuts;
- prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

## Douzième résolution

### **DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE DONNÉE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET D'ÉMETTRE TOUTES VALEURS MOBILIÈRES DONNANT DROIT À L'ATTRIBUTION DE TITRES DE CRÉANCES (AUTRES QU'OBLIGATIONS VISÉES À L'ARTICLE L. 228-40 DU CODE DE COMMERCE)**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, et conformément aux dispositions des articles L. 225-129-2 à L. 225-129-6 et L. 228-92 et suivants du Code de commerce :

- délègue au Conseil d'administration la compétence de décider, sur ses seules délibérations, en une ou plusieurs fois, tant en France qu'à l'étranger, par offre au public ou placement privé, et aux dates et conditions

qu'il appréciera, la création et l'émission de valeurs mobilières autres qu'obligations visées à l'article L. 228-40 du Code de commerce, donnant droit à l'attribution, immédiatement ou à terme, de titres de créance à durée déterminée ou indéterminée, ou tous autres titres conférant, dans une même émission, un même droit de créance sur la société. Ces valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance pourront être libellées soit en euros, soit en devises étrangères, soit en toute autre unité monétaire établie par référence à plusieurs devises;

- décide que le montant nominal maximal total des émissions de ces valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de créance et des titres de créance auxquels ces valeurs mobilières donnent droit, réalisées en vertu de la présente délégation, ne pourra excéder un plafond de sept cent cinquante millions (750 000 000) d'euros (ou la contre-valeur, à la date de la décision d'émission, de ce montant en devises étrangères à l'euro ou en toute autre unité monétaire établie par référence à plusieurs devises), étant précisé que ce montant nominal maximum ne comprend pas la ou les primes de remboursement, s'il en était prévu;
- décide que le Conseil d'administration disposera, avec faculté de subdéléguer dans les conditions prévues par la loi, de tous pouvoirs à l'effet de mettre en œuvre la présente délégation et notamment de :
  - procéder aux dites émissions dans la limite ci-dessus fixée, en déterminer la date, la nature, les montants et monnaie d'émission,
  - arrêter la nature et les caractéristiques des valeurs mobilières à émettre ainsi que des titres de créance auxquels les valeurs mobilières pourraient donner droit à attribution, et notamment leur valeur nominale et leur date de jouissance, leur prix d'émission, le cas échéant avec prime, leur taux d'intérêt, fixe et/ou variable ou à coupon zéro, et la date de paiement, ou, en cas de titres à taux variable, les modalités de détermination de leur taux d'intérêt, ou encore les conditions de capitalisation de l'intérêt,
  - fixer, en fonction des conditions du marché, les modalités d'amortissement et/ou de remboursement anticipé des valeurs mobilières à émettre ainsi que des titres de créance auxquels les valeurs mobilières pourraient donner droit à attribution, le cas échéant, avec une prime fixe ou variable, ou même de rachat par la société,
  - s'il y a lieu, décider de conférer une garantie ou des sûretés aux valeurs mobilières à émettre ainsi que des titres de créance auxquels les valeurs mobilières pourraient donner droit à attribution, et en arrêter la nature et les caractéristiques,
  - prévoir le cas échéant, le remboursement des valeurs mobilières à émettre ainsi que des titres de créance auxquels les valeurs mobilières pourraient donner droit à attribution par remise d'actifs de la société,

– et, d’une manière générale, arrêter l’ensemble des modalités de chacune des émissions, passer toutes conventions, conclure tous accords avec toutes banques et tous organismes, prendre toutes dispositions et remplir toutes formalités requises, et généralement, faire tout ce qui sera nécessaire;

- fixe à vingt-six mois à compter de la présente Assemblée Générale la durée de validité de la présente autorisation;

- prend acte que la présente délégation prive d’effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

## Treizième résolution

### POUVOIRS POUR FORMALITÉS

L’Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d’un original, d’une copie ou d’un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer toutes formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur.

# Attestation du responsable du rapport financier annuel

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes présentés dans le rapport financier annuel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant en pages 1 à 45 et 55 à 62 de ce document présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Boulogne-Billancourt,  
le 8 mars 2012

Hervé Le Bouc  
Président-Directeur Général

CONCEPTION ET RÉALISATION  
 EURO RSCG C&O

COPYRIGHT  
Visuel de couverture : Baloon Photo

7, place René-Clair  
92653 Boulogne-Billancourt Cedex - France  
Tél. : + 33 1 47 61 75 00  
Fax : + 33 1 47 61 76 00  
[www.colas.com](http://www.colas.com)

Colas, société anonyme au capital de 48 981 748,50 euros  
RCS Nanterre 552 025 314 02325



*La route avance*